

L'ÉCONOMIE **SOCIALE**

du point de vue des femmes



**UNE FORMATION À L'INTENTION
DES GROUPES DE FEMMES**

GUIDE
DES FORMATRICES



• COMITÉ D'ORIENTATION

**Josée Belleau, l'R des centres de femmes
du Québec**

**Martine Blanc, Service aux collectivités (SAC),
Université du Québec à Montréal (UQAM)**

**Françoise David, Fédération des femmes
du Québec (FFQ)**

Michelle Duval, UQAM

Lyne Kurtzman, SAC, UQAM

Céline Martin, Relais-femmes

Manon Massé, FFQ

**Cécile Sabourin, Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**

Lise Moisan, agente de projet SAC, UQAM

• CONCEPTION DE LA TROUSSE
DES FORMATRICES

Michelle Duval, UQAM

Céline Martin, Relais-femmes

Lise Moisan, SAC, UQAM

Cécile Sabourin, UQAT

***Nous tenons à remercier les personnes suivantes
pour leur contribution à ce projet:
Lucie Bélanger, Edith Godbout, Lorraine Guay,
Michèle Modin et Lucie Lamarche.***

***Il a été réalisé dans le cadre du Protocole
UQAM/Relais-femmes grâce à une subvention
du Fonds des Services aux collectivités du
ministère de l'Éducation du Québec.***

• RÉDACTION: Lise Moisan

• NOTES PÉDAGOGIQUES: Cécile Sabourin, UQAT

RÉVISION LINGUISTIQUE

ET CORRECTION D'ÉPREUVES: Isabelle Chagnon

• CONCEPTION GRAPHIQUE

ET MISE EN PAGES: Denise-Madeleine Cotte

• IMPRESSION: Repro UQAM

• VENTE ET DISTRIBUTION:

Relais-femmes

110, rue Sainte-Thérèse, local 301

Montréal (Québec)

H2Y1E6

Téléphone: (514) 844-4509

Télécopieur: (514) 844-1598

Courrier électronique: relaisf@cam.org

©1998

Dépôt légal: 2^e trimestre 1998

Bibliothèque nationale du Québec

Relais-femmes: ISBN 2-9801739-5-9

Table *des matières*

PRÉSENTATION DE LA FORMATION ET DE LA TROUSSE

Pourquoi une formation sur l'économie et sur l'économie sociale?	3
Que comporte cette formation?	6
Que contient votre Guide des formatrices?	9
Consignes générales.	10
La formation en un coup d'œil.	14
Les objectifs en un coup d'œil.	16

CONTENUS, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Bloc 1 • Critique féministe de l'économie.	19
• En un coup d'œil: canevas du bloc	20
• Description des activités et consignes	21
• Boîte à outils	28
Bloc 2 • Les mille et une nuits de l'économie sociale: présentation de l'économie sociale.	29
• En un coup d'œil: canevas du bloc	30
• Description des activités et consignes	31
• Boîte à outils	38
Bloc 3 • Logiques économiques et économie sociale: les pièges et les défis de l'économie sociale pour les femmes.	39
• En un coup d'œil:canevas du bloc	40
• Description des activités et consignes	41
• Boîte à outils	51
Bloc 4 • Pour un développement économique et social ayant à cœur les intérêts des femmes.	53
• En un coup d'œil : canevas du bloc	54
• Description des activités et consignes	55
• Boîte à outils	57

présentation
de la formation
et de la trousse

Pourquoi une formation sur l'économie et sur l'économie sociale?

Les représentantes des groupes de femmes n'étant pas les seules actrices dans ce champ, elles doivent composer avec divers intervenants socio-économiques aux conceptions et approches différentes et parfois peu compatibles avec les intérêts des femmes.

Pour les groupes partenaires — Relais-femmes, la Fédération des femmes du Québec et l'IR des centres de femmes — et les conceptrices du projet de formation sur l'économie sociale, cette initiative se voulait une réponse à des besoins exprimés haut et fort par des militantes sur le terrain, et ce, aux quatre coins du Québec. Dans le contexte de la régionalisation et de l'évolution rapide du dossier de l'économie sociale, les membres des groupes de femmes se sont retrouvées, presque du jour au lendemain, à jouer un rôle important dans ce dossier, voire dans de nombreux dossiers socio-économiques de leur région. Rappelons brièvement certains grands événements à l'origine de cette implication accrue.

À la suite de la Marche des femmes contre la pauvreté «Du pain et des rosés» qui a eu lieu en juin 1995, et dont une des revendications portait sur la mise en place d'un programme dit d'infrastructures sociales, la question des femmes et de l'économie sociale a été portée sur la place publique et la scène politique. Pour que le développement de l'économie sociale contribue à contrer à la fois l'appauvrissement chronique des femmes et son principal corollaire, la non-reconnaissance de leur travail «invisible» et pour qu'il constitue une des stratégies de remise en question du modèle de développement économique dominant, à savoir le néolibéralisme, les femmes et leurs organismes ont été appelés à s'impliquer activement dans le dossier. Ce sont ces perspectives qui ont mené des représentantes des groupes de femmes à former le Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale. Dans cette foulée, elles ont collaboré au Groupe de travail sur l'économie sociale du Chantier de l'économie et de l'emploi et elles siègent actuellement à des Comités régionaux sur l'économie sociale (CRÉS) dans toutes les régions du Québec.

Une telle implication des femmes et des groupes de femmes dans l'élaboration d'une perspective féministe sur l'économie sociale, à la fois comme instigatrices de projets concrets et comme intervenantes dans les instances régionales ainsi qu'auprès des décideurs, n'allait pas et ne va toujours pas de soi. De plus, il est encore vrai que les femmes maîtrisent généralement peu les pratiques et les concepts économiques dominants, lesquels ne tiennent pas compte de leurs intérêts particuliers. Les représentantes des groupes de femmes n'étant pas les seules actrices dans ce champ,

elles doivent composer avec divers intervenants socio-économiques aux conceptions et approches différentes et parfois peu compatibles avec les intérêts des femmes. En effet, que ce soit au sein des instances de développement économique régional ou des CRÉS, surtout depuis leur élargissement à de nombreux autres partenaires, les représentantes des groupes de femmes éprouvent des difficultés à élaborer, à défendre ou à faire intégrer un point de vue féministe sur l'économie sociale. Au moment de concevoir le présent projet de formation, les femmes et les groupes de femmes avaient donc besoin de renforcer une vision de l'économie sociale tenant compte de leurs intérêts particuliers.

La tournée de 1997

Entre le 9 juin et le 26 novembre 1997, dix sessions de formation ont été données dans autant de villes du Québec, et ce, grâce à une subvention du Fonds des services aux collectivités du ministère de l'Éducation du Québec, versée au Service aux collectivités (UQAM) dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes, à la demande des trois groupes partenaires. Au total, la formation a rejoint 166 participantes représentant 155 organismes. Provenant de toutes les régions administratives de la province (sauf le Nord du Québec) et d'une multiplicité de localités, tant rurales qu'urbaines, les participantes étaient pour la plupart membres d'un groupe de femmes et responsables à l'intérieur de celui-ci du dossier de l'économie sociale.

Les sessions de formation ont été organisées en collaboration avec les tables régionales de concertation des groupes de femmes, qui s'occupaient du recrutement des participantes, ciblant plus particulièrement les femmes qui représentaient ou étaient susceptibles de représenter leur organisme aux diverses instances régionales de développement socio-économique.

Les dix sessions ont été données par Michelle Duval, politicologue et professeure au département de travail social à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Cécile Sabourin, économiste et professeure au département des sciences sociales et de la santé à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Céline Martin, de Relais-femmes, a joué le rôle d'observatrice et assuré l'évaluation pendant presque toute la tournée (huit des dix formations).

Les objectifs de la formation

L'objectif du projet dans son ensemble était de permettre aux femmes de s'approprier de manière large les concepts, les pratiques, les enjeux et les potentialités liés à l'économie sociale, tout en se familiarisant avec les pièges que présente celle-ci, et ce, dans une perspective féministe.

Plus spécifiquement, la formation avait pour but de permettre aux participantes de:

- s'approprier, de démystifier et de critiquer les concepts et les pratiques relatifs à l'économie dominante;
- saisir le cadre social, économique et politique dans lequel se développe l'économie sociale au Québec;
- déterminer les enjeux, les potentialités ainsi que les pièges liés à l'économie sociale, et ce, dans une perspective féministe;
- s'outiller pour analyser ou élaborer des projets d'économie sociale fidèles aux valeurs féministes;
- établir des stratégies d'action collective.

l'évaluation de la tournée de 1997

La moitié des 166 participantes, soit 78 femmes, ont répondu au très long questionnaire d'évaluation qu'elles devaient remplir et renvoyer quelques jours après la formation. L'analyse des résultats — plus de 3 400 cotes numériques et quelque 22 pages de commentaires — a révélé un indice de satisfaction globale élevé, soit 82%! De plus, qu'il s'agisse des contenus (76%), de l'apport des formatrices (78%), des méthodes d'enseignement et d'animation utilisées (84%), des objectifs visés (78%) ou de la documentation fournie (88%), on a constaté une remarquable cohérence et une presque unanimité dans les notes attribuées. Voilà qui permet de conclure que les répondantes, toutes régions confondues, ont été, à tous points de vue, satisfaites de l'expérience.

Des outils pour la suite et la continuité...

La tournée de 1997 a confirmé la nécessité de poursuivre ce travail de formation et de débat, et ce, dans tout le Québec. Les femmes — militantes ou non — ont besoin de se reconnaître comme actrices dans le champ de l'économie et dans celui de l'économie sociale. De plus, les groupes de femmes ont un urgent besoin de continuer à élaborer des stratégies communes pour favoriser le développement d'une économie sociale qui contribuera (parmi d'autres actions) à combattre l'appauvrissement croissant et l'exclusion socio-économique des femmes. Non seulement ce travail n'est-il pas fini, mais il doit aussi rejoindre de plus en plus de nouvelles femmes; il faut également qu'il se poursuive si on veut approfondir et renouveler les connaissances, les réflexions et les débats stratégiques sur une base continue.

Que comporte la formation?

La formation, d'une durée de deux jours (13 heures), comprend quatre blocs ou modules d'une demi-journée chacun:

Bloc 1 • Critique féministe de l'économie

Bloc 2 • Les mille et une nuits de l'économie sociale: présentation de l'économie sociale

Bloc 3 • Logiques économiques et sociales : les pièges et les défis de l'économie sociale pour les femmes

Bloc 4 • Pour un développement économique et social ayant à cœur les intérêts des femmes

Chaque bloc aborde des sujets ou présente des concepts qui préparent le bloc suivant. Par contre, la première partie du bloc 4 est, en fait, la continuation du bloc 3; elle est suivie d'un débat final et d'un exercice d'évaluation collective qui vient clôturer la formation.

Outre les activités (exposés, jeux, activités en sous-groupes, activités de synthèse en grand groupe), le matériel pédagogique utilisé (notes pédagogiques, schémas, tableaux, graphiques et jeu des pictogrammes) et un texte de référence intitulé «Quand les femmes comptent: pour une démystification du

discours économique dominant», la formation comprend la trousse des participantes avec le programme, un recueil de courts textes traitant de l'économie sociale, une bibliographie et une liste d'adresses de sites Internet où certains dossiers socio-économiques sont abordés dans une perspective féministe ou progressiste.

L' évaluation

il est à noter que l'évaluation demeure une dimension importante de la formation. Tant et si bien que nous prévoyons faire évaluer celle-ci par les participantes elles-mêmes ainsi que par vous, les formatrices.

L'évaluation par les participantes s'effectuera selon deux modalités : oralement et par écrit. Dans un premier temps, vous animerez une évaluation orale et collective à la fin de chaque session de deux jours; puis, vous présenterez aux participantes un questionnaire d'évaluation qu'elles devront remplir sur place.

En ce qui a trait au rôle d'évaluatrices que nous vous demandons de jouer, vos commentaires sur les outils employés seront indispensables pour perfectionner la formation et la maintenir à jour. Aussi, en plus des évaluations des participantes, nous voulons connaître votre point de vue sur le déroulement des formations que vous donnez. Vous trouverez donc un court questionnaire d'évaluation à votre intention. N'oubliez pas de le photocopier avant de le remplir et veuillez le retourner à Relais-femmes.

L'approche

Les formatrices travaillent en tandem et en alternant exposés théoriques, discussions dirigées et exercices d'animation, en sous-groupes ou en plénière. Cette combinaison d'approches vise:

- la transmission de nouvelles connaissances et de nouvelles analyses;
- la mise en valeur et le partage des acquis théoriques et pratiques des participantes;
- l'émergence d'une réflexion individuelle et collective sur l'économie dominante et l'économie sociale;

- l'établissement d'une solidarité régionale et l'élaboration de stratégies collectives d'action. Une attention particulière doit être portée aux analyses féministes de ces questions.

La formation est donnée selon un mode interactif et participatif.

*Le but est de susciter
et de maintenir l'interaction
et l'échange afin que
les participantes puissent
jouer un rôle actif dans
l'acquisition et la transmis-
sion des connaissances*

Des exercices permettent à chacune des participantes d'appliquer le contenu de chaque bloc à la réalité de sa région et de faire appel à son expérience concrète d'actrice de l'économie et de l'économie sociale. Tous les outils de formation, y compris le canevas des contenus, ont été conçus en fonction des besoins des participantes, qui doivent défendre les intérêts spécifiques des femmes devant des partenaires dont les objectifs sont souvent axés sur des finalités économiques traditionnelles (rentabilité et profits d'abord et avant tout).

Il est indispensable de garder un bon équilibre entre les exposés de type magistral, qui apportent de nouvelles connaissances théoriques ou analytiques, et l'animation interactive, où les apprenantes jouent un rôle particulièrement actif (apport d'information, de connaissances scientifiques, d'analyses). Cette façon de faire correspond bien au mode d'apprentissage et à la réalité d'intervenantes impliquées.

Le but est de susciter et de maintenir l'interaction et l'échange afin que les participantes puissent jouer un rôle actif dans l'acquisition et la transmission des connaissances. Les éléments clés de cette approche pédagogique sont une bonne écoute, une grande souplesse et un bon sens de la dynamique particulière du groupe.

Par exemple, même si la formation a été conçue pour des femmes directement concernées par le dossier de l'économie sociale, il arrive dans chaque groupe que certaines éprouvent des difficultés à cause de l'écart entre leur niveau de connaissance de la question et celui de la majorité des participantes. Or l'expérience démontre que cet écart n'est pas un obstacle en soi. Au contraire, les animatrices peuvent l'«exploiter» à bon escient en encourageant les non initiées à intervenir, précisément parce qu'elles soulèvent souvent des questions utiles pour l'ensemble des participantes, en raison de la fraîcheur de leur regard. Quant aux participantes plus expérimentées, elles apportent une profondeur dans les connaissances et l'analyse qui informe et alimente la réflexion de toutes. Bref, ce sont les participantes qui sont les «expertes» et qui savent ce qu'est l'économie sociale dans leur région.

Bien que l'économie sociale ne soit pas une réalité nouvelle dans la vie économique du Québec et des autres sociétés industrielles avancées, le «dossier» politique portant sur cette question est récent. Personne ne peut pré-

tendre détenir la Vérité. La formation vise à favoriser l'ouverture et les questionnements, ainsi que l'émergence de nouveaux points de vue. Pour demeurer fidèle à l'esprit de la formation, il est indispensable de privilégier le processus plutôt qu'un contenu formel figé.

Que contient votre Guide des formatrices?

Nous avons voulu que le document que vous avez entre les mains soit facile et rapide à utiliser. Comme vous pouvez le constater, les différentes sections et les différents types d'outils pédagogiques se distinguent visuellement les uns des autres, favorisant une consultation rapide et efficace. Nous voulons également fournir un soutien aussi complet que possible à la démarche et au contenu proposés, tant sur le plan théorique que sur le plan pédagogique. Vous trouverez donc à la fin de chaque bloc les notes, textes complémentaires et outils pédagogiques se rapportant au contenu abordé.

Voici le plan général de votre trousse:

LES CONSIGNES GÉNÉRALES

- le canevas
- l'animation à deux
- la taille du groupe et la disposition de la salle
- l'équipement et le matériel
- les pauses
- comment «lire» les repères visuels

LES QUATRE BLOCS, COMPRENANT CHACUN:

- les objectifs pédagogiques
- le canevas des activités, en un coup d'oeil
- une description des activités accompagnée de consignes
- un encadré comportant des exemples de déroulement et des commentaires, au besoin
- la liste du matériel pédagogique se rapportant aux activités
- le matériel (acétates et autres outils, notes pédagogiques de Cécile Sabourin et divers textes se rapportant aux sujets traités)

LE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION
À L'INTENTION DES FORMATRICES (à photocopier)

EN APPENDICE

- la trousse des participantes (à photocopier)
- le recueil des textes complémentaires (à photocopier)
- une bibliographie sur l'économie et l'économie sociale (à photocopier)
- une liste d'adresses Internet pertinentes (à photocopier)
- le texte «Quand les femmes comptent: pour une démystification du discours économique dominant» (d'autres exemplaires sont disponibles à Relais-femmes)

Consignes générales

- UN CANEVAS • Il est important de bien comprendre que le canevas proposé ici est souple. En effet, l'expérience démontre que le traitement des contenus proposés varie forcément d'une rencontre à l'autre. De fait, on ne peut pas «livrer» ces contenus d'une façon statique et répétitive, et le déroulement de chaque bloc ainsi que le temps que vous allez consacrer aux diverses activités dépendent beaucoup de la dynamique et du rythme particulier du groupe. Le canevas propose deux journées bien remplies et vous serez parfois obligées de laisser de côté certains aspects. Il ne faut surtout pas que vous essayiez de tout faire, ou que vous vous sentiez obligées de suivre à la lettre le canevas et l'horaire des activités.

Rappelons aussi que la tournée de 1997 a été réalisée dans des conditions presque idéales. Le budget dont nous disposions permettait d'affecter deux formatrices pendant deux journées complètes à chaque session; tout le matériel était préparé d'avance et fourni gratuitement aux participantes, et, avec la collaboration des Tables de concertation, on a pu inscrire entre 15 et 20 participantes dans la plupart des régions. Nous sommes conscientes qu'il ne sera pas toujours possible de bénéficier de ces mêmes conditions à l'avenir. Cependant, d'autres expériences réalisées depuis par des formatrices dans des groupes de base démontrent qu'on peut offrir des parties de la formation dans des conditions de réalisation différentes et que l'expérience demeure tout à fait positive. Les consignes qui suivent sont donc des recommandations qui s'appliquent à la formation complète de deux jours, c'est-à-dire à des conditions optimales, et ne doivent pas être interprétées comme des conditions *sine qua non*.

UN TRAVAIL
D'ANIMATION ET
D'ENSEIGNEMENT
POUR DEUX ET
À DEUX

- L'expérience a démontré qu'étant donné le rythme, les contenus et l'approche qui la caractérisent, la formation complète de deux jours exige la contribution et les énergies réunies de deux formatrices. En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, il est préférable de travailler en tandem, en vous partageant les diverses tâches selon des modalités dont vous conviendrez ensemble (p. ex. selon les domaines de connaissance, les intérêts, les aptitudes ou l'expérience de chacune).

Qui PEUT
DONNER CETTE
FORMATION?

- Idéalement, les membres de l'équipe doivent posséder, à elles deux, une bonne connaissance des aspects suivants:
 - les fondements du système économique dominant;
 - les critiques féministes et progressistes de l'économie;
 - les techniques et les principes de la formation des adultes qui ont cours dans le mouvement des femmes (les formatrices doivent également posséder une bonne expérience en la matière);
 - le dossier de l'économie sociale.

VOTRE
TRAVAIL DE
PRÉPARATION

- Même si la formation repose en bonne partie sur l'expertise et les interrogations des participantes elles-mêmes, les formatrices doivent alimenter les réflexions et les débats du groupe en apportant des connaissances historiques et théoriques sur l'économie industrielle marchande, sur les discours dominants qui ont marqué l'idée que nous, profanes, avons de la chose économique et sur un cadre d'analyse féministe critique, à partir du travail de diverses auteures qui tentent de mettre les pendules à l'heure.

Comme vous le verrez plus loin, vous aurez à préparer, dans chaque bloc, une ou deux interventions de type magistral. Pour vous aider dans cette tâche, Cécile Sabourin a accepté de mettre à votre disposition ses notes pédagogiques, à partir desquelles vous pourrez élaborer les divers exposés prévus dans le canevas. Comme vous le constaterez, les notes de Madame Sabourin sont faites sur mesure pour cette formation, mais attention, elles ne sont pas sous forme de textes complets et suivis, mais bien de notes (vous pouvez vous en servir mais vous ne devez en aucune façon les reproduire). Ces notes lui ont servi de soutien et d'aide mémoire pour ses exposés pendant la tournée. Nous croyons qu'elles vous seront très utiles pour vos interventions même s'il ne s'agit pas de textes finis.

Vous trouverez aussi un autre texte de référence pour vos exposés, intitulé «Quand les femmes comptent: pour une démythification du discours économique dominant», également réalisé dans le cadre du projet *L'économie sociale du point de vue des femmes* et rédigé par Lise Moisan. En plus de situer les fondements de la pensée économique libérale et de présenter diverses critiques féministes de cette pensée, ce texte fournit un lexique des termes économiques les plus courants. Enfin, vous pourrez aussi vous reporter au recueil de courts textes complémentaires pour étoffer et enrichir vos propos.

**LA TAILLE
DU GROUPE ET
LE TRAVAIL EN
SOUS-GROUPES**

Cette formation a été conçue pour des groupes d'au moins 15 et d'au plus 20 personnes. En effet, l'expérience de la tournée a démontré qu'en deçà du nombre minimum de participantes, il est plus difficile de susciter et de soutenir une dynamique riche et stimulante. Par contre, à plus de 20, le rythme risque d'être compromis, certaines participantes pouvant monopoliser la parole et d'autres hésiter à intervenir, sans compter que la tâche d'animation devient plus lourde pour les animatrices. Par ailleurs, avec un très petit nombre de personnes, l'important travail en sous-groupes devient moins facile à réaliser, le nombre optimal de participantes pour chacun d'entre eux se situant entre cinq et huit.

Le travail en sous-groupes devrait néanmoins être maintenu autant que possible, même si les participantes sont peu nombreuses ou qu'elles disent vouloir rester en grand groupe pour «entendre tout le monde». En effet, sur le plan pédagogique, le travail en sous-groupes favorise la prise de parole et l'implication active d'un maximum, voire de toutes, ce qui est particulièrement important pour celles qui s'expriment moins aisément devant un grand nombre de personnes; de plus, cela permet que le débat aille plus en profondeur. Cette formule favorise aussi l'émergence des points de vue minoritaires, qui ressortent plus difficilement dans un grand groupe, où on risque davantage d'entendre un discours dominant. Qui plus est, ce type de travail est à la fois moins passif et moins exigeant sur le plan de l'écoute et de la concentration, et il permet des ruptures dans le rythme de la session, ce qui stimule l'intérêt et l'attention des participantes.

**LA DISPOSITION
DE LA SALLE**

- Deux journées intensives bien remplies vous attendent. Assurez-vous de disposer, autant que possible, d'une salle bien éclairée et aérée, dotée d'une bonne acoustique et assez spacieuse pour que les participantes puissent s'asseoir

confortablement à des tables disposées en U. Les formatrices ont aussi besoin de tables et d'espace pour l'équipement, qu'elles placent en avant pour que toutes les participantes puissent bien voir. Pour le travail en sous-groupes, l'idéal est d'avoir accès à d'autres salles adjacentes; sinon, vous pouvez disposer les chaises en îlots de travail dans la même salle.

**L'ÉQUIPEMENT
ET LE MATÉRIEL
PÉDAGOGIQUE**

- Comme vous utiliserez des acétates, vous aurez besoin d'un rétro-projecteur, installé de préférence sur une petite table roulante, ainsi que d'un écran. Prévoyez une rallonge électrique et une ampoule de rechange, au cas où! Un tableau noir peut être utilisé pour les exercices de brainstorming (remue-méninges) collectif, mais il est préférable d'inscrire les notes (commentaires, idées) sur des feuilles volantes, que vous conserverez pour vous y référer plus tard. N'oubliez pas les crayons feutres de couleurs différentes et le «masking tape».

**LES
PAUSES**

- Même si les heures de pause sont indiquées à l'horaire de chaque bloc, restez souples et attentives au niveau d'énergie et d'attention du groupe. Peut-être vaut-il mieux prendre une pause que d'essayer de poursuivre un exercice avec un groupe qui a besoin de bouger et de se détendre. Le travail n'en sera que plus fructueux après!

La pause prévue pour le dîner est courte et ne permet pas d'aller au restaurant. Il vaut mieux prévoir un dîner sur place (livré par une traiteur, par exemple), de façon à gagner du temps pour que tout le monde puisse aller se promener dehors et changer d'air.

La formation *en un coup d'œil...*



	HEURE	DURÉE	ACTIVITÉS
	9h10	25 min	1. • Présentation des participantes et tour de table pour connaître leurs attentes
	9h35	5 min	2. < Présentation du programme de la journée et du cahier des participantes
	9h40	30 min	3. . L'économie: qu'est-ce que ce mot vous suggère?
	10h10	55 min	4. • L'histoire du développement de l'économie industrielle marchande
	11h05	15 min	• Pause
	11h20	15 min	5. « Jeu des pictogrammes: l'activité économique
	11h35	15 min	• Présentation et explication des regroupements faits par les participantes
	11h50	40 min	6. « L'économie industrielle marchande et «l'invisibilité» du travail des femmes • Se représenter l'économie autrement: le modèle du «gâteau à étages» de Henderson.
	12h30	60 min	• Dîner
2	13h30	30 min	1. Depuis quand entend-on parler d'économie sociale au Québec? La marche des femmes et la revendication pour un programme d'infrastructures sociales. La chronologie des étapes importantes dans l'évolution du dossier de l'économie sociale au Québec et la chronologie régionale
	14h00	30 min	2. Les principes et les valeurs éthiques qui caractérisent les entreprises et les projets de l'économie sociale et solidaire selon les participantes
	14h30	30 min	3. Comparaison des principes ou cadres éthiques qui sous-tendent différentes définitions de l'économie sociale
	15h00	20 min	Pause
	15h20	10 min	4. Les deux grandes tendances qui marquent actuellement les réflexions, les politiques et les pratiques relatives à l'économie sociale
	15h30	15 min	5. Les facteurs de production
	15h45	45 min	6. L'économie sociale à la lumière des changements survenus depuis les années 1970: - la crise et la restructuration de la production - la redéfinition du rôle de l'État

	HEURE	DURÉE	ACTIVITÉS
3	9h00	15 min	1. • Retour sur la veille (au besoin)
	9h15	1h15	2. • <u>Les principaux éléments constitutifs des logiques économiques marchande, publique, domestique et sociale</u>
	10h30	15 min	• Pause
	10h45	30 min	3. • Les logiques économiques à l'œuvre dans les projets d'économie sociale financés dans la région
	11h15	60 min	4. • L'économie sociale : pièges, conditions favorables, stratégies et alliances
	12h15	1h15	. Dîner

4	13h30	45 min	1. Suite du travail en sous-groupes
	14h15	45 min	2. Plénière: mise en commun
	15h00	15 min	Pause
	15h15	30 min	3. Quel développement économique et social vise-t-on? à court terme? à long terme? dans l'espace? sur le plan local, régional et dans les rapports Nord-Sud?
	15h45	20 min	4. Évaluation orale par le groupe
	16h05	10 min	5. Consignes pour l'évaluation écrite et mot de la fin

Les objectifs en un coup d'oeil...

BLOC

1

Se familiariser avec le phénomène économique et les grandes tendances historiques qui ont marqué le développement de l'économie de marché.

BLOC

2

Effectuer une mise en commun de l'information que possèdent les participantes sur le dossier; faire émerger une perspective évolutive et prendre du recul; faire remarquer la vitesse d'évolution du dossier.

Situer l'économie sociale, les valeurs sur lesquelles elle repose et les réflexions qu'elle suscite dans un contexte historique.

Réfléchir sur les répercussions du dossier de l'économie sociale au Québec sur le mouvement des femmes (ex.: détournement des missions, imposition d'un agenda, présence accrue des groupes de femmes sur la scène politique et économique régionale, etc.).

BLOC

3

Se familiariser avec les principaux éléments des logiques économiques marchande, publique, domestique et sociale.

Mettre en évidence l'affrontement des logiques et des visions différentes.

Prendre un recul par rapport à l'évolution des projets financés dans la région.

Se donner un outil d'analyse des défis à relever et des stratégies à mettre en place dans la région pour que se développe une économie sociale fidèle aux valeurs féministes.

BLOC

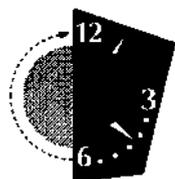
4

Mener à terme un processus de réflexion et de résolution de problèmes.

Préciser dans le temps (court, moyen, long terme) et dans l'espace (région, pays, monde) quel développement les participantes veulent favoriser.

Relever les points forts et les points faibles de la formation (évaluation orale).

Comment lire les repères visuels



Marqueur de temps



Tour de table ou activité en grand groupe



Activité en sous-groupes



Brainstorming (remue-méninge)



Tableau comparatif



Boîte à outils du bloc

Tout au long de la formation,
une flèche.....• indique où vous devez
développer un sujet ou faire un exposé.

Contenus, objectifs et

*activités
pédagogiques*

BLOC

1

CRITIQUE FÉMINISTE DE L'ÉCONOMIE

9h00 12h30

Objectif

Se familiariser avec le phénomène économique et les grandes tendances historiques qui ont marqué le développement de l'économie de marché.

Enuncoupd'œil...

CANEVAS DU BLOC 1



Heure	Durée	Activités
9h10	25 min	• 1. Présentation des participantes et tour de table pour connaître leurs attentes
9h35	5 min	• 2. Présentation du programme de la journée et du cahier des participantes
9h40	30 min	• 3. L'économie: qu'est-ce que ce mot vous suggère?
10h10	55 min	• 4. L'histoire du développement de l'économie industrielle marchande
11h05	15 min	• Pause
11h20	15min	«5. - Jeu des pictogrammes: l'activité économique
11 h35	15 min	- Présentation et explication des regroupements faits par les participantes
11 h50	40 min	• 6. - L'économie industrielle marchande et «l'invisibilité» du travail des femmes - Se représenter l'économie autrement: le modèle du «gâteau à étages» de Henderson, une représentation holistique des diverses sphères d'activité économique et de leurs interrelations
12h30	60 min	Dîner

Description des activités et consignes

Présentation des participantes

9H10 — 25 MINUTES



Faire un *tour de table* pour connaître:

1. leur groupe d'appartenance;
2. leur implication et leurs préoccupations par rapport à l'économie sociale;
3. leurs attentes en ce qui a trait à la formation.

Écrire les attentes (mots-clés) sur une feuille volante et garder ces notes pour l'évaluation orale à la fin de la deuxième journée.

Pour mieux saisir la dynamique du groupe (déterminer les connivences et prévenir les éventuelles mises à l'écart), vérifier si les participantes se connaissent et ont déjà travaillé ensemble.

Synthèse du point 2 (ci-dessus) par l'animatrice, afin de dégager les divers rapports des femmes à l'économie sociale.

Faire ressortir l'ensemble des rapports possibles:

- Travailleuse (salariée ou bénévole)
- Usagère, consommatrice
- «Aidante naturelle»
- Citoyenne
- Entrepreneure, conceptrice
- Membre d'une instance décisionnelle

Synthèse des attentes des participantes en fonction de leur implication.

- Mettre en relief le fait que les participantes n'ont pas toutes les mêmes expériences ni les mêmes connaissances.
- Faire ressortir les limites de la formation et faire le lien avec les grands objectifs (référez les participantes à leur trousse).
- Présenter l'esprit de la formation, à savoir développer une attitude d'ouverture et de questionnement favorisant l'émergence de nouveaux points de vue. Cette formation ne fournira pas de réponses toutes faites. De plus, elle repose en grande partie sur l'expertise des participantes.

Présentation du programme de la journée et du cahier des participantes

9 H35 — 5 MINUTES

Présenter le programme et le déroulement des deux journées. Insister sur le fait que le canevas est souple et que les participantes vont forcément infléchir le déroulement de la formation en fonction de leurs préoccupations actuelles.

Examiner brièvement la table des matières de la trousse des participantes. Régler les questions concernant l'horaire (à quelle heure on commence et on termine la journée, repas, etc.).

L'économie: qu'est-ce que ce mot vous suggère?

9H40 — 30 MINUTES

Cet exercice vise entre autres à montrer:

- 1. à quel point nous sommes déjà familiarisées avec le langage et les réalités économiques;*
- 2. combien la chose économique touche et traverse plusieurs, voire tous les aspects de la vie;*
- 3. que tout ce qui est de l'ordre de l'économie est loin d'être négatif en soi, même qu'il y a là un potentiel de changement positif.*



Brainstorming en grand groupe. Inviter les participantes à dire les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'elles pensent «économie». Inscrire ces mots au tableau.

Classement des mots.

Avec les participantes, classer les termes selon les aspects suivants:

- ils désignent les conséquences négatives et les problèmes de l'économie dominante (p. ex. crises, pauvreté, etc.);
- ils appartiennent au noyau dur de l'économie dominante (p. ex. libre-échange, profit, exploitation, etc.);
- ils renvoient à des zones présentant un potentiel de changement (p. ex. homme, femme, emploi, etc.).

Voici un exemple de ce que cela peut donner sur une feuille volante:

Utiliser trois marqueurs visuels différents pour distinguer les catégories.

Exemple

GRAS ET ITALIQUE •
conséquences négatives,
problèmes de l'économie
dominante

MAJUSCULE •
tout ce qui appartient au
noyau dur de l'économie
dominante

SOULIGNÉ
mots qui sont neutres et
qui renvoient à des zones
présentant un potentiel
de changement

ARGENT PROFIT échanges production
mondialisation *problèmes crises* déficit zéro
LOIS DE LA JUNGLE consommation *exclusion*
emploi pouvoir EXPLOITATION BANQUE
Nord-Sud *pauvreté* contrôle homme femme
COMPÉTITION *chômage* LIBRE-ÉCHANGE
NÉOLIBÉRAL *soda]* CAPITAL *aveugle*
MARCHÉ *qualité de vie* PERFORMANCE
baisse de qualité de vie outil
RICHESSSE (LE PROBLÈME DU PARTAGE)

Commentaire



Dans l'exemple ci-dessus, certains mots n'ont pas été classés par les participantes. Vous êtes libres de les classer et de les commenter vous-mêmes, le cas échéant.

Les mots homme et femme ont été classés comme mots neutres présentant un potentiel de changement. Ce choix a pour but d'éviter un traitement manichéen de la question du sexe, notre objectif étant d'aller vers des alliances plutôt que des cantonnements. Cela ne veut pas dire qu'on nivelle les différences de pouvoir, de rôles et de statut qui existent entre le groupe des hommes et celui des femmes dans à peu près toutes les sociétés du monde. Le mot mondialisation, qui acquiert de plus en plus une connotation négative, revêt aussi des aspects positifs. Par exemple, on peut très bien parler de mondialisation des droits, de la solidarité et des communications. M

- • L'étymologie du mot «économie»: d'après le grec *oikonomia*, qui signifie l'art de bien gérer la maison.

Pour effectuer une transition avec la partie suivante, rappeler l'origine bien «ordinaire» et profane du terme.

Exposé sur l'histoire du développement de l'économie industrielle marchande

10H10 —55 MINUTES

Pour préparer votre exposé, référez-vous aux notes pédagogiques intitulées L'histoire du développement de l'économie marchande: quelques points de repère. Une des dimensions qui peut être mise en relief est que nous sommes actrices et partie prenante de l'économie, qu'on le veuille ou non.

À partir de ce texte et à l'aide des acétates 1.1 et 1.2, présenter et commenter les principaux points de repère.

Inviter les participantes à demander des clarifications ou des définitions à mesure.

PAUSE
15 MINUTES

Jeu des pictogrammes: l'activité économique

11 H20 —30 MINUTES

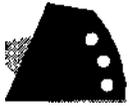


Veiller à bien faire respecter le temps alloué à la première partie de l'exercice en sous-groupes, soit 15 min.

Diviser les participantes en trois sous-groupes: distribuer un pictogramme à chacune d'entre elles.

Dans un premier temps, chacune détermine si l'activité illustrée sur son pictogramme fait partie ou non de la production, selon l'idéologie dominante liée à l'économie marchande.

Ce que nous voulons identifier ici c'est l'activité de production de biens ou de services et non l'éventuelle consommation que cette activité entraîne.



En sous-groupes, chacune décrit l'activité figurant sur son pictogramme, puis explique aux autres les raisons de son choix (qu'est-ce qui fait que l'activité illustrée serait ou non considérée comme faisant partie de la production selon l'idéologie dominante?).

Chacune exprime son point de vue critique ou ses questionnements sur la classification que fait l'idéologie dominante. Est-ce qu'on est d'accord, pas d'accord? Pourquoi? Y a-t-il un consensus dans le groupe?

Exemple

Voici un exemple illustrant ce genre de questionnement que nous voulons susciter par cet exercice :

Un des pictogrammes montre une femme en train de soigner et de réconforter une autre femme, qui est blessée ou souffrante. Elles sont assises l'une à côté de l'autre, dehors, et en arrière-plan apparaît un paysage dévasté. Il s'agit peut-être d'une scène de guerre. Sur un autre pictogramme, la scène se déroule en milieu hospitalier et on voit une femme souriante auprès d'une vieille personne couchée dans un lit, en train de subir un électroencéphalogramme. Comme la femme qui se tient auprès de la malade porte un sarrau blanc, on peut penser qu'elle est médecin.

L'activité qui consiste à prodiguer des soins, telle qu'illustrée dans le premier pictogramme, ne sera pas considérée par l'idéologie économique dominante comme faisant partie de ta production, alors que tes soins prodigués en milieu hospitalier par une professionnelle le seront. Qu'est-ce qui distingue ces deux activités, et qui fait que l'une est dite productive et non pas l'autre?

- Est-ce que c'est la nature du service? Pourtant, ne s'agit-il pas dans tes deux cas de «soins aux personnes»?
- Est-ce l'efficacité du service prodigué? Qui décide de l'efficacité? Selon quels critères?
- Est-ce le fait que les soins sont offerts moyennant ou non une contrepartie en argent ou même en nature.)
- Est-ce le fait que la soignante reçoive ou non une rémunération?
- Est-ce le lieu où sont prodigués les soins?
- Est-ce la formation professionnelle de la soignante? Et si la soignante du pictogramme illustrant la scène extérieure était médecin ou infirmière (sans uniforme), ou encore psychologue, est-ce que cela changerait le statut productif des soins prodigués? Pourquoi?
- Est-ce une combinaison de ces facteurs? Lesquels sont déterminants dans la logique de l'idéologie économique dominante?



Présentation et explication des regroupements.

Revenir en grand groupe et faire un tour de table.

- En une minute maximum, chaque participante explique le pictogramme et les résultats de la discussion qu'il a suscitée dans son groupe (consensus, débats, questionnements, le cas échéant).
- Faire une synthèse rapide de ce qui ressort des réflexions des participantes.
- Faire remarquer qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tout dépend du système de valeurs auquel on se réfère.
- Faire ressortir combien les classements qu'impose l'idéologie économique dominante sont arbitraires. En fait, ils reflètent et concernent seulement les activités économiques qu'on a décidé d'inclure dans les comptes nationaux (ex.: PIB, PNB).

À partir de ce constat, on peut enchaîner avec la présentation suivante.

L'économie industrielle marchande et l'«invisibilité» du travail des femmes

11 H50 — 40 MINUTES

Voir les notes pédagogiques: L'économie industrielle marchande et l'«invisibilité» du travail des femmes et de l'exploitation de la nature.

- *• En vous aidant des notes pédagogiques, présenter et commenter les principaux points de repère.

Enchaîner avec le schéma du «gâteau à étages» à l'aide de l'acétate 1.3: Le système productif global d'une société industrielle.

Se représenter l'économie autrement: le modèle du «gâteau à étages» de Henderson.

- Examiner de haut en bas les étages du gâteau et explorer la nature de leurs interrelations.
- Voici quelques éléments à faire ressortir:
 - Ce schéma propose une représentation holistique des diverses sphères d'activité économique et de leurs interrelations.

- Il part du principe que les étages supérieurs reposent sur d'autres activités (officielles et non officielles, légales et illégales, monétarisées et non monétarisées) sans lesquelles le «gâteau» lui-même ne pourrait exister dans sa forme actuelle.

DÎNER

60 MINUTES

Commentaire



Ce schéma est tiré du Uvre Paradigms in Progress: Life Beyond Economies, 1996. L'auteure, Hazel Henderson, est une éco-féministe américaine de renommée internationale.

Sa représentation schématique du «système productif global d'une société industrielle» date du début des années 1980 et reflète plus fidèlement la société américaine, c'est-à-dire une société où l'État social ou «État providence» était et demeure considérablement plus faible que celui du Québec et du Canada, et ce, même aujourd'hui, après plus de 15 ans de réduction de la fonction publique et des dépenses sociales (programmes sociaux, éducation, santé, etc.) chez nous.

Par contre, le budget que l'État américain consacre à la défense nationale (incluant le programme aérospatial de la NASA) est l'un des plus importants moteurs économiques de tout le système productif global officiel et monétarisé. Une importante partie de l'activité économique du secteur privé américain (entreprises privées) dépend pour sa survie des commandes de la défense nationale.

Cette représentation date un peu et n'est pas tout à fait adaptée à notre réalité. En partant des caractéristiques spécifiques de notre réalité socio-économique et, bien sûr, de notre analyse particulière de cette réalité, on pourrait procéder à des découpages différents de ceux proposés par Henderson. Par exemple, on pourrait inclure au moins partiellement dans l'économie monétarisée l'action des groupes populaires ou communautaires, du secteur bénévole et de l'économie sociale. De plus, l'économie coopérative fait très certainement partie de la moitié monétarisée du PNB. m

BOITE A OUTILS



À UTILISER AU COURS DE LA FORMATION, DANS L'ORDRE...

- 1.1 Acétate: *L'histoire du développement de l'économie marchande; schéma des années 1800*
- 1.2 Acétate: *Des dates marquantes dans l'histoire du développement de l'économie industrielle marchande*
- 1.3 Jeu de pictogrammes
- 1.4 Acétate : *Le système productif global d'une société industrielle*

POUR PRÉPARER VOS INTERVENTIONS...

- Notes pédagogiques: *L'économie industrielle marchande et «l'invisibilité» du travail des femmes et de l'exploitation de la nature*
- « Notes pédagogiques : *L'histoire du développement de l'économie marchande: quelques points de repère*

AUTRES TEXTES DE RÉFÉRENCE PERTINENTS

- **Voir l'explication du terme «activité productive» donnée par Marilyn J. Waring, dans «Decoding Economic Terms for Real People» (Ms. Magazine, mars-avril 1992), à la page 9 du recueil de textes complémentaires,**
- **Voir le chapitre 3 de «Quand les femmes comptent: pour une démystification du discours économique dominant».**

L'histoire du développement de l'économie industrielle marchande

*** l'économie marchande ne se développe pas dans un
vide social, culturel, idéologique et de valeurs**

*** des étapes marquantes du développement de
l'économie marchande**

*** dans les faits, qu'est-ce qui change avec l'affirmation
et l'impérialisme croissant de l'économie de marché :**

**les lieux de production,
l'argent,
la propriété,
les nouveaux statuts des personnes,
les ressources naturelles,
l'État,**

Deux constats s'imposent :

***tous les rapports au temps et à l'espace sont chambardés....**

***le tissu social s'effiloche....**

les activités sociales et économiques étaient tissées au quotidien.

le «marché» s'approprie chaque «brin» pour en faire un «créneau à exploiter».

**Des dates marquantes dans l'histoire du
développement de l'économie industrielle
marchande :**

**Les grandes conquêtes : à la recherche de la route
des Indes, conquête de l'Amérique**

Révolution française en 1789

**Révolution américaine en 1776 et la Constitution
américaine**

Guerre de sécession (1861-1865)

**L'industrialisation sauvage dans l'Angleterre au 18^e
et 19^e siècles**

**L'industrialisation de l'Amérique au 19^e et 20^e
siècles**

La première guerre mondiale (quel monde?)

La crise des années 1930

La deuxième guerre mondiale

Les dites «Trente glorieuses» : 1945-1975

Les années 1960-1980 au Québec

Les années 1980



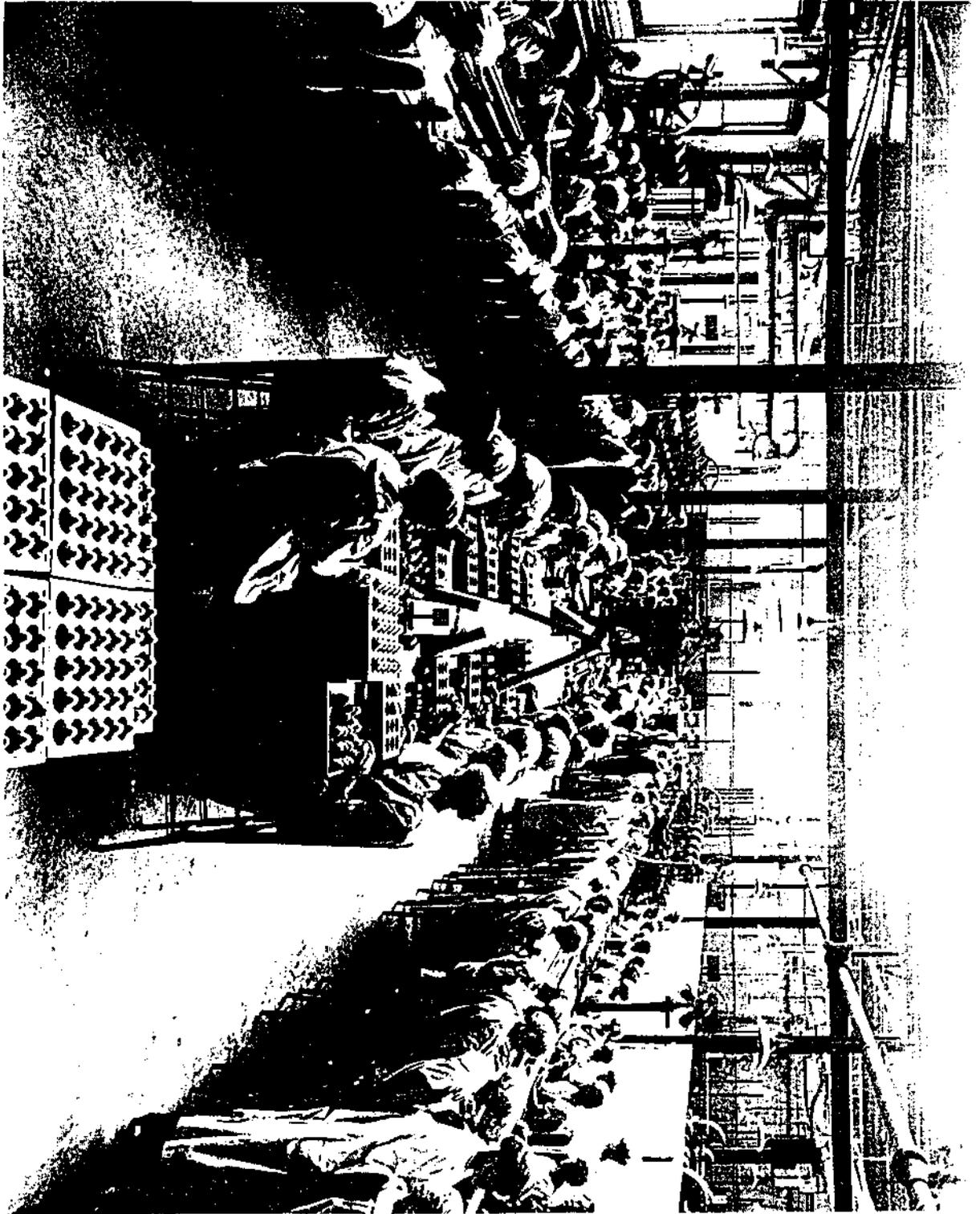
- Exhausted after a day's exposure to dust, masked workers breathe deeply while leaving the giant cement plant at Kunda. Though one of Estonia's most polluted towns, Kunda is a safe haven compared with Chelyabinsk, a Russian city where area residents are undergoing lung and other diagnostic tests (right). Unknown to them, a nearby lake and river were used for years as dumps by a weapons plutonium plant. The lake shrank in a 1967 drought, and thousands of people were exposed to wind-borne radioactive dust.



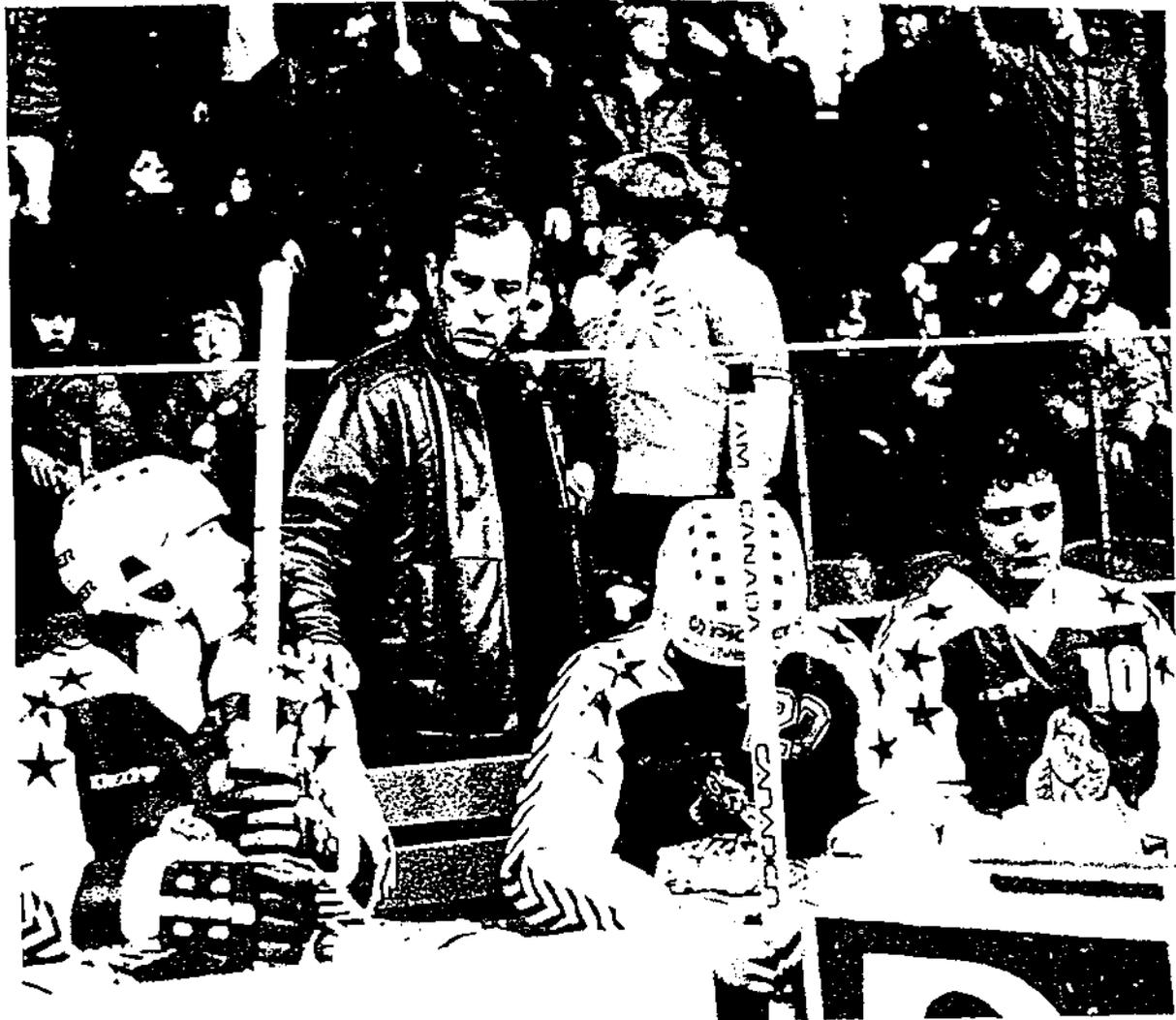












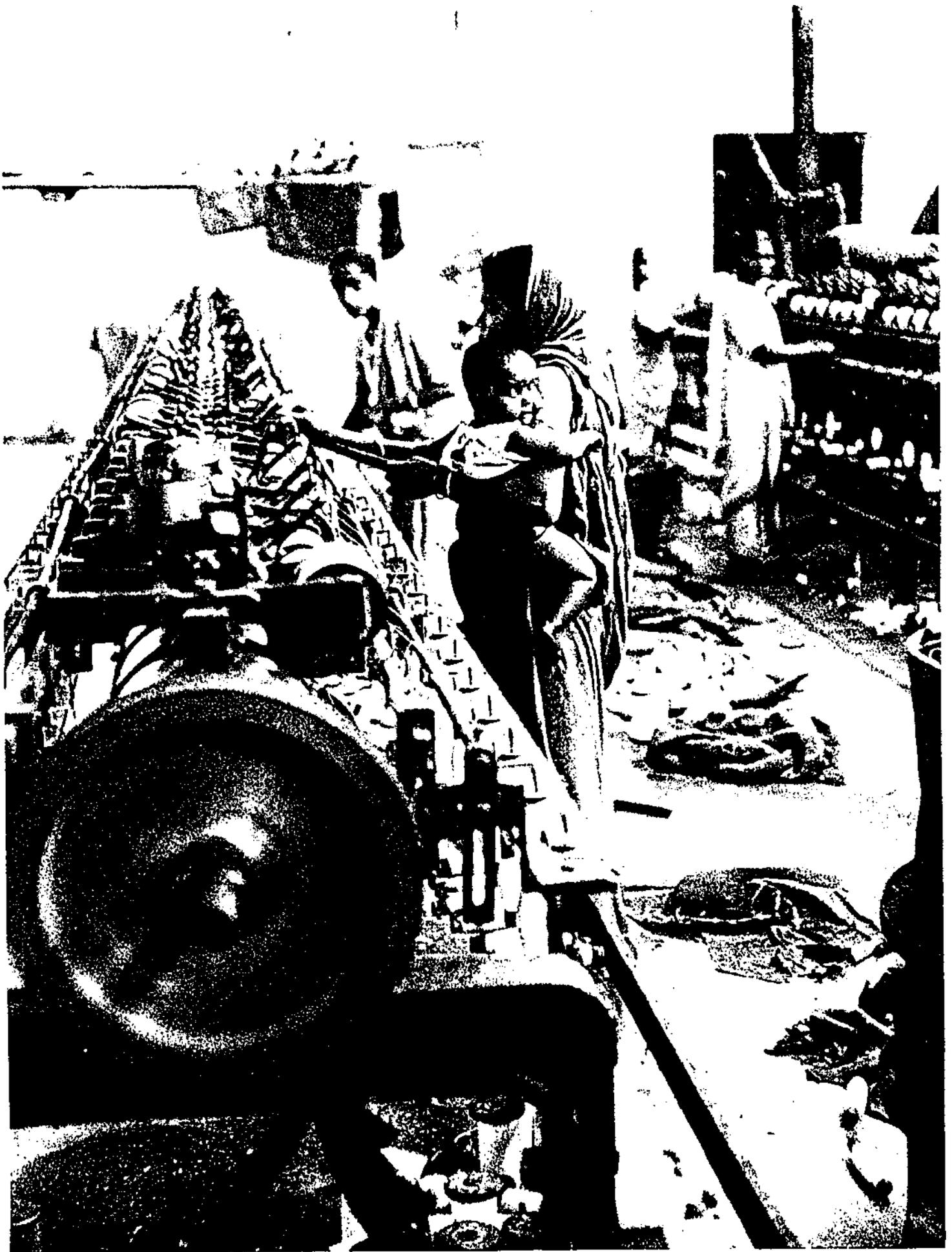


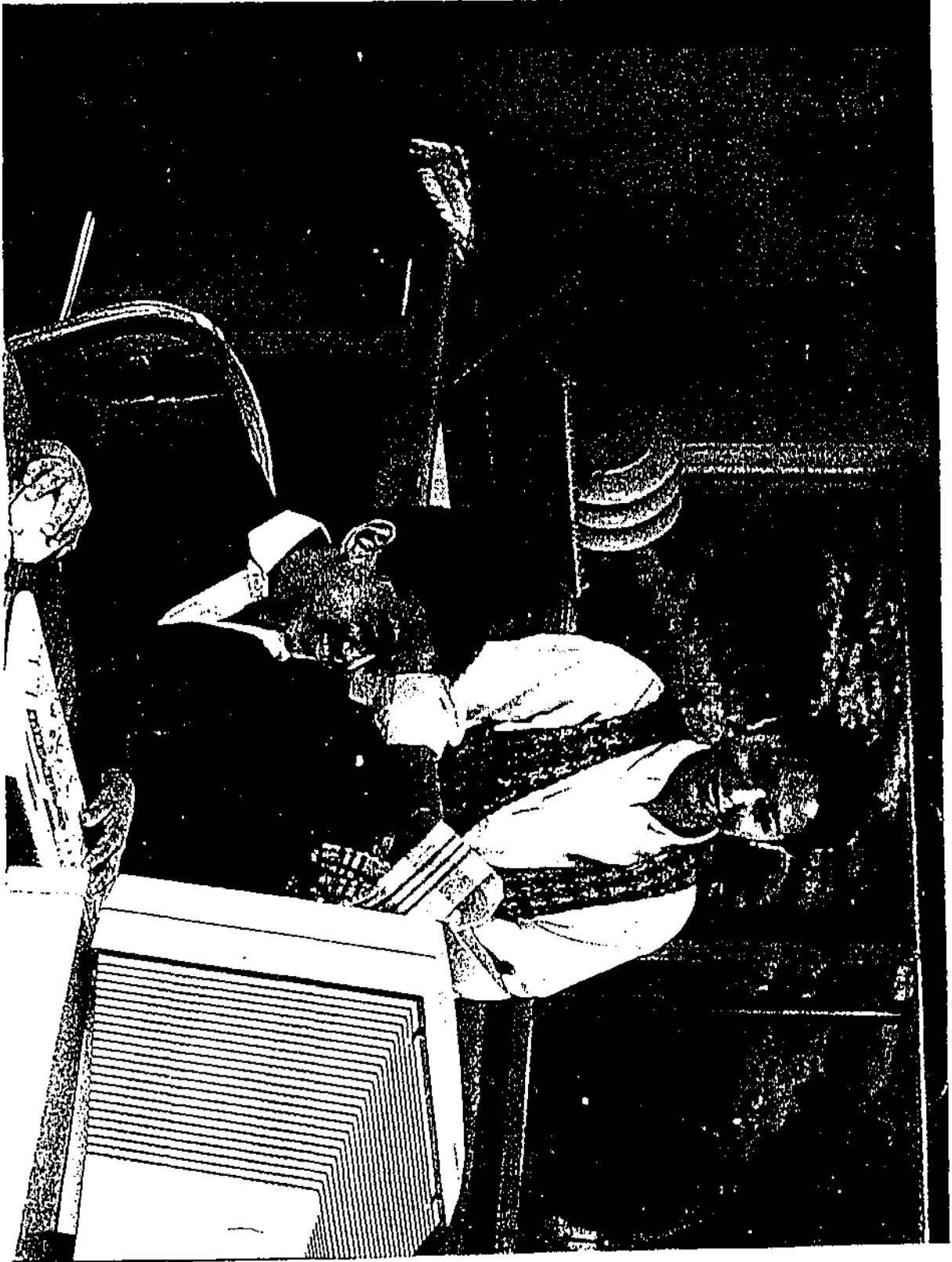
UN FILM DE ANRZEJ ZULAWSKI

*La Femme
Publique*

80







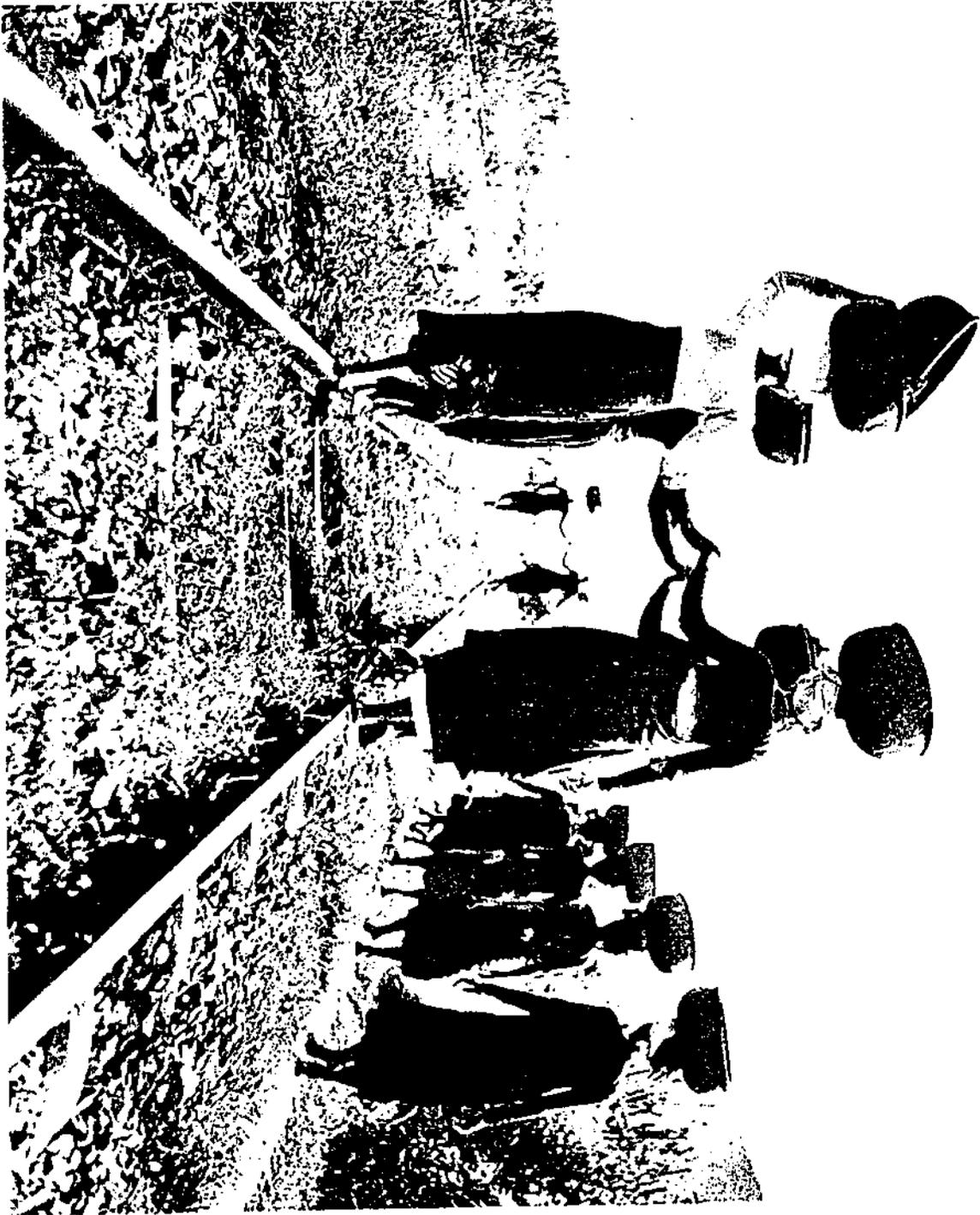






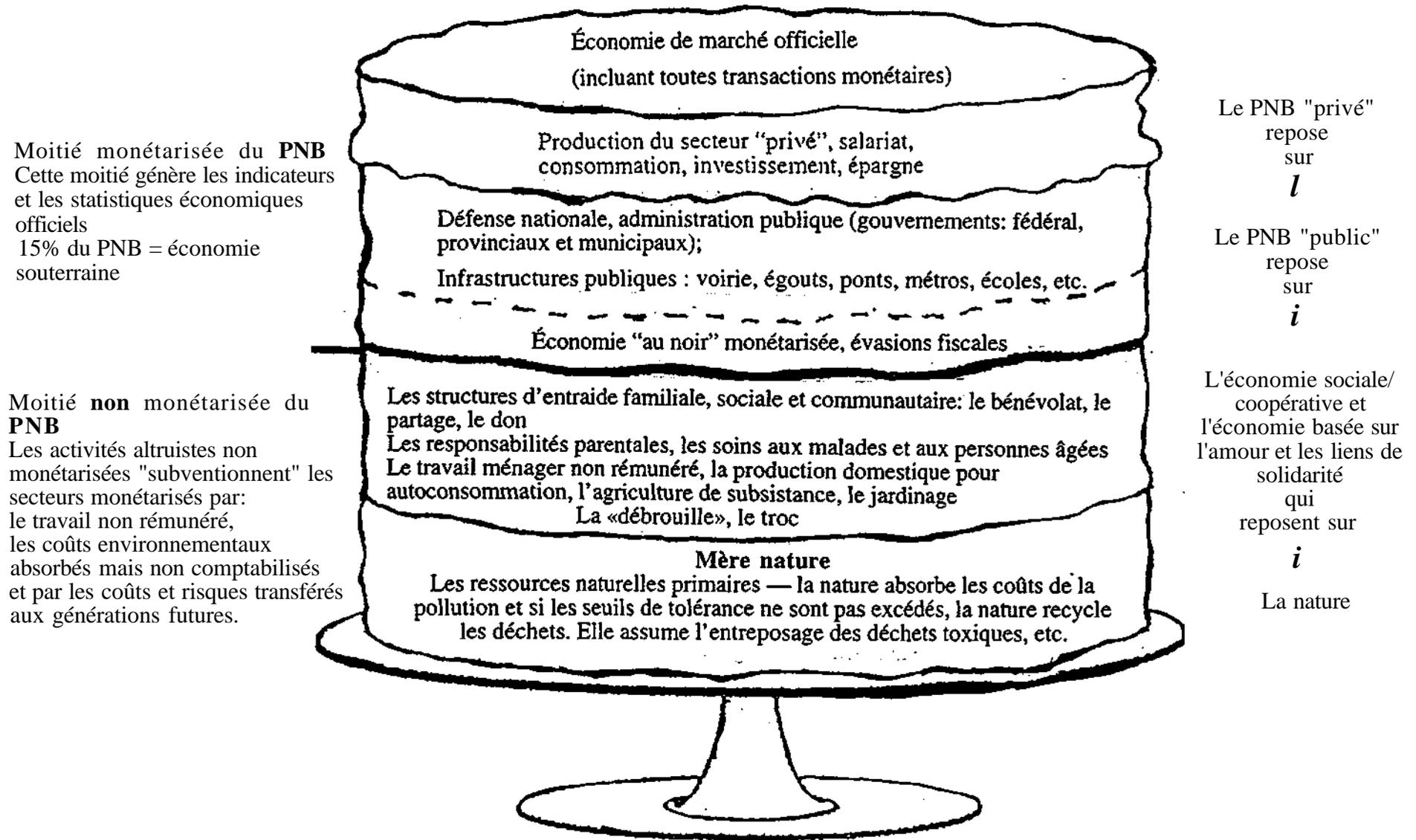








**Le système productif global
d'une société industrielle**
(Gâteau à étages glacé)



(Adaptation et traduction, Lise Moisan, Service aux collectivités, UQAM, 1997)

Copyright © 1982 Hazel Henderson

tiré de Paradigms in Progress: Life Beyond Economies, 1996, San Francisco, Berrett-Koehler Publishers

NOTES PÉDAGOGIQUES : L'HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE MARCHANDE: QUELQUES POINTS DE REPÈRE

Plan et points saillants

- A. L'économie marchande ne se développe pas dans un vide social, culturel, idéologique et de valeurs
- B . Des étapes marquantes du développement de l'économie marchande
- C. Dans les faits, qu'est-ce qui change avec l'affirmation et l'impérialisme croissant de l'économie de marché :
 - les lieux de production,
 - l'argent,
 - la propriété,
 - les nouveaux statuts des personnes,
 - les ressources naturelles,
 - l'État

Conclusion

Deux constats qui s'imposent :

tous les rapports au temps et à l'espace sont chambardés....

le tissu social (dans lequel les activités sociales et économiques étaient tissés au quotidien) est effiloché par un "marché" qui s'approprie chaque brin pour en faire un "créneau à exploiter".

NOTES PÉDAGOGIQUES : L'HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE MARCHANDE: QUELQUES POINTS DE REPÈRE

A. L'économie marchande ne se développe pas dans un vide social, culturel, idéologique et de valeurs

Nous allons parler d'abord des valeurs. Les autres aspects sont intéressants et importants. Nous allons nous y référer au besoin et selon les questions que cette présentation soulève.

De façon générale, deux grands systèmes de valeurs sous-tendent nos manières d'entrer en relations dans une société :

*la collaboration, coopération, solidarité, etc.

*la compétition, concurrence, individualisme, etc.

C'est souvent à partir d'une conception fondamentale de l'humain que, consciemment ou inconsciemment, comme individu et comme collectivité (toutes les collectivités), on choisit l'un ou l'autre système comme fondement des rapports. Cependant, cela n'élimine pas la présence des autres valeurs et cela n'empêche pas les sous-systèmes de se fonder sur le système de valeurs moins dominant. Il en découle cependant un rapport inégal, voire une domination d'un système sur l'autre.

C'est autour de ces idées fondamentales que je veux présenter l'histoire de l'économie mondiale marchande, comme empruntant selon ses étapes de développement et selon le contexte espace-temps à l'un plus qu'à l'autre système.

D'abord, rappelons que les choses sont rarement soit noires, soit blanches. La gamme des gris est très grande et ces gris sont nuancés. Aussi, il y a parfois un pendant "négatif" à la collaboration, coopération, etc. Souvenons-nous de la fermeture-totalitarisme de certains milieux qui ont étouffé toute autonomie et individualité de leurs membres. Les femmes en ont été des victimes. Il y a aussi un pendant "positif" peut-être à la compétition, concurrence, etc. La reconnaissance de l'identité, de la différence, de l'expression de l'individualité, etc. En somme, inutile de se faire croire qu'il n'y a pas coexistence des deux ensembles de valeurs et que ceux-ci doivent trouver des accommodements, des ponts. Là est l'enjeu!

Ce qui m'interpelle beaucoup, c'est la banalisation de l'idée de l'omniprésence des rapports conflictuels et de compétition. Cette banalisation est un construit misant largement sur la

socialisation, notamment pour faire croire que c'est dans la nature, les gènes, etc. et deuxièmement l'absence de lieu pour en parler et pour approfondir cette manière étroite de penser la vie des humains. Cette formation est un lieu pour aborder ces questions appliquées au domaine des rapports économiques.

B. Des étapes marquantes du développement de l'économie marchande

Ce n'est pas dans un vide de "valeurs" que prend place l'industrialisation et la marchandisation croissante des activités essentielles et moins essentielles à la vie.

Les étapes marquantes choisies permettent de saisir la force et l'ampleur du mouvement. Elles visent aussi à mettre en perspective le modèle dominant et les forces complémentaires qui maintiennent la vie, celles qui sont le fait des valeurs traditionnellement féminines et de solidarité.

Au départ le mot économie signifie "règles de conduite d'une maison". Ce sens premier se transmet ensuite à la manière d'utiliser les ressources sur un territoire ainsi qu'à l'utilisation efficace des ressources qui prend la forme d'ateliers de travail et bientôt d'usines où l'on regroupe machinerie, travailleurs ou artisans sous un même toit.. Cette manière plus efficace d'organiser la production alimente le développement des activités commerciales, dont l'essor ne s'arrêtera plus.

Avec l'utilisation plus "économique" des capacités productives se développent aussi ce qu'on appelle les économies d'échelle et la tentation de la croissance des unités de production. Ce faisant, ceux qui ont su se placer comme propriétaires des moyens de production acquièrent une position privilégiée et naît le capitalisme au sens où Marx le dénonce comme l'exploitation des travailleurs.

Les activités commerciales ne datent pas d'hier. Le petit commerce des produits et services usuels existe depuis très longtemps, avec parfois des formes proches de la servitude. Pensons au travail de domestique, de blanchisseuse, de jardinier, etc. Ça fait longtemps aussi que les commerçants et les aventuriers vont chercher très loin des produits exotiques et des produits qui deviennent ensuite d'usage courant. Il y a cependant une certaine limite limite au volume des activités commerciales par rapport à l'ensemble des biens que l'on utilise au quotidien. Ce sont principalement les moyens de transports, de production, les moyens d'achat qui fixent cette limite. Au moment où se multiplient les découvertes technologiques et où le "pillage" se généralise sans aucune considération pour la nature et les personnes, les limites sont franchies.

Rappelons-nous qu'avant la première moitié du XXI^{ème} siècle dans les pays dits développés et jusqu'à maintenant dans l'ensemble du monde, la plus grande partie des populations (la masse) vit dans des conditions qu'aujourd'hui on assimilerait à la pauvreté. Mais la pauvreté, c'est relatif! Il n'en reste pas moins que la majorité des personnes aspirent à jouir des mêmes conditions de vie que ceux dont jouissent les classes dites dirigeantes (bourgeoises, commerçantes, nobles, etc.) Dans ce contexte, tout changement qui laisse planer l'espoir d'accéder à des produits de consommation, à des services trouvent un écho favorable dans la population. C'est par la pression venant des possédants qu'est imposé aux aux indigents l'obligation de travailler en usines à des conditions d'abord très difficiles.

C'est plus tard en faisant miroiter la possibilité d'accéder à la consommation de produits de plus en plus nombreux et diversifiés que s'installe le modèle de croissance que l'on connaît présentement et auquel adhère une majorité des citoyens et citoyennes des pays développés. Produire plus pour consommer plus devient un leitmotiv proposé par le système capitaliste. Ainsi industrialisation et commerce se conjuguent et l'on va de plus en plus loin pour s'appropriier les ressources à exploiter. Le pillage des régions "non développées" et des pays du sud s'installe.

Par ailleurs, avec le développement et l'accès aux moyens de communication les conséquences indésirables sont observées et dénoncées de plus en plus fortement.

Des dates et des faits marquants

Les grandes découvertes et les moins grandes qui transforment les conditions de production et la vie des gens. Les hommes font bien sûr partie du projet "économique" mais les femmes aussi y sont associées. On leur réserve cependant très souvent des rôles qui font écho à la place qu'elles occupent dans les autres sphères de la société. Rappelons-nous que les rapports économiques ne se développent pas dans un vide social et idéologique.

Toujours se poursuivent en parallèle et en réactions des activités inspirés des valeurs de coopération, de soutien, de préservation de la vie, le plus souvent mises de l'avant par les femmes, mais aussi par des groupes religieux et communautaires. Aussi se développe le mouvement syndical, lequel contribue à l'humanisation des conditions de travail et plus tard à l'amélioration des conditions de vie.

Dates et étapes marquantes (acétate 1.1)

Les grandes conquêtes: À la recherche de la route des Indes, la découverte de l'Amérique

Les découvertes scientifiques et technologiques

Le début de la conquête de droits pour les citoyens et citoyennes :

La Révolution française en 1789

La Révolution américaine en 1776 et la Constitution américaine

La Guerre de sécession (1861-1865)

L'industrialisation sauvage dans l'Angleterre des 18 et 19 ième siècles

L'industrialisation de l'Amérique au 19ième et 20ième siècles (Entreprises, actionnariat, système juridique)

La première guerre mondiale (quel monde? SDN)

La crise des années '30

La deuxième guerre mondiale et l'après-guerre (Bretton Woods, Banque Mondiale, Fonds Monétaire international, Organisation des nations Unies)

Les dites "Trente Glorieuses"

Les années '60-'80 au Québec

Les années '80

Les années '90

L'échange marchand apparaît le moyen le plus "pratique" de compenser le travail (payer un salaire), de la même manière qu'il apparaît être le moyen le plus efficace de répartir les biens produits entre les membres d'une population.

Au moment où se produit le grand mouvement d'industrialisation dans les sociétés que nous appellerons industrielles, surtout depuis le début du 19ième siècle, il se passe autre chose dans les sociétés. Les découvertes scientifiques, le mouvement des idées, les aspirations à sortir de la domination des plus puissants, etc.). Ces autres mouvements accompagnent la montée de l'industrialisation, la concentration des lieux de production, l'urbanisation, une certaine libéralisation dans les échanges d'idées notamment politiques, etc. Il en ressort une redéfinition des manières d'organiser et de vivre les rapports en société, notamment les rapports économiques.

Aussi, n'oublions pas que c'est à chacun des niveaux (individuel, ménages/familles, communautés, organisations en particulier les entreprises, société globale, etc.) que s'articulent les comportements et que sont mises à contribution ou "récupérées" les aspirations pour servir ce que nous appelons le système économique, l'économie marchande ou toute autre type de rapport économique.

C. dans les faits, qu'est-ce qui change avec l'affirmation et l'impérialisme croissant de l'économie de marché :

(Il ne s'agit pas d'une liste et d'une analyse exhaustive. J'ai choisi thèmes intéressants à explorer à cause de leur importance pour comprendre la conjoncture économique actuelle.)

- les lieux de production,
- l'argent,
- la propriété,
- les nouveaux statuts des personnes,
- les ressources naturelles,
- l'État

Quelles sont les implications particulières de l'état de la situation pour les femmes?

- Les lieux de production : éloignement graduel des lieux de production et de consommation, jusqu'à faire de toutes les activités essentielles et non essentielles à la vie des objets de production et d'échange marchand.

On parle volontiers de «besoins» quand il s'agit de nommer les moyens pris/choisis pour satisfaire les besoins. Ce glissement dans l'usage d'un mot dont le sens demeure flou ouvre la voie à des conclusions simplistes et rapides, par exemple "J'ai besoin de souliers Nike pour..".

Liste de biens et services qui sont passés d'une production domestique à un créneau rentable pour une entreprise privée

nourriture

vêtements

logement

loisirs, dont le jeu, les bingos, les loteries, etc.

appareils ménagers, etc.

protection physique, sécurité,

objets de collection de tous types

services de tous types

etc.

En outre, les productions immatérielles acquièrent de plus en plus d'importance dans certaines sociétés. Les fonctions imaginaires ou symboliques de la consommation s'accroissent.

Pourquoi? découvertes scientifiques et technologiques rendent possibles ces productions, etc.

Comment? leur inclusion "indiscriminée" à toutes les étapes et pour toutes les productions sans considération pour leur utilité pour les humains et leur utilité sociale, sans considération pour le fait que les personnes, familles, ami-e-s, relations, quartier/village, ville, région, pays, planète constituent aussi et peuvent continuer à satisfaire certains besoins.....

Où s'arrêtera-t-on? Des balises? Une conscience?

Dy a des conséquences spécifiques en ce qui concerne les femmes :

On assiste à la marchandisation de leurs activités "traditionnelles", comme il y a eu plus tôt dans l'histoire la marchandisation des travaux "traditionnels" des hommes. Cette marchandisation se fait le plus souvent à des conditions salariales et de travail dévalorisées et au bas de l'échelle du travail rémunéré.

On constate la "dévalorisation" des travaux qui demeurent dans la sphère domestique.

La marchandisation des rôles et attributs spécifiquement féminins est de plus en plus visible et menaçante pour la dignité des femmes.

- L'argent : l'intermédiaire par excellence prend place au sein de tous nos rapports.

Ce n'est pas une invention récente, les banques et les banquiers. Ce qui est récent, c'est l'utilisation très répandue, de plus en plus obligatoire des services bancaires. Ce qui pose problème, c'est aussi qu'au moment où nous n'avons à peu près pas le choix de nous servir de ces services, il échappent à "tout véritable contrôle" et surtout les conditions auxquelles nous n'avons pas le choix de nous en servir sont dictées par les principaux "bénéficiaires" de la gestion financière et entraîne des profits scandaleusement élevés dans certains domaines notamment dans les banques et services financiers. On assiste à de nouvelles formes de réglementation sous le couvert de la déréglementation et de la privatisation.

Brève mise en contexte :

Pour en connaître plus sur la monnaie, le système financier et les mécanismes de réglementation, il est conseillé de consulter un volume de référence, par exemple celui de Tremblay et Van Schendel, L'Économie du Québec et de ses régions. 19??, chapitre ??

L'émancipation du système financier constitue une caractéristique importante de la période actuelle. L'accumulation d'argent et de moyens de paiements devient une finalité. But ultime pour plusieurs, l'accumulation de l'argent sous toutes ses formes a préséance sur tout, y inclus la vie des personnes, la protection de la nature, le bon sens. (Peut-on dire qu'il prend vie et se développe au point de devenir une "virtualité" à laquelle un monde imaginaire s'accroche?) Le secteur financier s'émancipe de ce qu'on appelle l'économie jusqu'à devenir un secteur économique presque autonome mais dont les décisions sont imposées aux secteurs de production matérielle et immatérielle.

Au-delà de cet artifice, parce qu'il est imposé comme moyen, l'argent détermine les conditions de vie du plus grand nombre et jettent dans la misère un pourcentage croissant des populations. Il jette dans l'abondance un petit pourcentage de la population qui, tout en vivant retirée dans ses lieux protégés, laisse couler des images du modèle auquel elle adhère de façon à faire miroiter le mirage (La vie des gens riches et célèbres, les publicités, etc.) et garder les populations dans les rangs.

Qu'y a-t-il de particulier en ce qui concerne les femmes :

Leur accès aux moyens financiers est relativement restreinte.

Leur accès aux biens et aux services est relativement restreint à moins qu'elles ne s'intègrent au modèle dominant ou qu'elles se lient à un homme, lui-même bien intégré au modèle dominant, ce qui n'est pas le cas de tous les hommes. La détérioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble de la population contribue à l'accroissement des problèmes des femmes.

Dans l'ensemble, les femmes ont plus rarement l'occasion et la possibilité d'accumuler des biens financiers.

- La propriété : privée vs collective (publique, coopérative, etc.) et l'accumulation.

Origine du mot propriété privée : on privait des gens de l'usage de la propriété!!!

La propriété privée possédée ou accumulée par des personnes, familles, ménages, etc. pour leur usage exerce tout autant que les revenus un influence sur le niveau de vie. Très schématiquement, une plus grande accumulation correspond à un plus haut niveau de vie.

La propriété des moyens de production "non domestiques" pour la fabrication marchande et l'échange commercial grandit entre les mains ce ceux qui y voit la possibilité de gagner beaucoup en utilisant leur capacité de faire travailler les autres, de prévoir les bonnes occasions d'affaires, d'organiser ressources, travail, expertise, capitaux à leurs propres bénéfices. Les législations des états appuient ce modèle de concentration de la propriété des moyens de production et font place au modèle corporatif qui éloigne de plus en plus les propriétaires des actes physiques de la production. C'est une marche rapide vers la brisure actuelle et la montée de la spéculation, la domination du système financier.

La propriété collective continue d'exister... Que ce soit via l'État ou d'autres formes d'organisation juridique, il y a moyen de penser la propriété et les droits d'usage autrement que par le morcellement entre les mains individuelles et l'incitation à l'accumulation et à la concentration abusive. L'encadrement juridique de la propriété, de l'appropriation pourrait favoriser d'autres formes que celles de sociétés privées, de compagnies par actions, comme par exemple les entreprises publiques, collectives, les coopératives, les collectifs et collectives, les fonds mutuels, ainsi que favoriser des entreprises et projets qui ne visent pas nécessairement la croissance et la concentration.

Qu'y a-t-il de particulier en ce qui concerne les femmes :

L'accès à la propriété est affaire de moyens financiers et juridiques. Les femmes ont longtemps été dépossédées et dans plusieurs pays sont encore dépossédées du statut juridique leur donnant accès à la propriété, cela sans parler des moyens financiers d'acquérir des biens immobiliers ou des propriétés foncières. Comme groupe, les femmes possèdent donc beaucoup moins de biens que les hommes.

Par ailleurs, il semblerait que du fait des héritages, des femmes seraient détentrices de fortunes dont elles laissent à gestion à des firmes de consultants ou autres.

- Les nouveaux statuts des personnes : les personnes acquièrent de nouveaux "statuts" en rapport avec leur place au sein du système productif

salarié-e : le salariat se développe, correspondant à une nouvelle manière d'être en relation avec la production : dépendance vis-à-vis d'un patron, etc. On prend conscience de

l'exploitation des travailleurs et travailleuses. Le syndicalisme se développe, les revendications mènent à des législations publiques, à des conventions collectives, etc. Le salariat apparaît être, pour la majorité, la forme moderne par excellence d'être acteur au sein du système de production. Qu'en est-il dans les faits? Quelle est la durée de vie de ce modèle? Que signifie-t-il pour les femmes? double ou triple tâche, discrimination systémique dans l'accès aux postes.

consommateur ou consommatrice : les consommateurs et consommatrices prennent place comme "piliers" du système. Ce sont les personnes visées par tout ce remue-ménage, dit-on. L'amélioration du niveau de vie, l'accès aux biens et services de consommation de plus en plus diversifiés, etc.

En avoir besoin, l'accès aux moyens, etc. n'a plus aucune importance, c'est la capacité de payer qui compte. Des chercheur-e-s en marketing évaluent scrupuleusement les capacités de payer et conseillent les entreprises de distribution sur la localisation des commerces, sur les gammes de produits à offrir, etc.

Qu'y a-t-il de particulier en ce qui concerne les femmes :

Le mythe de la reine du foyer, "gérante" de la consommation.

Le travail des femmes salariées ou non est souvent dévalorisé, parfois complètement invisibilisé.

Les femmes ont accédé pour une bonne part, chez nous à une certaine autonomie économique même si ce n'est pas toujours dans les meilleures conditions.

Les droits sociaux et économiques se sont graduellement développés.

- Les ressources naturelles :

Deux grandes tendances ou conceptions orientent les comportements en regard de la nature : il y a ceux qui croient que la nature est inépuisable et il y a ceux qui pensent autrement. Cela se traduit par des comportements de prédation ou de protection de la nature.

La volonté d'appropriation de la nature et de ses fruits, pour son propre usage ou pour en tirer des bénéfices a provoqué et continue de provoquer l'exploration à mesure que s'épuise la nature environnante dont on ne s'est pas préoccupé des besoins. Elle provoque aussi des recherches scientifiques et technologiques visant la restauration des ressources que l'on continue par ailleurs à piller. Premier économiste connu à sonner l'alarme, Malthus parle d'une croissance plus rapide de la population que des ressources pour la nourrir. Les tenants

de la nécessité de préserver la nature s'interrogent plutôt sur les moyens de préserver ses qualités intrinsèques tout en utilisant les fruits de manière rationnelle.

Une grande diversité de conceptions recouvre les thèmes actuellement à la mode de développement durable et de développement soutenable.

Les humains ont par ailleurs été associés à la nature comme ressources à exploiter. Ne parle-t-on pas de ressources humaines et plus récemment de capital humain?

Y a-t-il dans l'histoire une différence entre posséder des serfs, des esclaves et des ressources naturelles? et les femmes par rapport à la population masculine? et la hiérarchisation des races par rapport aux Blancs?

C'est une préoccupation tout à fait récente que celle des droits humains, ceux des femmes et des enfants en particulier, et l'idée de la reconnaissance d'une valeur non instrumentale/utilitaire à l'humain. Aussi, parallèlement à la domination du "marché", l'humain est instrumentalisé et marchandisé de façon très planifiée et orchestrée dans le modèle de l'économie dominante (brevets, transplantation, tourisme sexuel, etc.).

Il n'y a ici pas de nouveau dans la manière de penser mais une très grande puissance des moyens scientifiques/technologiques et de la force d'action/réaction des tenants de l'idéologie dominante (néo-libérale, capitalisme sauvage, etc.)

Qu'y a-t-il de particulier en ce qui concerne les femmes :

Elles subissent plus de pression et sont davantage victime du fait qu'elles sont impliquées plus intensément dans la reproduction humaine : donner la vie, nourrir, soigner.

Dans les grands débats internationaux et dans les actions sur le terrain, le contrôle de la fertilité humaine s'exerce principalement sur les femmes.

- L'État (et les droits, l'encadrement juridique, les responsabilités)

L'État, au moyen des instances politiques qui l'animent, a largement contribué à la démocratisation de la vie politique et, entre autres, à la reconnaissance des droits et libertés individuels. Il s'est aussi graduellement affirmé comme le lieu de "régulation" des abus du système productif et des échanges marchands. Cependant comme lieux d'arbitrage des diverses tendances qui s'expriment, les instances politiques sont soumises aux pressions des groupes d'intérêts dont les plus puissants sont probablement les financiers et les gens d'affaires..

Plusieurs moyens permettent à l'État d'exercer ses rôles, dont l'adoption de lois et de règlements relatifs à leur application, l'offre de services directs, la mise en place de programmes, etc.

La démocratie représentative a contribué à l'articulation du processus de démocratisation, cependant de nombreuses personnes s'interrogent sur l'état actuel de "notre" démocratie. Dans les faits, il est permis de se demander si le processus de mise en place de la démocratie représentative ne correspond pas à une lutte pour la restauration des anciens privilèges des dominants, cette fois en les faisant reconnaître "légalement". Au passage, des groupes ayant des intérêts différents ont su faire reconnaître des droits ou des limites aux abus : dans le domaine du travail, dans le domaine de la reconnaissance du statut de citoyenne aux femmes, etc. C'est beaucoup plus tard que formellement les droits humains, et le respect et la préservation des ressources naturelles trouvent leur reconnaissance formelle dans les Chartes.

Les entreprises privées se sont extrêmement bien inscrites dans cette même démarche de reconnaissance de leurs droits et ensuite ont pris les moyens de faire respecter les lois comme si elles étaient des citoyennes. C'est le principal enjeu de cette fin de siècle au niveau international : l'affirmation des droits des entreprises transnationales sur tous les territoires, ce qui équivaut à la subordination de tous les États lorsqu'il s'agit de commerce international. Les travaux actuels des ONG, syndicats et groupes divers sur la question des traités parallèles, des Chartes sociales, les résistances quant à la négociation d'accords tels l'AMI, etc.

À noter que l'État n'est véritablement légitime que s'il n'a pas besoin d'un système de police et de contrôle pour faire respecter la moindre de ses décisions. En soi, l'État et ses pouvoirs ne garantissent rien s'il n'est pas représentatif des courants de pensées en mesure d'exprimer leur voie. Au surplus, l'existence de courants très divergeants et irréconciliables forts entraînent des conflits ouverts. Une voie dite progressiste est la capacité de gérer ces possibles conflits, par divers moyens. Un projet politique récupérant les énergies de certains groupes revendicateurs constituent dans une société dite démocratique (comme le Québec) une manière de gérer des conflits potentiels et réels par des moyens à l'apparence démocratique.

Qu'en est-il en ce qui concerne les femmes :

L'État s'est parfois monté "paternaliste". Il fut aussi un allié.

En guise de conclusion à cette présentation :

- Tous les rapports au temps et à l'espace sont chambardés.
- L'importance relative des productions matérielles vs immatérielles, des moyens matériels et immatériels

Pour la société marchande, l'espace est pensé actuellement comme la planète et il y a des incursions dans ce qu'on appelle aussi "l'espace", les autres planètes.

Déjà:

Les organismes internationaux, de concertation et de règlement ou gestion des conflits, se sont développés au 20^{ème} siècle jusqu'à prendre une place très importantes par rapport à certains enjeux.

Société des nations qui fut remplacée par l'Organisation des Nations Unies

Le Fonds monétaire international

La Banque Mondiale

Le GATT qui fut remplacé par l'Organisation mondiale du commerce

Les traités commerciaux de libéralisation des échanges : très nombreux traités, des traités complémentaires et parallèles, de nouveaux blocs économiques, etc.

Le temps est devenu instantané, ou presque, à condition que les systèmes informatiques tiennent. Le téléphone, le télégraphe, le télécopieur nous avaient fait faire un bout de chemin. La puissance des ordinateurs, c'est autre chose. Qu'est-ce qui s'en vient?

Les activités de production, consommation et échanges s'adaptent à ces nouveaux temps et espaces.

Les personnes doivent-elles être au service des entreprises, des organisations?

Qu'y a-t-il de particulier en ce qui concerne les femmes :

Les femmes sont concernées par tous les enjeux qui concernent leur pleine participation à la vie économique, ce même que la reconnaissance formelle de cette participation : activités traditionnelles à faire reconnaître et à revaloriser; actualiser leur présence dans les débats et dans les prises de décisions concernant l'économie; développer leurs actions dans le respect des valeurs et manières de faire qu'elles veulent mettre de l'avant, etc.

NOTES PÉDAGOGIQUES : L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE MARCHANDE ET "L'INVISIBILITÉ" DU TRAVAIL DES FEMMES ET DE L'EXPLOITATION DE LA NATURE

Plan et points saillants

- A. Les femmes et les activités économiques
- B. Un nouvel équilibre "déséquilibré" entre le secteur marchand et les autres secteurs
- C. La mesure des activités économiques : un pas en avant pour le secteur marchand et un pas en arrière pour tous les autres secteurs
- D. Mesurer autres choses, autrement : pourquoi? comment?

NOTES PÉDAGOGIQUES : L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE MARCHANDE ET "L'INVISIBILITÉ" DU TRAVAIL DES FEMMES ET DE L'EXPLOITATION DE LA NATURE

A. Les femmes et les activités économiques

Les femmes ont de tous temps participé à la production et aux échanges. Cela ne fait aucun doute et il est certain qu'elles ont fait plus que leur part pour satisfaire des besoins humains. Pourquoi cela ne paraît-il pas évident ni dans l'esprit de la majorité de la population, ni dans les évaluations que l'on fait des activités économiques.

Il y a différentes manières d'aborder cette question : nous choisissons entre autres le ou les points de vue féministes et une analyse critique de la pensée économique.

Il y a de nombreuses raisons de s'en préoccuper. Elles concernent surtout le sort réservé à la majorité des femmes : salaires inférieurs à ceux des hommes pour des emplois équivalents, pauvreté massive, doubles et triples tâches, responsabilité de la vie domestique et des enfants peu partagées par les conjoints, les pères, etc., faible présence des femmes dans les lieux dits de pouvoir, aux instances apparemment décisionnelles. La liste est longue. Cela ne peut que soulever questionnements et inquiétudes sur tous les aspects reliés à la vie économique.

L'exploitation économique éhontée des femmes est probablement apparue plus évidente au moment où il s'est produit une certaine dissociation entre les lieux et moments de production et de consommation pour la majorité, ce qui correspond à l'essor du capitalisme en particulier la période que l'on a qualifiée de capitalisme sauvage pendant laquelle les femmes (et les enfants) ont été utilisés pour des tâches pénibles, presque pas rémunérées, etc. Ces fonctions pénibles attribuées aux femmes ne sont pas étrangères à l'idée de propriété privée où les femmes étaient individuellement propriété ou au service des hommes et collectivement au service des "intérêts" et des "besoins" de ceux-ci. C'était aussi le cas des esclaves. Les conséquences individuelles peuvent être différenciées pour les femmes. Les conséquences collectives s'appliquent à toutes les femmes, en dépit du fait que certaines d'entre elles participent "consciemment" au maintien et à la reproduction de cet état de fait. Les revendications des femmes s'expriment déjà depuis longtemps, même si ce n'est pas nécessairement dans les mêmes termes qu'aujourd'hui.

Les mouvements féministes organisés sont relativement récents même s'il y a lieu de croire que les revendications et actions que nous pouvons assimiler à la quête d'égalité/équité ont probablement été présentes partout où des humains, femmes ou hommes, se sont sentis exploités.

Aussi longtemps que la majorité des populations vivaient proche de l'autosuffisance (jusqu'au

19^{ème} siècle et même début du 20^{ème} siècle) et que les personnes au service des riches, nobles ou bourgeois étaient majoritairement des domestiques, des employés à gage peu payés. Cette situation était généralement perçue comme "acceptable". Il est logique de croire que le statut inférieur des femmes empruntait aussi à d'autres valeurs, idéologies et croyances que celles qui inspirent les rapports strictement économiques.

Cela a comme conséquence que la pensée féministe s'est développée en constatation de ce statut inférieur sans nécessairement questionner les fondements de la pensée économique. Dans la démarche que nous effectuons, nous empruntons à l'analyse féministe de même qu'aux questionnements des fondements de la pensée économique dominante..

B. Un nouvel équilibre "déséquilibré" entre le secteur marchand et les autres secteurs

La dissociation croissante des activités privées et publiques, des activités marchandes et non marchandes avec un rapport de domination des unes sur les autres. (Voir: schéma des années 1800, schéma de H. Henderson, gâteau, reproduits sur acétates).

Le constat de ce déséquilibre n'est pas récent, mais ça n'empêche pas les résistances à ce qu'il soit publiquement nommé et reconnu.(Le pensée de Marx, une contribution à la compréhension des assises du capitalisme mais ça coupe court quand il s'agit de reconnaître les conséquences spécifiques pour les femmes)

C. La mesure des activités économiques : un pas en avant pour la visibilité du secteur marchand et un pas en arrière vers l'invisibilité de tous les autres secteurs (domestique, charité, solidarité, entraide) et de la nature.

Tant que les lieux de production étaient majoritairement domestiques et que se développait sans trop d'entraves la production industrielle à plus grande échelle, il y avait relativement peu de besoin de connaître les niveaux de production. Cela est devenu nécessaire en lien avec l'instauration de contrôles étatiques et de système d'imposition.

- Les systèmes de comptes nationaux

C'est un phénomène du 20^{ème} siècle que l'importance et les moyens de mesurer, de compter, de comptabiliser ce qui se produit sur un territoire entraîne la mise en place de systèmes comptables nationaux. Au Canada, la création de Statistiques Canada date des années '40. L'idée fixe de comptabiliser telle qu'elle se développe chez les statisticiens, les économistes et les politiciens s'impose. Là encore, c'est en fonction des valeurs, des manières de concevoir et des "besoins" de celui qui compte que se développent les systèmes. Les modèles que l'on développe découlent de

l'idéologie dominante, des attentes et des dictées des "décideurs" et des moyens technologiques disponibles et en usage. Les moyens technologiques fournissent souvent les limites.

Ce n'est pas parce qu'on parle de chiffres et que les résultats visibles sont des chiffres que c'est plus vrai, scientifique, indiscutable. Les données chiffrées sont construites sur la base de modèles théoriques, etc.

Ce qu'on comptabilise en gros, dans le PIB et le PNB, c'est la somme de toutes les transactions finales en termes monétaires sans tenir compte du fait que c'est une contribution positive ou négative au bien-être de la population.

Quand il s'agit des autres grands systèmes comptables que sont la balance des paiements, les flux financiers ou autres, la valeur monétaire est aussi le principal étalon de mesure.

Les activités dites informelles, souterraines, au noir, illégales, etc. ont traditionnellement été vraiment exclues de toute comptabilisation, pour les simples raisons qu'elles étaient soit cachées ou considérées comme de peu d'importance. Ce n'est plus vrai et pour plusieurs raisons. En particulier, "on" veut et on peut de plus en plus savoir ce qui s'y passe.

Les législations et les moyens permettent de traquer les plus petits et de protéger les plus gros. De plus, les contribuables veulent partager la facture, par des taxes sur tous types d'entrées de fonds. Alors s'installe un nouveau déséquilibre entre les moyens de lutte contre le travail au noir et la tolérance des paradis fiscaux. Que dire du blanchiment de l'argent issu des activités illégales?

L'utilisation du système bancaire est devenu "quasi-obligatoire". De plus on possède des moyens technologiques : ordinateurs, banques de données permettant des recoupements, obligations de déclarer aux états, etc.

Les grands systèmes de comptabilité nationale sont d'abord ceux qui ont été mis au point par des États comme le Canada, la Norvège. Ces systèmes ont ensuite été adoptés par les pays moins développés à mesure que les interrelations économiques et la "gestion" des organismes internationaux sont venus imposer leur nécessités. Dans des sociétés dont les niveaux d'activités économiques formelles ainsi que les rapports sociaux et économiques sont si différents, il y a lieu de s'interroger sur la valeur réelle de ces mesures de l'activité économique et surtout sur certaines comparaisons entre les données des différents pays.

Comme c'est le cas ici, les activités traditionnellement féminines et en général beaucoup d'activités présentes dans les pays du "tiers-monde", ne sont pas évalués en argent, n'ont pas de valeur marchande ou sont carrément sous-évaluées.

Il est généralement reconnu que les failles des systèmes de comptabilité sont béantes. Des pressions de tous types se sont exercées sur les grandes organisations pour diversifier et raffiner la manière de comptabiliser les principales données économiques, pour développer de nouveaux indicateurs, les indicateurs sociaux, environnementaux. C'est tout un changement de paradigme qui s'impose. À titre d'exemples : comment faire accepter d'autres mesures que les dollars et surtout comment comparer des indicateurs qu'on ne peut transformer en dollars? Comment faire accepter de soustraire la valeur des transactions qui sont nuisibles au bien-être des personnes, les coûts sociaux, la réparation des dommages, etc.?

Des organismes privés ou publics ont commencé à prendre place dans la mêlée. Ce sont ceux qui ont des moyens et des intérêts à défendre qui ont le plus travaillé à imposer leurs mesures de l'activité économique. Ça va du meilleur au pire, notons à titre d'exemples : cotes et décotes des obligations gouvernementales, cotes des bourses, indices de pauvreté du Conseil Canadien de Développement Social, indices de développement humain de l'ONU, etc.

Il y a un très grand nombre de professionnel-le-s de tous types qui travaillent à améliorer nos systèmes de comptabilité, à corriger certaines de ces failles et à mettre au point des indices de tous types. C'est un sujet et un domaine d'intervention très important. Ce le sera aussi longtemps que des preuves et une argumentation seront nécessaires pour faire avancer des dossiers à tous les niveaux.

BLOC

2

LES MILLE ET UNE NUITS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE : *présentation de l'économie sociale*

(historique, principes et contexte)

de 13h30 à 16h30

Objectifs pédagogiques

Effectuer une mise en commun de l'information que possèdent les participantes sur le dossier; faire émerger une perspective évolutive et prendre du recul; faire remarquer la vitesse d'évolution du dossier.

Situer l'économie sociale, les valeurs sur lesquelles elle repose et les réflexions qu'elle suscite dans un contexte historique.

Réfléchir sur les répercussions du dossier de l'économie sociale au Québec sur le mouvement des femmes (ex.: détournement des missions, imposition d'un agenda, présence accrue des groupes de femmes sur la scène politique et économique régionale, etc.).

Enuncoupd'œil...

CANEVAS DU BLOC 2



Heure	Durée	Activités
13h30	30 min	<i>ml.</i> Depuis quand entend-on parler d'économie sociale au Québec? La marche des femmes et la revendication pour un programme d'infrastructures sociales: une revendication parmi neuf La chronologie des étapes importantes dans l'évolution du dossier de l'économie sociale au Québec et la chronologie régionale
14h00	30 min	Les principes et les valeurs éthiques qui caractérisent les entreprises et les projets de l'économie sociale et solidaire selon les participantes
14h30	30 min	Comparaison des principes ou cadres éthiques qui sous-tendent différentes définitions de l'économie sociale
15h00	20 min	Pause
15h20	10 min	«4. Les deux grandes tendances qui marquent actuellement les réflexions, les politiques et les pratiques relatives à l'économie sociale
15h30	15 min	«5. Les facteurs de production
15h45	45 min	16. L'économie sociale à la lumière des changements survenus depuis les années 1970: la crise et la restructuration de la production; la redéfinition du rôle de l'État

Description des activités et consignes

Depuis quand entend-on parler d'économie sociale au Québec? La Marche des femmes contre la pauvreté et la revendication pour un programme d'infrastructures sociales: une revendication parmi neuf

13H30 — 30 MINUTES



- En grand groupe, présenter les neuf revendications de la Marche des femmes à l'aide de l'acétate 2.1 : La Marche des femmes et la revendication pour un programme d'infrastructures sociales: une revendication parmi neuf.

La chronologie des étapes importantes dans l'évolution du dossier de l'économie sociale au Québec et la chronologie régionale.

Présenter l'histoire du dossier actuel de l'économie sociale au Québec en commençant par la Marche des femmes à l'aide des acétates de la série 2.2: La chronologie des étapes importantes dans l'évolution du dossier de l'économie sociale au Québec.



Puis, avec les participantes, en brainstorming, mettre en parallèle les événements marquants de la chronologie régionale. Inscrire cette chronologie sur des feuilles volantes.

Vous trouverez dans la boîte à outils un organigramme des structures de la Politique de soutien au développement local et régional. Ne vous en servez que pour fins de clarification au cas où cette question serait soulevée.

SYNTHÈSE: résumer les points saillants apportés par les participantes. Souligner, le cas échéant, la rapidité d'évolution du dossier, tant sur le plan régional que sur le plan national et ses impacts sur le mouvement des femmes.

Les principes et les valeurs éthiques qui caractérisent les entreprises et les projets de l'économie sociale et solidaire, selon les participantes

14 H 00 — 30 MINUTES



- Brainstorming en grand groupe. Noter sur les feuilles volantes les principes éthiques qui, selon les participantes, devraient sous-tendre et orienter l'économie sociale.

L'exemple qui suit est tiré du brainstorming entre les participantes de la Côte-Nord, à l'automne 1997.

• Exemple •

- *le social prime sur l'économique*
social = qualité
économique = rentabilité
- *primauté des femmes dans les emplois,*
la gestion, les décisions
- *accessible à tous*
financièrement (même si tarification)
géographiquement
- *service de qualité*
- *reconnaitre la contribution des groupes communautaires*
et des groupes de femmes : incidence économique de la
prévention sociale
- *gestion : primauté des personnes*
autonomie
prise en charge collective par les utilisatrices
et les travailleuses
démocratie dans la prise de décision

Comparaison des principes ou cadres éthiques qui sous-tendent différentes définitions de l'économie sociale

14H30 — 30 MINUTES

Cette activité consiste à comparer les principes ou valeurs que défendent les groupes de femmes et ceux des autres intervenants sur l'échiquier. Le but est de faire ressortir nos spécificités, les alliances possibles basées sur des valeurs communes, ainsi que les éventuels conflits à cause de valeurs divergentes.

Pour préparer votre représentation, référez-vous aux résumés des définitions de l'économie sociale du COCÉS, du Chantier et du gouvernement québécois; vous trouverez aussi les positions qu'ont adoptées le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) dans le dossier de l'économie sociale; pour les positions et les enjeux pour le mouvement des femmes, référez-vous au texte complet de la plate-forme féministe de mars 1998 et à celui de Françoise David d'octobre 1997.

Vous trouverez ces textes dans la section «Pour préparer vos interventions...»

Dans un premier temps, présenter la plate-forme féministe adoptée aux Journées d'études de décembre 1997, organisées par Relais-femmes et la FFQ. (Acétate 2.3). Certains mots-clés sont soulignés.

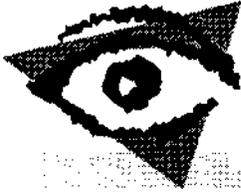
En vous servant de la plate-forme comme base de comparaison, mettre en relief les convergences et les divergences de points de vue, de définitions ou de valeurs qui ressortent dans le langage des autres groupes ou organismes.

À vous d'effectuer la comparaison à partir de la lecture que vous ferez des textes de références. Nous vous suggérons d'effectuer cette analyse comparative en utilisant une approche par mots-clés. N'oubliez pas que les participantes pourront être mises à contribution. Le tableau qui suit est un exemple qui peut vous aider dans votre présentation.

Faire le lien et comparer les principes définis antérieurement par les participantes et ceux privilégiés par les acteurs et actrices ci-dessus.

PAUSE

20 MINUTES



Comparaison des valeurs qui s'expriment dans le langage utilisé par différents intervenants

	PLATE-FORME 1997	COCÉS1996
COMMENT APPELLE-T-ON IA CHOSE?	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives issues de collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises = petites • Organisations identifiées à leur milieu
FINALITÉS SOCIALES VERSUS FINALITÉS FINANCIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> • Avec et pour les membres • Changement social 	<ul style="list-style-type: none"> • Impératifs sociaux et économiques • Profit social plus que profit économique
QUERESTE-T-IL DE LA NOTION D'INFRASTRUCTURES SOCIALES?	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider... des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider des emplois précaires
ACCESSIBILITÉ: TARIFER OU NE PAS TARIFER	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'obligation de tarification 	<ul style="list-style-type: none"> • Peuvent tarifer
AUTONOMIE PAR RAPPORT À L'ÉTAT	<ul style="list-style-type: none"> • Oui 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui
DÉMOCRATIE	<ul style="list-style-type: none"> • Oui 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui
PRIMAUTÉ DES PERSONNES	<ul style="list-style-type: none"> • Oui 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui
	<ul style="list-style-type: none"> • Oui 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui

Exemple d'analyse possible, à l'usage des formatrices

CHANTIER 1996	GOUVERNEMENT 1997
<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises issues de l'entrepreneuriat collectif (mouvement coopératif) • Mutualiste (associatif et communautaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise qui produit biens et services • Procure emplois • Est viable financièrement
<ul style="list-style-type: none"> • Rentabilité sociale • Développement d'entreprises communautaires qui génèrent des revenus et ont une part d'autofinancement 	<ul style="list-style-type: none"> • Rentabilité sociale viable financièrement • Atteindre l'équilibre financier
<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien et le développement des organismes communautaires par le biais du SACA, et non par l'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les projets d'économie sociale et les projets d'infrastructures sociales (financement de base des organismes communautaires)
<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises communautaires qui génèrent des revenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Tarifient ou vendent • Encourager le «virage entrepreneurial» des organismes communautaires
<ul style="list-style-type: none"> •Oui 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport contractuel
<ul style="list-style-type: none"> •Oui 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de mention
<ul style="list-style-type: none"> •Oui 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de mention
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de mention 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de mention

Les deux grandes tendances qui marquent actuellement les réflexions, les politiques et les pratiques relatives à l'économie sociale

15H20 — 10 MINUTES

Pour vous préparer à présenter cette analyse des tendances, référez-vous au court texte d'analyse de Cécile Sabourin, inspiré par les débats du Symposium de Lima (été 1997).

Notes pédagogiques: L'économie solidaire au Symposium

- **• *m* Sur une feuille volante, présenter cette illustration du continuum des positions entre les deux pôles définis par l'auteure.

**CONTINUUM ENTRE
DEUX PÔLES**

CHANGER LES RÈGLES DU JEU ÉCONOMIQUE	NÉGOCIER OE NOUVEAUX ESPACES ÉCONOMIQUES
<ul style="list-style-type: none">• Modifier les rapports marchands	Aménager les espaces économiques: pour réaliser une production sociale, on accepte la logique marchande
<ul style="list-style-type: none">• Pas de finalité de profit ni même de rentabilité si calculée en termes strictement financiers	On négocie l'espace politique avec l'État et les autres partenaires en faveur d'une production sociale
<ul style="list-style-type: none">• Pas de perdants	
<ul style="list-style-type: none">• Redéfinir la concurrence (modalités et finalités)	

Inviter les participantes à commenter brièvement cette représentation des grandes tendances actuelles et à situer les acteurs régionaux — y compris les groupes de femmes, les syndicats, le mouvement communautaire — dans ce continuum.

Les facteurs de production

15H30 — 15 MINUTES

Le but de l'exposé est de faire le lien entre les valeurs, stratégies et pratiques de production et les logiques économiques dans lesquelles elles s'inscrivent de même que d'introduire les définitions des facteurs de production à titre de concepts clés pour comprendre toute activité productive. Nous voulons aussi vaincre notre réticence à réfléchir sur nos propres activités de production et rendre visible un maximum d'activités de production.

- • Présenter les divers facteurs de production.
(À l'aide de l'acétate 2.4)

Pour vous préparer à présenter cette explication des facteurs de production, référez-vous aux notes pédagogiques intitulées La restructuration de la production, qui servent de toile de fond pour cette thématique et la suivante.



Brainstorming. exercice en grand groupe.

En les renvoyant à l'acétate 2.4, inviter les participantes à :

- déterminer la forme que prennent ces facteurs lorsqu'ils entrent dans la production des services offerts, par exemple, par un centre de femmes;
- déterminer la forme que prennent ces facteurs de production lorsqu'ils entrent dans la production d'un gâteau maison.

Inscrire leurs idées sur les feuilles volantes.

L'économie sociale à la lumière des changements survenus depuis les années 1970: la crise et la restructuration de la production; la redéfinition du rôle de l'État

15H45 — 45 MINUTES

Voir les notes La restructuration de la production et La redéfinition du rôle de l'État, à partir desquelles vous devrez structurer un exposé qui situe le dossier de l'économie sociale dans le contexte de ces deux phénomènes interreliés.

BOÎTE À OUTILS



À UTILISER
AU COURS DE LA
FORMATION, DANS
L'ORDRE...

- 2.1 Acétate: *Neuf propositions de solutions à l'appauvrissement des femmes*
- 2.2 Acétate: *Chronologie des étapes importantes dans l'évolution du dossier de l'économie sociale au Québec*
- 2.3 Acétate: *L'économie sociale du point de vue des femmes*
- 2.4 Acétate: *Les facteurs de production*

POUR PRÉPARER
VOS INTERVENTIONS...

- Sur les principes et valeurs de l'économie sociale :**
- *L'économie sociale du point de vue des femmes, plate-forme et argumentaire*
 - **Définition du COCÉS**
 - **Définition du Chantier**
 - **Définition du gouvernement québécois**

Politique de développement régional (discours de Chevrette); textes sur le Chantier, les CRÉS élargis, les CRD, CLD et CLE

Tableau des structures de la politique de soutien au développement local et régional et organigramme

Notes pédagogiques: *L'économiesolidaireausymposium*

Notes pédagogiques: *La restructuration de la production*

Notes pédagogiques: *La redéfinition de l'État*

Dans le recueil des textes complémentaires: *Le mouvement des femmes et l'économiesociale: où en sommes-nous?*

NEUF PROPOSITIONS DE SOLUTIONS À L'APPAUVRISSEMENT DES FEMMES

1. Programme d'infrastructures sociales

La mise en place d'un programme d'infrastructures sociales avec des emplois accessibles dès maintenant aux femmes.

2. Salaire minimum

L'augmentation du salaire minimum au-dessus du seuil de la pauvreté (8,15\$ l'heure)

3. Normes minimales du travail

L'application de la Loi des normes minimales du travail à toutes les personnes participant à des mesures d'employabilité

4. Équité salariale

Une loi proactive sur l'équité salariale

5. Parrainage

- L'application rétroactive de la réduction du parrainage de 10 ans à 3 ans pour les femmes immigrantes parrainées par leur mari avant le 31 octobre 1994
- La mise sur pied d'un mécanisme d'accès aux droits sociaux pour les femmes victimes de violence conjugale et familiale parrainées et en attente de parrainage

6. Pensions alimentaires

Un système de perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source

7. Logement social

La création d'au moins 1500 unités de logement social par année

8. Accès à la formation

L'accès aux services et programmes de formation générale et professionnelle, avec soutien financier adéquat, pour toutes les personnes, y compris celles qui sont prestataires de l'assurance-chômage ou de la sécurité du revenu, en vue de leur insertion ou réinsertion au travail

9. Frais de scolarité

Le gel des frais de scolarité et l'augmentation des bourses aux étudiantes/ts

Source: Cahier des revendications, février 1995. Marche des femmes contre la pauvreté.

CHRONOLOGIE DES ÉTAPES IMPORTANTES DANS L'ÉVOLUTION DU DOSSIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC

1994: La Fédération des femmes du Québec soumet aux groupes de femmes l'idée d'une marche des femmes contre la pauvreté.

1994-1995: Les groupes de femmes du Québec s'entendent sur neuf revendications à teneur économique.

Février 1995: Le Cahier des revendications de la Marche des femmes est lancé.

Le terme " économie sociale " est approprié par le mouvement des femmes dans cette perspective.

26 mai au 4 juin 1995: Les participantes de la marche **Du pain et des rosés**, venant des quatre coins du Québec, portent ces revendications pendant dix jours, jusqu'au grand rassemblement devant l'Assemblée nationale.

Le gouvernement québécois

- promet d'investir dans l'économie sociale 225 millions de dollars sur cinq ans : 25 millions la première année (1995-96) et 50 millions les quatre années suivantes.
- crée le **Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale** au niveau provincial.

6-7 juin 1995: Premier séminaire international sur l'économie sociale, organisé par le Comité volet international de la Marche des femmes contre la pauvreté. Quelque 60 femmes du Sud, des organismes internationaux de coopération et des groupes de femmes participent. Le but: développer une réflexion sur l'économie sociale à partir des pratiques des groupes de femmes du Sud et du Nord dans leur recherche d'alternatives économiques et sociales.

Pendant cette période d'après-Marche, le gouvernement annonce la régionalisation du développement de l'économie sociale et la mise sur pied de Comités régionaux sur l'économie sociale (CRÉS). À partir de l'automne, ceux-ci se mettent sur pied plus ou moins rapidement selon les régions.

En **décembre 1995**, devant l'ampleur que prend le dossier économie sociale sur l'échiquier politique au Québec, l'R des centres de femmes du Québec, la Fédération des femmes du Québec et Relais-femmes demandent une subvention pour développer, avec des ressources de l'UQAM, une formation de deux jours à l'intention des groupes de femmes sur l'économie sociale. Ce projet, *L'économie sociale du point de vue des femmes*, démarre en octobre 1996.

Mars 1996: Conférence sur le devenir socio-économique du Québec. Le gouvernement inscrit l'économie sociale à l'ordre du jour et le Chantier de l'économie sociale se met en branle sous la présidence de Madame Nancy Neamtan.

Mai 1996: Le Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale dépose son rapport, intitulé *Entre l'espoir et le doute*.

Juin 1996: Deuxième séminaire international: *Du néolibéralisme à Véconomie solidaire: le combat des femmes*. Une quarantaine de femmes amorcent l'analyse théorique des enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels de l'économie sociale, intégrant la perspective féministe. Elles développent des stratégies face aux communautés locales, aux États et à la communauté internationale.

Octobre 1996: Tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi. Le Chantier prépare un rapport (*Osons la solidarité!*) qui est adopté par le Sommet et dépose des projets à financer.

Mi-octobre 1996: L'R des Centres de femmes du Québec organise la première rencontre nationale des représentantes du mouvement des femmes qui siègent aux Comités régionaux de l'économie sociale (CRÉS). Les représentantes s'entendent sur: l'élargissement des CRÉS, la régionalisation des fonds, un concept élargi d'économie sociale incluant les infrastructures sociales et une deuxième rencontre nationale. Des représentations sont faites en ce sens auprès du Chantier de l'économie sociale et du Gouvernement du Québec.

Février 1997: Le cabinet du premier ministre du Québec répond aux interrogations de la Fédération des femmes du Québec sur les engagements gouvernementaux à l'égard de l'économie sociale.

Le ministre responsable du développement des régions, Guy Chevrette, annonce que les Comités régionaux sur l'économie sociale (CRÉS) feront l'objet d'une restructuration et d'un élargissement.

La Fédération des femmes et toutes les représentantes du mouvement des femmes qui siègent aux CRES répondent par voix de communiqué:

- réaffirment que l'argent provenant des programmes d'employabilité ne peut être compté comme un investissement dans l'économie sociale puisqu'il ne sert pas à créer de vrais emplois;
- exigent que les quatre sièges occupés par des représentantes du mouvement des femmes soient maintenus;
- exigent que les CRÉS gardent leur pouvoir décisionnel en matière d'orientation et d'axes prioritaires de développement de l'économie sociale au niveau régional.

Printemps 1997: Tournée régionale du Chantier de l'économie sociale pour les CRÉS et d'autres acteurs du développement régional et local.

Juin 1997: La formation *L'économie sociale du point de vue des femmes* débute une tournée des 16 régions. Elle rejoint 166 femmes entre juin et novembre 1997.

Juillet 1997: Tenue à Lima au Pérou, du Symposium international *La globalisation de la solidarité*, auquel participent des féministes québécoises. L'économie sociale et le développement économique solidaire et alternatif sont au coeur des débats.

Septembre 1997: À la réunion du Comité de travail sur l'économie sociale de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté, les représentantes des groupes régionaux et nationaux se rencontrent pour échanger sur les réalités des régions et pour faire le point sur certaines questions particulières dont l'évolution actuelle des CRÉS, les projets d'aide domestique, les projets issus du Chantier, le Fonds de lutte contre la pauvreté et le développement de la recherche féministe portant sur l'économie sociale.

Octobre 1997: Le Secrétariat du Sommet sur l'économie publie un document de formation à l'intention du personnel de la Fonction publique. Dans ce texte, les principes adoptés au deuxième Sommet sur l'économie et l'emploi (octobre 1996) brillent par leur absence.

Novembre 1997: Le Chantier de l'économie sociale rencontre les acteurs régionaux et locaux de l'économie sociale, dont les présidentes des CRÉS élargis ou en voie de l'être. Le Chantier propose un cadre de travail avec les régions. Les CRÉS expriment, quant à eux, le besoin de se rencontrer provincialement entre CRÉS, d'une part, ainsi qu'avec le Chantier.

Décembre 1997: Tenue à Montréal de journées d'études et de réflexions stratégiques organisées par Relais-femmes et la FFQ. Le 3 décembre, plus de 60 femmes issues du mouvement des femmes et engagées dans des projets et/ou structures d'économie sociale dans les diverses régions du Québec adoptent la plate-forme *L'économie sociale du point des femmes*.

L'économie sociale du point de vue des femmes plate-forme décembre 1997.

Les principes et valeurs éthiques sur lesquels reposent les initiatives de l'économie sociale issues de collectivités les distinguent fondamentalement des entreprises des autres secteurs économiques (public et marchand)

1. Finalité

- Travailler avec et pour ses membres plutôt que de simplement engendrer le profit et viser le rendement financier, ceci dans une optique de changement social.

Consolider et développer des ressources afin d'offrir des services et des biens de qualité et d'utilité sociale dans une perspective d'éducation populaire visant l'amélioration de la qualité de vie et un développement durable.

2. Autonomie

Autonomie de gestion par rapport à l'État : Les organismes naissent de l'identification d'un besoin par une communauté dans un milieu donné. Ils sont créés à l'initiative de personnes membres de cette communauté et ont le soutien de leur communauté. Cette action nécessite l'autonomie des groupes ainsi que des individus, mais ne saurait en aucun cas nier la responsabilité de l'État.

3. Démocratie

Processus de décision démocratique impliquant usagers et usagers, participantes et participants, membres, travailleuses et travailleurs, rémunéré(e)s ou non. Ce processus doit être intégré dans les statuts, dans les pratiques, dans l'intervention et dans la gestion des relations de travail.

4. Primauté des personnes

Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et revenus. Lorsqu'il y a des revenus et surplus, répartition équitable dans la collectivité.

5. Emplois durables

Offrir des emplois durables. Offrir des emplois d'une durée minimum de trois ans. Offrir des conditions de travail décentes et une rémunération permettant à tout le moins de sortir du seuil de la pauvreté. Le salaire doit être au moins équivalent à celui versé dans l'organisme pour une tâche comparable. Dans la fixation de la rémunération, on devra tenir compte du principe de l'équité salariale. S'assurer qu'il n'y ait pas de substitution d'emploi du secteur public ou communautaire. S'assurer que tous les emplois soient accessibles aux femmes et aux personnes doublement discriminées.

6. Accessibilité

Accessibilité des biens et des services. Il n'y a pas d'obligation de tarification.

7. Participation et responsabilité

Activités fondées sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective plutôt que de la dépendance. L'objectif ultime étant une société juste, égalitaire, notamment entre les femmes et les hommes, et équitable.

LES FACTEURS DE PRODUCTION

Nous savons que pour produire, les entreprises de la plus petite (le travailleur ou la travailleuse autonome) jusqu'à la transnationale utilisent :

des équipements/ du capital/ des investissements

des heures de travail ou de la main-d'oeuvre

des matières premières (primaires et transformées)

un savoir accumulé

gestion/organisation/management

Ce qui varie d'une production à l'autre c'est l'importance relative que l'on accorde à chaque facteur de production.

L'économie sociale du point de vue des femmes

**Résultat d'un consensus adopté à Montréal le 3 décembre 1997
dans le cadre des journées d'études et de réflexion stratégiques sur l'économie sociale
organisées par Relais-femmes en concertation avec
la Fédération des femmes du Québec et le Comité national des femmes en soutien à l'économie sociale**

L'économie sociale du point de vue des femmes

La plate-forme présentée ici, ainsi que l'argumentaire qui l'accompagne sont les résultats d'un consensus adopté à Montréal le 3 décembre 1997. Une cinquantaine de déléguées provenant des tables régionales de groupes de femmes, de comités régionaux sur l'économie sociale, de groupes nationaux de femmes et de syndicats, ont adopté le texte que vous avez entre les mains.

Les principes contenus dans cette plate-forme ne tombent pas du ciel. Le Chantier sur l'économie sociale est à l'origine de la plupart d'entre eux. Les organismes communautaires de la Montérégie ont rajouté des éléments et la rencontre du 3 décembre a permis aux femmes d'y ajouter leurs préoccupations.

Far la suite, Relais-femmes a développé un argumentaire, avec le concours du Comité national des femmes en soutien à l'économie sociale. Le présent texte se veut donc, en tout premier lieu, un outil pour celles qui désirent diffuser et défendre partout la plate-forme des femmes. Il sera utile aussi à toutes celles et ceux qui veulent s'en inspirer dans les débats sur l'économie sociale et dans la mise en place de projets répondant à des aspirations de justice et d'équité.

Le Comité national des femmes en soutien à l'économie sociale tient à remercier toutes celles qui ont contribué à la réalisation de cette plate-forme. Il s'agit maintenant de la défendre, partout.

Finalité

Travailler avec et pour ses membres plutôt que de simplement engendrer le profit et viser le rendement Financier, ceci dans une optique de changement social.

Consolider et développer des ressources afin d'offrir des services et des biens de qualité et d'utilité sociale dans une perspective d'éducation populaire visant l'amélioration de la qualité de vie et un développement durable.

Travailler avec et pour ses membres plutôt que de simplement engendrer le profit et viser le rendement financier, ceci dans une optique de changement social.

La primauté des personnes et l'élimination des inégalités sont des objectifs prioritaires de l'économie sociale.

Ce sont des objectifs qui animent et rallient les mouvements, les organisations, les personnes qui militent, travaillent à construire une société telle que la Charte d'un Québec populaire la dessine. D'où la nécessité d'une volonté politique agissante qui ne soit pas celle du déficit zéro.

Tant dans la façon de faire que dans les objectifs à atteindre, ce qui caractérise l'économie sociale, c'est la forme d'association, la préoccupation quant à la distribution des profits, la conciliation d'impératifs économiques et sociaux, la participation des membres.

Consolider et développer des ressources afin d'offrir des services et des biens de qualité et d'utilité sociale

Les travailleuses et les organismes qui les emploient veulent sortir de la précarité. C'est ce que demandaient les travailleuses : « la mise sur pied et la consolidation d'infrastructures sociales. Il s'agit essentiellement de soutenir par un financement plus adéquat des initiatives communautaires jugées aussi essentielles au développement d'une Société que les routes OU les ponts » (Martine d'Amour, L'économie sociale au Québec, p42)

Les pratiques du mouvement des femmes et du mouvement communautaire témoignent de leur capacité à identifier les besoins en émergence dans une communauté, à soutenir celle-ci pour développer les outils nécessaires permettant des réponses novatrices, simples, accessibles, créatrices d'emplois, créatrices de solidarité, d'entraide et de réciprocité.

L'économie sociale du point de vue des femmes

dans une perspective
d'éducation populaire
visant l'amélioration
de la qualité de vie

L'éducation populaire

« L'éducation populaire autonome est l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. »

Définition donnée par l'assemblée générale des Tables régionales des OVEP de 1978.

C'est-à-dire qu'au coeur d'une pratique d'éducation populaire, il y a le savoir de la communauté, sa conscience et compréhension de ce qu'elle vit, de ce qu'elle souhaite changer et de comment le faire. C'est là l'expertise de base, le potentiel mobilisateur autour du projet, de l'alternative à construire ensemble.

Exemples :

- des locataires qui se regroupent pour connaître et défendre leurs droits;
- des centres de femmes qui invitent les femmes à sortir de leur isolement, à s'offrir une formation pour l'accès à des emplois non traditionnels, à mettre sur pied une halte-garderie pour faciliter une présence aux activités et une participation à la vie du centre;
- des cuisines collectives qui suscitent la mise sur pied d'entreprises de traiteurs-es;
- des groupes en alphabétisation qui concrétisent le droit à l'éducation pour toutes et tous.

et d'un développement
durable

Le développement durable

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins* du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. »

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988.

*Besoins essentiels qui assurent et maintiennent la « qualité de vie » des membres d'une collectivité.

Ses principes

- Le respect du seuil de tolérance des écosystèmes;
- Le maintien et l'amélioration de la santé physique et mentale des personnes;
- La protection de la biodiversité sur l'ensemble d'un territoire;
- La connaissance et le contrôle des risques de toute technologie actuelle ou à venir;
- La responsabilisation de tous les intervenants dans le but de créer la solidarité recherchée;
- L'équité entre les générations actuelles et futures;
- L'égalité entre les femmes et les hommes;
- Le développement des personnes et des communautés.

L'économie sociale du point de vue des femmes

2. Autonomie

Autonomie de gestion par rapport à l'État : Les organismes naissent de l'identification d'un besoin par une communauté dans un milieu donné. Ils sont créés à l'initiative de personnes membres de cette communauté et ont le soutien de leur communauté. Cette action nécessite l'autonomie des groupes ainsi que des individus, mais ne saurait en aucun cas nier la responsabilité de l'État.

Autonomie de gestion
par rapport à l'État :
Les organismes
naissent de
l'identification
d'un besoin par
une communauté
dans un milieu donné.
Ils sont créés
à l'initiative de
personnes membres
de cette communauté
et ont le soutien
de leur communauté.

« 4.1 Les organismes d'action communautaire autonome doivent être définis à partir de leur volonté propre d'agir, de leurs objectifs et de leurs priorités. 4.2 À travers leurs différentes activités, les organismes sont des agents de transformation et de développement social et culturel, que ce soit dans la prestation de services alternatifs, dans la défense de droits, dans la promotion de la santé et du bien-être de la population ou dans les pratiques de conscientisation. 5.1 Chaque organisme détermine ses règles et ses normes de régie interne. »

(SACA Actes de la rencontre nationale de novembre 1996). Ce «ont de» balises adoptées dans le cadre d'une rencontre des organismes communautaires en regard de l'adoption d'une politique de l'action communautaire au SACA.

Les espaces communautaires sont donc :

- **des espaces soustraits à l'entreprise privée, aux lois du marché, qui se mobilisent pour une répartition de la richesse en faveur des pauvres, des exdus-es et pour une mise en oeuvre de leurs droits comme personnes,**
- **des espaces autonomes en regard des priorités étatiques,**
- **des espaces de solidarité, de débat où des personnes, des communautés, choisissent librement de se donner des moyens collectifs pour répondre à des besoins matériels, au maintien, au développement de leur autonomie et à la participation à la vie sociale.**

Exemples :

**des centres d'éducation populaire;
des loisirs collectifs;
des ressources pour les jeunes mères;
des centres culturels communautaires;
des coopératives d'artisans;
des groupes d'achats;
des haltes-garderies;
des restaurants populaires;
des transports collectifs.**

L'économie sociale du point de vue des femmes

Cette action nécessite l'autonomie des groupes ainsi que des individus, mais ne saurait en aucun cas nier la responsabilité de l'État.

Le rôle de l'État est indispensable pour assurer les conditions liées à cette prise en charge :

- **la répartition juste et équitable de la richesse;**
- **la reconnaissance et le maintien de l'équité inter-régionale;**
- **l'existence et le développement d'un réseau de services soustraits au marché, accessibles, de qualité, avec des conditions de travail adéquates;**
- **un financement récurrent pour soutenir la prise en charge collective;**
- **l'affirmation d'une volonté politique de se recentrer sur un modèle de développement qui prend en compte la réalité des citoyens et citoyennes les plus démunis-es économiquement, les plus exclus-es socialement et politiquement et l'affirmation de leurs droits politiques et socio-économiques.**

3. Démocratie

Processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, participantes et participants, membres, travailleuses et travailleurs, rémunérées-és ou non. Ce processus doit être intégré dans les statuts, dans les pratiques, dans l'intervention et dans la gestion des relations de travail.

Processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, participantes et participants, membres, travailleuses et travailleurs, rémunérées-és ou non. Ce processus doit être intégré dans les statuts, dans les pratiques, dans l'intervention et dans la gestion des relations de travail.

L'axe central de l'économie sociale est la personne, nous devons le retrouver à tous les niveaux, dont le choix des orientations, des finalités, des processus décisionnels des modes d'organisation du travail, des rapports entre travailleuses et des rapports aux personnes participantes et usagères.

Pour ce faire, les groupes communautaires et les groupes de femmes ont suscité au fil des années l'émergence de cultures organisationnelles qui traduisent leurs principes et valeurs : modèles coopératifs de services et de production, collectives, modèles associatifs d'OSBL, modèles d'autogestion, de cogestion, etc..

En plus des structures formelles qui témoignent des principes inscrits dans la Charte, les statuts et règlements de l'organisme et les contrats de travail, le fonctionnement au quotidien se caractérise par la place accordée au travail d'équipe, sous un mode de coordination et non de direction verticale, par des comités de travail où participent des membres non salariés-es, par la circulation transparente de l'information : bulletin d'information, assemblées régulières des membres sur des dossiers prioritaires, des actions à mener, des priorités de travail à établir...

4. Primauté des personnes

Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et revenus. Lorsqu'il y a des revenus et surplus, répartition équitable dans la collectivité.

Primauté
des personnes
et du travail
sur le capital
dans la répartition des
surplus et revenus.

La priorité est accordée à la réduction des inégalités sociales par la création d'emplois viables et durables en produisant des biens et services conçus par et avec les membres, et pour ceux-ci et leur communauté. Ce sont des choix faits dans le cadre de débats ouverts qui assureront une légitimité aux décisions prises dans une optique de justice sociale et un « contrôle populaire des ressources et bénéfices ».

Lorsqu'il y a des
revenus et surplus,
répartition équitable
dans la collectivité.

Cette répartition suppose une utilisation créatrice collective et durable des surplus et revenus pour le mieux-être des personnes engagées à divers niveaux dans le projet et l'ensemble de la communauté.

Exemples :

baisse des tarifs;

amélioration des conditions de travail (salaires, assurances collectives, fonds de pensions, horaires...);

programme d'équité salariale, d'intégration des personnes subissant une double discrimination;

mesures de consolidation travail-famille;

halte-garderie pour les personnes utilisatrices des services;

services de transport facilitants;

appui à de nouvelles initiatives non encore reconnues ou encore marginalisées, notamment dans le champ de la défense des droits, et pouvant s'articuler autour des « besoins sociaux délaissés »...

S. Emplois durables

Offrir des emplois durables. Offrir des emplois d'une durée minimum de trois ans. Offrir des conditions de travail décentes et une rémunération permettant à tout le moins de sortir du seuil de la pauvreté.

Le salaire doit être au moins équivalent à celui versé dans l'organisme pour une tâche comparable. Dans la fixation de la rémunération, on devra tenir compte du principe de l'équité salariale. S'assurer qu'il n'y ait pas de substitution d'emploi du secteur public ou communautaire. S'assurer que tous les emplois soient accessibles aux femmes et aux personnes doublement discriminées.

Offrir des emplois durables

Une reconnaissance réelle du droit au travail implique la création d'emplois d'une durée indéterminée; cela favorise une réelle intégration pour les travailleuses et entraîne la reconnaissance et le développement des compétences de la main-d'oeuvre tout en assurant des services constants et de qualité.

La création d'emplois durables constitue une véritable riposte à l'appauvrissement.

Offrir des emplois d'une durée minimum de trois ans

Trois ans, c'est un plus que minimum pour soustraire les travailleuses et travailleurs à la précarité.

Offrir des conditions de travail décentes et une rémunération permettant à tout le moins de sortir du seuil de la pauvreté. Le salaire doit être au moins équivalent à celui versé dans l'organisme pour une riche comparable. Dans la fixation de la rémunération, on devra tenir compte du principe de l'équité salariale.

S'assurer qu'il n'y ait pas de substitution d'emploi du secteur public ou communautaire.

S'assurer que tous les emplois soient accessibles aux femmes et aux personnes doublement discriminées

L'acquis du 8.30\$/heure dans plusieurs projets est un acquis réel en regard du salaire minimum mais il s'agit d'un plancher déjà insuffisant qui ne concerne qu'une personne seule travaillant 40 heures par semaine. La question de l'équivalence à toute tâche comparable est centrale pour des rapports sains, justes, solidaires entre les travailleuses. D'où l'importance de ne pas confondre économie sociale et programmes de réinsertion. Il s'agit de vrais emplois et non d'un champ de pratique en vue d'arriver à la vraie économie.

Il s'agit d'un terrain difficile et d'un lieu de débats à mener avec les travailleuses concernées pour définir collectivement les balises, les frontières.

Exemples :

- En aide domestique; la frontière semblait claire.
Économie sociale = ménage/ Secteur public = soins aux personnes.
La frontière se révèle toutefois fragile.
- Le dédoublement de services et les rapports au secteur privé.

. Accessibilité

Accessibilité lies biens et lies services. Il n'y a pas d'obligation île tarification.

Accessibilité
des biens et
des services.

Pour les personnes de toutes conditions, cultures, origines sur l'ensemble du territoire. Proximité des services avec services de transport adéquat.

Il n y a pas
d'obligation
de tarification.

La tarification doit demeurer volontaire et à l'abri de tout impact discriminant. Les modèles de tarification (uniformes, selon une échelle de revenu ou d'un fond de réserve) doivent respecter ces principes.

C'est pourquoi, l'autofinancement ne peut être qu'un des éléments de stratégie financière des projets d'autant qu'ils concernent en priorité des populations appauvries.

De plus, les pratiques d'autofinancement sont déjà présentes et multiples dans les organismes communautaires : bénévolat, campagnes de levée de fonds, activités spéciales (soupe populaire, bercethons, marchethons..., vente de macarons, tee-shirts, comptoir vestimentaire et recyclage...) et peuvent suggérer des formes créatives de contribution financière.

7. Participation et responsabilité

Activités fondées sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective plutôt que de la dépendance. L'objectif ultime étant une société juste, égalitaire, notamment entre les femmes et les hommes, et équitable.

Activités fondées sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective plutôt que sur la dépendance.

Cela ne suppose pas un retrait de l'État. Bien au contraire, son rôle est indispensable en regard de la répartition de la richesse de l'équité inter-régionale du maintien et développement d'un réseau de services soustraits au marché et accessibles à toute citoyenne ou citoyen (santé, éducation, services sociaux, loisirs, culture, logement, environnement, coopération internationale...) sans guerre, sans violence, sans racisme, sans sexisme, sans âgisme.

Cependant, des citoyennes et citoyens sont invitées-és à être des actrices et acteurs impliqués-és dans leur communauté.

L'objectif ultime étant une société juste, égalitaire, notamment entre les femmes et les hommes, et équitable.

Il s'agit ici de valeurs qui sont depuis longtemps et aujourd'hui encore la force motrice du mouvement des femmes et du mouvement communautaire : la capacité des communautés, des villages, des régions, des quartiers urbains... d'imaginer et de concrétiser des projets, des actions qui donnent un visage réel à « leurs rêves de justice, d'égalité... », d'être les maîtres-d'oeuvre depuis leur savoir, leur expérience de faire des apprentissages très concrets qui facilitent l'exercice de leur citoyenneté : la prise de parole, la planification d'activités, les tâches de coordination, de comptabilité, l'écriture, la production d'outils éducatifs, la négociation, des actions de lobby...

Définition du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale¹

L'économie sociale se distingue des autres économies en ce qu'elle permet de répondre à la fois à des impératifs sociaux et économiques. Cette double finalité caractérise les entreprises de l'économie sociale dont les activités économiques mises en place permettent de combler les besoins sociaux de la communauté tout en utilisant les ressources du milieu.

Afin de bien circonscrire les activités et les types d'entreprises qui peuvent s'insérer dans l'économie sociale, plusieurs caractéristiques propres à cette économie ont été identifiées, dont les suivantes:

- Les entreprises de l'économie sociale se distinguent des entreprises privées par la nature des biens et services offerts qui ont un caractère social.
- Les secteurs d'activités économiques où l'on retrouve ces entreprises sont très variés, en voici quelques exemples: sanitaire, social, éducation, culture, sport, loisir, environnement, transport, logement, vie domestique.
- Les biens et services qu'elles produisent répondent à des besoins sociaux identifiés par la communauté locale et régionale. Les besoins sociaux peuvent prendre diverses formes. Sans être exhaustifs, voici quelques exemples: aide aux personnes en perte d'autonomie, en besoin de support ou en apprentissage d'autonomie; sécurité dans les endroits publics, soutien à la scolarité dans le prolongement des travaux scolaires; aménagement d'endroits récréatifs; fabrication de produits à partir de matériaux récupérés; brigade scolaire ou transport communautaire, etc.
- La nature des besoins et la façon de les combler sont déterminées par les communautés locales et régionales et non par les services publics.
- Les entreprises de cette économie sont de petites organisations identifiées à leur milieu; on les reconnaît non seulement par la nature des biens et services offerts à la communauté mais également par les pratiques de partage de décision et par les pratiques de travail particulières inspirées des valeurs démocratiques.
- Le financement des activités est, généralement mixte, il peut faire appel à différents partenaires provenant du secteur public ou du secteur privé, ou encore à la tarification et au bénévolat.
- Les entreprises de l'économie sociale se distinguent des organisations du secteur privé; elles sont davantage à la recherche d'un profit social que d'un profit économique.
- Le développement de cette économie doit viser la création d'emplois stables. L'atteinte de cet objectif peut se réaliser de deux façons: soit par la consolidation des emplois précaires déjà en place dans ces entreprises, soit par l'ajout de nouveaux emplois.

¹ Tiré du document Entre l'espoir et le doute produit par le Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, 1996, Annexe II pp 1-2.

Définition du Chantier de l'économie et de l'emploi*

Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition:

- « économie » renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.
- « sociale » réfère à la rentabilité sociale, et non purement économique des activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés. »¹

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entreprenariat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants:

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelles et collectives.

Le domaine de l'économie sociale recouvre donc l'ensemble des mouvements coopératif et mutualiste et celui des associations. L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs qui répondent aux besoins de la population et de la collectivité.

Note de la rédaction: Bien que le Chantier considère que les organismes communautaires font partie de l'économie sociale, les projets mis de l'avant par celui-ci sont axés sur le développement d'entreprises communautaires qui génèrent des revenus et ont une part d'autofinancement. Le Chantier propose le soutien et le développement des organismes communautaires par le biais du Secrétariat à l'action communautaire autonome, le SACA, et non par l'économie sociale.

"Ainsi, tout en encourageant l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux à continuer de soutenir des organismes d'économie sociale, le Groupe de travail a porté une attention particulière à la démarche entreprise par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). (...) Le Groupe de travail tient à souligner et à appuyer dès à présent les trois principales recommandations "provisaires" élaborées par le comité mis sur pied par le SACA, à savoir:

- que des ententes triennales soient conclues entre les ministères ou organismes gouvernementaux et les organismes communautaires;
- que la mission respective des organismes communautaires fasse l'objet d'une reconnaissance formelle, ce qui permettrait conséquemment un financement de base approprié;
- que le financement supplémentaire soit accordé sur la base d'activités ou de projets ratifiés par des ententes négociées entre partenaires."²

¹ Tiré du document "OSONS LA SOLIDARITÉ" Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale. 1996, pp.5-8.

² Tiré du document "OSONS LA SOLIDARITÉ" Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale. 1996, pp.34-35

Définition du gouvernement québécois¹

"L'Économie sociale: une entreprise qui produit des biens et services; procure de véritables emplois; est viable financièrement."²

"Des entreprises:

- qui ont des sources de financement diversifiées
- qui ont des revenus autonomes
- qui tarifient ou vendent
- qui peuvent avoir des contrats avec l'État ou le secteur privé
- qui cherchent la rentabilité sociale.

"Les caractéristiques énumérées ci-haut permettent de préciser le concept d'entreprise de l'économie sociale. Cette définition ne s'applique évidemment pas à l'ensemble du communautaire."³

"Distinguer les projets d'économie sociale à prioriser selon les orientations et les projets d'infrastructure sociale ou les projets faisant appel au financement de base des organismes communautaires. (...) Les crédits dédiés, par exemple au démarrage des entreprises d'économie sociale, doivent soutenir des entreprises qui correspondent aux caractéristiques décrites précédemment. (...) De nombreux projets soumis par le milieu communautaire ne correspondent pas aux orientations retenues."⁴

"Il faut prendre conscience que le virage entrepreneurial auquel est invité une partie du secteur communautaire est très exigeant. Il requiert le soutien des ministères et organismes. La grande majorité des organismes communautaires a opéré dans des milieux défavorisés et ces organismes n'ont pratiquement jamais exigé des tarifs pour les services rendus. (...) De même, l'application du concept de tarification représente un changement culturel profond qu'il ne faut pas sous-estimer. Il importe néanmoins d'encourager ces virages parce qu'ils constituent l'un des fondements des orientations arrêtées au Sommet en matière de création d'emplois par des entreprises d'économie sociale."⁵

"L'ensemble des activités (...) doit permettre d'atteindre l'équilibre financier. (...) Le financement de ces entreprises ne devrait pas reposer exclusivement sur des sources de financement gouvernementales. En fait, le recours aux sources de financement externes devrait être la norme pour ces entreprises comme pour toutes les entreprises..."⁶

¹ Cette définition émane du Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi qui est somme toute la voix du gouvernement en matière d'économie sociale.

² Tiré du document L'économie sociale. Orientations, Préoccupations de gestion, document destiné à l'information et la formation du personnel de la fonction publique québécoise, Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi, Octobre 1997, p. 16

³ Idem, p. 19

⁴ Idem, p. 24

⁵ Idem, p. 22

⁶ Extrait cité dans l'Info-région du Conseil du statut de la Femme, novembre-décembre 1997, pp 6-7. Cet extrait est tiré d'un document d'information sur les sources de financement pour les entreprises d'économie sociale rédigé par le Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi.

Tiré de: ^{RIOCM} Position du ~~RIOCM~~ sur l'économie sociale dans le domaine de la santé et des services sociaux, Document de réflexion et Recommandations, Assemblée générale extraordinaire, 24 février 1997

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES
PAR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 1997

RECOMMANDATION #1:

Attendu la nécessité de consolider l'action autonome des groupes communautaires existants;

Le RIOCM s'oppose à tout transfert des argents dédiés aux organismes communautaires dans les budgets de la Régie régionale de Montréal-Centre (SOC, programmes spécifiques, réallocations, santé publique...) vers des projets d'économie sociale.

En outre le RIOCM demande que les budgets publics affectés à l'action communautaire et gérés par les autres instances régionales ne servent pas au financement des entreprises d'économie sociale.

RECOMMANDATION #2:

Considérant que les projets d'économie sociale en matière de services d'aide à domicile et de services aux familles ayant des enfants de 0 à 5 ans reposent sur un principe d'achat de services par les personnes usagères;

Attendu que l'action des groupes communautaires repose sur l'accès libre et volontaire à leurs activités;

Attendu que toute politique en matière de Santé et de Services sociaux doit reposer sur des principes d'accessibilité, d'universalité et de gratuité;

Attendu que les pratiques des groupes communautaires en matière de contribution des personnes usagères sont du domaine exclusif des instances démocratiques de leurs membres;

Le RIOCM s'oppose à toute orientation qui aurait pour effet d'imposer une tarification des services aux personnes usagères comme condition à l'obtention d'un financement gouvernemental.

RECOMMANDATION #3:

Attendu que toute politique en matière de Santé et de Services sociaux doit reposer sur des principes d'accessibilité, d'universalité et de gratuité;

Attendu que les personnes ne devraient pas payer pour compenser leurs limitations fonctionnelles;

Le RIOCM s'oppose à tout projet qui aurait pour conséquence de discriminer l'offre de services sur la base de critères socio-économiques.

RECOMMANDATION #4:

Considérant que les divers projets d'économie sociale s'articulent dans des cadres administratifs ou politiques plus ou moins définis ne répondant pas aux principes et aux pratiques démocratiques des organismes communautaires;

Attendu que les groupes communautaires sont autonomes dans le choix de leurs missions et de leurs pratiques;

Attendu que les groupes communautaires ne situent pas leurs missions et leurs activités en complémentarité ou en subsidiarité aux institutions publiques de santé et de services sociaux;

Le RIOCMs'oppose à toute orientation et mise en oeuvre de projets qui imposent un transfert des responsabilités ou des services dispensés par les institutions publiques vers les organismes communautaires.

RECOMMANDATION #5:

Attendu que les organismes communautaires doivent être pleinement reconnus dans leurs rôles, leurs pratiques et leurs actions;

Attendu que les organismes communautaires doivent être libres d'établir des partenariats volontaires et librement consentis;

Le RIOCMs'oppose à toute orientation et actualisation de projets qui imposent un partenariat entre les institutions publiques et les organismes communautaires comme condition à l'obtention d'un financement gouvernemental.

RECOMMANDATION #6:

Considérant que la réforme de l'aide sociale entend utiliser l'économie sociale comme tremplin pour forcer l'intégration au travail des personnes assistées sociales;

Attendu que les organismes communautaires sont autonomes dans la détermination de leurs orientations et leurs moyens d'actions;

Le RIOCMs'oppose à toute orientation qui conditionne l'obtention d'un financement publique à l'embauche, l'encadrement ou la formation d'une catégorie spécifique de citoyen.

Balises

du Mouvement d'Éducation Populaire et d'Action Communautaire du Québec (MÉPACQ) dans le dossier de l'économie sociale

Pour élaborer ses balises le MÉPACQ s'est alimenté d'une lecture de la conjoncture actuelle, des démarches entreprises et des luttes en cours pour la reconnaissance et le financement équitable des organismes populaires et communautaires autonomes, d'une réflexion sur les liens existant entre les pratiques d'éducation populaire autonome et les pratiques de l'économie sociale et, enfin, de différentes expériences régionales suite à la mise sur pied des comités régionaux en économie sociale.

- ° Le MÉPACQ comprend l'économie sociale comme un concept définissant une façon alternative de réaliser des activités économiques (production de biens ou de services) et non comme un programme de financement.
- ° Pour le MÉPACQ, un projet (ou entreprise) d'économie sociale doit, pour réaliser ses activités, créer et consolider de véritables emplois. Ceux-ci doivent donc répondre à l'ensemble **des** balises suivantes:
 - ° Tendre à devenir permanent, c'est-à-dire de durée indéterminée et non pas seulement d'une « subvention ».
 - ° Être offerts à tous sans exception nonobstant le statut social et viser la mixité (ne doivent pas constituer des ghettos).
 - ° Être de qualité, c'est-à-dire offrir des conditions de travail et de salaire équitables et sécuritaires.
 - ° Offrir aux personnes qui les occupent un statut de salarié-e jouissant de tous les droits reconnus dans les lois du travail.
 - Ne doivent pas remplacer ceux qui existent (par la sous-traitance, la substitution ou la disparition).
 - Donner minimalement droit à des conditions de travail et avantages comparables à ceux des travailleuse-s^» oeuvrant dans le même secteur, respecter les décrets lorsqu'il y en a et viser l'équité salariale.
 - Ne doivent pas être des emplois axés sur les services aux personnes et aux communautés.
 - Faire l'objet d'un contrat de travail qui comprend une politique salariale connue de tous et toute, des définitions de tâches claires et une politique de formation continue.
 - Donner droit à la syndicalisation et à la rattachement.
 - Permettre de vivre dignement (Taux horaire minimum de 12,00\$ avec l'assurance d'un salaire hebdomadaire de 420,00\$.)

Pour le MÉPACQ, un projet (ou entreprise) d'économie sociale doit exercer ses activités dans un cadre alternatif qui établit de nouveaux rapports de travail, met de l'avant la cogestion, laisse place aux pratiques d'éducation populaire et répond, au moins, aux balises suivantes:

Etre des organismes sans but lucratif (OSBL) ou des coopératives.

Permettre une participation démocratique à la gestion de l'entreprise.

Prévoir des postes pour les travailleuse-r-s au Conseil d'administration.

Prévoir un mécanisme pour que les travailleuse-r-s puissent se prononcer sur tout changement affectant leurs postes ou leurs tâches.

Avoir une autonomie de gestion par rapport à l'État et non pas constituer des ressources intermédiaires.

Faire primer les personnes et les emplois sur le profit, c'est-à-dire, inscrire clairement dans les documents appropriés que les surplus générés devront être affectés en priorité aux augmentations des conditions salariales, au maintien des emplois et à l'amélioration des conditions générales de travail.

- 0 Le MÉPACQ refuse que l'économie sociale définisse les groupes populaires et communautaires autonomes. Cependant, il croit qu'il est possible qu'un groupe populaire ou communautaire autonome soit également porteur de projet(s) d'économie sociale.**
- 0 Pour le MÉPACQ il existe une condition essentielle pour que s'exerce de façon volontaire le choix d'un groupe populaire ou communautaire de porter un projet d'économie sociale et celle-ci est que l'État doit reconnaître véritablement et assurer le financement de la mission première des organismes populaires et communautaires autonomes. Et dans ce sens, il faut que les budgets pour le financement des projets d'économie sociale soient distincts de ceux disponibles pour le secteur populaire et communautaire autonome.**
- 0 Le MÉPACQ entend jouer, au niveau national et/ou régional, les rôles suivants dans le dossier de l'économie sociale:**

Poursuivre son travail au niveau de la reconnaissance et du financement des groupes populaires et communautaires autonomes et au niveau des luttes pour le maintien et le développement des droits sociaux (augmentation du salaire minimum, aide sociale, lutte contre la pauvreté, etc.).

Poursuivre son travail de formation, d'information et d'analyse.

Surveiller et avoir un regard critique face aux interventions et à la possible récupération par l'État.

Surveiller et dénoncer de façon plus particulière les projets soi-disant d'économie sociale émanant des ministères, des institutions, des municipalités et de l'entreprise privée.

Créer ou maintenir des liens avec les groupes porteurs de projets d'économie sociale de façon à les soutenir et à les alimenter au niveau des pratiques d'éducation populaire autonome.

S'assurer que les conditions de travail des personnes qui oeuvrent au sein des projets d'économie sociale soient adéquates.

Au niveau régional, une Tabi* membre du MÉPACQ peut participer au Comité régional d'économie sociale élargi (CRÉS) en mettant de l'avant les balises adoptées par le MÉPACQ.

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE M. GUY CHEVRETTE
MINISTRE D'ÉTAT DES RESSOURCES NATURELLES
MINISTRE RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

À l'occasion de l'ouverture du colloque de l'Association des régions du Québec Centre des
congrès le Palace de Laval, 1er mai 1997.

LA VERSION LUE FAIT FOI

Bonjour,

Je suis très heureux d'être ici dans la région de Laval pour participer à ce grand congrès de réflexion des forces vives de toutes les régions du Québec. J'ai la conviction d'être devant le Québec en devenir car, je l'ai dit à plusieurs reprises, l'avenir de notre pays passe par des régions fortes économiquement, socialement et culturellement. Des régions suffisamment fortes pour permettre aux Québécois et aux Québécoises d'occuper l'ensemble leur territoire et d'y retrouver une qualité de vie à la hauteur de leurs aspirations.

Hier, j'ai rendu publique la Politique de soutien au développement local et régional et je suis heureux de vous la présenter aujourd'hui, à vous les porte-parole et les leaders des régions du Québec.

Ayant parcouru à plusieurs reprises, comme député et comme ministre, toutes les régions du Québec, j'ai la conviction que cette politique correspond aux attentes que m'ont maintes fois exprimées les communautés locales et régionales. Celles-ci ont la volonté claire d'être responsables de leur développement et rejettent les formules mur à mur non respectueuses de leur spécificité.

Je ne vous le cacherai pas, l'élaboration de cette politique n'a pas été facile. Ce qui peut nous paraître évident à nous tous ici présents, les convertis au développement local et régional, ne l'était malheureusement pas pour tous et je vous l'avoue bien franchement, le chemin qui m'a conduit ici aujourd'hui n'a pas été de tout repos... Mais ça me rend d'autant plus fier de ce que j'ai à vous présenter. Ce que j'ai à vous présenter, c'est un nouvel espace d'action qui dorénavant vous appartient. Vos communautés disposeront désormais d'une plus grande marge de manœuvre dans le développement de leur territoire puisqu'elles seront les premières responsables des services locaux de soutien à l'entrepreneuriat et des stratégies régionales de développement.

La politique que je vous présente aujourd'hui nous permet de franchir ensemble une nouvelle étape dans l'évolution des relations de l'État avec les régions du Québec.

Rappelons-nous quelques étapes :

1960 : État - Entrepreneur à l'origine des grands projets
1970 : État - Providence centralisateur et bureaucrate
1980 : État - Partenaire ouvrant la porte à la responsabilisation des régions
1990 : État - Accompagnateur reconnaissant ne plus être le seul à pouvoir agir et savoir comment agir

Ce que je vous propose aujourd'hui:

1997 : un État associé à des régions responsables

Cette nouvelle étape répond au large consensus qui s'est exprimé en 1992, lors de la Commission Bélanger-Campeau, en faveur d'une plus grande régionalisation et d'une plus grande décentralisation. Cette volonté consensuelle s'est à nouveau manifestée dans toutes les régions lors des Commissions sur l'avenir du Québec. Les constats étaient clairs :

- Lieux décisionnels trop éloignés des citoyens;
- Manque d'harmonisation des actions et dédoublements coûteux;
- Manque d'équité inter régionale;
- Manque d'homogénéité dans certaines régions;
- Duplication des interventions au niveau des services aux entreprises (Intervention du Fédéral).

Vous êtes sur le terrain, vous en êtes les premiers conscients : le citoyen promoteur est confronté à une multitude de sigle, que j'ai moi-même de la difficulté à retenir... Le FIL, la SADC, le CDE, la Solide, le FAE, le SAJE, le PIC, le CRES, le FRS, le BFDRQ, alouette !

Au fédéral, cela représente plus de 70 structures ou organismes qui dépensent une douzaine de millions de dollars en frais d'opération. Au Québec, c'est plus de 300 organismes et structures qui occasionnent plus de 80 millions de dollars en frais d'opération. Cela n'a plus de sens pour l'État, pour les régions et surtout pour le citoyen et la citoyenne. Il y a trop de structures et de programmes, une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Si vous me permettez d'exprimer mon avis, dans la situation actuelle, créer de nouvelles structures serait faire preuve d'un manque d'imagination inexcusable.

Il y a un grand ménage à faire. Le Parti québécois, à la suite d'un conseil national tenu à Rivière-du-Loup en 1993 portant exclusivement sur cette question, avait pris des engagements clairs dans cette direction. Nous nous engageons à entreprendre une véritable démarche de décentralisation et derégionalisation. Nous entendons ainsi rapprocher les services des citoyens et assurer l'efficience et l'efficacité.

Lors de la campagne électorale de 1994, M. Parizeau prévenait les hauts fonctionnaires du gouvernement qu'il faudrait s'habituer, après le 12 septembre, à ce que les décisions se prennent de plus en plus en région. Lors de la présentation du Conseil des ministres du 26 septembre 1994, M. Parizeau déclarait :

"...Aujourd'hui, je place sur vos épaules la mission qui, avec le projet souverainiste, constitue la tâche la plus importante de notre nouvelle équipe. En tant que ministre d'État au Développement des régions..., vous veillerez à ce que la régionalisation des leviers de décision s'effectue de façon rapide, efficace, ordonnée. Vous êtes, M. Chevrette, l'ennemi numéro un du mur à mur".

M. Bouchard reprenait cette même idée le 29 janvier 1996 :

"...Premier dossier, la relance de l'emploi et l'assainissement des finances publiques. Deuxième, la réforme de l'éducation et l'effort culturel. Troisième, la maîtrise par les régions de leviers importants de décision..."

En rendant public le Livre blanc pour une politique de soutien au développement local et régional j'estime avoir rempli une grosse partie de cette mission. Je suis d'autant plus fier que

ce Livre blanc est le fruit d'un large consensus et d'une démarche patiente qui vous a gardés en lien constant avec nous par l'entremise de la Table Québec-Régions.

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse sur la TQR. Depuis sa création par notre gouvernement en décembre 1995, cela a été un lieu exceptionnel de débat et de réflexion sur les réalités territoriales et régionales. Soyez assurés, que la TQR continuera d'être l'outil privilégié du gouvernement dans ses échanges avec les régions. Pour ceux qui pourraient s'en inquiéter, il n'y a pas "deux Québec" à la TQR, il n'y a pas de "reste du Québec" (de RDQ). À la TQR, il y a les régions du Québec, toutes les régions du Québec.

Parenthèse fermée. Revenons au Livre blanc.

La Politique de soutien au développement local et régional s'inscrit dans une démarche globale de réorganisation des modes d'intervention de l'État. Les principes qui fondent cette démarche sont les suivants :

- primauté du citoyen dans le processus de réorganisation des services;
- responsabilisation accrue des milieux locaux et régionaux dans une perspective d'association et de partenariat;
- simplification et rationalisation des services et programmes;
- principe de subsidiarité visant à confier une responsabilité au palier le mieux placé pour l'assumer avec efficacité et au meilleur coût;
- reconnaissance du rôle de régulation et d'équité de l'État et de son rôle stratégique.

Bref, ce que nous visons, ce sont :

- des services améliorés (accessibles et adaptés);
- des services rationalisés (conformes aux ressources de l'État);
- des services simplifiés (harmonisation et diminution du nombre de programmes).
- Pour atteindre ces objectifs, trois avenues s'offrent à nous :
- la décentralisation : poursuite de la démarche de décentralisation vers les structures décentralisées actuelles (responsabilité du ministre des Affaires municipales).
- la déconcentration : accélération de la démarche de déconcentration des activités et services gouvernementaux (davantage de responsabilités aux gestionnaires régionaux).
- la régionalisation : association des milieux locaux et régionaux au processus de décision, à la mise en oeuvre des activités et services gouvernementaux de même qu'à leur gestion, de façon à ce que ces derniers soient adaptés aux communautés auxquelles ils s'adressent.

Pour que chaque palier d'intervention soit responsable de ses décisions, la politique précise les responsabilités de chacun de la manière suivante:

- le palier local est défini comme étant le lieu de programmation, de gestion et de mise en oeuvre des services de première ligne. Ce palier s'articule autour des territoires de MRC

ou d'unités territoriales correspondantes à définir dans les territoires où il n'y a pas de MRC. Ce palier local doit avoir la masse critique nécessaire pour assumer de nouvelles responsabilités;

- le palier régional est le lieu de la concertation, de l'harmonisation, de l'élaboration de stratégies de développement et de l'interface entre l'État et les milieux locaux et régionaux. C'est également à ce palier que s'organisent les services de deuxième ligne ou services spécialisés touchant, à titre d'exemple, à la santé ou aux activités de support au développement technologique, et les services d'aide à l'exportation auprès des entreprises, de même que le soutien plus spécialisé au développement des coopératives;
- le palier national est celui où l'État québécois élabore et adopte les stratégies et les politiques nationales visant à assurer l'équité dans l'organisation et l'offre des services publics entre les citoyens et citoyennes partout sur le territoire. De plus, c'est au niveau national que l'État assume la responsabilité des services spécialisés à portée nationale, tels les centres de recherche et les universités.

À court terme, nous concentrerons nos énergies et nos ressources dans la réorganisation des services liés au développement économique et au développement de l'emploi.

1. Le palier local

Pour les services destinés aux entrepreneurs individuels et collectifs, le gouvernement accrédite et contribue désormais au financement d'un seul organisme local de soutien aux entreprises par territoire de MRC, par association de deux MRC ou par territoire équivalent dans les communautés urbaines. Cet organisme, géré par le milieu, a le mandat de regrouper ou d'intégrer les autres structures existantes, ou encore d'en assurer la concertation et le fonctionnement. Cet organisme, c'est le Centre local de développement (CLD). Il devient l'unique porte d'entrée pour appliquer les mesures de soutien aux entrepreneurs individuels et collectifs par la création d'un guichet multiservices à l'entrepreneuriat.

Sur la base de certaines exigences minimales fixées par le gouvernement quant à sa composition, le conseil d'administration du CLD regroupe les divers partenaires locaux de l'emploi et de l'économie. Aucun groupe ne peut détenir la majorité des sièges du conseil, les partenaires du marché du travail doivent y être bien représentés et les députés peuvent y siéger.

Une entente de gestion est signée entre le ministre responsable du Développement des régions, la MRC et le conseil d'administration du CLD. Cette entente établit les obligations que les trois parties conviennent de respecter. Globalement, les mandats du CLD sont les suivants :

- mettre sur pied un guichet multiservices adapté à chaque milieu en regroupant ou coordonnant les services actuels destinés à l'entrepreneuriat par le biais d'une enveloppe intégrée;
- élaborer un plan local d'action pour l'économie et l'emploi (objectifs et stratégies d'action);
- élaborer des stratégies locales reliées au développement des entreprises incluant les entreprises en économie sociale;
- servir de comité aviseur pour le Centre local d'emploi (CLE) afin d'assurer l'arrimage entre les CLE et les CLD;

Enfin, un CLD pourra remplir des mandats confiés par les ministres concernés, parce qu'au palier local, il y aura aussi le CLE, le Centre local d'emploi qui relèvera de la ministre de l'Emploi. Le CLE regroupera tous les services publics reliés à l'emploi tant pour la personne que pour l'entreprise à la recherche de main-d'œuvre. Il sera ainsi possible d'améliorer substantiellement l'offre de main-d'œuvre en fonction des besoins du milieu. C'est pour ça qu'il faut que les liens soient étroits entre le CLE et le CLD.

Au-delà des exigences minimales jugées nécessaires par le gouvernement pour l'accréditation d'un CLD, les communautés locales peuvent mettre en place leur propre modèle organisationnel à partir des caractéristiques qui leur sont propres, des acquis qu'elles souhaitent préserver et des éléments qui fonctionnent bien sur leur territoire (à titre d'exemple : les Guides en Gaspésie).

Le CLD dispose d'une enveloppe répartie en 3 volets pour faire face aux responsabilités qui lui sont confiées : un premier volet consacré au fonctionnement du modèle adopté en région, aux études et à la recherche, un second volet consacré à un Fonds local d'investissements destiné à des interventions directes à l'entrepreneuriat et, finalement, un volet protégé destiné au développement de l'économie sociale.

Parce qu'elles seront tenues de contribuer au financement du CLD, les municipalités devront être cosignataires de l'Entente de gestion.

Ici, j'ouvre une nouvelle parenthèse sur les obstacles que nous occasionnent les chevauchements des structures et programmes du gouvernement fédéral dans notre démarche de rationalisation et de simplification. Des propositions ont été faites au gouvernement fédéral afin qu'il intègre ses structures à notre processus de simplification (guichet unique). J'espère qu'il collaborera et qu'il ne s'embarquera pas dans une guerre de drapeaux. Pour nous, dans chaque région, le premier drapeau, c'est celui de la région.

Fermons la parenthèse et passons maintenant au palier régional.

2. Le palier régional

Les CRD forment, depuis plus de 25 ans dans certains cas, des partenaires majeurs dans le développement régional. La présente politique vient renforcer leur rôle.

Les conseils régionaux de développement sont des instances représentatives reconnues par décret gouvernemental dans chacune des régions administratives. Ces conseils, dont la création remonte, pour un certain nombre, au début des années 70, regroupent les forces vives des différents secteurs d'activités dans chacune des régions.

Notre politique respecte l'évolution des Conseils régionaux de développement (CRD) qu'elle consolide dans leur fonction générale de concertation des milieux régionaux et d'élaboration de stratégies de développement :

- Les CRD, dont la majorité d'entre vous êtes membres, sont les interlocuteurs du gouvernement en région et l'instrument privilégié de concertation et de partenariat entre le gouvernement et chacune des régions, ce sont les ententes-cadres. Quant aux ententes spécifiques, nous les voyons comme la clé de voûte des nouveaux rapports gouvernement-régions;
- L'avis des CRD est essentiel dans l'élaboration des plans stratégiques ministériels, la répartition intrarégionale des enveloppes budgétaires consacrées au développement local, le plan local d'action élaboré par le CLD et le rapport annuel de ce dernier;

- Chacun des CRD disposera d'un budget en trois volets : un volet pour le fonctionnement incluant études et recherche, un volet exclusivement consacré à la mise en oeuvre des ententes spécifiques et un dernier volet permettant une participation à la mise en oeuvre de projets à rayonnement régional. La répartition de l'enveloppe entre ces volets s'inscrit dans le cadre de la programmation annuelle dont nous conviendrons ensemble.

Le partenaire des CRD : le Secrétariat au développement des régions

Au palier régional, vous le savez tous^ il existe une collaboration quotidienne entre les CRD et le Secrétariat au développement des régions(SDR). Le SDR, qui est sous ma responsabilité, se voit reconnaître la double mission d'accompagnateur des dynamismes locaux régionaux et de coordonnateur des services gérés par l'État aux plans local et régional. À titre de présidents des Conférences administratives régionales (CAR), les sous-ministres adjoints du SDR voient à assurer la cohérence de l'action des diverses directions régionales des ministères, dans le respect de la planification régionale.

L'alliée des CRD : la Table des députés

Par ailleurs, les représentations que font les députés auprès de l'ensemble des ministères démontrent bien l'importance de leur travail dans la défense des intérêts des régions. C'est pourquoi, le gouvernement mettra également en place, dans chacune des régions, une Table régionale des députés, réunissant, sur une base régulière, les représentants politiques de la région à l'Assemblée nationale, le ministre régional et le secrétaire régional. La Table, en concertation avec le CRD, exercera un rôle aviseur auprès des ministres sectoriels. Elle tiendra périodiquement des rencontres formelles avec le conseil régional de développement pour la préparation, le suivi et l'évaluation des ententes-cadres et des ententes spécifiques qui en découlent.

3. Le palier national

Pour sa part, l'État élabore et adopte des stratégies et des politiques en matière d'économie et d'emploi. Il est responsable et gère directement des services spécialisés à portée nationale. Il assure l'équité dans l'organisation et l'offre des services publics entre tous les citoyens et citoyennes partout sur le territoire. Il joue un rôle central dans la définition des grands objectifs nationaux, des choix stratégiques et dans le partage équitable des ressources et des richesses entre les diverses parties du territoire.

À titre d'exemple, l'État entend prendre les mesures nécessaires pour permettre à l'économie sociale de se développer et de générer des emplois. Cependant, il laisse aux régions le soin d'intégrer l'économie sociale dans les plans stratégiques régionaux et aux CLD d'offrir aux promoteurs de projets d'économie sociale les services de soutien à l'entrepreneuriat. Chacun est ainsi responsable de ses choix et partenaire dans l'action.

Si l'économie et l'emploi sont ses éléments prioritaires, le Livre blanc propose également trois grands mandats fondamentaux.

Nous voulons rendre plus efficace l'action de l'État au plan local et régional, et ce, dans tous les domaines d'activité. La nouvelle politique inaugure une réflexion globale sur l'organisation de l'État au niveau du territoire, réflexion à laquelle vous serez conviés. Les grands paramètres de l'action à venir sont d'ailleurs fixés dans le Livre blanc et présentés sous forme de mandats. Ces mandats constituent la première étape un processus de réorganisation qui s'inscrit dans une dynamique évolutive et qui pourra s'étendre sur quelques années.

Voici ces mandats :

1° Déconcentration des activités et des services, c'est-à-dire révision des modes d'organisation de l'action gouvernementale de façon à simplifier et rationaliser l'offre de services sur le territoire, et à confier de plus grandes responsabilités aux gestionnaires régionaux (et, par conséquent, une plus grande marge de manoeuvre pour adapter les services à chaque réalité régionale).

2° Régionalisation de l'action gouvernementale dont les ententes spécifiques constituent la clé de voûte.

3° Révision de l'organisation territoriale du Québec, après avoir défini les principes et les balises devant guider l'action de l'État en ce domaine.

Je reviendrai plus en détail demain sur ces trois chantiers qui sont une grande importance pour pousser encore plus loin le soutien au développement local et régional. Vous constaterez alors plus clairement que ces trois mandats sont tout à fait compatibles avec les réflexions menées par les quatre groupes de travail de l'ARQ qui vous seront aussi présentées demain.

Le Livre blanc a aussi pris en considération 3 réalités particulières :

- la ruralité;
- la Capitale nationale;
- la Métropole.

Concernant la ruralité :

Dans le discours sur le budget de l'an dernier, le ministre des Finances confiait à un groupe de travail le mandat d'étudier les caractéristiques des milieux ruraux ayant obtenu d'excellents résultats dans le développement de leur communauté.

Les conclusions du rapport sur les Villages prospères indiquent qu'il est possible de stimuler le développement de milieux très disparates, dans la mesure où une prise en charge locale est associée à une assistance technique et financière en provenance, entre autres, de l'État. De nombreux milieux ruraux ont utilisé une approche sociale et économique pour modifier leur environnement communautaire plutôt que de miser sur la seule promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi. Le développement de micro-économies locales associé à l'amélioration de la gamme des services et de la qualité de vie s'avèrent des caractéristiques majeures de la conception mise de l'avant par ces communautés.

Dans ce contexte, il s'agit pour le gouvernement de revoir et d'harmoniser ses interventions afin de mieux soutenir les efforts entrepris localement, définir des orientations claires en matière de développement rural et, par l'entremise des CLD, initier des mécanismes d'intervention souples et efficaces.

De plus, pour permettre aux milieux ruraux de se faire entendre plus facilement auprès des autorités gouvernementales, Solidarité rurale sera mandatée par le gouvernement pour le conseiller sur la problématique particulière du développement des milieux ruraux.

Concernant la Capitale nationale :

La région de la Capitale nationale doit être développée, aménagée et mise en valeur en conformité avec sa fonction de siège des institutions de l'État, dans le respect de sa vocation historique, de son héritage patrimonial et des aspirations de ses citoyens.

La situation économique de la Capitale est unique. Là se situe le centre des fonctions politiques et administratives de l'État québécois et le secteur public est une composante essentielle de son économie. Il faut donc arrimer la réorganisation des services de l'État avec la volonté de faire de Québec une capitale dynamique combinant efficacement ses atouts de centre politique et administratif et de centre économique créateur d'emplois.

En raison des fonctions administratives et politiques qui s'y rattachent, le ministre responsable de la région de la capitale, en concertation avec le CRD, est amené à jouer un rôle additionnel sur ce territoire. Comme responsable de la Commission de la capitale nationale, le ministre devra s'assurer que les organismes gouvernementaux liés au développement de la région soient mis à contribution pour développer les fonctions politiques et administratives de la Capitale de même que pour consolider les bases de son économie.

Concernant la Métropole :

La spécificité du contexte métropolitain requiert à la fois des interventions gouvernementales particulières et une harmonisation des interventions des organismes de développement local et régional. Conséquemment, les CRD et CLD des régions de Laval et de l'île de Montréal seront sous la responsabilité du ministre d'État à la Métropole. Cependant, et j'y tenais, Laval et l'île de Montréal demeurent des régions au même titre que les autres régions du Québec et elles pourront siéger à la TQR.

Il est par ailleurs de la volonté du gouvernement de trouver des solutions aux problèmes liés à l'équité fiscale et à l'étalement urbain. Le gouvernement a également amorcé un processus visant à doter le territoire métropolitain d'un véritable cadre d'aménagement.

De plus, le projet de loi no 92 sur la Commission de développement de la Métropole prévoit, à l'article 56, qu'elle doit tenir compte des axes de développement régionaux prévus aux entente-cadres signées avec les CRD.

Je demeure convaincu qu'une collaboration sur les objectifs d'harmonisation et de développement, sans chambardement de structures, est la voie de l'avenir pour la Métropole puisqu'elle créera l'habitude de travailler ensemble.

À mon avis, il est primordial de conserver la spontanéité locale et régionale. Si l'autorité ministérielle peut changer, les structures, elles, doivent demeurer simples et efficaces.

Conclusion

En conclusion, permettez-moi de revenir rapidement sur l'essentiel de la politique. Elle vise à rapprocher le plus possible l'action gouvernementale des citoyens et à assurer le développement des communautés locales et régionales du Québec.

Cette politique nous permettra ensemble de :

- simplifier les choses pour le citoyen qui se retrouve de plus en plus démuni devant la complexité bureaucratique, en réorganisant les services de l'État. Il faut mettre le citoyen au centre de nos préoccupations tout en assurant l'équité entre les régions et entre les communautés;

- donner cours aux dynamismes locaux et régionaux et laisser une plus grande place à la volonté de ceux et celles qui occupent le territoire; ou appuyer l'action des intervenants locaux et régionaux dans la prise en charge du développement de leur territoire. Le gouvernement entend aider, soutenir, faciliter l'action, enlever les irritants et simplifier l'accès aux services.

Enfin, cette politique sera la première étape d'un processus de réorganisation de l'État qui peut s'étendre sur quelques années. Elle trace les grands paramètres pour l'action à venir, elle définit concrètement ce que le gouvernement entend faire, en priorité, dans le domaine de l'économie et de l'emploi. Finalement, elle ouvre un vaste chantier de révision pour les autres secteurs de l'activité gouvernementale aux plans local et régional.

Nous entreprenons donc une révision en profondeur de nos modes de fonctionnement et nous comptons le mettre graduellement en oeuvre en collaboration avec les intervenants locaux et régionaux.

Par cette politique, c'est à la solidarité québécoise que je fais appel. Ensemble, gouvernement, intervenants locaux et régionaux, nous serons responsables de nos choix et partenaires dans l'action pour le meilleur intérêt du Québec et celui de toutes ses régions.

Merci.

© Gouvernement du Québec, 1998

Mandat du Chantier de l'économie sociale

Pour faire suite à une recommandation du Groupe de travail sur l'économie sociale lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, un organisme sans but lucratif a été constitué : le Chantier de l'économie sociale.

Ce comité de suivi est composé de personnes représentant le mouvement communautaire, coopératif, les groupes de femmes, le développement local et les milieux de la culture et de l'environnement. Il vise notamment à :

- œuvrer, de concert avec les promoteurs et avec les ministères et organismes publics, à la réalisation des projets de création d'emplois ayant été acceptés au Sommet sur l'économie et l'emploi ou ayant fait l'objet d'un accord de principe du gouvernement ;
- faire la promotion de l'économie sociale ;
- représenter le secteur de l'économie sociale dans les instances nationales de partenariat ;
- établir des liens avec les organismes œuvrant dans le secteur de l'économie sociale aux niveaux national et régional ;
- collaborer avec les ministères et organismes du gouvernement à l'élaboration de stratégies favorisant le développement de l'économie sociale, à l'évaluation des programmes et mesures de soutien à l'économie sociale de même qu'à l'élaboration d'indicateurs de résultats ;
- rechercher la collaboration technique et financière du secteur privé pour la formation des entrepreneurs collectifs et le financement des entreprises d'économie sociale ;
- mettre sur pied un secrétariat permanent capable d'établir des liaisons fonctionnelles avec les secteurs de l'économie sociale, les organismes régionaux d'économie sociale et le gouvernement.

Les coordonnées du Chantier de l'économie sociale sont les suivantes :

1, Complexe Desjardins Case postale 7, succursale Desjardins Montréal (Québec) H5B 1B2

Téléphone : (514) 281-2320 Télécopieur : (514) 281-0710

Appels sans frais : 1 (888) 251-3255

© Gouvernement du Québec, 1997

Le suivi du Sommet
L'économie sociale en chantier
Vol 2, no 2, 2 juin 1997

« L'économie sociale exige de la part de tous les partenaires nationaux, régionaux et locaux une ouverture sur les réalités de chacun et chacune et une volonté de travailler ensemble et souvent de travailler autrement »

(Extrait d'une allocution prononcée par Nancy Neamtan, présidente du Chantier de l'économie sociale, lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil régional de concertation et développement de la région de Québec, 6 juin 1997)

La tournée des régions du Chantier

Le 9 avril dernier, le Chantier entreprenait, pour la deuxième fois en moins d'un an, une tournée de toutes les régions du Québec. Cette fois-ci, c'est avec le rapport final du groupe de travail « Osons la solidarité » sous le bras et des objectifs bien précis que le Chantier reprenait les nombreux, et parfois sinueux parcours régionaux.

D'entrée de jeu, trois (3) objectifs se sont imposés :

1. L'élargissement des comités régionaux d'économie sociale aux groupes communautaires, aux syndicats et aux coopératives et ce faisant, le retrait des fonctionnaires y siégeant; tel que recommandé dans le rapport final du groupe de travail du Chantier et accepté par la Fédération des femmes du Québec lors de la rencontre nationale des femmes siégeant aux comités régionaux d'économie sociale. Par ailleurs, les comités ainsi nouvellement constitués pourraient en moduler la composition selon leurs réalités régionales respectives.
2. L'arrimage des comités régionaux avec le Chantier : mise en place de relais régionaux et ce, dans une perspective de continuité et de développement.
3. Le partage d'information et l'échange sur les attentes mutuelles; l'état de situation des projets et la présentation des outils de développement possibles et à venir.

Une tournée régionale à l'ère de la régionalisation.

Ce n'est pas du tout évident. Le Chantier doit nécessairement, mais pas à n'importe quel prix, composer avec les réformes en tout genre, plus particulièrement celles des ministres Chevrette et Harel, négocier avec les régies régionales par l'intermédiaire du ministère de la Santé et des Services sociaux...

Au moment où nous écrivons ces lignes, le ministre Chevrette a déposé officiellement son Livre blanc sur la régionalisation. Nous savons maintenant et très sûrement que les **comités régionaux d'économie sociale élargis** s'y retrouvent à **titre de comités aviseurs** aux Conseils régionaux de développement et que la définition de l'économie sociale retenue est celle proposée dans le rapport du groupe de travail du Chantier, « Osons la solidarité ».

Concernant le transfert des sommes « dénormées » du Fonds décentralisé de création d'emploi pour un dernier exercice financier, 1997-1998, nous savons également que ce transfert a été autorisé par le Conseil du trésor et que **ces sommes seront gérées par les Conseils régionaux de développement**. Aussi dans le Livre blanc : le développement local, par territoire de MRC; la mise sur pied de conseils locaux de développement regroupant tous les partenaires (économiques, communautaires, sociaux, etc.) est en quelque sorte le coeur de la réforme du ministre Chevrette.

Par ailleurs, le développement local s'inscrit tout à fait dans la démarche entreprise par le Chantier depuis le début de ses travaux : la mise en place, après la tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne dernier, d'un comité de suivi national pour une durée de deux ans avec, dans la même foulée, **la mise sur pied de relais régionaux (à partir des comités régionaux d'économie sociale élargis)** permettant des liens concertés entre les différents acteurs régionaux et locaux (développeurs, promoteurs de projets, ressources techniques, etc.) ainsi que l'identification et la reconnaissance, dans toutes les régions du Québec, des personnes et des organismes habilités et désireux de faire du développement.

LE CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil régional de développement (CRD) est consolidé dans sa fonction générale de concertation des milieux régionaux et d'élaboration de stratégies de développement :

- Il est l'interlocuteur du gouvernement en région. En ce sens, les ententes-cadres constituent un outil privilégié de concertation et de partenariat entre le gouvernement et chacune des régions. De plus, le gouvernement fait des ententes spécifiques la clé de voûte des nouveaux rapports gouvernement-régions.
- Il joue un rôle aviseur dans l'élaboration des plans stratégiques ministériels, dans la répartition intrarégionale des enveloppes budgétaires consacrées au développement local, le plan local d'action élaboré par le CLD et le rapport annuel de ce dernier.

Le CRD dispose d'un budget de fonctionnement incluant études et recherches, d'une enveloppe budgétaire devant exclusivement être consacrée à la mise en oeuvre des ententes spécifiques et d'un volet visant à participer à la mise en oeuvre de projets à rayonnement régional. La répartition de l'enveloppe entre ces volets s'inscrit dans le cadre de la programmation annuelle du CRD et après accord du ministre responsable du Développement des régions.

Dans le secteur de l'emploi et de la main-d'oeuvre, un conseil régional regroupant les partenaires du marché du travail agit autant auprès de la structure administrative gouvernementale qu'auprès du CRD pour la préparation des stratégies régionales d'emploi liées à la politique active du marché du travail.

Les services sont gérés par l'État sur une base sectorielle. Ainsi, les directions régionales des ministères gèrent les services de deuxième ligne. Mais ces services sont coordonnés sur la base des grandes missions gouvernementales, au sein de la Conférence administrative régionale (CAR).

Source : © Gouvernement du Québec, 1998

Qu'est-ce qu'un CLD?

Référence : POLITIQUE DE SOUTIEN au développement local et régional p. 17-18

La mise en place des centres locaux de développement (CLD) est prévue dans la Politique de soutien au développement local et régional publiée en avril 1997 par le gouvernement du Québec. L'objectif est de constituer un guichet multi-services à l'entrepreneuriat géré par le milieu local et offrant les services de base en matière de soutien aux entreprises (entrepreneurs potentiels ou en activité, entrepreneurs individuels ou collectifs), incluant les entreprises de l'économie sociale. Les services offerts sont les suivants :

- montage de plans d'affaires incluant les études de préféabilité;
- recherche de financement;
- référence aux services spécialisés tels l'exportation et le développement technologique;
- toute autre forme de services que le CLD décide de se donner. Principaux mandats Les responsabilités et mandats du CLD sont les suivants :
- mettre sur pied et gérer un guichet multi-services à l'entrepreneuriat adapté à chaque milieu;
- élaborer un plan local d'action en matière de développement économique et de développement de l'emploi;
- élaborer toute stratégie locale liée au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises, incluant les entreprises de l'économie sociale;
- servir de comité aviseur auprès du Centre local d'emploi (CLE);
- remplir tout autre mandat que le gouvernement pourrait lui confier.

Les objets inscrits aux lettres patentes de la corporation devront correspondre minimalement à ces mandats. Territoire d'implantation Le territoire retenu pour l'implantation des CLD est celui de la municipalité régionale de comté (MRC), ou son équivalent, là où il n'y a pas de territoire de MRC. Le gouvernement accrédiitera toutefois les CLD couvrant plus d'un territoire de MRC s'il s'agit d'un souhait du milieu. Dans le cas des communautés urbaines, cette implantation peut se faire sur la base des quartiers ou d'arrondissements dans la ville-centre et de regroupements de municipalités sur le reste du territoire.

Statut juridique

Chaque CLD doit être constitué en corporation sans but lucratif selon les dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec. Dans chaque cas, une requête en incorporation ou une demande de modification doit être acheminée à l'Inspecteur général des institutions financières qui est responsable de l'émission des lettres patentes des corporations.

Bien qu'il n'en fasse pas une obligation, le gouvernement considère que chaque corporation devrait porter le nom de «Centre local de développement de (nom du territoire)». Cette formule présente en effet des avantages qui ne sont pas à négliger, tant pour la clientèle que pour l'organisme lui-même : plus grande facilité de promotion à l'échelle nationale et régionale, orientation plus facile pour le citoyen à la recherche de services, aucune confusion possible avec d'autres organismes existant au palier local et régional, etc.

Source : © Gouvernement du Québec, 1998

L'ARRIMAGE AVEC LES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI (CLE)

Le gouvernement compte mettre en place un réseau unique de services publics intégré d'emploi. La structure proposée, le Centre local d'emploi (CLE), rassemble dans un même lieu les services d'emploi destinés aux individus et les services aux entreprises à la recherche de main-d'oeuvre.

Le CLE dessert les chômeurs, les prestataires de la sécurité du revenu aptes au travail, les personnes sans emploi et sans revenu, les étudiants à la recherche d'emploi, les personnes en emploi, tout autant que les employeurs et entreprises à la recherche de main-d'oeuvre.

Les services offerts par le CLE visent à améliorer l'offre de main-d'oeuvre par l'information, l'orientation, la formation et le placement des personnes. Ils visent également à influencer sur la demande de main-d'oeuvre par l'application, entre autres choses, de mesures d'aménagement et de réduction du temps de travail, le reclassement de personnes ayant fait l'objet d'un licenciement collectif ou encore le développement des compétences et autres mesures visant l'adaptation de la main-d'oeuvre.

L'arrimage entre les CLD et CLE s'avère essentiel. Les actions de ces instances s'influencent mutuellement, même si elles s'adressent à des clientèles distinctes en ce qui a trait aux attentes de services. Il faut donc assurer une jonction efficace entre le Centre local de développement (CLD) et le Centre local d'emploi (CLE).

Pour être efficaces, les actions des CLD, composés et gérés par des représentants du milieu, et les CLE, gérés par une instance gouvernementale, requièrent un soutien mutuel dans leurs interventions. Le conseil d'administration du CLD exerce un rôle avisé auprès du CLE et, à ce titre, il a le mandat de réaliser un plan local d'action en matière de développement économique et de l'emploi. De plus, le directeur du CLE siègera au conseil d'administration du CLD.

Ces liens sont d'autant plus nécessaires que le CLD pourra être mandaté par le ministre responsable de l'Emploi pour des questions relatives à la main-d'oeuvre et par d'autres ministres en ce qui a trait aux stratégies liées au développement économique. Ces mandats ministériels pourront être définis après entente avec le ministre responsable du Développement des régions. Il sera possible au CLE et au CLD de s'entendre par contrat de services pour renforcer leur capacité respective d'adaptation aux besoins particuliers de leurs clientèles.

Il est possible de trouver un CLD et deux ou plusieurs CLE sur un même territoire. Il faudra alors s'assurer que les territoires desservis par les CLE correspondent en totalité au territoire desservi par le CLD.

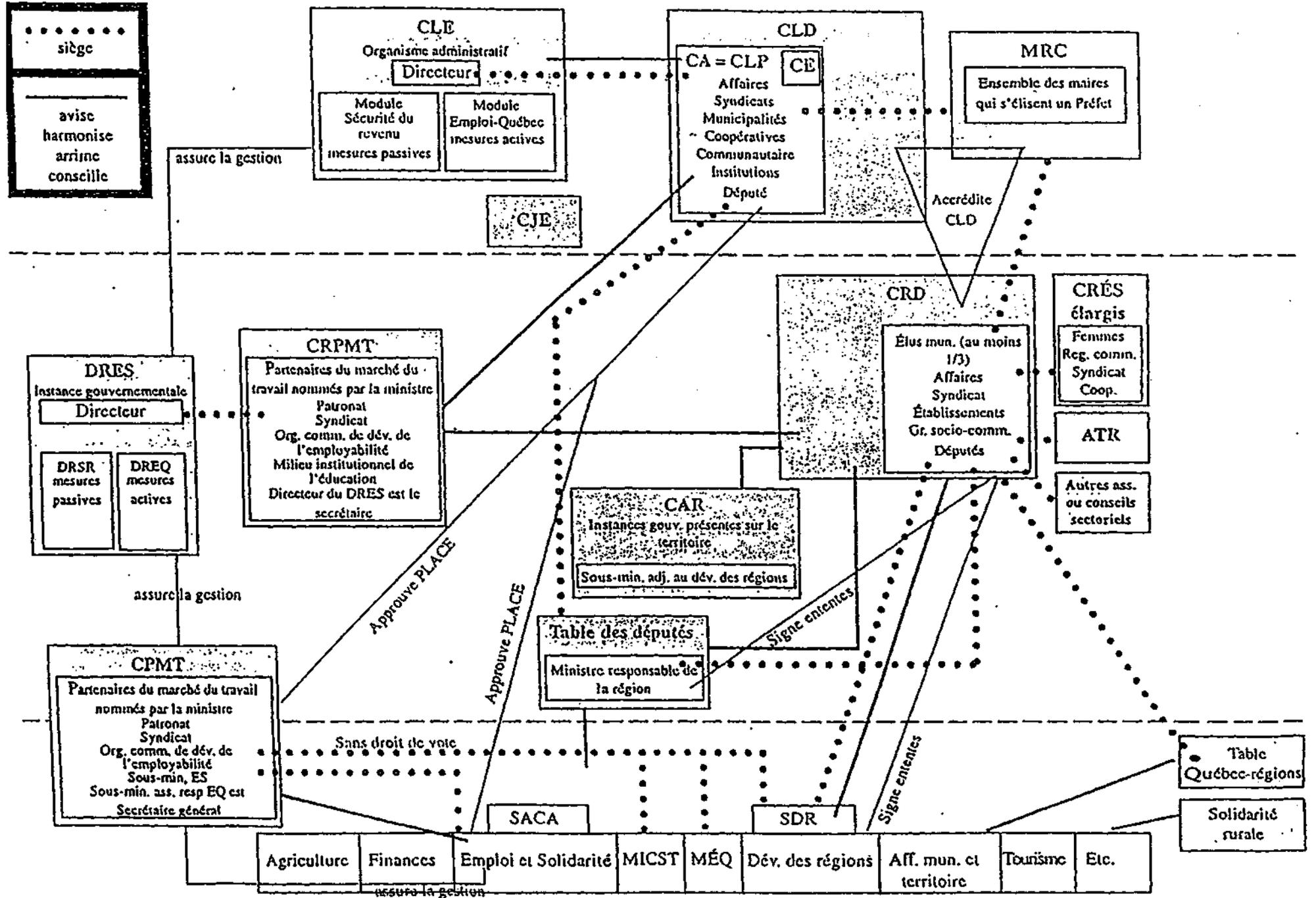
En bref, au niveau local:

- Le citoyen qui cherche des services, notamment en matière de soutien au revenu, s'adresse au Centre local d'emploi (CLE);
- La personne apte au travail se voit offrir des services à l'emploi au CLE. Ces aides sont diversifiées. Elles concernent l'évaluation des habiletés, l'orientation professionnelle, le placement et la recherche d'emploi ainsi que les aides plus particulières comme l'apprentissage et la formation d'appoint, les subventions salariales ou encore les activités liées aux entreprises d'insertion et à l'économie sociale;

Toute personne ou groupe de personnes ayant le projet de créer une entreprise, incluant une entreprise en économie sociale, s'adresse au Centre local de développement (CLD) qui lui rend les services de première ligne et le pilote au niveau régional pour les services de deuxième ligne;

L'entrepreneur qui veut consolider ou développer son entreprise s'adresse à ce même guichet multi-services qui lui offre les services de première ligne, s'adresse au CLE pour les besoins en main-d'oeuvre (emploi et formation) et au palier régional pour les services spécialisés (exportation, études de marché, etc.).

Tableau C Structures de la Politique de soutien au développement local et régional en lien avec les structures liées à la réforme de la sécurité du revenu et à la création du ministère de l'Emploi et de la Solidarité



CONSEIL DES MINISTRES

* Conférence permanente de la PAMT et de l'emploi

Ministère de l'emploi et de la Solidarité

MEPRCQ

Secrétariat au Développement des Régions

- Dir. Générale Sécurité du Revenu
- Dir. Générale des Régions
- Dir. Générale de l'Emploi

Direction Régionale de l'Emploi
 - détermine priorités régionales
 - répartition intra-régionale des enveloppes locales

TROUPEP
 1995: régionalisation des budgets PSEPA

CARD S.M.D.
 conférence administrative régionale
 - harmonisation intentions minist.
 Table régionale des députés
 - rôle avisur ministres sectoriels
 - tenue de rencontres formelles avec Conseil Régional
 création Table région. Education
 - formation technique + profess.

CRD
Conseil Régional de Développement
 - rattachement administratif du CRES
 - élaboration de stratégie de dévelop. et mise en oeuvre 2e génération d'ententes-cadre
 - élaboration des ententes spécifiques
 - rôle avisur plans stratégiques ministériels d'accréditation des CLD
 - répartition intra-régionale des enveloppes locales

Guichet unique **MRC**
CLE
 Centre Local d'Emploi
 Mandat: - services d'emploi aux individus
 Priorité: - développement de l'emploi

directeur du CLE est membre d'office du CLD

Conseil des Partenaires
 - élus municipaux
 - acteurs socio-économiques
 - institutions
 - syndicats
 - organismes communautaires

Déléguées sous-régionales

CLD est comité avisur du CLE

Guichet unique **MRC**
CLD
 Conseil Local de Développement
 Mandat: - service de 1ère ligne
 élaboration stratégies de développement
 rôle comité avisur au CLE
 élaboration plan local de développement de l'emploi et de l'économie
 Priorité: - développement de l'emploi et de l'économie
 Financement:
 - enveloppe intégrée récurrente (fonctionnement, étude, recherche)
 - enveloppe non-récurrente pour FIL (fonds investissement local entreprise)

Intermédiaire
 - accueil
 - référence
 - orientation
 - services d'emploi
 CJE
 Commission scol.
 Organismes communautaires

USAGERS:
 - prestataires Sécurité Revenu
 - prestataires assurance-emploi
 - sans revenu
 - entreprises à la recherche de main-d'oeuvre

Secteurs localisés:
 - fusions de certaines MRC (96 - 60)
 - arrimage des Commissions scolaires aux MRC (156 - 70)
 - prise en charge des CLSC par les hôpitaux

USAGERS:
 entrepreneurs individuels et collectifs
 - entreprises privées
 - économie sociale

NOTES PÉDAGOGIQUES : L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE AU SYMPOSIUM LE CONCEPT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE : DEUX GRANDES TENDANCES

En premier lieu, pour situer les lectrices et faciliter la compréhension des tendances "théoriques et conceptuelles" en présence je mentionnerai l'existence d'au moins deux tendances relatives aux approches conceptuelles de l'économie solidaire. La première vise à repenser les logiques de nos actions économiques en questionnant toutes les "idées reçues sur les lois de l'économie". Des approches féministes de l'économie solidaire s'inscrivent dans cette tendance. La deuxième tendance vise plutôt à faire reconnaître un espace politique aux projets et expériences en cours dans une perspective d'économie plurielle. Elle regroupe ceux et celles qui articulent des ajustements viables en faveur des laissés-pour-compte du système sans véritable remise en question des fondements idéologiques en regard des théories et comportements économiques. Appel à la reconnaissance et au soutien des réalités existantes, cette deuxième voie s'articule différemment selon le rôle que l'on confie à l'État, lequel varie en fonction des régimes politiques et de l'histoire des pays.

À aucun moment, cependant, ces deux tendances ne s'expriment clairement et ouvertement au cours du symposium "Globalización de la solidaridad"¹. C'est au retour qu'il m'apparaît que les points de vue des théoricien-ne-s et praticien-ne-s travaillant sur des aspects différents convergent vers l'un ou l'autre pôle avec de nombreuses variantes intermédiaires. La présence de chercheur-e-s et militant-e-s de provenances disciplinaires et géographiques diverses ouvre en fait la voie à une vaste gamme de points de vue sur l'économie solidaire. Les perspectives temporelles —court, moyen, long termes— réapparaissent aussi variées quoique ce ne soit pas toujours spécifié dans les propos et dans les écrits. Devant cette diversité des discours, des pratiques et du vocabulaire, notons quelques éléments fondamentaux pour la compréhension et la réflexion sur l'économie solidaire.

1 Les thèmes abordés lors du Symposium international «La globalisation de la solidarité» tenu à Lima au Pérou en juillet 1997 portaient sur: la définition et la conceptualisation de l'économie solidaire; l'économie solidaire et les perspectives de genre; l'économie solidaire et le développement local; la solidarité et la globalisation. En après-midi, les ateliers portaient sur des projets et récits de pratiques.

NOTES PÉDAGOGIQUES : LA RESTRUCTURATION DE LA PRODUCTION

Plan et points saillants

- A. Structure/structuration de la production (Modèle d'après-guerre, fordisme et taylorisme)
- B . Restructuration de la production (Les années '80, '90)

NOTES PÉDAGOGIQUES : LA RESTRUCTURATION DE LA PRODUCTION

A. Structure/structuration de la production (Modèle d'après-guerre, fordisme et taylorisme)

Quand on parle de structuration de la production, on parle de ce qui se passe dans les entreprises et dans leur environnement, de leurs stratégies et actions pour la mise en marché des produits ou des services.

Les "spécialistes " et "experts" de même que les chercheur-e-s donnent toutes sortes de noms aux modèles ou manières de faire qu'ils observent dans les entreprises. Il va sans dire que ce qui les attire d'abord, ce sont les manières de faire des entreprises que l'on dit performantes et de celles qui cherchent désespérément à le devenir. Performantes veut dire d'abord réaliser des profits élevés. Ça veut aussi dire de nos jours exporter, développer de nouveaux "marchés", de nouveaux créneaux. On est loin de la satisfaction des besoins des personnes!

En termes plus savants, on pourrait dire que ce sont des finalités des entreprises, faire des profits d'abord, qui donnent naissance aux modèles d'organisation de la production ou de l'offre. L'Économie de l'offre, c'est-à-dire entraîner la consommation par l'offre et la mise en marché de produits et services. Plus loin dans la formation, nous allons parler de la "logique marchande", logique présentement décisive pour la majorité des entreprises du secteur privé, peut-être pour toutes les entreprises (espérons que non).

Nous savons que pour produire, les entreprises de la plus petite (le travailleur ou la travailleuse autonome) jusqu'à la transnationale utilisent :

- des équipements/ capital/investissements
- des heures de travail ou main-d'oeuvre
- des matières premières (primaires et transformées)
- du savoir accumulé
- la gestion/organisation/management

Le profit réalisé sur l'investissement est le principal paramètre de la rentabilité de l'entreprise. Important aussi le volume de ventes, le volumes d'activités, les parts de marché.

Je rappelle que par entreprises, on entend :

- les travailleurs et travailleuses autonomes

les "tte"

les petites entreprises

les pme et les moyennes entreprises

les grandes entreprises

les multinationales

les transnationales

Ce qui les différencie c'est la taille (volumes d'actifs, volumes de ventes, nombre d'employé-e-s, etc.). C'est aussi leur positionnement sur les marchés. Il est bien certain que le fonctionnement interne et le rapport avec les autres entreprises sont affectés par la taille et les échanges interindustriels, notamment l'intégration verticale, l'intégration horizontale, la présence de cartels et de conglomérats.

À noter l'apparente incapacité de la majorité des entreprises de se reconnaître différentes des transnationales et du secteur financier, tout comme un citoyen ou une citoyenne de la classe moyenne qui se croirait dans la même situation que celui qui a un revenu dans les 7 ou 8 chiffres. Il y a plusieurs différences entre la petite entreprise, même nationale et les transnationales et les grandes banques internationales.

Les entreprises existent depuis des siècles et ont exercé plus ou moins ce même rôle, celui d'organiser la production de biens et de services pour la vente et l'usage privé. Avec l'avènement de la société capitaliste et du capitalisme industriel, ce qui va de plus en plus caractériser et distinguer les entreprises entre elles, c'est la croissance de la taille des unités de production, la place occupée par les infrastructures lourdes et le système d'encadrement juridique et de financement.

Parce que l'accumulation d'équipements nécessite d'importants capitaux que l'on souhaite regrouper sous un même "nom" pour faire des affaires à une échelle de plus en plus grande, il s'impose de développer un encadrement juridique qui puisse protéger les détenteurs de capitaux. On invente la société par actions qui permet entre autres choses une distanciation entre le "lieu" du financement, celui des décisions et celui de la production. À la limite, l'investisseur ne sait rien de l'usage de ses fonds. Tout ce qui l'intéresse, c'est le rendement sur le capital. Cela donne lieu à une ère de croissance des entreprises qui ne sont plus uniquement liées aux fortunes personnelles et familiales et qui permettent à quelques-uns de s'accaparer du contrôle sur l'utilisation des fonds et bien sûr sur ce qui se passe dans les entreprises. Les gestionnaires acquièrent un pouvoir considérable sur l'ensemble des opérations.

Le modèle sera transféré au secteur de l'accumulation par les personnes ou des groupes particuliers : fonds de pension, fonds mutuels, caisses de retraite collectives, etc.

Notons au passage que les banques commerciales (privées) se structurent de la même manière. Plus tard, suite la crise des années '30, elles seront soumises à des contrôles plus stricts de façon à protéger les épargnants mais aussi la sécurité du système financier lui-même.

Dans les lieux de production, les autres composantes sont aussi importantes. La main-d'oeuvre prend de l'importance et, comme l'impose Ford aux États-Unis au début du 20^{ième} siècle, les salaires versés en viennent à être considérés comme un mécanisme fort important pour assurer la présence de consommateurs. C'est le début d'une reconnaissance de la nécessité d'une classe moyenne qui va devenir un "maillon" déterminant de la vie économique américaine. Cette classe moyenne, ce sont bien sûr les salariés des entreprises. Petit à petit le salariat s'impose comme modèle privilégié d'insertion dans l'activité économique. Il finit par être encadré sur le plan juridique. Ce qui a des conséquences de tous types, bonnes et mauvaises..

On a ici en place presque tous les éléments du "rêve américain" (american dream): mari pourvoyeur, femme au foyer, bungalow en banlieue, automobile, spécial K le matin. Quand de nos jours, on parle des "Trente Glorieuses", c'est de cette période de croissance économique où tous les citoyens sont présumément en quête de ce rêve de devenir partie de la classe moyenne. L'acquisition des équipements ménagers et des produits de consommation dorénavant à la portée de tous et toutes assurent la croissance économique d'après-guerre pour les entreprises qui les fabriquent et pour les pays dits développés. On assume que cela va débouler en cascades sur toute la population. Si on ne comprend pas ce qui s'est passé pendant cette période, il est difficile de comprendre la déconvenue des investisseurs qui voient leurs bénéfices plafonner et celles des élites qui voient la classe moyenne aspirer sérieusement à posséder autant qu'eux et peut-être celle des hommes qui voient les femmes revendiquer les mêmes statuts et les mêmes conditions de vie au travail.

Parallèlement, les pays colonisés, sous-développés ou en voie de développement (selon l'euphémisme à la mode) ont acquis leur indépendance et aspirent aussi à cette société de consommation que les Américains font miroiter. Pourtant, il n'est pas inutile de le rappeler, les pays du nord ont bâti leur richesse sur l'exploitation et le pillage des pays du sud et sur le maintien de termes d'échanges très inéquitables.

- Qu'y a-t-il de particulier en ce qui concerne les femmes :

Pour les femmes, ces années ne sont pas que glorieuses même si plusieurs affirment leurs droits à participer de plein pied à la vie publique, notamment par le travail salarié.

On assiste à une différenciation croissante entre les femmes elles-mêmes. La double tâche s'installe et les rapports privés sont soumis à des pressions de changement pour un partage plus équitable des tâches domestiques.

Au cours des années 70, le salariat est devenu pour la majorité la porte d'entrée dans la vie économique. L'État commence à "protéger" ceux qui n'y ont pas accès. Il y a entre autres, une "internalisation" graduelle de certains coûts sociaux et l'imposition aux entreprises de l'obligation d'assumer certaines protections sociales. C'est la période de mise en place d'un système relativement cohérent de politiques sociales qui se voit bientôt menacé d'effritement.

B . Restructuration de la production

Quand on parle de la restructuration de la production, on parle de la manière dont est organisé le fonctionnement à l'intérieur des entreprises et entre les entreprises elles-mêmes.

Ce qu'on a dit plus tôt des grands changements qui ont affecté les personnes, les lieux de production, la place de l'argent et la propriété, ça concerne très directement les entreprises qui sont les premières responsables de la production dans nos sociétés.

Avec les années '80, le deuxième choc pétrolier met fin à ce modèle qui était déjà menacé par les entreprises qui voyaient leur marge de profit diminuer. Dans un monde où chaque pays s'ouvre de plus en plus sur l'étranger, tout ce qui signifie protection liée à un territoire devient une menace à la "compétitivité", un lien à briser pour conquérir sa place sur l'échiquier économique mondial. On parle bien sûr ici surtout des entreprises qui ont des antennes hors de leur territoire d'implantation. Plus on est gros plus ces antennes sont sensibles et performantes, moins l'attachement au territoire est significatif. Les pressions se font de plus en plus fortes sur les états pour diminuer les obligations faites aux entreprises d'assurer des protections sociales. On assiste à un mouvement d'externalisation des coûts, c'est-à-dire faire porter par l'ensemble de la société le plus de coûts possible, même ceux qui sont directement reliés à la production (avant et après comme pendant).

Si nous revenons aux facteurs de production, selon l'importance de chacun d'eux dans la production, il est bien évident que la mobilité "territoriale" de l'entreprise sera différente.

des équipements/ capital : presque totalement mobile sous forme de titres ou d'écritures. Les avantages fiscaux relatifs aux amortissements accroissent la mobilité du capital

le travail (heures de travail ou main-d'oeuvre : relativement immobile du point de vue des personnes, totalement mobile pour l'entreprise.

des matières premières (primaires et transformées):	plus ou moins mobiles. Pour l'extraction, le lien avec le territoire est évident, cependant les différents sites sont en compétition. Pour la transformation, les coûts et les avantages fiscaux exercent une influence.
savoir accumulé	totalemment mobile du point de vue territorial
gestion/organisation/management	totalemment mobile du point de vue territorial

Les résultats de l'importance que prend le savoir et la gestion dans l'organisation de la production ne se font pas attendre. Les territoires deviennent des compétiteurs pour attirer les entreprises chez elles.

La main-d'oeuvre perd de son importance, elle est menacée et subit de fortes pressions pour accepter des réductions de salaires et de protections sociales, etc. Les entreprises ne veulent plus être interpellées en ce qui concerne la santé, la sécurité, la retraite, l'éducation et la préparation à l'emploi, le burn-out, etc. L'offensive systématique lors des négociations collectives et même pour éliminer les syndicats de même que les changements et la disparition des liens d'emploi (précarisation) sont évidentes.

Les matières premières : leur utilisation diminue en proportion de l'ensemble des facteurs de production. De plus en plus, nous vivons dans une société et une économie de l'immatériel. Par ailleurs leur détérioration, épuisement, pollution devient une responsabilité des citoyens-ne-s du territoire alors que les entreprises se déchargent de cette responsabilité et sont totalement mobiles pour aller exploiter ailleurs.

Le capital : les systèmes informatiques et la quasi absence de contraintes politiques et fiscales les rendent totalement mobiles.

Chacun des facteurs de production est traité selon sa contribution réelle et potentielle aux bénéfices financiers. Alors!

Les entreprises productrices se retrouvent prises entre les détenteurs d'actions et les conditions imposés par ce qu'on appelle le "marché". C'est graduellement et sans que l'on sache toujours comment que l'on se retrouve à la situation des années '90 où presque tous les acteurs économiques transportent un discours "unique" de soumission au "marché". Chacun se sent en compétition avec un quelconque plus performant dans une course vers le fond pour les uns et vers le haut pour les autres.

Pour les travailleurs et travailleuses, les heures de travail totales requises pour la production sont en relative diminution. Les machines, les robots et les ordinateurs peuvent les remplacer pour de multiples activités. Les marchés du travail sont de plus en plus segmentés. Ceux qui gardent leur place sont les "indispensables" ou perçus comme tel avec d'immenses revenus et bénéfices, ceux qui sont nécessaires et conservent un lien d'emploi protégé et toutes les formules intermédiaires de

liens plus ou moins importants jusqu'à la totale précarisation et à l'exclusion se développement; la seule limite étant la créativité humaine.

Dans les faits, cela aboutit à une situation qui déjà apparaît intenable à plusieurs égards : segmentation marquée de la société, stress généralisé, problèmes personnels et sociaux, problèmes dans les entreprises elles-mêmes. Cependant, dans cette course vers la rationalisation, la restructuration, le "downsizing", le "lean management" et quoi encore.

Les États de même que les organisations internationales graduellement imposent ce qu'on appelle un environnement "accueillant" à toute la planète. C'est principalement autour de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale (BM), et des divers accords et traités que se met en place ce système accueillant et protecteur des intérêts des investisseurs.

Le secteur financier prend de la distance par rapport au système productif. Des alliances se forment entraînant des écarts grandissants entre les entreprises elles-mêmes. Tous les secteurs économiques, industries et entreprises ne sont pas égaux dans la course

Lieux de commerce (distribution/publicité) occupent une position privilégiée pour dicter et aux consommateurs/consommatrices et producteurs leurs consignes. Aux deux bouts de la chaîne, il s'est développé un sentiment de frustration et d'incapacité de fonctionnement autrement qu'en "obéissant" aux dictées du "marché". Il est clair que ça ne peut pas durer, mais...

Les transnationales imposent leur modèle aux autres entreprises, plus petites, ou moins mobiles, ou ... et aux personnes, à titres de travailleurs et travailleuses ou autres, qui "internalisent" ce modèle.

L'ensemble des entreprises semblent participer à la mise en place de ce modèle qui, ensuite, conditionnent leurs chances de succès.

En somme nous sommes directement affectés, comme personnes et comme femmes :

stratification des travailleurs et travailleuses en fonction de leur utilité voire de leur indispensabilité à l'entreprise : utiles et nécessaires à la production de façon à maximiser les profits.

Ceux qui sont essentiels au centre et ceux auxquels on assure la sécurité et des avantages parfois "colossaux". Au pourtour, ceux auxquels on assure un lien d'attachement puis ceux que l'on sous-contracte en leur laissant les problèmes, puis tous les précaires et enfin les laissés pour compte dont on n'a plus besoin.

stratification des entreprises et nouveaux modes de contrôle de leurs opérations (marchés

financiers, cotes, normes ISO) qu'elles semblent accepter volontiers comme des acquis positifs.

externalisation de tous les coûts qui peuvent l'être (humains, sociaux, environnementaux). Après les batailles difficilement gagnées par les citoyen-ne-s et les travailleurs et travailleuses, c'est un a un que sont grignotés et externalisés les bénéfices marginaux et les protections sociales.

redéfinition de l'espace et du temps : l'espace c'est la planète avec une emphase sur la "dé-territorialisation", le temps c'est celui que requiert théoriquement l'ordinateur pour nous mettre en contact.

Cela a des conséquences, encore "incalculables", certainement "incalculées" sur le quotidien des personnes. La difficulté d'en prendre pleinement conscience n'est que l'un des problèmes difficiles à surmonter. À noter que les discours prennent parfois en compte certains de ces aspects. Mais une fois dit, comme on ne sait pas quoi faire et surtout comme il semble impossible de s'arrêter pour penser.....ou d'arrêter la machine.....

D'un point de vue micro (c'est-à-dire au sein d'une unité de production ou d'un secteur industriel), rechercher la plus grande rentabilité et la meilleure performance financière paraît avoir un certain sens. Cependant au niveau micro, ça n'a strictement aucun sens. Cela ne peut représenter qu'une course folle vers le chaos social.

Dans nos types de sociétés dites démocratiques, c'est le rôle de l'État que d'imposer des balises aux comportements abusifs que la recherche de profits suscite. Mais l'État des années '90 danse sur la même musique. Ça devient un problème politique. Alors que faire? Questionner notre modèle de démocratie à la lueur des moyens technologiques, des connaissances qui se développent.

- Un espoir à l'horizon :

On parle de plus en plus des limites de ce modèle, notamment en questionnant les fondements de la citoyenneté et de la démocratie. Les mouvements pour une nouvelle démocratie participative s'organisent dans plusieurs régions du monde, cependant comment oublier que pour certains "l'entrée dans le marché" et l'accès à la consommation sont chose récente. En outre, les droits et les possibilités d'exprimer des opinions dérangeantes pour les systèmes politiques et économiques dirigeants sont aussi très inégaux ans les différentes régions du monde.

NOTES PÉDAGOGIQUES : LA REDÉFINITION DU RÔLE DE L'ÉTAT

Plan et points saillants

- A. La montée de l'État interventionniste, régulateur
- B . Le démantèlement de l'État dit "providence"
- C. L'État-accompagnateur....de qui?

NOTES PÉDAGOGIQUES : LA REDÉFINITION DU RÔLE DE L'ÉTAT

De presque néant qu'était le rôle de l'État du point de vue de l'intervention dans la vie quotidienne des gens à un État omniprésent dans le quotidien.

Il y a de multiples points de vue sur cette question. L'objectif ici est de mettre en perspective le discours dominant qui parle (au Québec) de la mort de l'État-providence et de la naissance de l'État-accompagnateur. Je n'aime pas ces termes. Au fil de cette présentation vous allez comprendre pourquoi.

***La montée de l'État interventionniste, régulateur**

Ce n'est pas un hasard ni sans des luttes importantes que l'État a acquis une place dans nos vies quotidiennes.

- Le capitalisme sauvage, début des luttes syndicales
- La grande crise et le "New Deal" américain, la théorie de Keynes, les grands travaux publics. Keynes a démontré que l'État pouvait et devait jouer un rôle pour redresser l'économie
- Au Québec (et probablement dans plusieurs autres pays), il y a des périodes marquées du point de vue du rôle et des interventions de l'État.
- Avant les années '60 : préparation à ce qui s'en vient au sein d'une société traditionnelle, dépendante et ... Souvenons-nous que le Québec est alors catholique, que les évêques fréquentent les ministres, que les curés des paroisses sont des conseillers dans presque tous les domaines.
- Les années '60-'80 : moments forts d'une prise de conscience que l'État peut jouer un rôle dans le développement du territoire et de la population. Ce qu'on a appelé la révolution tranquille. L'État devient résolument interventionniste : production de services et de biens, compensation/régulation des abus du système productif de type capitaliste.
- Les années '80 : 2^{ème} choc pétrolier. Les financiers commencent à remettre les pendules à leur heure. Les profits s'affirment comme les maîtres, finalités suprêmes du système. On ne peut tolérer qu'il baissent. C'est une période de reprise de contrôle qui va prendre toute sa force dans les années '90.

D'un système économique de production on passe à un système d'abord financier, la production

étant au service de la fabrication des dollars. Dans l'ombre se mettent en place tous les moyens d'imposer cette manière de fonctionner. En particulier les organismes internationaux commencent à se restructurer, les traités de libéralisation se négocient, etc. En plein lumière, se diffusent les discours du monde des affaires, du monde politique et des experts, spécialistes de tous types qui sont au service de cette idéologie qui s'impose. L'essai de Viviane Forrester intitulé L'horreur économique rend bien compte de la force et des moyens de cette idéologie.

- Les années '90 :

L'envol incontesté de la finance et de la spéculation et des produits dérivés. Les transactions financières équivalent à plusieurs fois les transactions commerciales sur les biens et services. L'imposition de la pensée unique (néolibéralisme, mondialisation, dieu-marché que personne n'a vu mais dont on répète les lois, les exigences avec foi) et l'asservissement de tous et toutes à ces visions de l'avenir.

Des pensées autres bien sûr survivent mais... elles ont peine à sortir de l'ombre.

Depuis quelques années, on se réfère aux "Trente Glorieuses" lorsqu'on veut parler des 30 années d'après-guerre, les années '45-75. Comme quoi des découpages et classifications sont affaires de points de vue. On parle alors de la croissance économique qui paraît sans limites. Une courte vue que l'on projette sans considération pour les moyens effectivement mis en place et pour les conséquences.

B. Le démantèlement de l'État dit providence et naissance de l'État-accompagnateur....de qui?

On en parle avant mais dans les faits, c'est la re-structuration de l'économie et de la production qui a précédé et qui donne le ton à celle de l'État. C'est un peu comme si l'État recevait la commande de servir les intérêts du dieu-marché et ses principaux grands prêtres, les transnationales et le secteur financier. Payer ses dettes et se mettre au service du climat.

L'État dont nous nous rappelons, c'est celui qui a été baptisé "Providence" parce qu'il combattait les abus du système de marché (système de production et système financier). L'état interventionniste et régulateur s'est développé depuis la grande dépression et Keynes. Ça n'a jamais fait l'affaire de tout le monde, en ce sens qu'il y avait constamment une certaine opposition. Cette opposition, sous la direction des "monétaristes", les Chicago Boys, s'est si bien organisée. Elle a renversé les tendances et, depuis les années '80, les opposants à un État interventionniste ont fait des gains considérables.

C'est aussi sur la scène internationale, le plus souvent d'abord dans l'ombre que se sont structurées les stratégies de mise en place des conditions accueillantes au modèle de développement de la société marchande. Structurer le discours, se donner les moyens de le diffuser, se donner les stratégies de s'imposer tant au niveau international que dans les états nationaux.

Aux États-Unis, probablement à cause de la tradition "libertaire" et en Angleterre, le reaganisme et le tatchérisme...

D'autres pays d'Europe, comme la France, l'Allemagne et la Suède, tout en suivant la voie ont conservé une plus grande base de politiques dites sociales...

Le Canada et le Québec sont malheureusement très marqués par leur voisin du sud et, tout en clamant un attachement à certains programmes sociaux, plonge dans le néolibéralisme.

Les États apparaissent comme sans moyens de s'opposer aux dictées des "financiers" totalement délocalisés. Il deviennent même de puissants porte-parole et des courroies de transmission de l'idéologie et du modèle (FMI, BM, ajustements structurels, cotes et décotes, pressions de la dette, ajustements de la fiscalité, etc.) Même nos représentants, apparemment de bonne volonté et "conscients" apparaissent incapables de faire quoi que ce soit pour renverser la tendance. N'oublions pas qu'il y a parmi "nos" représentants dans les parlements des membres actifs de ce magma financier plus ou moins connu.

Tous le disent, à gauche comme à droite, il y a urgence de redéfinir le rôle de l'État. Dans quels sens? On sait que la vague des privatisations, des déréglementations et du désengagement balaie tout sur son passage et que ..

En ce moment, au Québec, on parle d'un État-accompagnateur puisque celui-ci désormais accompagnera les personnes dans la prise en charge de leurs propres besoins. Présenté comme un triomphe du respect des droits individuels et de la liberté d'entreprendre, dans les faits on "impose" à chacun de se prendre en charge, de se mettre en compétition en laissant les "forces du marché" décider des succès de chacun. Les mots entrepreneurship, travailleur ou travailleuse autonome et entrepreneuriat collectif font figure d'"innovation" et de "progrès" dans la prise en charge. L'État doit, dit-on, créer un climat accueillant pour l'investisseur, l'entrepreneur, l'accompagner? mais il semble de plus en plus évident que l'État n'accompagne pas n'importe quel entrepreneur?

Surprenant, dans cette pensée unique, toute logique véritablement économique est absente. La logique "économique" fait référence au fait de se donner les moyens d'une meilleure organisation de la production pour travailler moins fort, économiser l'énergie nécessaire à la production de biens

et services, enfin produire plus avec moins d'efforts. Si, en plus le plus grand nombre de personnes peuvent avoir accès aux biens et services produits selon leur choix raisonnable et dans les meilleures conditions, peut-on espérer un monde meilleur? Dans les faits, ce qu'on observe, ce sont des produits et services de moins en moins choisis, le travail de mise en commun des efforts profite à quelques-uns, le labeur demeure mal partagé, on produit des exclus, des surchargé-e-s et un petit nombre de très gros bénéficiaires. Donc sous le couvert de la logique économique, se sont généralisés un ensemble de comportements à l'opposée.

BLOC

3

LOGIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES: *les pièges et les défis de l'économie sociale pour les femmes*

de 9h30 à 12h15

Objectifs pédagogiques

Se familiariser avec les principaux éléments des logiques économiques marchande, publique, domestique et sociale.

Mettre en évidence l'affrontement des logiques et des visions différentes.

Prendre un recul par rapport à l'évolution des projets financés dans la région.

Se donner un outil d'analyse des défis à relever et des stratégies à mettre en place dans la région pour que se développe une économie sociale fidèle aux valeurs féministes.

En un coup d'œil...

CANEVAS DU BLOC 3



Heure	Durée	Activités
9h00	15 min	• 1. Retour sur la veille (au besoin)
9h15	1h15	• 2. Les principaux éléments constitutifs des logiques économiques marchande, publique, domestique et sociale
10h30	15 min	• Pause
10h45	30 min	• 3. Les logiques économiques à l'œuvre dans les projets d'économie sociale financés dans la région
11h15	60 min	• 4. L'économie sociale: pièges, conditions favorables, stratégies et alliances
12h15	1h15	Dîner

Description des activités et consignes

Retour sur la veille (au besoin)

9H00 — 15 MINUTES

Vous jugerez peut-être utile de faire un bref retour sur les contenus abordés la veille, ou bien vous pouvez vous servir de cette période pour terminer la partie sur les facteurs de production.

Les principaux éléments constitutifs des logiques économiques marchande, publique, domestique et sociale

9H15 — 1 HEURE 15 MINUTES

Pour vous préparer à présenter les éléments constitutifs des logiques économiques, référez-vous aux notes pédagogiques: Les logiques économiques marchande, publique, de l'économie sociale, de l'économie domestique et bénévole.

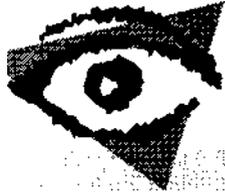
Renvoyez les participantes au canevas des logiques figurant dans leur cahier.



Reproduire le canevas des logiques sur des feuilles volantes.

Brainstorming en grand groupe. Inviter les participantes à remplir ce tableau comparatif en identifiant les divers éléments qui constituent chacune des quatre logiques.

- L'exemple suivant est un cumul de ce qui est ressorti de plusieurs brainstormings de la tournée de 1997. D'une part il fournit des éléments de «réponse» pour amorcer le brainstorming et, d'autre part, il peut vous servir d'outil pour stimuler la discussion et aider à la compréhension.
- Réserver au moins 30 minutes pour travailler les colonnes de la production domestique et de la production communautaire.
- Les participantes vont sans doute souhaiter que vous remplissiez les cases pour elles. Votre rôle n'est pas de donner des réponses mais d'amener les participantes à les trouver elles-mêmes, et ce, en se basant sur leur vécu.



UN CANEVAS DES LOGIQUES ÉCONOMIQUES

	MARCHANDE (conception des humains basée sur les forts et les faibles, propriété privée)	PUBLIQUE (modèle québécois des années 1970, l'État comme producteur de services)
VALEURS SOUS-JACENTES	<ul style="list-style-type: none"> • Compétition, domination • «Liberté», individualisme • Excellence, performance • Productivité • Pouvoir (impérialisme) • Vision à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Universalité • Responsabilité sociale • Droit à l'éducation, santé • Sécurité du revenu • Ségulation (fonction publique) • Redistribution de la richesse: égalité, équité, bien commun, justice sociale
FINALITÉS: - <i>En théorie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Part de marché • Croissance • Profit • Enrichissement personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des écarts • Répartition de la richesse • Accessibilité • Qualité des services • Gratuité des soins • Création d'une élite • Péréquation sur les territoires • Reconnaissance des droits • Respect de l'environnement
- <i>Dans les faits</i>	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres visées peuvent atténuer la recherche exclusive de profit 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniformisation et bureaucratisation des services donc perte de qualité • Piège de la standardisation
INDICATEURS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Prédominance d'indicateurs quantitatifs • Indicateurs financiers: profit, volume de vente, part de marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Prédominance d'indicateurs quantitatifs mais importance accordée aussi aux qualitatifs • Indicateurs de revenu, taux de chômage • Indicateurs de développement humain • Taux de scolarisation • Taux d'activité • Indicateurs de la santé de la population • Nombre d'heures de travail perdues pour cause de grève • Manifestations et autres contestations sociales

*Les logiques de production marchande, publique, domestique et communautaire.
À chaque logique correspond une manière défaire cohérente.*

DOMESTIQUE
(liens d'intimité)

* Les éléments de cette colonne sont à déterminer.

- ' Interdépendance
- Entraide
- Solidarité
- Don de soi
- Maintien de la vie
- ' Responsabilité des liens
- Gratuité

- Survie matérielle
- Développement personnel et social
- Sécurité physique et morale des membres

- Réciprocité asymétrique
- Accroissement du patrimoine
- Milieu contrôlant ou potentiellement contraignant pour les individus

- Prédominance d'indicateurs qualitatifs
- Santé physique et mentale de tous les membres
- Satisfaction des besoins sociaux de base (se loger, manger à sa faim, etc.)
- Maintien des liens

PRODUCTION COMMUNAUTAIRE
(liens sociaux)

* Les éléments de cette colonne sont au cœur du débat.

- Interdépendance
- Accessibilité universelle, justice
- Dignité des personnes
- Respect des droits humains et de l'environnement
- Démocratie
- Rendre les gens capables: *empowerment* collectif

- Diminution des écarts
- > Revenus durables garantis
- Réponse à des besoins collectifs
- Maintien du tissu social
- Création de réseaux de solidarité
- Satisfaction des besoins de base

- Limites et contradictions des organismes communautaires

- Prédominance d'indicateurs qualitatifs
- Accès aux services de base
- Réduction de la détresse psychologique
- «Rentabilité sociale»
- Mise en place de ressources communautaires

UN CANEVAS DES LOGIQUES ÉCONOMIQUES (suite)

	MARCHANDE (conception des humains basée sur les forts et les faibles, propriété privée)	PUBLIQUE (modèle québécois des années 1970, l'État comme producteur de services)
MOYENS D'ÉVALUATION: <i>- Instruments de mesure</i>	* États financiers, bilans	• Recherches, enquêtes et sondages publics
<i>performance et de réussite</i>	• Volume des ventes en % • Part de marché en %	
FACTEURS DE PRODUCTION SELON L'IMPORTANCE RELATIVE DE CHACUN:	• Primauté accordée au capital sur la personne	• Le travail prédomine sur le capital
<i>- Travail/beures</i>		
<i>- Ressources de base</i>	• Appropriation privée des ressources naturelles	
<i>- Capital</i>	• Primauté accordée au capital sur la personne	
<i>- Savoir</i>	• Appropriation privée du savoir	
<i>- Gestion</i>	• Gestion hiérarchisée	• Gestion bureaucratique, place à une certaine démocratie (consultations, sommets, etc.)
POUR QUI PRODUIRE? <i>- Consommateurs[^] usagers et usagères, bénéficiaires, etc.</i>	• Consommateurs solvables (ceux qui peuvent payer, ici ou ailleurs dans le monde)	• Accessibilité pour tous et toutes • Populations ciblées ou « à risque »
Quoi PRODUIRE? <i>- Besoins, désirs, demande, etc.</i>	• Biens et services qu'on peut vendre	• Biens et services collectifs pour l'ensemble des citoyennes et citoyens • Législations, mesures sociales, politiques, programmes
Qui PRODUIT? <i>- Les acteurs</i>	• Entreprises privées de tous types: multinationales, PME • Travailleurs et travailleuses autonomes, coops, etc.	• L'État, les institutions et les organismes gouvernementaux et para gouvernementaux

<p style="text-align: center;">DOMESTIQUE (liens d'intimité)</p> <p><i>* Les éléments de cette colonne sont à déterminer.</i></p>	<p style="text-align: center;">PRODUCTION COMMUNAUTAIRE (liens sociaux)</p> <p><i>* Les éléments de cette colonne sont au cœur du débat.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Tributaire des valeurs personnelles et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la grille d'analyse des projets d'économie sociale
	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles formes de production • Création d'emplois permanents • Satisfaction de la part des utilisatrices
<ul style="list-style-type: none"> • Primauté des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail prédomine sur le capital
<ul style="list-style-type: none"> • Heures travaillées sans rémunération 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du travail
	<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupation environnementale
<ul style="list-style-type: none"> • Capital et patrimoine accumulés (économies, héritage, etc.) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir et savoir-faire accumulés 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques alternatives
	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion démocratique
<ul style="list-style-type: none"> • Membres de l'unité domestique, les proches 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'ensemble de la population, femmes, enfants et personnes démunies • Pour les membres de la collectivité (quartier, communauté, localité, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> • Activités quotidiennes d'éducation • Services et soins aux personnes • Produits pour consommation interne 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de défense des droits • Services alternatifs définis par les gens
<ul style="list-style-type: none"> • Parents et autres membres de l'unité domestique 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités, groupes communautaires, coops • Clubs sociaux et organismes charitables, bénévoles

Commentaire



Soulignons qu'habituellement, ce type de canevas décrit seulement les logiques à l'œuvre dans les sphères de production reconnues par l'idéologie économique dominante.

Par conséquent, l'exercice d'identification des éléments des logiques de la sphère communautaire ou de la sphère domestique, constitue une amorce d'analyse à poursuivre et à pousser plus loin collectivement.

Déplus, il ressort que les différentes sphères ne sont pas étanches. En fait, n'intègrent-elles pas toutes, à divers degrés, des éléments des autres logiques? Il faut en particulier constater à quel point la logique de l'économie marchande envahit les autres sphères, notamment la sphère publique. Pour les fins de l'exercice, notre modèle de référence pour la logique de la sphère publique est celui de l'État québécois des années 1970. Cela nous permet d'ailleurs de constater combien, depuis le début des années 1980, la logique d'origine a été contaminée par la pensée néolibérale, laquelle est axée exclusivement sur les fameuses lois du marché et sur la rentabilité financière.

Il est intéressant et important de se demander également à quel point la logique marchande et la logique publique envahissent les projets du communautaire ou de l'économie sociale, ou s'y imposent.

PAUSE

15 MINUTES

Les logiques économiques à l'œuvre dans les projets d'économie sociale financés dans la région

10H45 — 30 MINUTES

Cet exercice a entre autres pour but de nous aider à sortir de la pensée dichotomique habituelle, selon laquelle une activité fait partie soit du «social», soit du «économique».

m Avec les participantes, inscrire sur les feuilles volantes une liste des projets d'économie sociale financés dans la région et de leurs sources de financement.

- À partir d'un rapide tour d'horizon du processus d'élaboration, de sélection et de financement des projets régionaux:

- ** - Mettre brièvement en évidence l'affrontement des différentes logiques et visions à l'œuvre s'il y a lieu;
- Demander aux participantes de classer les projets dans leur région en utilisant la grille ci-dessous.

ÉDUCATION	SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	CULTURE	LOISIRS	ENVIRONNEMENT	AUTRES

Mettre en évidence les champs dans lesquels se concentre l'économie sociale.

Poser ensuite les questions suivantes au groupe:

- Est-ce que l'économie sociale dans la région se limite aux infrastructures sociales ou aux services aux personnes? Si oui, pourquoi?
- Est-ce que les projets d'économie sociale se limitent aux secteurs traditionnellement occupés par les femmes? Qu'en pensez-vous?

Cet exercice prépare le suivant.

L'économie sociale: pièges, conditions favorables, stratégies et alliances

11H15 — 60 MINUTES

Pour l'exercice qui va suivre, il est conseillé défaire un peu de gestion des attentes pour prévenir d'éventuelles frustrations causées par le manque de temps.

Rappeler aux participantes que le but de l'exercice est d'abord et avant tout défaire l'apprentissage d'une méthode d'analyse et de planification stratégique et que le résultat du travail même incomplet, peut néanmoins servir d'amorce ou dépiste d'action future.

//est indispensable que cet exercice se déroule en sous-groupes (équipes de 5 à 6 participantes), d'une part à cause de la profondeur de la réflexion qu'il exige et, d'autre part, pour faire émerger autant que possible le point de vue, même minoritaire, de chacune des participantes.

Servez-vous du modèle ci-après, que vous inscrirez sur une feuille volante.

PIÈGES, ENJEUX, DIFFICULTÉS	CONDITIONS	ALLIANCES	STRATÉGIES
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les difficultés rencontrées ou anticipées? 	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qu'il faudrait changer pour que ça marche? 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur qui peut-on compter pour entreprendre les actions qui permettront de résoudre chacun des problèmes retenus? • Qui d'autre a intérêt que à ce que ça change? 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment s'y prendre? • Que faire pour y arriver? (plan d'action)

• À partir des préoccupations de chacune, les participantes doivent:

- Nommer les pièges de l'économie sociale.

Autrement dit, elles doivent dresser la liste des difficultés rencontrées ou anticipées, et énumérer tout ce qu'elles voudraient changer en ce qui a trait à la façon dont se développe l'économie sociale dans leur région. Ou 'est-ce qui ne marche pas?

- Choisir deux ou trois problèmes à travailler en profondeur.

On ne peut pas tout régler. Commençons par ce qu'il semble possible de changer. Inviter les participantes à axer leur réflexion sur des situations concrètes, locales et actuelles.

Exemple • _____

L'isolement ou les fuites en avant de la responsable du dossier par rapport aux autres femmes dans son groupe de base. Cette situation entraîne parfois des difficultés, voire des ruptures de communication, causées par un trop grand écart dans la connaissance de ce dossier qui évolue très rapidement. Les filles de la base ne «suivent plus» et se désintéressent de la question, tandis que la responsable devient «l'experte» pour son groupe, risquant ainsi de se faire reprocher d'agir en «cavalière seule».

Lorsque l'équipe a choisi les problèmes sur lesquels elle veut concentrer ses efforts, elle détermine:

- les conditions favorables à mettre en place pour amoindrir ou régler chacun des problèmes et progresser vers la situation souhaitée (définir celle-ci). «Qu'est-ce qu'il faudrait pour que ça marche?»
- les alliances à faire. «Sur qui peut-on compter pour entreprendre les actions qui permettront de résoudre chacun des problèmes relevés?»
- les stratégies à mettre en place pour y arriver. «Comment s'y prendre? Que faire pour y arriver?» (plan d'action)

Commentaire



Les difficultés relevées par les femmes impliquées dans le dossier de l'économie sociale se situent à deux niveaux. Plus généralement, il s'agit en gros des questions ou des problématiques suivantes:

- la qualité des services (normes étatiques);
- l'accessibilité des services (coûts, tarification, obligation de rentabilité financière) et la disponibilité de ceux-ci dans toutes les régions;
- les emplois (qualité, accessibilité, ghettos, substitution avec le secteur public);
- l'autonomie des organismes;
- la démocratie et la culture des organismes;
- le financement: l'obligation à la rentabilité financière, etc.;
- le désengagement de l'État.

Au niveau plus spécifique des préoccupations du mouvement des femmes, on craint:

l'épuisement des groupes de base;

le détournement de la mission des groupes de base;

la perte de contrôle;

l'imposition d'un «mura mur» dans les types de projets qui seront financés et dans la façon de faire.

L'exemple suivant, à l'intention des formatrices seulement, donne un aperçu de ce qui peut ressortir de la réflexion suscitée par cet exercice. •

• *Exemple i*

PIÈCES, ENJEUX, DIFFICULTÉS	CONDITIONS	ALLIANCES	CONDITIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Désengagement de l'État = substitution des emplois 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les compétences spécifiques: ce qui est du ressort de l'État ou de celui des entreprises ou de projets de l'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Syndicats...? le communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la substitution • Identifier les glissements • Identifier si les usagères ont besoin d'approches particulières en matière de services • Identifier le risque de morcellement des services disponibles
<ul style="list-style-type: none"> • Perte de pouvoir des représentantes communautaires aux instances 	<ul style="list-style-type: none"> • Les groupes imposent leurs normes • Reconnaissance des groupes impliqués • Que les groupes aient le temps et les moyens financiers pour se rencontrer • Mandat clair des groupes 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de femmes • Groupes qui ont les mêmes difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des consensus lors de rencontres régulières; • Exiger du financement pour les déplacements du CRD • Développer des aptitudes pour la négociation • Chronique sur l'économie sociale dans la feuille de chou régionale • Conférences téléphoniques
<ul style="list-style-type: none"> • Le Chantier ne communique pas assez avec les régions 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le fonctionnement du Chantier • Connaître les droits et les devoirs des membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentante du CRÉS 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un suivi

DÎNER
60 MINUTES

BOÎTE À OUTILS



POUR PRÉPARER
VOS INTERVENTIONS...

Notes pédagogiques: *Les logiques économiques marchande, publique, de l'économie sociale, de l'économie domestique et bénévole*

Outil d'appoint: Grille d'analyse des projets

«Quand les femmes comptent», chapitre 1

NOTES PÉDAGOGIQUES : LES LOGIQUES ÉCONOMIQUES MARCHANDE, PUBLIQUE, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Plan et points saillants

A. Valeurs sous-jacentes

B . Pourquoi la domination d'une seule logique? Est-ce que plusieurs logiques peuvent et doivent cohabiter?

NOTES PÉDAGOGIQUES : LES LOGIQUES ÉCONOMIQUES MARCHANDE, PUBLIQUE, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

A. Valeurs sous-jacentes :

Nous référant aux deux grands systèmes de valeurs dont nous avons déjà parlé, il est clair que le système économique dominant se modèle principalement sur les valeurs d'individualisation et de compétition et de conflits que sur celles de la solidarité et de l'entraide exprimées au niveau du territoire, de la communauté, de la société, de la famille, etc.

B. Pourquoi la domination d'une seule logique? Est-ce que plusieurs logiques peuvent et doivent cohabiter?

Chaque logique a ses caractéristiques propres. Appliquée dans la réalité, on se retrouve souvent en présence de situations, d'entreprises qui ne sont pas des modèles purs ou des types "idéaux" mais il y a toujours une dominante. Il est clair que les entreprises privées sont inscrites dans la logique marchande et si elles sont des transnationales et des entreprises exportatrices, les chances sont grandes qu'elles aient des finalités qui se réduisent à celles du profit et du positionnement sur leurs marchés.

(Ce qui rend parfois les critiques et les contestations de cette manière de faire considérées comme inopportunes, c'est l'idée que ce modèle est à terme "inéluçtable" et le seul capable de stimuler la performance, l'excellence...). Cela n'empêche pas les tenants du néolibéralisme de faire appel à la corde sensible de "coopérer pour rivaliser" (emprunté au discours japonais des années '80). La coopération est ici mise au service des profits pour quelques uns.

Un discours idéologique très bien articulé et, s'il est théoriquement facile à défaire, il est concrètement très bien ancrée dans le pensée des gens même chez ceux et celles qui en vivent des conséquences très néfastes. C'est un discours puissant et pernicieux que l'on ne peut ébranler autrement qu'en en questionnant le fondements. C'est la raison pour laquelle nous proposons de travailler les différentes logiques de production en la reconstruisant à partir de ses fondements.

- Produire dans la logique marchande

En théorie : créer des emplois, croître, augmenter le volume des transactions mesurées en argent (\$) (de grandes quantités à bas prix peuvent équivaloir à de petites quantités à prix très élevés avec toutes les possibilités intermédiaires). Le marché, pouvoir vendre, c'est la sanction de la performance.

Dans les faits : ce qui compte ce sont les bénéfices mesurés en % de profit, c'est-à-dire le retour sur le capital investi. Ce sont les bénéfices remis aux actionnaires (dividendes), aux propriétaires du "capital".

Rappelons-nous aussi que la production n'est pas déconnecté du contexte : valeurs, science/technologie en mutation, politique et juridique, etc.

Le profit résulte de la différence entre le volume des ventes en argent (\$) et l'ensemble des coûts de production mesurés en argent (\$)

Pour que l'écart entre les coûts et les recettes soit maximal, les coûts doivent être les plus bas possible, en ménageant cependant certains "bénéficiaires", par exemple les revenus et bénéfices marginaux des gestionnaires et associés, etc. (sous forme de propriété d'actions entre autres) et la combinaison prix et volume des ventes la plus élevée possible. Au cours des années '90 et '80, dans une conjoncture le "marché" est considéré comme dictant les règles, que la compétition s'établit avec l'ensemble des pays de la planète, il faut maintenir les prix les plus bas possible. Alors les pressions se font grande en vue de la diminution des coûts jugés compressibles. Haro sur les travailleurs et travailleuses, sur les salaires et sur les protections/bénéfices/avantages marginaux.

D'autres termes "économiques" sont utilisés pour parler de la performance dont celui de la productivité. Ce concept de productivité constitue un immense piège. C'est un calcul qui met en rapport tous les moyens contribuant à une production et le résultat de cette mise en oeuvre de moyens. Pour simplifier et bien sûr utiliser cette simplification à des fins pas toujours louables, on met le plus souvent en rapport les heures travaillées et la production totale. Quelle meilleure façon de comparer des heures et des volumes de production pour en faire un usage "opérationnel"? Les mesurer en argent bien sûr. Il va sans dire qu'ainsi la productivité est réputée augmenter à mesure que l'entreprise se mécanise, se robotise, s'informatise et que les heures de travail diminuent. C'est piégé à l'avance. Pour continuer à accroître la productivité, en particulier quand on veut "sauver" les emplois, quelle solution? Et pourquoi augmenter les salaires si la productivité n'augmente pas? D'ailleurs le système comptable peut très bien trafiquer les chiffres pour mesurer la productivité.

- objectifs de l'exercice

L'exercice portant sur les différentes logiques économiques permet de prendre conscience de la pertinence et de la difficulté d'identifier les composantes des logiques de nos comportements comme producteurs ou productrices de biens et de services. Il est l'occasion aussi pour les

participantes de s'approprier certains concepts.

En élaborant ensemble des réponses relatives aux logiques de production en contexte marchand, public, domestique et communautaire, il devient possible de saisir l'importance des différences, mais aussi des ressemblances, entre les différents comportements. Si les femmes pensent à l'économie sociale comme à une occasion de faire émerger une autre manière d'entrer en rapports économiques, de faire des choix prenant en compte des dimensions sociales. Cette occasion est principalement celle d'inventer ou de mettre à jour une autre logique dont leurs comportements sont porteurs.

Une approche féministe de l'économie signifie, entre autres choses, une manière différente de concevoir les actes économiques fondamentaux (produire, consommer, échanger), rendre visibles les activités occultées par les théories économiques dominantes, atteindre l'équité entre les femmes et les hommes. Ici, nous tentons d'y contribuer en misant sur une démarche de formation.

Une grille d'analyse de projets : quelques dimensions à considérer dans l'évaluation ou l'élaboration de projets d'économie sociale ou solidaire d'un point de vue féministe

Lés buts visés	La mise en oeuvre	Des critères qualitatifs/quantitatifs
Répondre à de véritables besoins humains et sociaux (qualité de vie), plutôt que rechercher le profit financier. Objectif de "rentabilité" sociale d'abord, mais aussi de rentabilité économique pour générer une capacité de développement et d'amélioration des conditions matérielles dans lesquelles les projets se réalisent	Créer des services ou des biens de qualité Répondre à des besoins non comblés par les services publics Comblent des besoins identifiés par les communautés locales ou régionales	Consultation avec les organismes du milieu (communautaires, publics, syndicats et autres) pour déterminer l'adéquation entre les besoins et l'offre de services (ou de biens) et assurer la non substitution d'emplois du secteur public Accessibilité: prix/tarifification abordable même pour les plus faibles revenus; transport (en milieu rural) Processus d'évaluation des services Protection et sécurité des usagères (assurances etc.) Protection de l'environnement
Favoriser une prise en charge et une «autonomisation» des participantes/usagères Favoriser la solidarité entre les participantes/usagères	Gestion collective (regroupe plusieurs personnes en tant que membres, usagères, salariées et décideurs) Pratiques décisionnelles inspirées des valeurs démocratiques	Éviter la bureaucratiation et la hiérarchisation inutiles et injustifiées Transparence, règles claires, processus de règlement de conflits, etc.
Contre l'exclusion sociale et économique, la pauvreté et l'érosion des droits des individus et des collectivités	Créer de l'emploi de qualité Rendre accessibles des biens et des services de qualité Impliquer des femmes ou d'autres personnes touchées par les dysfonctions de l'économie marchande ou victimes de discrimination systémique, selon le profil du milieu (femmes, jeunes, personnes handicapées, analphabètes, minorités, etc.)	Nombre d'emplois (femmes), durée des emplois, niveau salarial (minimum 8,30\$/h) Tenir compte du travail non rémunéré (bénévolat), tenir compte des besoins spécifiques des travailleuses/militantes/bénévoles avec des responsabilités familiales Emplois valorisants, qualifiants, satisfaisants Respect des conventions collectives en vigueur dans le secteur (si applicable) Pleine couverture des lois Protection et sécurité des salariées et des bénévoles (assurances, etc.)
Favoriser le développement social, culturel et économique et renforcer le tissu social des communautés locales (quartiers) et régionales	Concertation, consultation et implication des "éléments actifs", organismes et leaders naturels-es du milieu	Démontrer une connaissance du profil et des dynamiques socio-économiques et culturelles du milieu (forces, faiblesses, problématiques particulières, etc.)
Assurer l'indépendance financière et l'autonomie politique du projet	Financement durable (mixte?) Démocratie du processus de prise de décision	Planification financière à moyen et à long terme Ancrage dans le milieu, soutien des alliés
SOMME TOUTE, EST-CE QUE LES PROJETS D'ÉCONOMIE SOCIALE DÉVELOPPENT DE NOUVELLES MANIÈRES DE FAIRE QUI METTENT EN CAUSE LA LOGIQUE DU SYSTÈME PRODUCTIF MARCHAND ET RENFORCENT UN CONSENSUS SOCIAL BASÉ SUR UNE LOGIQUE ÉCONOMIQUE ALTERNATIVE?		

BLOC

4

POUR UN
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL *ayant à cœur
les intérêts des femmes*

de 13h30 à 16h15

Objectifs pédagogiques

Mener à terme un processus de réflexion et de résolution de problèmes.

Préciser dans le temps (court, moyen, long terme) et dans l'espace (région, pays, monde) quel développement les participantes veulent favoriser.

Relever les points forts et les points faibles de la formation (évaluation orale).

En un coup d'œil...

CANEVAS DU BLOC 4



Heure	Durée	Activités
13h30	45 min	• 1. Suite du travail en sous-groupes
14h15	45 min	• 2. Plénière: mise en commun
15h00	15 min	• Pause
15h15	30min	13. Quel développement économique et social vise-t-on? à court terme? à long terme? dans l'espace? sur le plan local, régional et dans les rapports Nord-Sud?
15h45	20 min	• 4. Évaluation orale par le groupe
16h05	10 min	«5. Consignes pour l'évaluation écrite et mot de la fin

Description des activités et consignes

Suite du travail en sous-groupes

13H30 — 45 MINUTES



- Poursuivre l'exercice en sous-groupes et allouer 45 minutes.
- Donner les consignes pour préparer la mise en commun.
 - Chaque équipe va devoir énumérer les pièges ou les problèmes sur lesquels elle a réussi à travailler jusqu'au bout.
 - Chaque équipe doit se préparer à présenter les conditions favorables, les alliances et les stratégies qu'elle propose pour réduire ou éliminer UN des pièges relevés.

Plénière: la mise en commun

14H15 — 45 MINUTES



- En grand groupe, dans un premier temps:
 - faire le tour des équipes et dresser une liste de tous les pièges relevés;
 - identifier (V) ceux qui ont été travaillés jusqu'au bout;
 - déterminer les recoupements;
 - établir un ordre de présentation des pièges.
- Dans un deuxième temps, inviter tour à tour les équipes à présenter les résultats de l'exercice effectué jusqu'au bout (conditions favorables, alliances et stratégies) selon l'ordre de présentation établi au préalable.

Nepas donner les «réponses». Enfait, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Simplet veiller à ce que lespropositions amenéespar chaque équipe soientplacées dans la colonne appropriée.

PAUSE

15 MINUTES

Quel développement économique et social vise-t-on? à court terme? à long terme? dans l'espace? sur le plan local, régional et dans les rapports Nord-Sud?

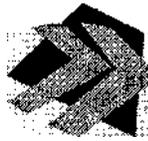
15H15 — 30 MINUTES

Préparer un court exposé présentant ces réflexions, axé sur la question: quel développement vise-t-on?

Situer ce développement souhaité dans le temps et dans l'espace. Votre exposé devrait servir d'amorce à une réflexion plus large, une mise en perspective pour clôturer la formation et avec laquelle les participantes peuvent repartir.

Voir les notes pédagogiques: Quel développement économique vise-t-on à court, moyen et long terme?

Commentaire



Cette dernière activité de la formation permet d'élargir le cadre de notre réflexion au-delà des enjeux immédiats du dossier de l'économie sociale et de son évolution particulière dans le contexte politique régional actuel au Québec. Dans ses notes, Cécile Sabourin propose que l'économie sociale et solidaire soit perçue comme un moyen et non une fin en soi: un moyen de questionner, de recentrer nos objectifs à long terme, de refaire des prises de conscience, d'élaborer des stratégies et de se rappeler qu'«on n'est pas tout seuls». Si on s'intéresse à la question de l'économie sociale, c'est aussi parce que ce «projet» est intimement lié à la grande question du développement, m



Évaluation orale par le groupe

15H45 — 20 MINUTES

- Afficher de nouveau les feuilles volantes sur lesquelles les attentes du début ont été notées.
- Faire ensuite un tour de table pour permettre aux participantes de répondre aux deux questions suivantes:
 - Vos attentes sont-elles satisfaites ou non?
 - Quels ont été pour vous les points forts et les points faibles de la formation?

Noter les réponses.

Consignes pour l'évaluation écrite et mot de la fin

16H05 — 20 MINUTES

- Réserver quelques minutes à la fin pour présenter le questionnaire d'évaluation et expliquer à quoi il va servir ainsi que son «mode d'emploi».

BOÎTE À OUTILS



À UTILISER
AU COURS DE LA
FORMATION, DANS
L'ORDRE...

- Questionnaire d'évaluation de la formation à l'intention des participantes

POUR PRÉPARER
VOS INTERVENTIONS...

- Notes pédagogiques : *Quel développement économique vise-t-on à court moyen et long terme?*

FAIRE UNE PHOTOCOPIE DU QUESTIONNAIRE,
LE REMPLIR ET LE RETOURNER A:

Relais-femmes

110, rue Sainte-Thérèse, local 301
Montréal (Québec) H2Y1E6

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

L'économiesociale dupointdevuedesfemmes

- OUTIL POUR LES FORMATRICES <

*Le but de cette évaluation écrite est de recueillir vos commentaires
et vos suggestions afin de mesurer l'impact de la formation et de
mieux déterminer des besoins en matière de formation.*

IDENTIFICATION

Date de la formation:

Durée de la formation (heures):

Lieu de la formation: _____

Nombre de participantes _____ Groupes d'appartenance:

Nom des formatrices:

CONTENU

(Indiquer par un / le contenu que vous avez abordé avec les participantes)

BLOC 1 Critique féministe de l'économie

- Présentation des participantes et de leurs attentes
- L'économie: qu'est-ce que ce mot vous suggère? (brainstorming)
- Jeu des pictogrammes: l'activité économique
- Q Présentation et explication des regroupements faits par les participantes
- L'économie industrielle marchande et «l'invisibilité» du travail des femmes
- Se représenter l'économie autrement: le modèle du gâteau à étages

BLOC 2 Les mille et une nuits de l'économie sociale: présentation de l'économie sociale (historique, principes et contexte)

- Depuis quand entend-on parler d'économie sociale au Québec?
- La chronologie des étapes importantes dans l'évolution du dossier de l'économie sociale au Québec
- La chronologie régionale
- Les principes et les valeurs éthiques qui caractérisent les entreprises et les projets de l'économie sociale et solidaire, selon les participantes
- Présentation de divers principes ou valeurs éthiques
- Les deux grandes tendances qui marquent actuellement les réflexions, les politiques et les pratiques relatives à l'économie sociale
- Les facteurs de production
- L'économie sociale à la lumière des changements survenus depuis les années 1970

BLOC 3 Logiques économiques et économie sociale: les pièges et les défis de l'économie sociale pour les femmes

- Retour sur la veille
- Les principaux éléments constitutifs des logiques économiques marchande, publique, domestique et sociale
- Les logiques économiques à l'œuvre dans les projets d'économie sociale financés dans la région
- L'économie sociale: pièges, conditions favorables, stratégies et alliances

BLOC 4 Pour un développement économique et social ayant à cœur les intérêts des femmes

- Plénière: mise en commun
- Quel développement économique et social vise-t-on?
- Évaluation orale par le groupe
- Consignes pour l'évaluation écrite et mot de la fin

ÉVALUATION DES PARTICIPANTES

Synthèse et/ou aspects marquants de l'évaluation orale et écrite des participantes

Questions et/ou thèmes que des participantes voudraient approfondir

ÉVALUATION DE L'OUTIL DE FORMATION

**À titre de formatrice, avez-vous des commentaires sur l'outil de formation?
(consignes, matériel pédagogique, textes complémentaires, etc.)**

ÉVALUATION DU POINT DE VUE DE LA FORMATRICE

**Indiquez les sujets qui ont suscité un intérêt marquant ou déterminant chez les participantes.
Pourquoi?**

Indiquez les sujets qui n'ont pas suscité d'intérêt. Pourquoi?

À titre de formatrice, avez-vous rencontré des difficultés? Si oui, lesquelles?

Autres commentaires

Nom:

Adresse:

Téléphone:

Télécopieur:

Retournera:

Relais-femmes

110, rue Sainte-Thérèse, local 301

Montréal (Québec)

H2Y1E6

NOTES PÉDAGOGIQUES : QUEL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL VISE-T-ON À COURT, MOYEN ET LONG TERME?

Plan et points saillants

A. Des constats incontournables

B . L'économie sociale solidaire comme occasion, occasion de quoi?

NOTES PÉDAGOGIQUES : QUEL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL VISE-T-ON À COURT, MOYEN ET LONG TERME?

A. Des constats incontournables :

La croissance des problèmes de pauvretés, d'inégalités et d'exclusion, etc.

Le gaspillage des potentiels humains et des ressources de la nature

B. L'économie sociale solidaire comme occasion, occasion de quoi?

- C'est une occasion de questionner :

les valeurs dominantes de compétition, de recherche de pouvoir

l'idéologie de la croissance

les moyens mis en oeuvre pour servir la croissance et le marché

les fondements du système économique qui du point de vue de la seule chose que chacun-e de nous possède,

le temps : court terme, moyen terme, long terme

le court terme, omniprésent pour les financiers (bénéfices par trimestre), envahit toutes les sphères de notre vie. C'est en totale contradiction avec plusieurs dimensions de la vie, rythmée selon ses propres besoins, nature et apprentissage, etc.

l'espace (lieu, physique et relationnel, racines : local, régional, national et international (par exemple pourquoi exporter serait-il mieux que vendre à son voisin? pourquoi importer serait-il mieux qu'acheter de son voisin?))

- C'est une occasion de :

recentrer nos objectifs à long terme

remettre l'humanité, femmes et hommes, au centre de nos préoccupations,

remettre la vie et la nature au centre de nos préoccupations : respect, protection, restauration

refaire des prises de conscience : les vrais écarts, les vraies inégalités fondamentales : connaissance, conscience

reconnaître l'interaction obligée entre le local et la planétaire, l'individuel et le collectif

Etc.

- C'est une occasion de développer des stratégies et des moyens

des stratégies individuelles et collectives, des stratégies concernant notre environnement immédiat, la société globale, la planète. Ces stratégies et les actions qui en découlent à tous les niveaux doivent se conjuguer. Chacun-e a ses potentiels, ses talents qui peuvent être au service de la transformation de la société. Ainsi, pourquoi ne pas :

*redécouvrir nos liens

*rebâtir les réseaux, dont les réseaux régionaux et les soutenir par :
des achats locaux et régionaux, puis nationaux, puis internationaux
des achats choisis en fonction des valeurs que l'on veut privilégier
par des productions choisis en fonction des valeurs que l'on veut privilégier

*revaloriser la connaissance, la développer

*devenir ou redevenir sensible aux "relations" entre les choses, aux conséquences de nos actions.

*prendre conscience de nos responsabilités

- Autres considérations

Le vocabulaire utilisé dans le discours dominant est souvent un vocabulaire de guerre. Les femmes ont travaillé à rendre visible leur présence par la féminisation, elles devront travailler à pacifier le langage, qui forge l'imaginaire dans lequel on peut penser l'avenir. Ce vocabulaire n'est pas nouveau, n'est pas que celui des autres, il est en chacun-e de nous.

"On n'est pas tout seul", dans un projet essentiellement de démocratisation, processus encore embryonnaire.

Des mouvements sont en marche, les faire connaître, s'en parler

Ici tout près, chez nos voisins ou partout dans le monde : Marche des femmes, Mouvement pour une alternative politique, aux États-Unis le People-centered development forum, en Europe la concertation pour une Europe sociale, Partout dans le monde l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, les sommets mondiaux sur l'environnement, les femmes, sur les enfants, sur les questions sociales organisés par l'Organisation des Nations Unies, etc.

«L'économie sociale du point de vue des femmes»

TEXTES COMPLÉMENTAIRES

Les textes suivants se rapportent de façon générale aux thématiques abordées dans les trois premiers blocs de la formation. Ils apportent, entre autres, quelques compléments d'information, mais surtout, ils ont pour but de stimuler la réflexion. Il ne s'agit pas exclusivement de critiques et d'analyses féministes.

BLOC 1 CRITIQUE FÉMINISTE DE L'ÉCONOMIE

BÉLANGER, Lucie et Sylvie PAQUEROT. *Femmes, démocratie et citoyenneté*, dans Options CEQ, no. 11, automne 1994. pages 143 - 149.

Une réflexion sur la citoyenneté réelle des femmes qui pose quelques grandes questions: les femmes sont-elles des «clientes» de l'État, des exclues parce que définies par le marché comme «non productives» ou des citoyennes actives à part entières?

WARING, Marylin J. *Decoding Economie Terms for Real People* dans Ms. Magazine, mars/avril 1992. pages 24 - 27.

Ce lexique des principaux termes économiques qui jalonnent le discours sur l'économie est fait avec humour et un sens critique féministe. Le but est de démystifier un jargon qui, selon l'auteure, serait arbitraire et plus souvent confondant qu'éclairant pour les «profanes».

RIFKIN, Jeremy. *La fin du travail, une bonne nouvelle*, (entrevue) dans Alternatives économiques, No. 144 janvier 1997. pages 58 - 59.

Pour l'auteur du «best seller» *La fin du travail*, la réduction du temps de travail et le développement de l'économie sociale constituent des réponses adaptées au chômage de masse.

MARTINEZ, Elizabeth et Arnaldo GARCIA. *What is Neo-Liberalism? A Brief Définition for Activists*. (Internet) 2 pages

Bref historique et fondements du néolibéralisme aux États-Unis.

TURMEL, Richard. *Nous enrichissons les banques*, dans Le Devoir, 27 mai 1997. 1 page
Texte d'opinion sur les profits scandaleux des banques.

RIOUX, Michel. *La déclaration de Rimouski*. dans Le Devoir, 29 mai 1997, page A9.

Un bon exemple de comment on peut échapper à l'emprise de la pensée unique et l'économisme.

BLOC 2 LES MILLE ET UNE NUITS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE:

COALITION DES FEMMES CONTRE LA PAUVRETÉ. 1995. *Programme d'infrastructure sociales: il est temps de reconnaître le travail des femmes*, dans le Cahier des revendications de la marche des femmes, pages 3-6.

BELLEAU, Josée. *L'économie sociale au Québec: Une perspective partielle et partielle d'une féministe du Nord*, présenté au Symposium international «Globalisation de la solidarité» Lima, Pérou, Juillet, 1997. 14 pages.

D'AMOURS, Martine. *Jouer sur les mots*, dans *Économie locale et territoire: la revue des collectivités en action*, avril 1997. Vol. 1 no. 1. p. 16.

Ce court texte explique le terme «économie sociale» et d'autres expressions voisines ou cousines.

COMITÉ D'ORIENTATION ET DE CONCERTATION SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE.
1996. *Entre l'espoir et le doute. Les caractéristiques de l'économie sociale*, pages 31 -35.
Tiré de ce document très important sur l'économie sociale, le texte examine en quoi
l'économie sociale répond à des besoins sociaux.

DAVID, Françoise. Fédération des femmes du Québec, octobre 1997. *Le mouvement des
femmes et l'économie sociale : où en sommes-nous?* 6 pages.

BLOC 3

LOGIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES :LES PIÈGES ET LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR LES FEMMES

GUAY, Lorraine. 1997. *Le mouvement communautaire : «Entre l'espoir et le doute» face à
l'économie sociale. Les paradoxes du mouvement communautaire*. Manuscrit, pages 10-13.
Cet extrait traite des paradoxes du mouvement communautaire surtout en ce qui a trait à son
rapport avec l'État et son rapport problématique à la position et aux revendications des
femmes.

MARTEL, Chantai. CSF. 1996. *L'économie sociale et les femmes: garder l'oeil ouvert*.
pages 25 -31.
Cet extrait traite des enjeux de l'économie sociale à la lumière des impacts sur les femmes des
transformations économique et sociales qui caractérisent l'époque actuelle.

LAMOUREUX, Henri. *De l'économie sociale à l'économisme social*, dans *Le Devoir*, 23
mai 1996.
L'auteur rappelle que celles et ceux qui s'engagent dans des groupes communautaire le font
pour «explorer des avenues de changement radical». L'économie sociale ne doit pas être une
nouvelle «industrie de la misère humaine» ou le lieu de la «mise en marché» des
problématiques sociales.

SYMPOSIUM INTERNATIONAL «GLOBALISONS LA SOLIDARITÉ» 1997. *Déclaration
de Lima*. 3 pages.
Cette déclaration signée par des membres d'organisations populaires et acteurs de l'économie
solidaire, provenant de 32 pays du monde, réunis à Lima, Pérou du 1er au 4 juillet 1997,
exprime le désir des signataires de «contribuer à l'avènement d'une alternative à l'économie
néolibérale.

«L'économie sociale du point de vue des femmes»

Textes complémentaires

Bloc 1
Critique féministe de l'économie

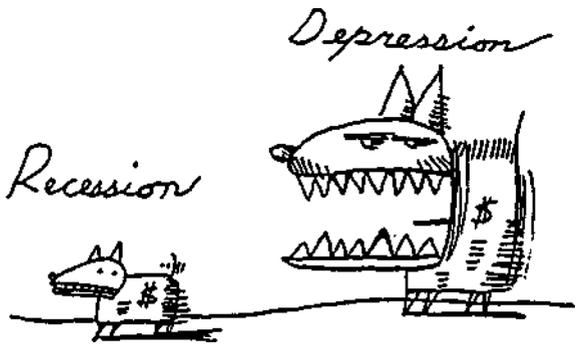
DECODING ECONOMIC TERMS

FOR REAL PEOPLE

It's obvious that the world is in a major economic crisis. We see it ail around us. We see it in our own neighborhoods, with rising unemployment and people losing their homes. And we care—deeply. Explainingw/i^ this is happening is the problem. You can't believe politicians, and economists leave you feeling powerless or paralyzed with boredom by their very terminology. Which, of course, is the point. The patriarchs don't *xoant* us to understand. So, to encourage your curiosity and enliven your outrage, hère are some politically empowering démystifications.

[RÉCESSIONS] are associated with déclines in business activities and small increases in the cost of living. The National Bureau of Economie Research has never labeled a U.S. recession as such until it was practically over. Yet even George Bush now admits that the U.S.A. is in a recession. The real question is whether this is a *dépression*.

The term [DÉPRESSION] traditionally has been reserved for long periods of major conséquence on an international scale. General crisis in the agricultural sector is one hailmark. Other characteristics are low profits, lack of technological innovation, declining investment oppor-



tunities, government ineptitude, spéculation, bankruptcies, bank failures, and international indebtedness. Do ail thèse—plus a rise in économie nationalism fostered by subsidies, hidden tariffs, and other forms of protectionism that fail to keep afloat even those industries maintained as national status symbols (auto manufacture, for instance)—sound familiar? Welcome to reality: we are in the throes of a Worldwide *dépression*.

It's not surprising that no politician wants to admit this. And the games played with économie terms and mathematical models, plus the continuai convenient revisionism of concepts, manage to postpone citizens' compréhension indefinitely.

Take, for example, *national incarne*. *

[NATIONAL INCOME!] is said to be the income accruing to a nation by virtue of its "productive activity." But national income is only focused on a nation's cash-generating capacity; it specifically *excludes* ail unpaid activity of women the System classifies as "housewives." National income also happens to omit the cost of environmental dégradation; a standing forest is worthless, but when it is cleared—euphemistically called "harvesting"—it has a market value. (You and I know that this makes complète nonsense of the figures. But that does not prevent such figures from being a driving force of économie theory and policy.) National income can be measured from the supply (the "cost of production" or income) side, or the demand (or expenditure) side.

[SUPPLY-SIDE] theorists argue that a government should stimulate producers, principally by cutting taxes. They argue that this will increase employaient and control inflation. They also advocate deregulation and tax crédits. (Supply-side theorists invariably graduate from universities with a high fee structure, work for big business, and dominnte the média scène.)

[QEMANo-aiOE] theorists suggest that the government should influence the economy by manipulating the demand for goods and services. Demand-side economists understand that money in the hands of poor people turns over immediately—in neighborhood businesses and communities—thus supporting local infrastructure. Demand-siders understand that there is no explicit connection between tax cuts and growth.

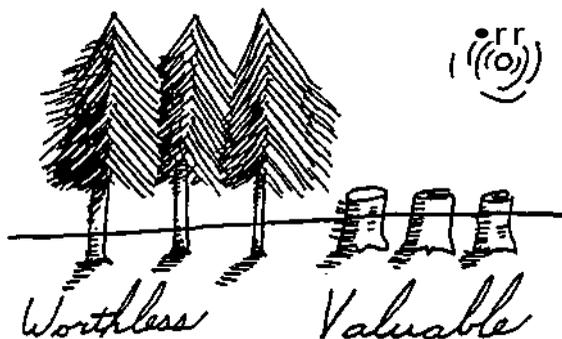
The *supply side* of national income includes wages and salaries, proprietors' incomes, corporate profits, rental income, interest payments, dépréciation, and something they actually call the "statistical discrepancy." The *demand side* includes *consumption*, which is seen as the amount spent by households on currently produced *goods and services*.

refers to spending, not to eating or wearing out clothes or using newly purchased products. When I buy an old house or a used car, economists do not call this consumption but the exchange of one asset (money) for another asset. Similarly, if I buy treasury bonds or stock market shares, this is not seen as spending but as the exchange of one asset for another. But the fee that I pay the stockbroker *is* consumption—of a service. *Services* include, for instance, health care, footwear repairs, and laundries. Owning your own home is also recorded as a *service consumption*. (Honest.) This is because, according to the system, residential dwellings are often occupied on a rental basis, so each year a value for the potential rental an owner-occupied house might get on the market is imputed as consumption of a service.

INVESTMENT is the second factor on the demand side. When you *build* your home, the new construction is considered investment, not a personal consumption expenditure. In *économies* terminology, "investment" is also not buying antiques or stock market shares. No, that *is* financial investment. Investment, as economists use the term, means *physical capital*. And to complicate this process further, *capital* is not money; it is new buildings, equipment, or structures and machinery used in the further production of goods and services for sale. Investment in previously produced goods is not counted; it makes no demands on the productive capacity. Investment in land is not considered for purposes of the national accounts to be "investment," as it does not contribute to the aggregate demand for goods and services. (Other contributors to the demand side of national income are government purchases, at both fédéral and state levels, and the exports and imports of goods.)

GROSS DOMESTIC PRODUCT (GDP)

the national accounts. It can be estimated by using either the expenditure or the income approach. GDP supposedly measures production that generates income in a nation's economy, *whether the resources are owned by that*



Canceling international debt and you.



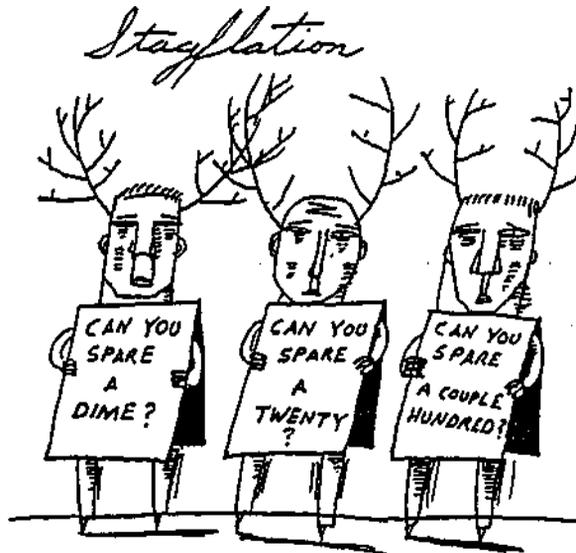
country's *résidents* or *not*. GDP is used to monitor rates and patterns of growth, to set priorities in policy-making, to measure the success of policies, and to measure "economic welfare" (another loaded term). Activities that lie outside

the production boundary—which in every nation means the great bulk of unpaid labor performed by women—are left out of the GDP. (This then makes it easy to leave* them out of policy considerations altogether.)

Now let's look at MONEY. Traditionally, money was any object accepted and used as a *médium* of exchange; generally it is now thought of as a "currency" with a fixed rate system of exchange. But a nation's *money supply* also includes mutual fund shares, and all forms of deposits in all depository institutions. The central bank (in the U.S., the Fédéral Reserve) collects the information and interprets the data for the overall program of *monetary policy*.

There are two kinds of MONETARY POLICY: "easy" (=more) and "tight" (=less). The Fédéral Reserve also changes the *discount rate* (the interest Fédéral Reserve Banks charge commercial banks borrowing from them) and engages in buying and selling government securities, through which the Fed can raise or lower a commercial bank's reserves and influence its lending ability. The Fed can also exert specific controls, such as expanding money available for mortgages or limiting stock market credit. Sometimes it just talks tough; sometimes it actually lowers its interest rate. In most countries, there is a pretense of autonomy for the reserve bank system. In practice, the bank can be forced to follow a government's line.

INFLATION is an increase in the general level of prices. The most commonly used measure is a country's Consumer Price Index (CPI). Some annual rise in prices is inevitable with economic growth; economists agree that up to 2.5 percent per year is "normal," anything more, "inflationary." There is a lot of uncertainty among economists about which economic moves (or mixture) trigger inflation—but we know that in the U.S. it has occurred during every major war and its aftermath. Despite the uncertainty about cause, blunt instruments creating major social fallout are used to "reduce inflation." These measures include decreasing the money supply, depressing wages, shrinking government spending, curb-



ing increases in overall business activity, and intervening to stabilize downward movements in a nation's currency value. No economic model satisfactorily explains inflation, because economists operate on the basis of "rational expectations" in a patriarchal political world.

Just look at the advent of STAGNATION. Until the 1970s, the line was that the higher the rates of unemployment and excess capacity, the lower the rates of wage and price inflations. But in 1974, rising unemployment rates were accompanied by accelerating rates of inflation, while productivity growth declined sharply. So a new term, *stagflation*, was born. But the 1980s saw dramatic falls in inflation (in the Northern Hemisphere), periodic rises in unemployment, and a decline in productivity growth. This is *stagflation*.

The 1980s also saw a major increase in "the debt." "The debt" would probably win the cliché-heard-most-often-in-the-presidential-primaries-race, so it's crucial to decode *that*.

Much of the "more-market" rhetoric pumped out by sectional interests takes place in the context of eliminating DOMESTIC OR NATIONAL DEBT. *National debt* is simply deferred taxation. The way to cure it is to tax rich folks, not to *lower* their taxes. But right-wingers argue that lowered taxes release funds for investment in the private sector. They argue that capital in the public sector (hospitals and schools) is wasted. They demand cuts in welfare payments and require deregulation (applied, for example, in transportation industries and financial institutions). In many countries they demand corporatization or privatization of government agencies, and reductions in controls on direct foreign investment.

In arguments on national debt, sectional interests—not a systematic analysis—triumph in policy terms. But a further danger is that in a political system like that of the U.S., wounded by low voter-participation rates, any candidate who campaigns honestly for a necessary increase in taxes to cover the national debt is unlikely to win.

Well then, what about *international indebtedness*? This process began in the post-1945 period of decolonization, as colonizers withdrew transitional "aid" and replaced it with international loans. The oil-price rise of 1973-74 accelerated the process, as did the industrialized countries' protectionist measures: shutting out or drastically reducing imports from developing countries. Why did they do this? To increase developing countries' need for more foreign lending. At the end of the 1970s, there was a massive rise in interest rates, thanks to the monetarist policies of lenders. A deregulated, uncoordinated, international banking community lent more and more. (True, it was assisted by corrupt leadership. Marcos was not the first, or even the best; he just got caught.)

This has led to STRUCTURAL ADJUSTMENT the policy recipes that the International Monetary Fund (IMF) and the World Bank impose on debtor nations. Affecting overwhelmingly the lives of the poor—women and children in particular—these recipes demand cuts in the public sector deficit (health, education, welfare, public services) and consumption, and a free labor market (as if labor in developing countries was not already exploited by multinational). In "trade liberalization," a lifting of protectionism is part of the recipe, making it more difficult to cut imports, increase exports, and reduce the debt. For most countries, "structural adjustment" is just an invitation to prolonged depression.

For some nations who are trying to repay (Argentina, Brazil, Mexico, and the Philippines, for example), the real resources they have been transferring abroad by expanding their trade surpluses are relatively greater than those of Japan. Year after year, comparably poor countries transfer resources abroad, thereby increasing the gap between their potential and actual output. This is a nonsensical "solution" to the debt problem.

Most women understand this quite easily. But well-meaning women from the industrialized countries who call for defaulting on, canceling, or restructuring the debt don't seem to grasp the full consequences. The debt is owed to big banks—who borrow from little banks. The funds involved in international indebtedness originate in the private savings of those well-meaning women—whose savings would be lost in the process.

The extent of debt is often

THE: BULK

LABOR

BY WOMEN.

LEFT OUT

OF THE

GDP.

expressed in the | BALANCE O r PAVMENTS. | This is a systematic record of ail the économie transactions between one country and the rest of the world in a -given period (usually a year), including the movement of goods, services, interest and dividends, gifts, investments, currency shipments, and gold movements.

The balance of payments is divided into three accounts: *current*, *capital*, and *gold*. The *current account* includes the flow of goods and services, and so represents payments for and receipts from imports and exports, including interest and dividends. This "account" has been in déficit in the U.S. since 1982; the 1991-1992 "recovery" can be attributed overwhelmingly to the Persian Gulf War—with a réduction in imports, the plunge in crude oil prices cutting the import oil bill, the contribution of \$52 billion to the U.S. war kitty, and postwar rebuilding in Kuwait. (You see how they've set it up?) The *capital account* represents ail additions to or subtractions from a stock of investments. The *gold account* is the compensatory account.

Lest you relax for a minute, the balance of payments should not be confused with the | BALANCE O r TRADE. | which is the différence between a nation's imports and exports of *merchandise* to and from ail other countries over a given period. Even if Bush were able to claim a favorable balance of trade, it would mean little, because it is possible to be in a good balance of trade position, yet hâve a balance of payments déficit. The balance of trade concept is usefui mostly to politicians haggling in an international forum where they might be discussing FREE TRADE and PROTECTIONISM.

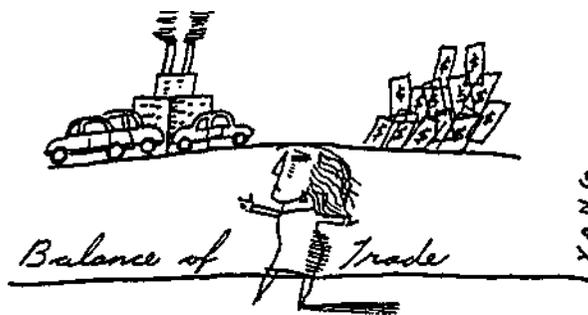
"Free trade" exists only in the minds of theorists who rely on a "perfectly compétitive equilibrium" with an absence of "externalities." In the real world, even those who champion "free trade" don't practice it. Which leads us to the GENERAL AQREEMENT ON TARIFFS AND TRAPE | (GATT). | an intergovernmental charter signed in 1947 to foster world trade. Any restriction of trade must be at the expense of someone else, so it is not a surprise that GATT "s major stumbling block is the failure to agrée on a global régime for agriculture, largely because of protectionism in the European Economie Community, the U.S., and Japan. While the U.S. champions free trade, it protects so-called problem (threatened) industries: dairy, orangejuice, beef, textiles, apparel, automobiles, carbon steel, and semiconductors. "Spécial protection" under the Reagan administration (abetted by willing Democrats in the Congress) soared from a coverage of 12 percent of imports in 1980 to 23 percent in 1988. The U.S. reserves its highest *tariffs* for textiles, apparel, benzenoid chemicals, rubber footwear, ceramic articles and tiles, glass-

ware, canned tuna, and orangejuice. It uses *statutory protection* to limit dairy, peanuts, cotton, and sugar imports.

- *Statutory quotas* set rigid limits on such imports as wheat and beef.

Economie protection of this sort is economically inefficient and costly (but politically attractive). The cost to consumers has been estimated at \$100,000 perjob saved in a protected industry. Protection also keeps prices up—which means that foreigners who *can* crack the market earn more profits. Then they can compete even more effectively on the world scène, especially against the U.S., whose productivity is last relative to other industrial nations. Less transparent *subsidies* can include loan guarantees, preferential loans at below market rates, subsidized interest rates, spécial tax treatment, payments not to pbduce, and government purchases at advantageous (to business, not consumers) prices.

You begin to see that the lingo is meant to confuse and the content itself is arbitrary—defined by and practiced at the whims of those in power. A "générai equilibrium"



theory that ignores the effect of advertising and assumes equality of participation from ail citizens—well, that theory has problems. A discipline that uses such phrases as "contingent perfect foresight" and "générai imperfectly compétitive equilibriums" deserves a great gale of laughter, as well as a dictionary.

But it will take us more than laughter and a dictionary to undermine the pillars of the temple. Patience, common sensé, and stubborn insistence on having our questions answered in clear language will help. And if, in this process, our capacity to care about the impact économies has on the real world rubs off on politicians and economists, then this too-powerful discipline may yet prove to hâve some "use value"—for real people. E3
Marilyn J. Waring, a former member of parliament in New Zealand, holds a doctorale in political economy. Her latest book is "If Women Counted: A New Feminist Economies" (Harper-SanFrancisco).

La fin du travail. une bonne nouvelle

*La révolution informationnelle nous condamne-t-elle au chômage de masse ?
Nous avons interrogé Jeremy Rifkin, auteur de « la fin du travail ».
Pour lui, la réduction du temps de travail et le développement
de l'économie sociale constituent les réponses adaptées.*

ENTRETIEN AVEC JEREMY RIFKIN*

Alternatives Economiques : La discussion sur le chômage d'origine technologique est déjà très ancienne. Qu'y a-t-il de réellement nouveau dans la situation actuelle ?

Jeremy Rifkin : Il faut tout d'abord réexaminer l'histoire de l'Europe et des Etats-Unis depuis la dépression des années 30. Depuis 1929, c'est l'emploi public qui a fourni du travail aux millions de gens qui n'en trouvaient plus du fait de la révolution technologique. Le marché n'a pas créé, durant toutes ces années, plus d'emplois qu'il n'en a détruits. Mais aujourd'hui ? Traditionnellement quand un secteur automatise, un nouveau secteur se développe et absorbe la main d'oeuvre délogée par le premier. L'économie entre actuellement dans une nouvelle ère, celle de l'économie de l'information. Un nouveau secteur d'activité apparaît bien : celui du savoir. C'est le secteur central de l'ère de l'information.

Il est constitué d'ingénieurs, de scientifiques, d'informaticiens, de consultants, d'enseignants, d'avocats, de gestionnaires... Beaucoup de politiques et d'économistes continuent de croire que ce secteur créera plus d'emplois qu'il ne s'en perdra dans le travail industriel. Ce n'est pas ce qui se produira. Même si on était capable de recycler toute la population active de France-ce qui est bien sûr impossible car ces emplois nécessitent des années et des années de formation -, et même en faisant l'hypothèse purement théorique que ce soit possible, on n'aurait pas assez d'emplois à offrir dans le secteur de la connaissance.

L'ère industrielle était fondée sur le travail humain de masse pour produire des biens et des services. L'ère de l'information est fondée sur de petites unités employant très peu de main-d'œuvre, très éduquée, très qualifiée, bien payée et qui travaille avec des machines de plus en plus intelligentes et sophistiquées. L'ère industrielle était celle du travail d'esclave, l'ère de l'information mettra fin au travail salarié de masse. On passe à un travail d'élite. On a de plus en plus d'emplois très qualifiés et bien rémunérés et toujours beaucoup d'emplois peu payés et peu qualifiés. Mais ce qui disparaît, ce sont les emplois moyens, ceux qui avaient engendré, dans l'ère industrielle, ce qu'on a appelé

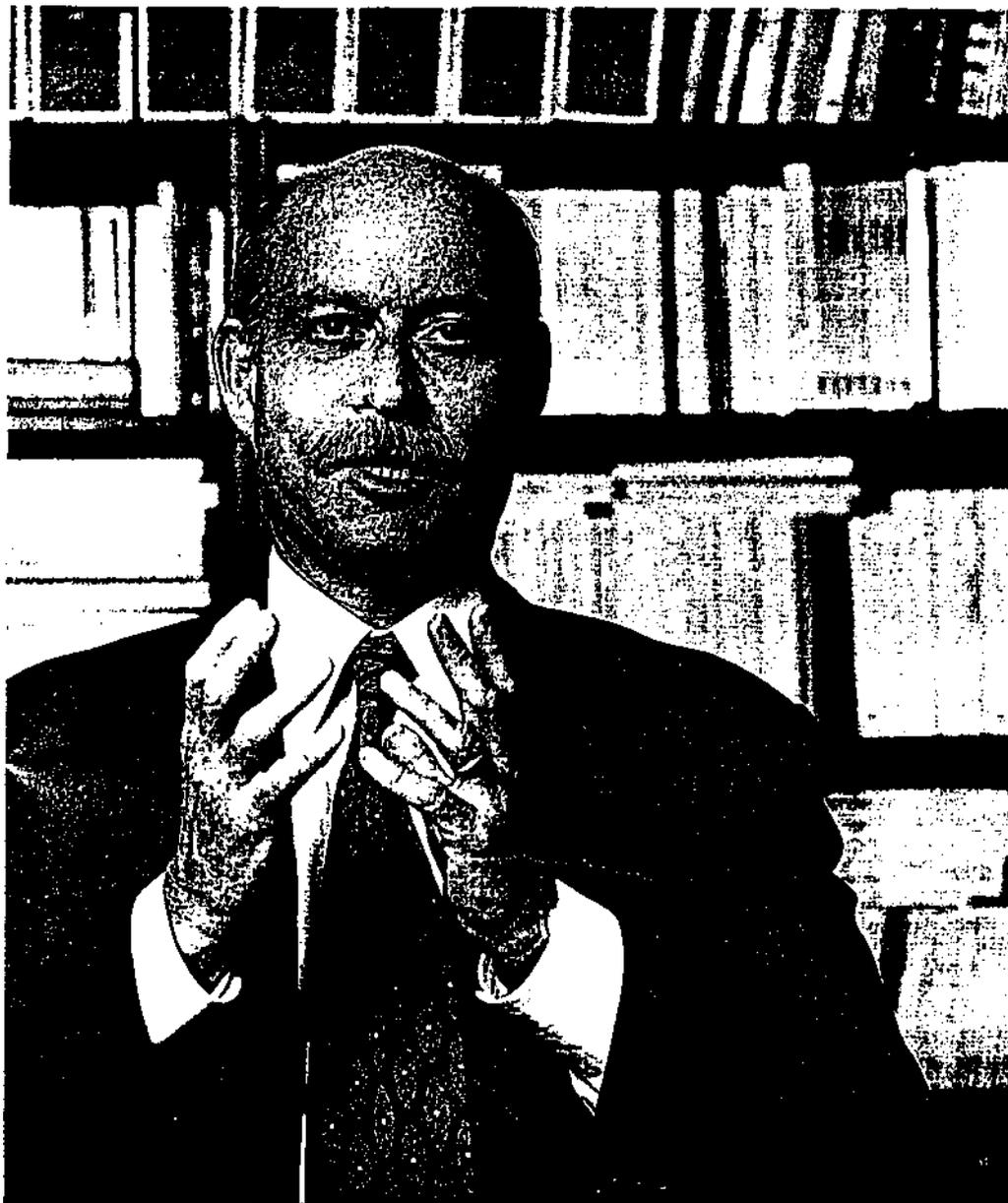
la *middle class*. On assiste dans tous les pays à cette polarisation vers le haut et vers le bas avec un centre qui s'érode lentement.

Comment pouvez-vous être sûr qu'il ne se développera pas d'activités marchandes nouvelles dans le futur ?

Il y en a, il y en aura. L'imagination humaine est telle qu'elle créera de nouveaux produits et de nouveaux services marchands. La question est savoir quel type d'emplois seront créés : travail de masse ou travail d'élite ? Nous sommes au seuil d'une révolution technologique. On va être capable de remplacer de plus en plus de capacités mentales humaines par des machines de plus en plus intelligentes et sophistiquées qui vont pouvoir réaliser ce que des cadres font aujourd'hui. Nous possédons des technologies capables de remplacer des docteurs, des avocats, des ingénieurs, des contrôleurs de gestion, des enseignants, des acteurs... Nous avons des musiciens, des écrivains... Oui, il va se créer de nouvelles activités, l'industrie des loisirs et le tourisme vont continuer à croître.

Mais nous avons affaire à une rupture qualitative dans le type de travail, qui n'est pas conforme aux canons traditionnels de l'économie classique ou néoclassique. Cela ne veut pas dire que le futur sera nécessairement sombre. Ces technologies nous placent à une bifurcation. Elles peuvent conduire au pire : la France, 12,5 % de chômeurs, les gens à la rue, de plus en plus d'instabilité politique, des mouvements d'extrême-droite... Cela peut arriver dans chaque pays et cela commence d'ailleurs à se produire. Mais il y a une alternative : ces technologies pourraient libérer des millions et des millions de travailleurs d'un travail pénible dans la sphère marchande. Cette révolution technologique pourrait permettre une véritable renaissance au siècle prochain. Puisque le secteur marchand va nécessiter de moins en moins de salariés, les gens pourront être disponibles pour des formes alternatives d'emploi dans le tiers secteur, la société civile.

Nous ne demandons pas assez à cette révolution technologique. D'un côté, il y en a qui disent : le mieux que nous



puissions faire, c'est d'essayer de tenir le coup, d'être compétitifs. De l'autre, il y a ceux qui affirment qu'il faut résister, refuser ces technologies. Il y a pourtant un troisième terme à l'alternative qui consiste à se demander comment nous pourrions partager ces gains de productivités.

Dans votre livre, vous reprochez plutôt aux syndicats de ne pas avoir assez résisté à ces technologies...

Ce que je reproche surtout aux syndicats des Etats-Unis, c'est d'avoir perdu de vue cet objectif central de tout syndicat qui réussit : réduire le temps de travail. Il ne doit pas s'agir d'abord de meilleurs salaires, mais de semaines de travail plus courtes. Si vous regardez l'histoire du mouvement ouvrier, aux Etats-Unis comme ailleurs, ce qui a réuni tout le monde, ce sont la journée de 8 heures, la semaine de 6 jours, de 5 jours, la semaine de 40 heures. Toujours l'idée de moins de peine et plus de loisirs, parce que le mouvement ouvrier avait la vision que la technologie libérerait les travailleurs. Pourquoi ne sommes-nous pas capable de faire la même chose que nos grands-parents ? S'ils ont réussi à réduire d'un tiers le temps de tra-

vail pourquoi en serions-nous incapables ? Cela devrait être la marque du succès : l'ère de l'information : moins de travail, des salaires plus élevés et plus de loisirs dans tous les pays du monde.

Je suis convaincu que, pour partager les gains de productivité, il faut réduire la durée hebdomadaire du travail. Mais il faut développer des valeurs et des idées qui fassent que cette réduction s'applique autant aux managers qu'aux ouvriers. Il faut développer des mécanismes créatifs qui permettent aux managers de réduire leur temps de travail tout en restant compétitifs et aux salariés de le faire en ayant une meilleure paye et plus de sécurité.

Par exemple, vous savez que je suis venu ici au printemps à l'invitation de Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale, et j'aime bien l'idée contenue dans le texte adopté par le Parlement voici quelques mois [la loi Robien sur la réduction du temps de travail] où le gouvernement dit aux employeurs : si vous rédui-

sez le temps de travail de 15 % et que vous embauchez, en contrepartie, nous payons la différence en charges sociales. Il devrait y avoir plus d'idées créatives comme celle-là du côté des gouvernements. Ils peuvent être des partenaires avec les salariés et les directions d'entreprise pour trouver des incitations fiscales à un partage ambitieux des gains de productivité.

Je travaille avec trente-et-une grandes compagnies et je dis toujours aux dirigeants : c'est votre intérêt matériel le plus strict, au sens de la *bottom line* (1), de partager les gains de productivité avec vos salariés, parce que vos salariés sont vos clients et vos actionnaires. Non seulement ils achètent vos produits, mais leur fonds de pension sont les principaux investisseurs dans l'économie. C'est donc à la fois l'intérêt des dirigeants et des salariés de partager les gains de productivité. Il est bon que les gouvernements mettent en place des incitations fiscales, mais attention, il ne suffit pas de donner des incitations aux entreprises, il faut réellement contrôler jg»

* Consultant en Uivrisei, aulrur lit* *lut fin ibi Inuinl*. l'él. Li IXIHMIVITU', prvlau.' tic Michel RoCARD.

(1) La ligne du bas du compte d'exploitation, le résultat.

What is 'tNeo-Liberalismⁿ?

A brief définition for activists

by Elizabeth Martinez and Arnolito Garcia

"Neo-liberalism" is a set of économie policies that have become widespread during the last 25 years or so. Although the word is rarely heard in the United States, you can clearly see the effects of neo-liberalism here as the rich grow richer and the poor grow poorer.

"Libéralisai" can refer to political, économie, or even religious ideas. In the U.S. political liberalism has been a strategy to prevent social conflict. It is presented to poor and working people as progressive compared to conservative or Rightwing. Economie liberalism is différent. Conservative politicians who say they hate "libéraux" - meaning the political type - have no real problem with économie liberalism, including neoliberalism.

"Neo" means we are talking about a new kind of liberalism. So what was the old kind? The libéral school of economies became famous in Europe when Adam Smith, an English economist, published a book in 1776 called THE WEALTH OF NATIONS. He and others advocated the abolition of government intervention in > économie matters. No restrictions on manufacturing, no barriers to commerce, no tariffs, he said; free trade was the best way for a nation's economy to develop. Such ideas were "libéral" in the sense of no controls. This application of individualism encouraged "free" enterprise, "free" competition — which came to mean, free for the capitalists to make huge profits as they wished.

Economie liberalism prevailed in the United States through the 1800s and early 1900s. Then the Great Dépression of the 1930\$ led an economist named John Maynard Keynes to a theory that challenged liberalism as the best policy for capitalists. He said, in essence, that full employment is necessary for capitalism to grow and it can be achieved only if governments and central banks intervene to increase employment. These ideas had much influence on Président Roosevelt's New Deal — which did improve life for many people. The belief that government should advance the common good became widely accepted.

But the capitalist crisis over the last 25 years, with its shrinking profit rates, inspired the corporate élite to revive économie liberalism. That's what makes it "neo" or new. Now, with the rapid globalization of the capitalist economy, we are seeing neo-liberalism on a global scale.

A memorable définition of this process came from Subcomandante Marcos at the Zapatista-sponsored Encuentro Intercontinental por la Humanidad v contra el Neo-liberalismo (Inter-continental Encounter for Humanity and Against Neo-liberalism) of August 1996 in Chiapas when he said: "what the Right offers is to turn the world into one big mall where they can buy Indians here, women there...." and he might have added, children, immigrants, workers or even a whole country like Mexico."

The main points of neo-liberalism include:

1) **THE RULE OF THE MARKET.** Liberating "free" enterprise or private enterprise from any bonds imposed by the government (the state) no matter how much social damage this causes. Greater openness to international trade and investment, as in NAFTA. Reduce wages by de-unionizing workers and eliminating workers' rights that had been won over many years of struggle. No more price controls. All in all, total freedom of movement for capital, goods and services. To convince us this is good for us, they say "an unregulated market is the best way to increase économie growth, which will ultimately benefit everyone." It's like Reagan's "supply-side" and "trickle-down" economies - but somehow the wealth didn't trickle down very much.

2) **CUTTING PUBLIC EXPENDITURE FOR SOCIAL SERVICES** like éducation and health care.

REDUCING THE SAFETY-NET FOR THE POOR, and even maintenance of roads, bridges, water supply -- again in the name of reducing government's rôle. Of course, they don't oppose government subsidies and tax benefits for business.

3) **DEREGULATION.** Reduce government régulation of everything that could diminish profits, including protecting the environment and safety on the job.

4) **PRIVATIZATION.** Sell state-owned enterprises, goods and services to private investors. This includes banks, key industries, railroads, toll highways, electricity, schools, hospitals and even fresh water. Although usually done in the name of greater efficiency, which is often needed, privatization has mainly had the effect of concentrating wealth even more in a few hands and making the public pay even more for its needs.

5) **ELIMINATING THE CONCEPT OF "THE PUBLIC GOOD" or "COMMUNITY"** and replacing it with "individual responsibility." Pressuring the poorest people in a society to find solutions to their lack of health care, éducation and social security aid by themselves - then blaming them, if they fail, as "lazy."

Around the world, neo-liberalism has been imposed by powerful financial institutions like the International Monetary Fund (IMF), the World Bank and the Inter-American Development Bank. It is raging ail over Latin America. The first clear example of neo-liberalism at work came in Chile (with thanks to University of Chicago economist Milton Friedman), after the CIA-supported coup against the popularly elected Allende régime in 1973. Other countries followed, with some of the worst effects in Mexico where wages declined 40 to 50%, in the first year of NAFTA while the cost of living rose by 80%. Over 20,000 small and médium businesses have failed and more than 1,000 state-owned enterprises have been privatized in Mexico. As one scholar said, "Neoliberalism means the neo-colonization of Latin America."

In the United States neo-liberalism is destroying welfare programs; attacking the rights of labor (including ail immigrant workers); and cutting social programs. The Republican "Contract" on America is pure neo-liberalism. Its supporters are working hard to deny protection to children, youth, women, the planet itself - and trying to trick us into acceptance by saying this will "get government off my back." The beneficiaries of neo-liberalism are a minority of the world's people. For the vast majority it brings even more suffering than before: suffering without the small, hard-won gains of the last 60 years, suffering without end.

Elizabeth Martinez is a longtime civil rights activist and author of several books, including "500 Years of Chicano History in Photographs."

Arnoldo Garcia is a member of the Oakland-based Comité Emiliano Zapata, affiliated to the National Commission for Democracy in Mexico.

Both writers attended the Intercontinental Encounter for Humanity and against Neoliberalism, held July 27 -August 3, 1996, in La Realidad, Chiapas.

OPINION

Nous enrichissons les banques

RICHARD TURMEL

Petit créancier de la CIBC

Les profits scandaleux des banques canadiennes n'ont pas fini de surprendre. De même, nous serons toujours ébahis face aux révélations des salaires annuels de leurs dirigeants.

C'est pourquoi je m'offusque lorsque Robert Panet-Raymond, premier vice-président de la Banque CIBC et responsable des services aux entreprises, nous parle de gourmandise de bon aloi et ose nous dire sans rire au sujet des frais de service «*que le client en a pour son argent*». Pour sa démonstration, il donne l'exemple d'un consommateur moyen qui effectue 25 transactions par mois et qui doit payer 14,25 \$ pour ce type de service.

M. Panet-Raymond, en guise de raccourci intellectuel, va jusqu'à comparer ces frais de service avec des mensualités qui nous sont familières, par exemple: «*24,67 \$ pour le service de base chez Vidéotron; 19,17 \$ pour le téléphone, etc.*» Sur quoi il s'empresse de conclure en grand roi du sophisme, que «*pour les reproches de gourmandise en matière de frais de service, jecroisqu'ilfaudrarepasser*».

Alors, permettez-moi de repasser, M. Panet-Raymond. D'abord, ceux qui ont les moyens de se payer le câble paient pour obtenir un service. Tandis que ceux qui paient des frais de services aux banques paient pour vous rendre service. Parfaitement, je m'explique.

Lorsque nous déposons notre argent chez vous, M. Panet-Raymond, nous vous le prêtons et vous pouvez en faire ce que bon vous semble. Vous capitalisez sur cet argent que les épargnants déposent chez vous et vous en empochez les profits. En

ce sens, nous vous rendons service en vous permettant de vous enrichir. En échange de quoi le faisons-nous? En échange d'un lieu sûr où nous pouvons déposer notre argent. Et puisqu'il s'agit bien de notre argent et qu'on vous laisse l'utiliser pour presque rien (les taux d'intérêt que vous nous offrez sont si ridiculement bas qu'ils ne couvrent même pas les frais de service que vous nous imposez), je vous trouve plutôt effronté lorsque vous osez nous facturer les retraits que nous faisons sur le montant d'argent que nous vous prêtons.

Lorsque vous décidez unilatéralement de diminuer la marge de crédit que vous offrez à une petite entreprise, est-ce que vous payez des frais? Pourquoi le ferions-nous lorsque nous diminuons le montant que nous vous prêtons?

Une autre chose m'étonne, M. Panet-Raymond: c'est que je ne sais rien de vous à qui je prête mon argent. Je ne connais pas votre adresse ni votre numéro de téléphone, je n'ai pas accès à votre numéro d'assurance sociale, de même, vous ne me signalez jamais vos changements d'adresse et vos changements d'affectation professionnelle.

En contrepartie, vous avez accès à tous ces renseignements à mon sujet et pourtant, vous ne m'avez jamais consenti de prêt bancaire. C'est moi qui vous prête.

Nous n'en finissons pas d'être étonnés. Certains comptes-chèques des établissements bancaires canadiens éliminent ou diminuent les frais de service lorsque le client (c'est le mot que vous utilisez?) possède plus de 1000 \$ dans son compte.

Si je comprends bien, vous n'êtes pas là pour faire la charité et vous possédez personnellement plus de 1000 \$ dans votre compte bancaire. Mais

pourquoi les démunis devraient-ils payer plus cher que les riches pour les mêmes frais de service?

Et c'est sans parler de vos sucres, sales qui refusent l'ouverture d'un compte aux personnes à faible revenu ou dépendantes de l'aide sociale (qui, parallèlement à la croissance de vos profits, sont de plus en plus nombreuses).

Vous me direz que je ne suis pas obligé de vous prêter mon argent/ que je peux bien le mettre ailleurs. Et en théorie, c'est vrai. Mais dans la pratique, mon employeur (le gouvernement du Québec) dépose mon salaire directement dans mon compte de banque, et même si j'exigeais qu'on me paie par chèque, je devrais encore négocier avec vous. Autre solution: je change de banque! Mais c'est du pareil au même, votre entreprise n'est pas plus vorace que les autres, juste autant.

Une solution pourrait consister à garder son argent chez soi, dans un coffre-fort coulé dans le béton du sous-sol, et à effectuer tous ses achats en argent comptant. Et ce, jusqu'à ce que nous rétablissions la demande par rapport à l'offre. À moins que les gouvernements ne légifèrent et exigent que les banques offrent certains services de base tout à fait gratuitement en échange de quoi elles pourraient avoir le privilège de s'enrichir au Canada.

Il faudrait du même coup obliger les banques à ouvrir des comptes aux citoyens moins fortunés qui le désirent. Mais nous vivons malheureusement dans un pays où les gouvernements ont très à cœur vos intérêts financiers.

Oui, nous vous enrichissons, et ce, parce que nous pouvons difficilement faire autrement. Ayez donc seulement la décence de dire merci! C'est tout ce qu'on vous demande.

Journées sociales 1997

La déclaration de Rimouski

MICHEL RIOUX

*Membre du comité organisateur
des Journées sociales*

Au terme de ces troisièmes journées sociales du Québec, tenues à Rimouski du 9 au 11 mai dernier, nous sommes 450 personnes à réaffirmer notre décision de vivre et d'agir à contre-courant

Nous sommes 450 personnes venant de toutes les régions du Québec qui voulons vivre et agir à contre-courant du néolibéralisme. Nous sommes témoins que des milliers de personnes et de groupes résistent avec acharnement à l'emprise de cette pensée unique.

Avec elles, avec eux :

- nous refusons que le pouvoir financier dicte nos politiques publiques et que nos dirigeants, pourtant élus par la population, s'en fassent les valets apeurés, faisant d'une crainte de décection financière un projet ratatiné de société ;
- nous refusons que nos épargnes déposées dans nos caisses de retraite prennent le chemin de l'étranger, alors qu'elles pourraient contribuer pour une bonne part à effacer notre dette collective, tout en favorisant notre développement ;
- nous refusons que nos gouvernants nous considèrent comme des consommateurs primaires, susceptibles d'être manipulés par des fabricants d'images et par des mécaniques électorales, au lieu de répondre aux besoins criants et fondamentaux des familles, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes sans emploi ;
- nous refusons surtout la myopie de notre gouvernement québécois, qui s'entête à refuser la clause complète de l'appauvrissement zéro et qui pense faire disparaître le nombre de personnes appauvries en adoptant un barème de faible revenu complètement coupé de la réalité. Manipulée ainsi par la statistique, la misère peut sembler moins grave à des yeux technocrates :

- nous refusons que notre gouvernement québécois s'en prenne principalement aux plus démunis, aux moins bien nantis, dans la poursuite obsessionnelle de son objectif du déficit zéro, pendant que les entreprises, les banques et les financiers voient leurs profits et leurs revenus connaître des hausses faramineuses. Nos gouvernants se bercent d'illusions en croyant que ces financiers acceptent de réinvestir ces profits dans d'illusoires créations d'emploi. En fait, ne recherchent-ils pas, pour la plupart, des profits dans des pays étrangers puisque leur intérêt premier est celui des actionnaires ?
- nous refusons d'accepter l'idée reçue voulant que le bien des entreprises et des banques se transforme, par magie, en bien commun. Dans cette perspective, nous refusons de fermer les yeux sur les agissements de ceux qui, voulant évacuer l'Etat, tentent de le confisquer dans leur seul intérêt ;

- nous refusons d'être dupes quand les médias s'attardent à rapporter les éternuements de tous les petits pharaons de passage, pendant que tout autour la misère se répand dans un silence complice. La présente campagne électorale en est un exemple flagrant et intolérable ;

- nous refusons les incohérences dont se rendent complices nos communautés chrétiennes et leurs responsables quand elles sont moins critiques de leurs choix économiques et pastoraux qu'elles ne le sont dans leurs dénonciations publiques ;

- nous refusons, enfin, le fatalisme économique qu'on nous présente comme une nouvelle religion à laquelle il faudrait sacrifier la majorité de la population, alors qu'il s'agit toujours de décisions prises dans l'intérêt d'une minorité possédante, qui exige d'asservir le politique et le social à ses fins propres.

Certes, nous n'avons ni la naïveté ni la prétention de croire que les contradictions dont nous venons de faire état ne nous atteignent pas personnellement et ne traversent pas nos organisations populaires, syndicales et religieuses. Mais nous entendons faire confiance à cette solidarité que nous partageons avec les personnes, de plus en plus nombreuses, qui sont exclues de la plupart des décisions qui les touchent au premier chef et à qui est toujours refusé le minimum de dignité.

En faisant nôtres leurs revendications à la dignité et leur désir irrésistible d'être des citoyennes et des citoyens à part entière, nous retrouvons, chaque fois, l'espérance et le souffle nécessaires pour lutter contre nos propres contradictions.

Vivre ensemble notre avenir

Il n'est pas facile d'aborder la question du racisme. Le débat soulève inévitablement les passions. Les personnes qui n'en sont pas victimes se refusent souvent à reconnaître dans leur société, dans leur environnement, des attitudes et des comportements que d'autres qualifient de racistes.

Un outil pédagogique pour favoriser la création de climats d'ouverture et d'accueil dans les établissements scolaires et contribuer à y faire disparaître le racisme sous toutes ses formes.



Disponible au Centre de documentation de la CEQ-Québec,
1170, boul. Lebourgneuf, bureau 300, Québec (Québec) G2K 2C1.
Téléphone : 418/627-8888. Télécopieur : 418/627-9999.

Femmes, démocratie et citoyenneté

par Lucie Bélanger et Sylvie Paquerot

« 1 | nous faut rebâtir des quotidiens qui tiennent compte des liens qui unissent le culturel, le social, l'économique et la politique; des quotidiens qui tiennent compte des responsabilités de chacune et chacun. » - Forum national des femmes *Québec féminin pluriel*.

Ce texte ne prétend pas refléter toutes les tendances de la pensée féministe si ce n'est la citoyenneté et la démocratie, pas plus que d'être l'écho de la parole des femmes. Il vise à partager des pistes de réflexion pertinentes issues de notre vision féministe afin de « repenser la citoyenneté pour vivre la démocratie ».

Soulignons au départ ce que nous entendons par vision féministe. Il ne s'agit pas d'un chapitre sur les besoins des femmes dans le cadre d'une réflexion sur la démocratie et la citoyenneté dont les paramètres auraient été définis - d'autres lieux préalablement. La vision féministe est une démarche d'analyse de compréhension de l'ensemble du réel sous l'angle des rapports hommes-femmes. Elle force un questionnement des sphères économiques, politiques, soci-

culturelles dans leur globalité. Si nous reconnaissons la citoyenneté comme une façon de penser et d'agir sur le devenir global de la société, de s'y inscrire activement, comment inclure la citoyenneté réelle des femmes en réduisant la pensée féministe à une question de besoins spécifiques, de quête de droits individuels sans articulation avec un projet social global ?

Marie De Koninck déclarait dans une conférence intitulée *Que veulent donc les féministes ?*: « Mon hypothèse est plus à l'effet qu'on résiste actuellement parce que le fondement même des revendications féministes devient de plus en plus évident, c'est-à-dire qu'on réalise de plus en plus que les changements nécessaires ne se limitent pas seulement à certains rapports sociaux dans la famille, à l'école et au travail, mais que ces changements ont une portée très large et concernent l'organisation sociale dans sa globalité. »

Nous nous limiterons à discuter trois éléments sous-jacents à la citoyenneté qui peuvent apparaître éclectiques au premier abord mais qui, mis ensemble, risquent de nous ouvrir des perspectives stratégiques stimulantes pour « redonner à la démocratie un sens plus réel » : la notion de clientèle, celle de l'exclusion et celle de la responsabilité.

Clientes ou citoyennes

Les femmes ont obtenu le droit de vote il y a maintenant plus de 50 ans. Mais au-delà de ce droit de cité formel, plusieurs indices tendent à montrer que nous ne sommes pas encore, en cette fin de siècle, citoyennes à part entière. Notre souci n'est pas d'étaler les statistiques sur la quasi-absence des femmes des lieux de pouvoirs formels, mais plutôt d'insister sur l'absence de la scène publique de notre vision du monde.

Aussi, nous avons choisi d'aborder en premier lieu la notion de clientèle, qui définit peut-être le mieux l'espace donné aux femmes - mais pas seulement à elles - dans nos démocraties contemporaines. Clientèle électorale, clientèle de programmes, clientèles consommatrices...

Chaque campagne politique voit resurgir une attention particulière à l'égard des besoins spécifiques des femmes, définis, catégorisés et hiérarchisés par l'État : garderies, équité salariale, congé de maternité... aux goûts du jour. On peut observer que le même phénomène traverse l'ensemble de la vie sociale : un congrès syndical, un colloque sur la citoyenneté, une campagne référendaire ont une attention pour la clientèle féminine. Mais définir une clientèle, c'est essentiellement définir une catégorie d'individus en fonction de leurs besoins. Que ceux-ci soient appréhendés à partir de leurs propres revendications ou de manière tout à fait technocratique est de peu d'importance ici puisque ultimement le résultat est le même : une cliente n'est pas nécessairement une citoyenne; tenir compte des besoins d'une personne n'équivaut pas d'emblée à donner une place à sa pensée et à son action. Cela porte d'autant à conséquence lorsque s'y greffe la notion de clientèle à risque.

Vous n'existez alors que par vos manques, vos incapacités, vos compétences que l'expert définit et que l'expert traitera. On obtient ainsi de pervertir des processus importants de résistance, de volonté de transformations sociales en maladies sociales à traiter. Que l'on pense à la clientèle monoparentale : les difficultés des femmes chefs de famille ne tiennent pas à la monoparentalité en tant que telle. Elles tiennent au refus du pouvoir patriarcal de voir remis en cause le rôle charnière des mères à la jonction du privé et du public ainsi qu'aux avantages économiques et socioaffectifs qu'il tirait de cette dépendance des femmes. Faut-il s'étonner qu'on invente la formule du bénévolat obligatoire des personnes assistées sociales ? C'est l'héritière en droite ligne de cette dépendance, de cette négation-confiscation de leurs compétences afin de les réapproprier pour servir une logique du profit en processus de réorganisation et reconsolidation. Gestion déresponsabilisante des personnes. Bien loin de la citoyenneté, une telle logique nous entraîne inéluctablement dans le territoire de l'exclusion sociale.

Excluses ou citoyennes actives

L'exclusion, c'est la négation de la capacité à voir, comprendre, que? tionner depuis sa situation de pauvreté-dépendance. Le premier pas vers l'insertion dans la communauté n'est-il pas la reconquête de cette légitimité de la pen

sée ? La parole des exclues n'est-elle pas une condition pour l'émergence de la conscience de leur capacité d'agir au quotidien sur leur propre réalité, et de là au sein de leur communauté ?

Or, il nous semble que nous succombons parfois à une notion restreinte de l'exclusion, entendue comme exclusion de la productivité économique. C'est là la logique libérale : l'accès au statut de citoyenne tient à la capacité de se financer soi-même, soit la productivité. Et ce qui est reconnu « productif » est défini par le marché.

C'est ainsi que les femmes comme groupe social ont été exclues de l'accès à la citoyenneté bien avant aujourd'hui. Elles ont été affectées aux tâches assurant le non-éclatement du tissu social, principalement appelées à nourrir et prendre soin, leur territoire d'intervention étant délimité hors du champ de la production, sans accès direct à la richesse collective. Elles étaient des exclues et cette exclusion était bien gardée par la muraille qui séparait privé et public.

Les stratégies des femmes pour contrer cette exclusion ont été multiples. Stratégies d'inclusion dans les paramètres existants : lutte pour le droit de vote, pour le droit au travail salarié dans des conditions équitables, pour le droit aux congés de maternité, aux congés parentaux. Stratégies de reconnaissance et développement d'espaces démocratiques autres : lutte pour la reconnaissance du travail des mères au foyer, lutte pour le développement de ressources alternatives inspirées des pratiques des femmes (centres de femmes, maisons d'hébergement, écoles alternatives...). Ce deuxième volet des stratégies, nous voulons le commenter brièvement.

L'inclusion n'a de potentiel transformateur que si elle est accompagnée d'un processus qui vise à susciter le développement d'espaces autres. Sans cette double dynamique d'inclusion et de transformation, on ne saurait parler que d'accommodement. Il y a des intérêts irréconciliables au sein du néolibéralisme. Le contrepoids numérique dans la démocratie libérale peut tout au plus assurer un certain rééquilibrage, élargir le champ pour la promotion dans l'échelle sociale. Pourtant, c'est un contrepoids au modèle même qu'il fallait pour assurer notre survie. Pendant que l'on nous définissait comme exclues, nous nous sommes créés

des lieux autonomes donnant priorité à notre parole, à notre pensée sur soi d'abord, notre entourage proche, notre quartier, notre région... le monde, suscitant des modèles organisationnels plus égalitaires et en même temps questionnés par le défi de la différence. Nous avons tenté de reconjuguer autonomie économique, politique sociale et culturelle tant sur le plan personnel que collectif. Nous avons remis en cause l'économie néo-libérale depuis son propre credo : si l'autonomie économique vient du fruit de notre travail, pourquoi l'ensemble de la production non salariée des femmes n'est-il pas reconnu pour l'accès à un revenu autonome décent ? Pourquoi une femme au foyer n'a-t-elle pas le droit de participer au Régime des rentes du Québec ? Pourquoi une mère à l'aide sociale avec des enfants de moins de 6 ans est-elle une inapte temporaire ou une non-disponible ? Cette remise en cause des structures patriarcales a provoqué la riposte farouche de l'opération « bouboumacoutes ». Pourquoi ce refus d'y reconnaître un point d'ancrage pour notre insertion ?

Pourquoi n'y aurait-il point de place pour un droit à une insertion différente qui assure l'accès à un revenu autonome décent ? C'est là un défi important posé par la création d'espaces démocratiques autonomes dans le mouvement des femmes et que nous retrouvons dans le projet de Charte populaire du Québec..

Vivre la démocratie au pluriel et en solidarité

Nous nous référons à nouveau à la lutte pour le droit de vote pour en souligner la portée de citoyenne responsable au sein de la communauté. Cette lutte portait en elle à la fois la résistance à l'exclusion comme citoyenne-individu et l'affirmation du droit des femmes d'avoir accès collectivement aux outils politiques et économiques leur permettant d'exercer de façon autonome leurs responsabilités sociales.

Aussi leur confrontation à l'État dans les décennies qui s'ensuivent, loin de provoquer une déresponsabilisation, témoigne de l'importance de droits sociaux pour assurer l'émergence d'une démocratie réelle où la santé, l'éducation, la vie familiale, les conditions justes de travail, la non-violence sont prioritaires exigent l'affirmation de la légitimité de ces droits et la reconnaissance d'une responsabilité de la communauté pour en garantir l'exercice. C'est l'éclatement de

mythe de l'instinct maternel et l'émergence de la conscience de notre position stratégique comme responsables premières du « prendre soin ».

Le repliement sur l'individu et la famille auquel nous assistons actuellement risque de reproduire la confiscation du temps et du savoir des femmes et de nous forcer au sauve-qui-peut. En effet, prises dans la double contrainte de devoir accéder à tout prix au salariat pour la survie familiale dans un contexte de dualisation sexuée de l'emploi, et de devoir intensifier notre maternage privé et social gratuit (bénévolat), nous pouvons difficilement parler de temps libéré pour plus de citoyenneté active.

Aussi les batailles menées dans le mouvement communautaire par les jeunes, les communautés culturelles, les personnes handicapées, les femmes, pour un financement adéquat et le droit d'exister sont au coeur des enjeux démocratiques. Pour relever de tels défis, il n'y a pas de modèles préétablis. Ce sera l'oeuvre d'une construction collective nourrie des pratiques historiques de résistances des exclus, de nos capacités créatives « où l'égal respect pour chacune et chacun n'oblige personne à renoncer à quelque aspect de sa personne et de sa personnalité pour pouvoir faire partie de l'humanité », comme l'explique Diane Lamoureux, professeure au département de Science politique à l'Université Laval.

Nous souhaitons que ces éléments de réflexion puissent être entendus et accueillis comme notre part féministe au développement d'un dialogue « exigeant » entre partenaires femmes et hommes pour repenser la citoyenneté afin de vivre la démocratie réelle.

**Lucie Bélanger est agente de développement à Relais femmes
Sylvie Paquerot est agente de recherche au Syndicat de la fonction publique
du Québec et membre du C. A. de la Ligue des droits et libertés.**

N.B.: Ce texte est le fruit de discussions et d'échanges entre les deux signataires.
La rédaction finale a été faite par Lucie Bélanger.

Le retour en force des collectivités locales

par Louis Favreau

Aborder la question de la vie associative aujourd'hui exige un peu de rétrospective, même sommaire, sur sa capacité durant les 25 ou 30 dernières années à engendrer une citoyenneté active. À côté de la mobilisation sociale des syndicats et des organisations du mouvement des femmes, la vie associative par bel et bien chez nous par l'organisation des collectivités locales, en milieu rural comme en milieu urbain. Cette vie associative est surtout le fait d'organisations engagées dans les domaines de l'éducation populaire, de la santé, des services sociaux de même que dans celui de l'insertion sociale par le travail. Ces associations se chiffrent aujourd'hui par milliers. Elles seraient au minimum 4 000 à 5 000 d'une décennie à l'autre, l'accent n'est cependant pas le même.

Vie associative au Québec (1960-1994) : de l'État-providence au développement local et régional

Dans les années 60 et 70, l'enjeu de la mobilisation sociale au Québec est allé vers l'État. Une double dynamique s'était forgée : la construction d'un État-nation sous la poussée d'un mouvement pluriclassiste d'affirmation nationale.

«L'économie sociale du point de vue des femmes»

Textes complémentaires

Bloc 2

Les mille et une nuits de l'économie sociale:

EN QUOI CE PROBLEME CONTRIBUE-T-IL À L'APPAUVRISSMENT DES FEMMES?

Les femmes et leurs enfants sont parmi les groupes les plus touchés par la restructuration de l'économie et la redéfinition du rôle de l'État. En effet, ce sont les femmes qui occupent la majorité des emplois précaires et à temps partiel. Ce sont elles qui ont le plus écopé des coupures gouvernementales dans les services publics puisqu'elles avaient investi massivement ce secteur depuis trente ans. Les deux tiers des personnes vivant au salaire minimum sont aussi des femmes. Les femmes immigrantes, de couleur et autochtones subissent souvent de la discrimination à l'embauche. On dira, par exemple, qu'une femme provenant d'une communauté ethnique **a un accent**, ce qui rend soi-disant difficile son contact avec la clientèle... Les femmes vivant *avec* un handicap ont d'énormes difficultés à accéder au marché du travail en raison, entre autres, du manque de soutien que leur état requiert. D'ailleurs, seulement 29% des femmes handicapées détiennent un emploi (Statistique Canada 1991). Bref, les femmes détiennent plusieurs tristes records!

L'emploi se fait rare, nous l'avons dit. Lorsque des gouvernements injectent des fonds dans des emplois temporaires, la plupart vont aux hommes, comme dans le programme d'infrastructures du gouvernement fédéral. Quant aux secteurs de pointe, à haute teneur technologique, ils ne sont pas encore occupés à part égales par les femmes.

D'autre part, il faut savoir que les rôles traditionnels assumés par les femmes dans leur vie personnelle et familiale demeurent souvent des facteurs d'exclusion et d'appauvrissement. Le travail au foyer est encore considéré comme allant de soi et non-valorisé économiquement. Ce sont les femmes qui en sont responsables, pour une large part et ce travail n'est pas comptabilisé dans la production globale des biens et services, au pays. Sur le marché du travail, toute l'expérience acquise dans l'éducation des enfants et les soins aux personnes n'est pas considérée pertinente. Pourtant, lorsqu'il s'agit de bénévolat on est vite prêt à accorder aux femmes de grandes qualités dans l'écoute, la relation d'aide et la mise en place de ressources de type communautaire. D'ailleurs, dans le vaste secteur des organismes communautaires, bénévoles et populaires, les femmes occupent une place prépondérante. Notons cependant que lorsqu'elles sont salariées, les niveaux de salaires sont bas et les emplois peu stables. Depuis quelques années, les gouvernements ont mis beaucoup d'emphase sur le financement des mesures d'employabilité plutôt que d'investir résolument dans des emplois durables et de qualité.

m
• Wv

%

*Ai

lui



Cahier des revendications
de la marche des femmes contre la pauvreté

QUELLE SOLUTION PROPOSONS-NOUS?

LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES SOCIALES AVEC DES EMPLOIS ACCESSIBLES DÈS MAINTENANT AUX FEMMES

Que voulons-nous dire par *infrastructures sociales"?

*- 4 Nous entendons des ressources mises en place par des collectivités pour améliorer leur qualité de vie. Ces ressources peuvent se donner des missions diverses: combattre les inégalités et la discrimination, briser l'isolement des personnes, favoriser l'entraide, la prise en charge, l'éducation populaire, le sentiment d'appartenance et la participation, venir en aide aux personnes malades, âgées ou handicapées, garder les enfants, alphabétiser, accueillir, intégrer, etc.. On le voit, il s'agit ici de ressources vitales pour une communauté. On parle donc d'économie sociale, de qualité dans les rapports humains plutôt que de surconsommation de produits manufacturés. Cette économie sociale est une alternative à l'exclusion marquée de beaucoup de femmes de l'économie de marché.

f é... Ces infrastructures sociales existent déjà au Québec. En effet, depuis trente ans, de nombreux services ont été mis sur pied par l'État ou par des personnes actives dans leurs milieux de vie. C'est ainsi que l'on a vu naître des centaines de groupes d'éducation populaire, des garderies, des centres de femmes, des ressources d'accueil pour les immigrantes, des services de maintien à domicile, etc. Il est temps de reconnaître la valeur, la pertinence et le caractère novateur de ces organismes de plus en plus indispensables en cette période d'augmentation des problèmes sociaux. Il est temps aussi de nous rendre compte qu'il s'agit là d'un réseau créateur d'emplois mais de plus en plus menacé grandement par la prolifération de mesures d'employabilité. Il faut enfin affirmer haut et fort que sans le dévouement et la ténacité de milliers de femmes, beaucoup de ces organismes n'existeraient tout simplement plus.

...p.' Ce que nous demandons au gouvernement du Québec, c'est d'investir massivement dans les infrastructures sociales, tout comme l'a fait le gouvernement fédéral avec son programme de réfection de routes et de bâtiments. Ajoutons qu'un programme d'infrastructures sociales rendrait plus cohérent ce qui existe déjà. En effet, le Québec verse 150 millions aux organismes communautaires où les femmes forment 75% de la main-d'oeuvre. Québec dépense aussi 200 millions de dollars pour des mesures d'employabilité qui "occupent* plus de 40 000 personnes assistées sociales, dont 55%, de femmes sans grand espoir d'accéder à un véritable emploi. Il faut donc développer davantage ces réseaux centrés sur les réponses aux besoins des personnes.

Mais pas n'importe comment. Nous insistons pour dire que **nous ne parlons pas ici de mesures d'employabilité mais d'emplois.**



Ce qui caractérise un programme d'infrastructures sociales. C'est donc:

- la consolidation des ressources communautaires existantes au moyen d'un financement de soutien suffisant et récurrent;
- le soutien au développement de nouvelles ressources selon les besoins exprimés par les personnes et les collectivités;
- la consolidation et le soutien de services para-publics comme les garderies avec le souci de les rendre accessibles à toute la population;
- la priorité absolue accordée à des emplois permanents ou à long terme plutôt qu'à des emplois précaires ou à des mesures d'employabilité qu'on tente faussement de faire passer pour des emplois;
- l'accès des femmes aux emplois créés et donc, la reconnaissance de leurs acquis au sein de la famille, dans des activités bénévoles ou du travail communautaire; priorité devrait être accordée aux femmes chômeuses et assistées sociales ainsi qu'à celles qui occupent un emploi précaire ou à temps partiel ou sont sans emploi;
- l'application de la Loi des normes minimales du travail à tous les emplois existants ou créés et des salaires décents qui reconnaissent la valeur du travail accompli; l'application d'une loi pro-active sur l'équité salariale dans tous les secteurs;
- des mesures permettant la conciliation des responsabilités familiales et du travail;
- des mesures concrètes favorisant l'embauche de femmes doublement discriminées: femmes immigrantes, de couleur, autochtones, handicapées, lesbiennes.

Nous le voyons, ce programme est ambitieux. Certains demanderont: "Comment voulez-vous financer tout ça?" Divers intervenants peuvent participer au financement des infrastructures sociales: l'État, l'entreprise privée, les municipalités, les usagères lorsque c'est possible... Rappelons-nous que la richesse existe. Une fiscalité plus équitable et la remise en question de dépenses inutiles et coûteuses (l'armement... par exemple), pourraient apporter davantage d'argent dans les coffres de l'État. Soulignons aussi que l'emploi est générateur de richesse: les personnes qui travaillent et ont des revenus décents paient des impôts et des taxes, consomment des biens, des services et des loisirs... C'est comme ça que la roue tourne.

V.M Une précision en terminant ce texte sur notre programme d'infrastructures sociales. Nous serons très attentives à ne pas mêler emplois et employabilité. Nous ne voulons pas d'une espèce de structure pour "occuper" les prestataires de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale. Pas question de programmes EXTRA convertis en Corporations intermédiaires de travail. Non pas que nous rejetons les programmes de formation et d'apprentissage conduisant à de vrais emplois. Mais nous disons au gouvernement: "Commençons par nous donner les infrastructures nécessaires à la création d'emplois socialement utiles. Ensuite, nous discuterons de la formation nécessaire pour les occuper. Nous valoriserons l'expérience des femmes à la maison, dans des activités bénévoles ou dans des organismes communautaires."

Beaucoup de femmes sont dès à présent "employables". Nous demandons au gouvernement du Québec de leur donner une chance.



Josée Belleau
L'R des centres de femmes du Québec
(Red de los centros de mujeres de Québec)

**Simposio internacional «Globalizacion de la solidaridad»
Lima, Peru, 2 Julio 1997**

**L'économie sociale au Québec:
Une perspective partielle et partiale d'une féministe du Nord**

Du pain et des rosés: la Marche des femmes contre la pauvreté

Au Québec, il y a deux ans, le mouvement des femmes s'est mobilisé autour de la Marche des femmes contre la pauvreté « Du Pain et des Rosés ». Ce grand projet collectif était porteur d'espoirs pour l'emploi, les conditions et les normes du travail, la sécurité du revenu, la famille, l'éducation, le logement et l'intégration des immigrantes. Nous étions alors, et le sommes encore, en quête de pain et de rosés: c'est-à-dire en quête du nécessaire pour vivre (le pain) et en quête de la qualité de la vie (les rosés).

Cette longue marche de solidarité des femmes n'a pas commencé il y a deux ans. Bien au contraire, elle s'est réalisée dans la continuité d'une conscientisation et de luttes collectives historiques en matière de travail et de pauvreté des femmes: le travail immense, incalculé ou dévalué des femmes dans son ampleur réelle, la pauvreté des femmes toute aussi immense et dont on connaît par contre toute l'ampleur.

L'économie contre les femmes

Les femmes ont été et sont souvent à la croisée de plusieurs systèmes de domination, et conséquemment les premières cibles de leurs logiques d'intériorisation et de dévaluation.

Soulignons particulièrement quatre systèmes prédominants à l'oeuvre dans l'économie actuelle et qui ont des effets spécifiques sur les femmes.

- le patriarcat opère une division sexuelle du travail dont les résultats sont la sous-évaluation systémique du travail et de la production des femmes, ainsi que leur dépendance économique envers les hommes, la famille et l'État.

- le capitalisme opère une division entre les détenteurs de capitaux et la main d'oeuvre humaine avec les conséquences que l'on connaît; on compte d'ailleurs très peu de femmes qui de façon autonome sont parmi les grands possédants du monde; en corollaire, le "consumérisme", dérive du projet d'économie et de société de consommation, a colonisé l'ensemble de nos vies quotidiennes et transformé le moindre de nos besoins en marché à explorer et à exploiter au

détriment d'une pratique de générosité, de convivialité, de partage et de don; cette pratique demeure centrale pour une grande majorité des femmes;

- le néolibéralisme, système exacerbé du capitalisme financier, vient effriter et contraindre les pouvoirs de l'État social; pour les femmes du Nord, cela signifie notamment la réduction de programmes et de services publics qui ont contribué à développer et soutenir leur autonomie et l'accès à l'égalité; cela signifie également la perte d'emplois (un grand nombre de femmes occupent des emplois dans le secteur public) de même que l'augmentation des tâches familiales;

- le racisme colonialiste qui a notamment résulté en l'appropriation/exploitation par le Nord des richesses du Sud; ce type de développement a aussi contribué largement à la dévaluation et l'occultation du travail et de la production des femmes dans l'économie informelle de leurs pays.

Aussi, faut-il rappeler que les grandes années de croissance économique du Nord (les trente glorieuses) se sont réalisées sur les ruines "et les morts de la deuxième guerre mondiale, sur l'assignation des femmes de la classe moyenne à rester au foyer, sur la dévaluation salariale et professionnelle des métiers féminins, sur l'exploitation des travailleuses et travailleurs du Nord et du Sud, sur l'exploitation et l'épuisement des ressources naturelles du Sud et du Nord.

Le capital, en argent ou en immobilisations, les technologies mécaniques et informatiques, les échanges commerciaux ne peuvent plus être considérés comme les seuls ou principaux fondements et mesures de l'économie. L'économie doit être recentrée sur le développement du bien-être, du savoir-être et du savoir-faire pluriels des êtres humains, sur la diversité et la durabilité des ressources naturelles.

L'économie passée et présente s'est construit à même l'occultation, l'appropriation, la dévaluation, l'élimination du travail de reproduction humaine et de production sociale des femmes. Si les femmes se retrouvent en première place du palmarès de tous les indices de pauvreté sur cette planète, c'est que l'économie ne nous est pas favorable.

Au modèle économique dominant, nous demandons

- pourquoi les activités consacrées au développement des personnes, des familles, des communautés, ainsi que les activités consacrées au développement des relations humaines

et sociales entre les personnes, entre les groupes, sont-elles considérées les dernières en liste lorsque c'est le temps de prioriser les grands axes du développement, et donc des investissements, au niveau local comme au niveau mondial?

- pourquoi ces activités sont-elles considérées coûteuses, déficitaires, non rentables et inefficaces?

Nous avons parfois l'impression qu'une telle perspective économiste considère les vies humaines coûteuses et déficitaires, et qu'on peut bien laisser les femmes s'en occuper, puisqu'il n'y a aucun profit financier ou aucune immobilisation rentable à y faire...

Pourtant, nous savons que ces relations et ces activités produites au quotidien par une majorité de femmes sont essentielles au roulement de l'économie: sans ce travail et sans cette production sociale au quotidien, l'économie perd l'une de ses assises les plus stables.

Un projet politique d'économie sociale solidaire n'a pas d'autre choix que de s'engager à combattre les systèmes de domination fondateurs du modèle économiques présent et les nombreuses pratiques d'exclusion et de dévaluation qui en découlent. Car ce sont des causes importantes du déficit humain, social, culturel que nous vivons présentement.

Un autre portrait socio-économique des Québécoises

Au Québec, les femmes font face à trois principaux scénarios en ce qui a trait à l'emploi et au travail, trois scénarios qui sont le reflet d'un double standard économique:

1- la citoyenne, travailleuse surmenée:

elle occupe un emploi salarié à temps plein; elle assume en plus la grande partie des tâches familiales et domestiques; sa double journée de travail s'alourdit avec les coupures et les compressions des programmes sociaux et des services publics en santé et en éducation;

elle se voit à nouveau confier la responsabilité des soins et du soutien aux enfants, aux parents et aux proches qui sont malades, handicapés, en perte d'autonomie. Qui dit retour à la famille et à la communauté, dit souvent femmes... dit souvent une journée de travail de 12 à 16 heures; elle n'est pas encore pauvre, mais elle est de plus en plus fatiguée, et de moins en moins disponible;

2- la citoyenne insécure. travailleuse précaire:

la précarité des emplois et le chômage réduisent son accès à l'emploi durable et décent payé; son revenu est en chute libre, avec de moins en moins de protections; le salaire minimum et Pinéquité salariale en emploi sont choses courantes; en plus, elle continue à assumer principalement les tâches familiales et domestiques, sans reconnaissance ou soutien adéquat; elle a certes plus de "temps libre", mais son espace d'activités se rétrécit par manque d'argent et par éloignement des réseaux sociaux que procurent des milieux de travail stable; elle s'appauvrit lentement mais sûrement...

3- la citoyenne absente. travailleuse occultée:

elle vit une absence prolongée et indéterminée de la sphère du travail salarié; elle vit d'aide sociale minimale contrainte par des contrôles abusifs, des obligations à sens unique et des coupures supplémentaires; elle effectue à temps plein sans rémunération, ou avec rémunération "en dessous de la table", un travail pour sa survie et sa subsistance ainsi que celle de sa famille; elle n'a pas de temps libre, et son espace d'activités sociales est à peu près nul; elle est définitivement pauvre et dépendante; c'est une citoyenne de seconde zone.

Cette économie parallèle à trois étages dans laquelle transite la majorité des femmes coûte très cher aux femmes et à la société: inégalité, dépendance, pauvreté à divers degrés de la moitié de la population. C'est pourquoi penser et réaliser autrement l'économie est une nécessité vitale.

Des infrastructures sociales à l'économie sociale

Parmi les espoirs portés par la Marche des femmes contre la pauvreté au Québec en 1995, il y avait le projet des infrastructures sociales, dans une perspective de création d'emplois et de développement humain et social:

« Nous entendons des ressources mises en place par des collectivités pour améliorer la qualité de vie. Ces ressources peuvent se donner des missions diverses: combattre les inégalités et la discrimination, briser l'isolement des personnes, favoriser l'entraide, la prise en charge, l'éducation populaire, le sentiment d'appartenance et la participation, venir en aide aux personnes malades, âgées ou handicapées, garder les enfants, alphabétiser, accueillir, intégrer, etc. . . . On le voit, il s'agit ici de ressources vitales pour une communauté. On parle donc d'économie sociale, de qualité dans les rapports humains plutôt que de surconsommation de produits manufacturés. Cette économie sociale est une alternative à l'exclusion marquée de beaucoup de femmes de l'économie de marché. » (Cahier de revendications de la Marche des femmes contre la pauvreté, 1995)

D'où vient cette idée des infrastructures sociales?

C'est l'annonce par le gouvernement fédéral d'un programme d'infrastructures publiques, qui suscite notre questionnement à l'automne 1994. On annonçait un investissement de 520 millions dans la rénovation et la réfection de bâtiments publics, de ponts et de routes. Avec la participation paritaire du gouvernement provincial, cela totalisait plus d'un milliard. Bien sûr que des bâtiments, des ponts et des chaussées en bonne condition sont nécessaires pour soutenir un ensemble d'activités socio-économiques, et qu'une bonne part des investissements serviront au maintien et à la création d'emplois. Mais ces emplois seront surtout occupés par des hommes, étant donné leur présence quasi exclusive dans les secteurs du bâtiment et des transports. Dans l'immédiat, ces investissements ne pourront générer que quelques rares emplois pour les femmes.

Qu'est-ce qui pour les femmes pourrait équivaloir au programme d'infrastructures publiques? Qu'est-ce qui pourrait générer autant d'emplois pour les femmes et soutenir des secteurs d'activités où les femmes sont majoritaires, et qui sont tout autant essentiels au roulement de l'économie?

La Marche des femmes contre la pauvreté voulait faire reconnaître l'apport indispensable des organismes sociaux et communautaires qui contribuent au développement des personnes et des collectivités: les groupes, regroupements et associations qui agissent au niveau de la "reproduction sociale". Au Québec, on en compte par milliers qui sont à l'oeuvre. Leurs activités et services ont pour objectifs et résultats la qualité de vie, de santé, d'éducation, de culture et de citoyenneté des personnes et des communautés.

Ce sont là des "infrastructures" sociales qui, si l'on peut dire, produisent un "ciment" social. Au Québec, un grand nombre de ces organismes ont vu le jour grâce au leadership et au travail des femmes. Ces milliers d'organismes forment un secteur socio-économique qui a procuré dans les derniers 30 ans, des dizaines de milliers d'emplois majoritairement occupés par des femmes. Leurs activités et services ont contribué directement au développement humain, social et culturel des femmes et des hommes, adultes et enfants, de leurs milieux.

Ce savoir-faire des femmes en matière d'organisation socio-communautaire (certaines diront cet entrepreneurship...) est paradoxalement originaire de leur assignation quasi obligée à la sphère

domestique et familiale dans des rôles traditionnels de service et de servitude (nourrir, soigner, aider, animer, accompagner, éduquer, écouter, appuyer, valoriser les parents, les conjoints et les enfants). Avec et contre leur volonté, les femmes sont ainsi devenues au cours des siècles, des expertes dans la conception, l'organisation et la production d'activités offrant une réponse immédiate et anticipée aux différents besoins humains, sociaux et culturels de leurs familles et de leurs communautés.

À titre d'illustration, ce savoir-faire et cette production dans la sphère familiale et communautaire, s'ils étaient comptabilisés et rémunérés, vaudraient des milliards dans le produit intérieur brut de tous les pays. Au Canada, on évalue à 232 milliards de dollars la valeur du travail non-rémunéré effectué au foyer et dans la communauté; les deux tiers de ce travail et de cette richesse sont assumés et produits par les femmes (154 milliards). Cependant, l'économie officielle continue de dire que les personnes sans emploi, sont inactives et improductives. Cette production invisible dans les comptes nationaux est pourtant un pilier majeur du système économique présent.

Nous considérons qu'une bonne part du développement économique doit être axé vers des initiatives et des projets collectifs de développement humain, social et culturel conçus, réalisés et gérés par des groupes ou associations de citoyen-ne-s enracinés et appuyés par leurs communautés.

Si le pont qui traverse une rivière entre deux villes ou deux régions est considéré comme un bien collectif digne d'investissement pour son entretien, et bien pour nous, un centre de femmes qui participe aux projets d'autonomie et d'égalité des femmes de son milieu, est également un service collectif tout aussi digne d'investissement pour son maintien, son renouvellement et sa pérennité. Autrement dit, les infrastructures sociales sont une revendication d'équité économique en faveur de secteurs «féminins» de travail et de production.

Par ailleurs, le service est généralement conçu dans une logique capitaliste de consommation: un échange monétarisé entre un client et un fournisseur. Nous optons pour une conception moins réductrice du service qui s'enracine à même une logique de solidarité et de démocratie: partage, équité, égalité. Le service ainsi orienté peut englober ou soutenir un ensemble d'activités, de relations humaines et sociales non-marchandes, qui contribuent à rendre accessibles ou à améliorer les conditions de vie et de travail, la santé, l'éducation, la culture, la citoyenneté, etc.

Le défi présent est de faire reconnaître que les activités à finalité humaine, sociale et culturelle font partie intégrante de l'économie, même si elles n'ont aucune finalité économique dans le sens traditionnel du terme (activité marchande monétarisée à but lucratif). En outre, ces activités n'ont pas à se greffer d'une finalité économique pour se faire reconnaître, car au moment présent cette production sociale a une fonction critique fondamentale envers le modèle économique dominant.

Nous contestons d'ailleurs l'introduction des processus et des logiques commerciaux, comptables, concurrentiels dans la production d'activités destinées au bien-être psychologique, affectif, social, culturel des êtres humains. Si l'on peut produire un ordinateur sur une chaîne de montage et régler la cadence à la seconde près, on ne maîtrise pas les aspirations et les détresses humaines en un tour de manivelle ou de logiciel. L'instrumentalisation, la marchandisation et l'industrialisation des activités et services humains, sociaux et culturels résultent quasi inévitablement en une dérive de sens et de finalités.

Avec les infrastructures sociales, la Marche des femmes contre la pauvreté a proposé une économie sociale en appui et en continuité avec les revendications historiques d'égalité et d'équité pour les femmes, de reconnaissance à sa juste valeur du travail et de la richesse produits par les femmes dans l'économie officielle et informelle. L'intégration de cette orientation dans le développement de l'économie sociale solidaire n'est cependant pas chose faite, comprise et gagnée au Québec. Et ailleurs qu'en sera-t-il?

Au Québec, une reconnaissance piégée de l'économie sociale

La Marche des femmes contre la pauvreté avait également des considérations stratégiques dans la revendication des infrastructures sociales. Il y a bien sûr la reconnaissance équitable du travail féminin, tout comme la consolidation du secteur socio-communautaire créateur d'emplois accessibles aux femmes dans l'immédiat. Mais il y a aussi le combat important contre le "workfare" (travail obligatoire pour les prestataires d'aide sociale) et contre le désengagement de l'État de programmes et services publics considérés essentiels jusqu'à maintenant.

Car du côté gouvernemental québécois et canadien, l'économie sociale s'apparente davantage à une vaste entreprise d'insertion faite sur mesure pour les prestataires d'aide sociale et

d'assurance-emploi. Ces prestataires sont en effet considérées par les pouvoirs publics et privés comme un vaste réservoir de main d'oeuvre à rabais, contrôlé par les menaces de coupures de chèque. Vaste entreprise d'insertion que nos gouvernements voudraient principalement confier aux groupes communautaires, ces organisations souples et peu coûteuses. Mais les intérêts divergent profondément entre ces groupes autonomes dont les diverses missions s'inscrivent généralement dans un projet de changement social et les bailleurs de fonds publics qui veulent en faire des instruments d'insertion et de contrôle des sans-emploi.

D'autre part, le financement public des organismes communautaires est présentement plafonné et nettement insuffisant dans une grande majorité des cas. De vastes coalitions sont mobilisées pour préserver des fonds publics de quelques millions à se partager entre des milliers de groupes. Et pendant ce temps, les entreprises privées continuent de bénéficier de subsides publics et d'allègements fiscaux qui totalisent des milliards de dollars. De plus, ce que les pouvoirs publics proposent aux groupes communautaires comme financement supplémentaire provient principalement de recyclage budgétaire issu des compressions de services publics et de programmes sociaux. Les organismes communautaires sont donc pris entre l'arbre et l'écorce: une reconnaissance socio-économique concrète, mais des conditions de financement inadéquates ou inacceptables.

Un défi de taille: arracher la définition et le contrôle de l'économie sociale des mains et des cercles de pouvoir des technocrates du "workfare", des mandarins du déficit zéro et des entrepreneurs exploitants de main d'oeuvre à rabais.

Au lendemain de la Marche des femmes contre la pauvreté (juin 1995), le gouvernement du Québec conviait les groupes de femmes à faire partie d'un Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale. Ils ont alors choisi d'occuper et d'élargir cette première brèche, au mieux de leur rapport de force et de leurs perspectives critiques.

En juin 1995, le gouvernement n'avait pas comme préoccupation centrale la durabilité, la qualité, la non-substitution des emplois et des activités, ainsi que l'accessibilité des services procurés par les projets, les groupes et les entreprises de l'économie sociale. En juin 1997, la partie est loin d'être gagnée, mais en principe il y a reconnaissance d'un salaire de base au seuil de pauvreté (plus élevé que l'actuel salaire minimum légal), application des lois et des normes du travail en vigueur et la qualification des emplois.

Cela dit, le rapport de force doit être constant pour qu'au niveau pratique, ces principes soient respectés par les bailleurs de fonds et les promoteurs de projets.

Deux problèmes majeurs sont toutefois persistants dans le développement de l'économie sociale au Québec. En premier lieu, plusieurs appréhendent la substitution d'activités et d'emplois du secteur public par l'économie sociale via le recyclage budgétaire des compressions en santé, en services sociaux, en éducation. Ensuite, on appréhende tout autant le détournement de la mission et de l'accessibilité des organismes communautaires à but non lucratif, notamment par de nouveaux critères de financement public: sous-traitance de programmes et de services définis en dehors des groupes, ou exigence d'un pourcentage d'autofinancement par une tarification de services et d'activités jusqu'à présent gratuits.

En continuité avec ses revendications historiques quant au financement public de ses infrastructures et de ses activités, une bonne partie du mouvement communautaire opte présentement pour un repli défensif stratégique et se mobilise autour de la définition de politiques en matière d'éducation populaire et d'action communautaire, en dehors de toute référence ou presque à l'économie sociale. Mais le mouvement n'a pas encore constitué un rapport de force suffisant pour obtenir une reconnaissance qui soit à la hauteur de ses aspirations légitimes.

De plus, l'économie sociale au Québec a des opposants à gauche comme à droite: à gauche, on comprend l'économie sociale comme une stratégie néolibérale accélérant le désengagement de l'État social; conséquemment, toute velléité d'en faire autre chose est au mieux pure naïveté, et au pire, pure collaboration. À droite, on perçoit l'économie sociale comme de la concurrence déloyale par "des groupes qui ne connaissent rien à l'économie".

Les groupes de femmes engagés dans la promotion de la revendication des infrastructures sociales ont mis l'emphase sur les dimensions sociales des finalités de production et des processus de gestion et distribution de l'économie sociale. Plusieurs vivent actuellement une phase d'essoufflement ou de désenchantement, suite à une mobilisation multi-sectorielle réalisée sur un rythme d'enfer avec peu de ressources.

En effet, cette mobilisation de deux ans a donné des résultats mitigés. Par exemple, la priorité stratégique des groupes de femmes en faveur de la consolidation des organismes

communautaires existants n'a pas obtenu réponse satisfaisante, sauf exception. Le financement public dégagé par le gouvernement demeure dans un carcan étroit de critères qui font obstacle au démarrage des projets, qui orientent la gestion ou la prestation des activités, ou encore qui maintiennent la précarité des emplois.

Un caractère économique réducteur et prédominant

L'économisme néolibéral ambiant est tel que les valeurs et les règles de l'économie actuelle (capitaliste, patriarcale et colonialiste-raciste) se répercutent dans l'économie sociale solidaire. On remarque une emphase sur le caractère économique, dans son sens traditionnel, au détriment de la dimension sociale.

Par exemple en matière de subventions au démarrage et de prêt garanti, il y a des exigences presque incontournables de rentabilité financière à court terme pour toute entreprise collective, ce qui élimine la plupart des projets sociaux et culturels à but non lucratif qui nécessitent une injection récurrente de fonds publics ou privés; ou encore, il y a prédominance des logiques marchandes et commerciales dans les services professionnels de soutien à la planification, l'organisation, la prestation et la gestion des entreprises, ce qui marginalise des approches non-traditionnelles mais tout aussi professionnelles qui ont été développées par des organismes communautaires des secteurs sociaux et culturels.

Enfin, le discours officiel sur la démocratisation du capital et du travail et de sa prise en charge collective par les citoyennes et les citoyens sonne parfois creux à la lueur des pratiques réelles de gestion et de production qui se distinguent à peine des entreprises privées marchandes.

Les projets collectifs centrés sur le développement humain, social et culturel seront-ils relégués au bas de l'échelle des priorités de l'économie sociale solidaire parce qu'ils ne dégagent aucun profit financier et nécessitent un financement récurrent?

L'économie sociale solidaire deviendra-t-elle un espace économique où prévaudra le même double standard à l'égard du travail et de la production majoritairement assumés par des femmes?

Certains acteurs de l'économie sociale sont aussi plus réticents à porter une analyse critique sur le modèle économique dominant pour des raisons instrumentales, stratégiques ou idéologiques. On est donc moins enclin à mettre en cause les finalités et les règles de l'économie dominante et le système d'évaluation des richesses. On revendique peu ou pas d'autres indices et mesures de croissance et de productivité. On hésite à promouvoir l'égalité et l'équité socio-économique des femmes et de toute autre collectivité défavorisée, dans tous les secteurs de production marchande et non-marchande.

Il existe des investisseurs publics et privés favorables à une économie sociale solidaire. Mais ils sont eux-mêmes contraints par les règles du capitalisme néolibéral quant à leur propre rendement financier. Voudront-ils surseoir à ces règles pour le financement des initiatives et aux entreprises de l'économie sociale? Les règles marchandes d'efficacité et de concurrence seront-elles prétextes à éliminer des projets d'économie sociale qui ne peuvent ou ne veulent pas s'autofinancer par la vente de biens et la tarification des services?

Comment peut-on penser à appliquer de telles règles à des projets collectifs de nature sociale ou culturelle, lorsque la production de leurs activités se fonde sur l'accessibilité des services et activités pour tou-te-s, sur des interventions adaptées au rythme de chacun-e, sur une participation volontaire aux activités et à la vie associative?

Vers une autre économie: plurielle, démocratique, solidaire, égalitaire, durable

Un projet politique d'économie sociale solidaire ne se résume pas à une économie-passerelle entre le Marché triomphant et l'État minimal des temps présents. L'économie solidaire doit certes promouvoir la démocratisation et la resocialisation des entreprises privées, du local au transnational. Elle doit également revendiquer la présence et l'intervention vigoureuse d'un État social. Mais l'économie solidaire doit aussi résolument accueillir et soutenir les projets, les initiatives, les ressources et les entreprises collectives démocratiques dont la logique de production se distingue clairement du capitalisme du secteur privé et de la technocratie du secteur public.

On doit cesser d'occulter et de sous-évaluer l'immense richesse issue du travail non-rémunéré (économie domestique et économie informelle), et du travail sous-rémunéré du secteur socio-communautaire (infrastructures sociales-économie sociale). Il est plus que temps d'accorder une pleine reconnaissance économique à cet espace d'activités humaines, sociales, culturelles soutiennent, alimentent et cimentent la vie des gens et des communautés.

Les sommets de Rio (environnement), du Caire (population), de Copenhague (développement social), de Beijing (égalité des femmes), d'Istanbul (habitat) ont présenté des diagnostics très inquiétants sur le sort de l'humanité et de la planète: le modèle de développement axé sur la croissance à tout prix, la surproduction, la surconsommation et le gaspillage des ressources n'est plus viable. Des groupes de femmes, des groupes communautaires, des ONG, des syndicats, des réseaux coopératifs y ont proposé maintes recommandations pour amener les humains et leurs pays à penser et agir autrement en faveur d'un développement soutenable, durable, équitable, pluriel, démocratique et égalitaire. Conséquemment, nos mobilisations locales et globales d'économie solidaire devront également revendiquer:

- l'application des indices de développement humain, social, culturel, environnemental et des indices de l'égalité entre femmes et hommes dans l'évaluation de toute activité économique;
- l'imputation des coûts de la pollution, de la maladie, de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion aux activités économiques qui les génèrent.

Le « nous » de l'économie solidaire doit nécessairement viser et inclure les 52% de la population que sont les femmes.

L'économie qui se dit solidaire ne peut pas reproduire les logiques de domination inscrites au coeur même du système économique actuel. Car elle ne pourra pas rallier ou mobiliser les femmes, les hommes, les enfants, les travailleurs/euses, les immigrant-e-s, les peuples dont l'histoire économique récente ou passée est jonchée de discrimination, d'exploitation, d'exclusion et de destruction. Conséquemment un projet local ou global d'économie solidaire doit affirmer clairement l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, et s'engager à le réaliser.

Dans l'immédiat et pour les prochaines années, un tel engagement implique:

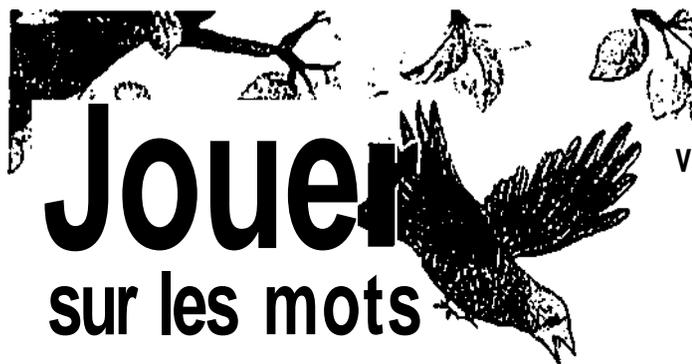
- une participation pleine et égale des femmes dans les lieux de pouvoir et dans l'orientation et la définition des priorités du développement local, régional, national et mondial;
- la mise en place de mesures pour favoriser l'accès des femmes dans les lieux, les postes, les métiers et les professions où elles sont absentes ou minoritaires;
- l'accès égal des femmes au crédit, au capital de risque, aux subventions, aux allègements fiscaux, aux technologies, au travail rémunéré, aux biens et services produits et à la formation professionnelle;
- l'égalité salariale pour le même emploi, l'équité salariale entre métiers à prédominance féminine et métiers à prédominance masculine;
- l'accès aux protections sociales à part entière pour toute travailleuse quelque soit son statut;
- l'instauration de mesures permettant aux parents de concilier harmonieusement les activités familiales et professionnelles (services de garde, horaires souples, congés parentaux, transports collectifs, etc.).
- le partage équitable entre les femmes et les hommes du temps de travail rémunéré et du temps de travail non-rémunéré;
- le calcul et l'intégration de la valeur du travail non-rémunéré dans le produit intérieur brut, les comptes et les statistiques nationaux.

Du pain et des rosés: la Marche des femmes de l'an 2000

En guise de conclusion, je vous transmets une invitation spéciale du mouvement des femmes du Québec: c'est un appel aux groupes de femmes de tous les pays pour l'organisation et la réalisation solidaire d'une marche mondiale des femmes en l'an 2000. Le thème proposé pour cette Marche se lit ainsi:

Que les femmes disposent de 50% des richesses planétaires réparties équitablement entre le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest et par conséquent, qu'elles n'en produisent que 50% incluant la production du travail domestique.

Nous pouvons imaginer dès maintenant que la réalisation éventuelle d'un tel projet saura transformer l'économie planétaire en une véritable économie de solidarité.



- **Martine D'Amours**
Institut de formation
en développement
économique
communautaire (IFDEC)

Au Québec, il n'existe pas de définition commune de ce qu'est l'économie sociale. Cependant, différentes définitions émergent et convergent vers un certain nombre de caractéristiques communes.

L'économie sociale désigne les activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui respectent les principes suivants : finalité de service aux membres ou à la collectivité, autonomie de gestion, processus de décision démocratique, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et des revenus, participation, prise en charge et responsabilité individuelle et collective (définition du Groupe de travail sur l'économie sociale).

Les entreprises d'économie sociale se retrouvent sous deux statuts juridiques, celui de coopérative et celui d'OSRL (organisme sans but lucratif), qui ont en commun d'être des regroupements de personnes et non îles regroupements de capitaux. Cependant, on ne peut assimiler l'ensemble des OSBL à l'économie sociale, mais seulement ceux des OSHL qui ont une activité économique, c'est-à-dire « les associations prestataires de services ou productrices de biens, qu'elles aient un caractère marchand ou non marchand » — Croupe de recherche du CIULC (Outre inter-

national de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative) international.

Finalement, ce qui caractérise l'économie sociale, ce n'est ni la taille de l'entreprise, ni le caractère marchand ou non marchand de ses activités, ni l'appartenance à un secteur industriel particulier. Ce qui fait l'économie sociale, c'est la forme d'association, la préoccupation quant à la redistribution des profits, la conciliation d'impératifs économiques et d'impératifs sociaux, la participation des membres et des citoyens, etc.

Une fois ces principes généraux respectés, les entreprises d'économie sociale peuvent être grosses ou petites, générer des emplois économiquement ou socialement rentables, se développer dans des secteurs économiques où l'entreprise privée est déjà bien implantée ou, au contraire, dans des secteurs d'utilité collective. Leur viabilité repose sur quatre principales sources de financement : sources publiques (subventions de l'État, mesures fiscales), privées (Centraide, communautés religieuses), autofinancement (notamment par la vente de biens et services) et engagement bénévole des individus et des collectivités.

Si l'expression « économie sociale » est en voie de se généraliser, on entend aussi circuler d'autres expressions voisines ou cousines : économie solidaire, développement économique communautaire... Faisons un brin de démê-

En France, l'expression économie sociale réfère au vieux Sélectionneur des coopératives, des mutuelles et des associations, né au 19^e siècle pour « civiliser les effets de la concurrence, mais dont plusieurs ne présentent plus guère de différence avec l'économie marchande. En réaction contre la banalisation qui a affecté l'économie sociale, pour désigner les initiatives plus récentes de prise en charge par la base, nos cousins d'outre-Atlantique ont choisi le vocable d'économie solidaire.

Dans une déclaration conjointe publiée dans *Le Monde* du 18 octobre 1995, une dizaine d'entre eux accolent à l'économie solidaire les caractéristiques suivantes :

- des personnes s'y associent librement pour mener en commun des actions qui contribuent à la création d'activités économiques et d'emplois tout en renforçant la cohésion sociale ;
- les activités économiques créées ne peuvent aboutir ni dans le cadre du « tout libéralisme » ni dans celui d'une « économie administrée ». Elles reposent sur une combinaison équilibrée de différentes ressources : marchandes, non marchandes, monétaires et non monétaires ;
- au plan social, elles permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies ;
- au plan politique, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante en recherchant l'expression et la participation de chacun quel que soit son statut (salarie, bénévole, usager, etc.).

On pourrait donc dire que notre définition québécoise de l'économie sociale recouvre à la fois la réalité française d'économie sociale (notamment tout le secteur coopératif) et ce qu'on désigne là-bas sous le vocable d'économie solidaire.

Le développement local (DL) vise la relance économique de territoires en déclin, mais pas nécessairement selon les principes collectifs qui caractérisent l'économie sociale.

Le développement économique communautaire (DEC) peut être considéré comme un sous-ensemble du développement local. Il se distingue par l'intégration de l'économique et du social au sein d'une approche globale, la lutte contre la marginalisation sociale et géographique et une volonté de se prendre en mains collectivement (*empowerment*). On pourrait dire sans trop de risque que cette vision « territorialisée » du développement intègre pleinement l'économie sociale dans ses interventions. En d'autres termes, le développement économique communautaire fait de l'économie sociale une stratégie aussi importante, sinon plus importante, que l'économie classique comme moyen de revitaliser un quartier ou une région.

En somme, le DL et le DUC sont deux approches territoriales de développement, mais celle-ci est communautaire alors que celle-là peut demeurer traditionnelle.

Les principes discutés lors du colloque de l'IFDEC peuvent s'appliquer tant à l'économie sociale qu'à l'économie solidaire ou au DUC. Il s'agit d'une approche globale et intégrée, de long terme et de développement endogène qui lie développement économique et développement social, s'inscrit dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, s'appuie sur la participation populaire et développe des pratiques de partenariat. Ses organisations sont gérées démocratiquement, fonctionnent selon le principe d'une adhésion volontaire, interviennent de façon globale et donnent aux exclus un contrôle sur le développement de leur milieu de vie.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

3.1 Des réponses à des besoins sociaux

De quels besoins sociaux parlons-nous, pourquoi et pour qui, déterminés par qui et comment ?

Les besoins évoluent selon les époques et les valeurs d'une société; selon aussi les transformations qu'elle vit, selon enfin les possibilités ou les contraintes économiques auxquelles elle fait face. Pour un individu, une famille, vieillir chez soi, éduquer des enfants, défendre ses droits n'a plus la même signification en 1996 qu'en 1950; de même pour une collectivité face à la prévention de la violence conjugale ou de l'accueil de personnes réfugiées, etc. Les besoins sociaux ne sont plus tout à fait les mêmes, la société est appelée à y répondre de façon différente.

Un fait demeure : choisir de vivre ensemble exige des collectivités d'identifier des objectifs, des valeurs, des aspirations; de formuler des besoins entre autres en terme d'institutions, de services, de biens; de déterminer comment s'aménagent les rapports sociaux, l'environnement; d'indiquer l'importance relative accordée aux besoins sociaux par rapport aux autres types de besoins. L'économie sociale constitue un des espaces publics d'expression de ces besoins et de réponses à y apporter. En effet, parler de nouveaux gisements d'emplois suppose d'abord la reconnaissance de gisements de besoins.

De quels besoins...parlons-nous pour mieux vivre ensemble ? Qu'est ce qui est nécessaire pour améliorer la qualité de vie, les rapports sociaux ? On parle de besoins reliés à la santé, au social, à l'éducation, la culture, renvironnement, le transport, le logement, la

Deux conditions s'avèrent essentielles pour qu'un développement de l'économie sociale comporte des chances de succès.

« La production de biens ou de services répondant à des besoins sociaux tout en créant de l'emploi stable doit passer par:

- une structuration de la demande de biens ou de services, c'est-à-dire vérifier l'existence du besoin et l'intérêt à le combler en testant la demande, la faisant émerger et la rendant solvable du moins partiellement;
- la constitution d'une offre de biens ou de services bien organisée; c'est-à-dire, avoir une production de qualité, et disponible sur une base régulière, disposer d'une main-d'oeuvre adéquate et, enfin, planifier un montage financier approprié. »

Source : MARTEL, Chantai, p. 22.

vie domestique, la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles, les loisirs et les sports, etc.

Femmes et économie sociale

Les femmes combinent une variété de rôles au cours de leur vie en tant que citoyennes, étudiantes, travailleuses, mères et expriment différents besoins personnels et sociaux à ces égards.

Les champs d'activité de l'économie sociale correspondent à plusieurs domaines dans lesquels les femmes ont beaucoup investi : la famille, la communauté, la santé, l'éducation, la culture, la justice, la solidarité.

Le développement de l'économie sociale pourra offrir aux femmes des emplois, des avantages, des services et des activités propres à :

- favoriser leur autonomie sociale et économique;
- améliorer leurs conditions de vie, de santé et de travail;
- briser leur isolement et contrer leur exclusion;
- favoriser leur accès à l'emploi ainsi que leur maintien et leur progression en emploi;
- faciliter la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles.

Pour répondre à ces besoins, quels types de services et de biens l'économie sociale peut-elle produire ? Des services et des biens qui peuvent être relatifs au support et à l'intégration des personnes, à la protection des droits, à l'expression des besoins ou à la consommation.

Plusieurs activités de production de services concernent la vie quotidienne. En voici quelques exemples :

- l'aide aux personnes en difficulté (services d'écoute, d'accompagnement, d'entraide, de dépannage, d'hébergement, etc.);
- le soutien aux responsabilités parentales (services de garde, soutien pédagogique en dehors du milieu scolaire, etc.);
- l'aide aux travaux domestiques (repas, entretien ménager, réparations mineures et peinture, etc.);
- les services personnels (aide à domicile, accompagnement, transport, loisirs culturels et récréatifs, etc.).

D'autres services et biens peuvent répondre aux besoins collectifs d'un quartier, d'un village, d'une ville ou d'une région, par exemple :

- la défense des droits;
- la prévention et la promotion concernant des problèmes sociaux;
- la sécurité personnelle et publique;
- l'insertion sociale et professionnelle;
- l'instauration d'activités culturelles et de loisirs sociaux;
- l'aménagement et la restauration de l'environnement;
- le recyclage de matériaux récupérés;
- l'utilisation des ressources naturelles et leur remise en valeur.

Les activités de promotion des droits

C'est grâce à la réflexion d'un grand nombre d'organismes du milieu que le Québec possède une charte des droits et libertés de la personne progressiste. L'effet structurant du travail de ces organismes est indéniable : de nombreuses personnes ont pu constater une amélioration sensible de leur qualité de vie grâce aux changements apportés à la suite des interventions des groupes de défense et de promotion des droits.

Les activités de promotion et de défense des droits consistent généralement à sensibiliser une population, à rechercher un changement des mentalités; elles constituent des relais dans la mise en oeuvre de politiques gouvernementales. Les groupes qui soutiennent ces activités travaillent à la concrétisation de valeurs démocratiques et égalitaires. On peut situer également ces activités dans le contexte de la prévention sociale, qui conduit à la réduction de l'incidence de problèmes sociaux et à la découverte de nouvelles problématiques. Considérant leur apport indéniable au chapitre de la cohésion sociale et de la citoyenneté, il y a donc lieu de les considérer du domaine de l'économie sociale.

Des besoins pour qui ? Ces besoins concernent l'ensemble de la société, particulièrement les personnes, les groupes sociaux et les collectivités éprouvés par les bouleversements actuels. Ils expriment des besoins fondés sur des réalités sociales importantes : l'isolement, les difficultés d'intégration sociale et professionnelle, la perte d'autonomie, la discrimination, l'appauvrissement et les difficultés de participation à la vie sociale et collective.

On pense également aux personnes en situation d'insertion au travail, aux parents qui ont la charge d'enfants, aux personnes qui ont la charge de parents âgés ou dans le besoin, aux jeunes enfants, aux adolescentes enceintes et aux jeunes mères, aux adolescents et aux jeunes adultes en difficulté, aux personnes ayant un handicap physique ou intellectuel, aux personnes ayant une mobilité réduite, aux personnes ayant besoin de protection ou de sécurité, aux personnes ayant besoin d'être accompagnées dans des démarches juridiques, aux familles ayant besoin d'être soutenues dans leur planification budgétaire, aux personnes en recherche de logement décent et moins coûteux, aux résidentes et aux résidents d'un quartier ou d'un village, aux personnes appartenant à une communauté à caractère particulier, etc.

L'économie sociale fait le pari que les collectivités possèdent les capacités de résoudre elles-mêmes leurs problèmes sociaux et de se développer en autant *«qu'on s'assure que les milieux possèdent les ressources nécessaires pour endiguer le cours des forces économiques et sociales que les citoyens ne contrôlent pas ou plus »*⁴⁴. En autant également qu'elles puissent s'appuyer sur des stratégies proposées par la Politique de la santé et du bien-être particulièrement celles qui favorisent le renforcement du potentiel des personnes afin d'améliorer les conditions de vie et d'agir avec et pour les groupes vulnérables.⁴⁵

C'est la société québécoise entière qui doit être intéressée par l'économie sociale et non seulement les milieux défavorisés. Car si tel était le cas, l'économie sociale ne contribuerait qu'à stigmatiser et marginaliser davantage les milieux les plus démunis et à institutionnaliser un système social à deux vitesses : un pour les biens nantis relevant du secteur privé et l'autre pour les défavorisés relevant de l'économie sociale.

L'économie sociale vise à répondre à *des* besoins sociaux clairement exprimés par les collectivités. Mais encore faut-il qu'ils soient reconnus pour que l'on puisse développer des activités, des services, des biens qui améliorent la qualité de vie des individus et des collectivités et qui sont indispensables au mieux vivre ensemble.

Des **besoins** déterminés **par** qui ? Il appartient aux groupes et aux communautés organisés (sur une base géographique, d'appartenance, d'objectifs communs) de faire émerger les besoins sociaux et d'en être les porteurs. Ces besoins ne sont jamais de nouveaux besoins puisqu'ils existent de manière explicite ou latente. Des groupes ou des organismes font en sorte qu'ils soient reconnus et que la société soit appelée à en prendre charge. Ainsi en est-il de problématiques jadis cachées (la violence faite aux

⁴⁴ Boisvert, Real et S. Lemire, p. 138.

⁴⁵ MINISTÈRE de la SANTÉ et des SERVICES SOCIAUX, la Politique de la santé et du bien-être, p. 131.

femmes, aux enfants, aux personnes âgées), ou considérées comme la seule responsabilité des familles (le décrochage scolaire).

Parfois ainsi certains groupes promoteurs font face à des préjugés, au syndromes du « pas dans ma cour ». Non seulement doivent-ils rendre visible le problème social mais également sensibiliser les communautés locales à s'ouvrir à cette problématique. On pense en particulier aux expériences parfois difficiles de groupes travaillant avec des personnes atteintes du SIDA ou celles ayant des problèmes de santé mentale, etc.

L'économie sociale accorde une grande importance à la dynamique même des collectivités locales dans la détermination des problématiques auxquelles elles sont confrontées, dans l'identification des besoins sociaux et la façon d'y répondre plutôt qu'aux processus les déterminant « par en haut⁴⁶. » Une collectivité doit pouvoir décider elle-même du type de besoins auxquels il lui importe de répondre et de la façon dont elle y répondra. Les nouveaux comités régionaux d'économie sociale (CRÉS) peuvent apporter ici une contribution intéressante en collaboration avec les instances régionales et locales déjà existantes.

3.2 La création de véritables emplois

L'expression « véritables emplois » est souvent utilisée lorsqu'on se réfère à l'économie sociale, ce qui est moins courant lorsque l'on parle d'emplois provenant des autres secteurs de l'économie. C'est qu'un doute pèse sur l'économie sociale : celui d'être le refuge des petits boulots précaires, mal payés, dévalorisés, des faux emplois non soumis aux normes et règles en vigueur.

« Qu'il s'agisse des regroupements de femmes face au sexisme des pratiques professionnelles, des personnes ex-psychiatisées face au pouvoir médical, des personnes âgées face aux relégations sociales dont elles sont l'objet ou encore des personnes handicapées face aux barrières physiques et administratives qui bloquent leur intégration, ce sont toujours des collectivités, des communautés dynamiques qui se mettent en mouvement Portées par vagues successives, des collectivités de personnes ont pris la parole, réclamé leur place au soleil, émergé à plus de visibilité et ainsi contribué à l'élargissement des balises de la démocratie actuelle. Leur force de changement, leur rôle critique, leur capacité d'innovation résident justement dans leur conscience d'être des collectivités agissantes, autonomes et autonomisées, c'est-à-dire disposant d'un certain pouvoir, et non uniquement dans l'affirmation de leurs droits individuels de citoyens « responsabilisés » face à un système de soins et de services. »

Source : 1AMOUREUX, Jocelyne et Frédéric LESEMANN, p. 192.

⁴⁶ On pense en particulier aux approches épidémiologiques identifiant les groupes-cibles. Voir CORIN et al., p. 30.

BERNARD EME*
JEAN-LOUIS LAVILLE*

Reconnaître l'économie solidaire

*Un nouveau champ économique pour répondre
à d'authentiques besoins sociaux... De vrais emplois mais aussi
un bénévolat reconnu qui à côté du marché/
redonnent un contenu citoyen au développement*

... devant l'effritement du salariat que les politiques d'emploi classiques ne peuvent résoudre¹, de nombreux auteurs plaident pour la constitution d'un secteur susceptible de faire place à une logique. Les propositions allant dans ce sens se répartissent schématiquement selon deux orientations.

La première, considérant que le travail salarié demeure une voie d'accès privilégiée à l'identité sociale, cherche à organiser une offre supplémentaire d'activités sans tomber dans le travail obligatoire.

La seconde, se donnant pour horizon une société "post-travailliste", insiste pour sa part sur la nécessaire éclosion d'un secteur grâce auquel des activités créatrices, autonomes et socialisantes, puissent voir le jour en dehors de l'emploi¹. La notion d'économie solidaire, quant à elle, se démarque par sa perspective descriptive et compréhensive : elle renvoie à l'analyse de réalisations existantes qui, dans différentes parties du monde, représentent aujourd'hui des dizaines de milliers d'expériences et des millions de salariés et de bénévoles impliqués.

UN FOISONNEMENT MÉCONNU

En Allemagne, existent les groupes d'auto-assistance dont cinq à dix mille pour le seul domaine de la santé et de l'aide à domicile. Dans des pays aussi différents que la Suède et l'Italie, sont nées les coopératives sociales qui connaissent un essor spectaculaire : d'une dizaine au milieu des années 1970 en Italie, elles sont passées à plus de mille au début des années 1980. Ce sont également les groupes populaires présents en

Amérique du Nord, particulièrement au Québec avec environ mille cinq cents groupes à Montréal en plus de quatre mille pour tout les pays qui se sont tournés vers le développement économique ; leur importance est encore plus marquée en Amérique du Sud où ces groupes emploient pris de vingt pour cent de la force de travail dans une ville comme Santiago du Chili.

En France, des dynamiques comparables sont présentes à travers l'action de collectifs parents-enfants-professionnels pour l'accueil des jeunes enfants, de lieux d'expression et d'activités artistiques, de restaurants multiculturels de quartiers, de régies de quartier et de multiples autres entreprises et services solidaires dans divers secteurs d'activité. La notion d'économie solidaire constitue ainsi une tentative de problématisation de pratiques sociales qui sont mises en œuvre pour répondre à des problèmes locaux.

Ces initiatives déplacent les frontières instituées entre l'économique et le social en ne relevant jamais complètement de l'économie de marché ou de la solidarité étatique. Elles mettent la réciprocity au cœur de leur passage à l'action économique ; Ces initiatives émergent toutes à travers la mise en place "d'espaces publics de proximité", c'est-à-dire des lieux permettant aux personnes de prendre la parole, de débattre, de décider et de

1- Pour les raisons explicitées, par exemple dans B. Eme. IX- Laville (dir.) *Cohésion sociale à l'emploi*. Desclee de Brouwer. 1994.

2- Ces propositions renvoient à la création d'un secteur d'activités déterminées dont l'appellation varie selon la perspective envisagée par les auteurs : tiers secteur, secteur quaternaire, quatrième secteur. sphère de l'autonomie et de l'aide mutuelle, etc. Pourvoyeur d'emplois et/ou d'activités bénévoles, etc.).

*'Sociologue, matin
de conférences à l'Institut
d'études politiques de Paris.
CRIDA-LSCI.*

*Sociohgtut.CVRS.
CRIDA-LSCI.Paris.*

Textes complémentaires

Bloc 3

Logiques économiques et sociales : les pièges et les défis de l'économie sociale pour les femmes

LE MOUVEMENT DES FEMMES ET L'ECONOMIE SOCIALE : OÙ EN SOMMES-NOUS?

1) Introduction :

Ce petit texte se veut une modeste contribution aux débats qui ont cours actuellement dans le mouvement des femmes. C'est une version passablement remaniée d'un premier texte qui a été diffusé lors de la rencontre de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté (29 septembre 1997). Il ne prétend pas apporter des réponses à toutes les questions que nous nous posons mais bien, les poser, ces questions. Il faut donc considérer les pages qui suivent comme une tentative de démêler ce qui peut l'être.

Je souhaite que mon texte circule dans les groupes de femmes et que toutes celles qui se sentent concernées par le débat sur l'économie sociale puissent s'en servir comme l'une de leurs bases de discussion. Le Comité national de soutien à l'économie sociale, issu de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté, juge que les questions posées ici méritent d'être discutées. Il propose que les groupes de femmes et les militantes impliquées dans les CRES réfléchissent durant l'automne à la situation politique créée par le développement de l'économie sociale pour aboutir à une mise en commun provinciale au début de décembre (les 1er, 2 et 3 décembre, plus précisément).

Le mouvement des femmes devra, en effet, s'efforcer de cerner les contradictions dans lesquelles il navigue au regard de l'économie sociale, viser à prendre position et à développer des perspectives stratégiques. Tout cela en ayant en tête sa mission première qui est la prise en compte des besoins et des droits des femmes québécoises.

2) D'où venons-nous ?

Rappelons encore une fois la demande des groupes de femmes au moment de la Marche de 1995 :

« Les infrastructures sociales sont des ressources mises en place par des collectivités pour améliorer leur qualité de vie et qui se donnent des missions diverses : combattre les inégalités et la discrimination, briser l'isolement des personnes, favoriser l'entraide, la prise en charge, l'éducation populaire, le sentiment d'appartenance et la participation, venir en aide aux personnes malades, âgées ou handicapées, garder les enfants, alphabétiser, accueillir, intégrer, etc.. On le voit, il s'agit ici de ressources vitales pour une communauté. On parle donc d'économie sociale, de qualité dans les rapports humains plutôt que de surconsommation de produits manufacturés. Cette économie sociale est une alternative à l'exclusion marquée de beaucoup de femmes de l'économie de marché. »

Les femmes réclament donc de rendre visible et de reconnaître le travail qu'elles accomplissent souvent gratuitement ou dans des emplois mal rémunérés. Elles revendiquent des emplois durables, la consolidation des ressources existantes, des salaires décents et le développement de nouvelles ressources là où le besoin s'en fait sentir. En réponse, le gouvernement du Québec promet 250 millions en 5 ans et met sur pied un comité interministériel d'orientation sur l'économie sociale.

Deux ans plus tard, que s'est-il passé ?

Le rapport «*entre l'espoir et le doute* » a été mis sur une tablette par le gouvernement du Québec qui a d'ailleurs refusé de le signer ;

Dès la fin de 1995, dans toutes les régions, des femmes, membres ou non de groupes de femmes, se sont impliquées dans les CRES. Dans plusieurs cas, leurs efforts ont débouché sur la création d'emplois à un taux horaire d'au moins 8,30 \$ l'heure dans des ressources communautaires. La majorité des emplois ont été occupés par des femmes. Souvent ces emplois étaient d'une durée d'un an. Dans certaines régions, on a pu faire de la consolidation d'emplois malgré des normes contraignantes ; rappelons que le gouvernement du Québec a versé aux CRES une infime partie de l'argent promis en juin 1995 ; le gouvernement prétend le contraire parce qu'il comptabilise des programmes comme « PAIE », ce que le mouvement des femmes a toujours refusé puisqu'il ne s'agit pas d'emplois durables ;

En 1996-97, plusieurs groupes communautaires ont réagi vivement au fait d'associer « mouvement communautaire » et « économie sociale », craignant un détournement de mission ; certains ont vu dans l'économie sociale une stratégie néolibérale de désengagement de l'État et de création d'emplois « cheap ». Par ailleurs, les coupures répétées dans les services publics ont amené plusieurs syndiqué-es et membres de groupes communautaires à redouter la substitution d'emplois syndiqués par des emplois beaucoup plus précaires et occupés principalement par des femmes ;

Lors de la conférence socio-économique de mars 1996, un chantier sur l'économie sociale a été mis sur pied par le gouvernement du Québec. Le chantier réunit depuis le début des représentants-es des milieux syndicaux, coopératifs, féministes et communautaires. S'inspirant partiellement du rapport « *Entre l'espoir et le doute* » et reconnaissant la place des infrastructures sociales dans l'économie sociale, le chantier a élargi considérablement la définition de celle-ci. Sa définition englobe la production de biens (et non seulement de services) et repose sur un projet de démocratisation du capital et du travail. Cet élargissement a été « apprivoisé » graduellement par le mouvement des femmes malgré la crainte de voir secondarisée sa revendication initiale.

Le Sommet d'octobre 1996 a consacré l'importance de l'économie sociale et du chantier comme acteur incontournable. Celui-ci a déposé un rapport bien accueilli. Depuis ce temps, le chantier et des groupes promoteurs travaillent au développement de projets dans des secteurs tels que : l'aide domestique, le logement social, l'environnement, les services de garde, la culture, les services de périnatahté, etc..

Les projets d'aide domestique, en particulier, ont suscité et suscitent encore des interrogations liées aux conditions gouvernementales (autofinancement à 50%, frais excessifs qui limitent l'accessibilité aux usagers-ères). Ils illustrent bien la vision gouvernementale de l'économie sociale. Celle-ci doit obligatoirement être rentable économiquement, dans des proportions imposées par le gouvernement. Nous sommes ici très loin du concept initial d'infrastructures sociales ;

Depuis plusieurs années, des chercheurs universitaires occupent le terrain de l'analyse, dans le secteur de l'économie sociale ; la plupart, et surtout ceux qui occupent l'espace médiatique ne sont pas des femmes. Cependant, Relais-Femmes a organisé deux séminaires internationaux sur l'économie sociale et solidaire et un réseau de chercheuses féministes se met sur pied pour échanger sur ce sujet ; il faut rappeler aussi que depuis deux ans, de multiples colloques, tables rondes, ateliers, documents, outils pédagogiques... ont été suscités ou produits sur le thème de l'économie sociale, permettant à de nombreuses personnes d'approfondir leur compréhension de la question ;

Les femmes impliquées dans les CRES se sont réunies provincialement à deux reprises sur l'initiative de l'R des centres de femmes du Québec, puis, de la FFQ. Un Comité national de soutien

à l'économie sociale a été mis sur pied. Nous tentons de faire circuler l'information et de nous concerter... Plusieurs groupes nationaux et des membres des CRES y sont actifs.

Le chantier a effectué deux tournées régionales afin d'expliquer sa vision du développement de l'économie sociale et de favoriser un arrimage avec les femmes impliquées dans les comités régionaux d'économie sociale. Des rapprochements prometteurs ont ainsi pu être effectués malgré certains « chocs des cultures » et le sentiment, dans certaines régions, que les choses allaient bien vite... ;

Les CRES sont maintenant élargis, consultatifs et rattachés aux CRD ; les CLD comprendront un volet économie sociale et une enveloppe protégée ; le fonds de lutte contre la pauvreté permet aussi de développer des projets d'économie sociale afin de permettre l'embauche de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté.

Depuis deux ans, on peut donc, sans contredit, parler d'un développement accéléré d'un concept dont on n'entendait presque pas parler auparavant. Cela est dû certainement aux efforts des femmes qui se sont largement impliquées, sur le terrain, au sein des CRES ou ailleurs et à ceux des personnes qui ont travaillé d'arrache-pied au sein du chantier d'économie sociale. Cependant bien des contradictions sont venues miner le travail des femmes, dans les régions. L'action gouvernementale a engendré de l'amertume et du désenchantement. Plusieurs se sentent fatiguées, parfois mêlées, un peu découragées, souvent frustrées... Bref, pourquoi continuer ? Nous devons cependant convenir que l'économie sociale est un terrain de lutte comme tant d'autres et qu'il est illusoire d'imaginer que les gouvernements vont promouvoir d'emblée notre vision de l'économie et du travail des femmes.

3) Où allons-nous ?

Nous sommes de plus en plus nombreuses à observer qu'il y a eu un glissement très net du sens de l'économie sociale telle qu'elle avait été définie au moment de la Marche des femmes. Ironiquement et bien que pour des raisons diamétralement opposées, une « alliance objective » s'est progressivement créée entre le gouvernement du Québec et certains leaders du mouvement communautaire. Je m'explique.

Les groupes de femmes ont bataillé fort, dès 1995, pour dissocier emplois d'économie sociale et mesures d'employabilité. Là-dessus, au moins, ils ont marqué des points. Ils ont réclamé aussi que les fonds dédiés à l'économie sociale viennent consolider les ressources existantes avant toute chose. Là, ils ont « frappé un nœud ». Dans certaines régions, les groupes ont eu gain de cause ; dans la plupart des cas, les fonds ont été accordés pour des projets spécifiques, non pour consolider des emplois et l'infrastructure dans le groupe en tant que telle.

Rapidement, le gouvernement et plusieurs organismes communautaires... ont convergé vers un point de vue identique : il faut séparer l'action communautaire autonome de l'économie sociale et revendiquer un financement accru de l'État pour le fonctionnement habituel des groupes, reléguant ainsi les projets d'économie sociale au rang d'accessoires utiles, du point de vue gouvernemental, encombrants, du point de vue de plusieurs groupes communautaires.

Ceux et celles qui défendent cette position refusent de considérer que l'action communautaire, utile socialement, créatrice d'emplois, en particulier pour les femmes, participant aux économies locales, fait partie d'une économie dite sociale, c'est à dire, qui remet en cause le marché capitaliste. Dans leur esprit, l'action communautaire autonome, vue comme en dehors de l'économie, recherche un financement étatique issu des taxes et impôts collectifs (encore que le fonds du SACA provient des

recettes des casinos et les augmentations récentes des subventions aux organismes communautaires découlent des coupures dans les services publics... !), et l'économie sociale, quant à elle, bénéficiera d'un financement mixte : fonds étatiques, investissements privés, contribution obligatoire des usagers-ères, etc..

Nous sommes très loin de la revendication des femmes en 1995. Ce que nous appelions les infrastructures sociales, qui sont une partie de l'économie sociale, recouvraient l'ensemble de l'action communautaire. Il n'était question ni de détournement de mandat (certains ministères s'en chargent mieux que nous), ni de tarification, ni de « cheap labor ». Force nous est de constater que nous n'avons convaincu ni les groupes communautaires, ni les chercheurs, encore moins le gouvernement de nos points de vue. Paradoxalement, grâce à l'argent qui commence à arriver dans les régions, des dizaines de projets d'économie sociale se mettent sur pied au cours des prochains mois. Ces projets, financés par divers fonds gouvernementaux, supposent généralement une contribution des usagers-ères. L'on s'attend à ce qu'ils atteignent un seuil prédéterminé de rentabilité économique. Cela ne va pas sans causer d'importants maux de tête aux groupes communautaires qui en sont les promoteurs. Pendant ce temps, les groupes de défense de droits se partageront les maigres fonds du SACA (évidemment, c'est mieux que rien) et les services sociaux rendus par des milliers d'organismes communautaires continueront de recevoir l'argent des régies régionales à l'intérieur de mandats et de priorités définies par elles. Tout cela, séparément, isolément, avec le risque de voir des Régies régionales, par exemple, préférer encourager le développement de projets d'économie sociale plutôt que de subventionner des organismes communautaires qui n'exigent pas de tarife. Tout cela parce que certains refusent d'entendre et de comprendre le message que les femmes ont tenté de lancer en 1995 : l'économie, ce n'est pas seulement ce qui est actuellement comptabilisé dans le PIB, c'est aussi le travail, rémunéré ou non, que des dizaines de milliers de femmes accomplissent dans leur foyer ou des lieux d'appartenance collective, comme les organismes communautaires. L'analyse féministe de l'économie dérange-t-elle ?

Nous sommes donc placées, comme mouvement des femmes, devant un choix.

Ou bien nous refusons la définition réductrice de l'économie sociale qui nous est proposée par le gouvernement du Québec. Dans ce cas, nous continuons à mettre de l'avant une autre vision de l'économie, nous exigeons que les fonds dédiés à l'économie sociale soient utilisés pour consolider les ressources existantes tout en reconnaissant l'émergence de besoins nouveaux, nous rejetons l'obligation de tarifer nos services, tout en reconnaissant que certains peuvent l'être, nous rejetons l'obligation d'autofinancement et nous revendiquons que l'État demeure au cœur du financement des services publics et communautaires.

De cette prise de position découlent certaines conséquences :

nous donner des lieux et des moyens de formation sur l'économie sociale comme alternative au néolibéralisme ;

organiser des débats de fond avec le mouvement communautaire ;

débattre du rôle de l'État dans le financement des services sociaux et de santé à la population ;

débattre de la pertinence de la multiplicité des lieux de financement pour les organismes communautaires et de la provenance de l'argent ;

réévaluer le sens et les modalités de notre participation aux CRES puisqu'ils sont partie prenante du deuxième choix ;

nous mobiliser dans un mouvement concerté pour la hausse du financement de tous les organismes féministes et communautaires, quelle que soit leur mission.

Ou bien (deuxième choix) nous décidons de composer avec la vision gouvernementale et tentons d'influencer au mieux le processus d'acceptation des projets. Nous continuons, en alliance avec le chantier, de réclamer des salaires décents et des conditions de travail acceptables pour les femmes et les hommes qui seront embauchés. Nous contestons les critères imposés quant à l'autofinancement et à la tarification, mais nous savons qu'il y aura souvent de l'autofinancement et de la tarification, même si nous revendiquons que ce ne soit pas obligatoire. Nous rappelons le rôle majeur que l'Etat doit jouer dans les infrastructures sociales, nous inspirant du rapport « *Entre l'espoir et le doute* ». Nous nous battons, avec les autres groupes communautaires, pour l'augmentation des fonds au SACA et dans les ministères, principalement le MSSS.

Une première bataille qui pourrait être menée en concertation avec le chantier et les groupes promoteurs, est celle de l'amélioration des conditions imposées aux projets d'aide domestique. Les CRES demeurent importants dans la recommandation des projets. Les femmes peuvent donc intervenir en apportant leurs préoccupations.

Évidemment, il n'y a pas de cloison étanche entre ces deux choix. Par exemple, nous pouvons décider stratégiquement de composer avec la vision gouvernementale tout en poursuivant nos efforts pour faire reconnaître une vision plus large de l'économie sociale.

Dans les discussions que nous aurons tout l'automne sur l'économie sociale, il nous faudra nous poser les questions suivantes :

Quelles sont les voies les plus prometteuses pour l'ensemble des femmes, au-delà des intérêts de chacun de nos groupes ? Autrement dit, quelles réponses à court et long terme viendraient satisfaire des besoins comme : la création d'emplois durables, la reconnaissance du travail invisible des femmes, la lutte contre la pauvreté de nombre d'entre elles, leur droit au travail dans des conditions acceptables, la conciliation travail-famille, leurs besoins comme usagères de services, la nécessité de briser leur isolement, etc.. ?

Comment voyons-nous aujourd'hui le rôle de l'Etat dans la dispensation des services sociaux et de santé ? Nous qui revendiquons depuis 20 ans la reconnaissance de l'action féministe communautaire dans ce secteur, pouvons-nous identifier maintenant les services qui devraient relever clairement de l'État (services publics) et ceux qui pourraient ou devraient être dispensés par des groupes de femmes ? Les services publics doivent-ils être entièrement gratuits ? Et ceux que nous donnons dans nos groupes ? Quels seront nos critères ?

Comment faire mieux comprendre la vision du mouvement des femmes dans le débat public sur l'économie sociale ? Quelle est la meilleure manière de faire entendre notre voix, de gagner nos luttes ? Comment nous faire des alliés-e-s ?

Nous aurons le souci, dans notre processus de réflexion, de continuer le dialogue amorcé avec les groupes communautaires, les syndicats et le chantier. Cela n'est pas toujours facile. Ces milieux, tout comme les groupes de femmes, possèdent chacun leur histoire propre, leur culture ; ils exercent un rôle particulier, ils occupent une place spécifique, en région, au plan national. Par exemple, les groupes de femmes et les participantes aux CRES ont discuté à plusieurs reprises avec des représentants-es du chantier de leur vision de l'économie sociale. Nous ne sommes pas certaines d'être toujours en accord et devons continuer nos discussions sur des questions comme le rôle de l'État, la tarification, la part d'autofinancement des projets, la consolidation des ressources existantes à partir des fonds d'économie sociale, l'enracinement communautaire des projets d'économie sociale dans un milieu donné, etc.. Ces débats sont sains et doivent se poursuivre avec transparence, dans l'intérêt de toutes les communautés.

D'en va de même avec certains organismes communautaires qui refusent de se voir accoler l'étiquette « économie sociale ». C'est leur droit le plus strict. Dans la tête de certains-es leaders, militants-es ou chercheurs-es, les groupes de femmes sont au mieux, naïfs, au pire, complices de l'ordre néolibéral. Nous devons approfondir nos discussions avec ces groupes. Ni naïves, ni complices, nous sommes, au contraire, porteuses d'un projet alternatif à la vision néolibérale qui crée des emplois plus que précaires, donne le moins de services possibles à la population (à moins qu'elle ait les moyens de les payer très cher) et réduit considérablement le rôle des États. Certains syndicats, surtout dans le secteur public, s'inquiètent fortement de la poussée des projets d'économie sociale. On les comprend dans le contexte des coupures que l'on connaît. Avec eux, il nous faut clarifier ce qui relève de la responsabilité de l'État et du secteur public dans la dispensation de services à la population et ce qui relève de l'action communautaire autonome, issue du milieu (le service étant alors imbriqué dans l'action de sensibilisation, d'éducation populaire et d'action collective).

Toutes ces questions sont complexes et cruciales. Nous avons besoin de temps et de lieux pour y répondre. Discutons-en dans nos groupes ! Débattons-en avec nos consœurs du mouvement syndical ' et des organismes communautaires ! Toutes ensemble, nous pouvons identifier les voies les plus intéressantes, les perspectives stratégiques les plus prometteuses, celles qui rallieront le plus grand nombre de femmes vers des objectifs communs.

Françoise David
Fédération des femmes du Québec
14 octobre 1997

Texte de l'exposé de Suzanne Guay donné au
Colloque de l'Association d'économie politique
"Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour
les mouvements sociaux ?" 18-19 oct. 1996

Titre: Le mouvement communautaire:
« Entre le doute et l'épave » face à
l'économie sociale. (18 pages)

5. Les paradoxes du mouvement communautaire

On peut finissir remonter plus en nmont et tenter de comprendre la position du mouvement communautaire face aux réalités issues des mutations que vit présentement notre société. Ces mutations donnent lieu en effet à des déplacements de références théoriques, idéologiques, des reformulations de valeurs, à de nouveaux défis. Ainsi, le mouvement communautaire est-il profondément ambivalent face à des réalités comme la régionalisation, le partenariat, la concertation, la remise en cause de la gestion technocratique du social, la mondialisation, etc. Né dans le sillage de la Révolution tranquille au Québec et de la construction de l'État-Providence tout ce qui suppose une réarticulation des rapports à l'État et à l'économie embarrasse. D'où un ébranlement profond du mouvement communautaire qui l'amène à vivre divers paradoxes dans lesquels il faut également puiser pour comprendre son ambivalence face à l'économie sociale. Parmi ces paradoxes, il faut souligner

. im rapport problématique à l'État qu'on pourrait quasi qualifier, sans tomber dans le psychologisme primaire, de rapports haine-amour. Les organismes ont en effet un pied dans l'affirmation du rôle et de l'importance de l'État concernant le maintien des programmes sociaux par exemple-mais aussi plus largement⁵; un pied dans sa contestation permanente: on pense en particulier à tout le mouvement alternatif - le fameux "ailleurs et autrement"- en santé mentale, en santé des femmes, en alphabétisation, etc. qui s'est développé contre le monopole étatique sur la gestion du social; et même, chez certains courants minoritaires, autogestionnaires ou anarchiques, un pied

3. Voir la Charte d'un Québec populaire: chapitre 1 sur le rôle de l'État

dans un fort désir d'en finir avec l'Etat. Les organismes communautaires rejoignent ainsi le débat jamais terminé depuis l'avènement de la modernité à savoir: «*l'Etat, planche de salut ou monstre froid*» (Ziegler et Debré, 1994:45).

Une illustration parmi d'autres et une interprétation possible (c'est la mienne et je sais très bien qu'elle n'est pas partagée par la majorité) concernent les groupes dans le secteur de la santé et des services sociaux qui tous sans exception dénoncent les coupures/compressions du secteur public mais qui tous sans exception s'empressent de mettre la main sur les réallocations d'argent dont une petite partie seulement il est vrai se voit ainsi «détournée» du public vers le communautaire ce qui ne constitue pas nécessairement un acquis au niveau de la solidarité sociale. Ce courant était déjà "décelable" bien avant qu'on parle d'économie sociale et plusieurs n'y voyaient et n'y voient toujours qu'une preuve de la reconnaissance -enfin !- du travail des organismes communautaires.

Il y a donc ballottement entre deux pôles extrêmes. D'un côté, on retrouve parfois dans le milieu communautaire un anti-étatisme "primaire" (qui s'accompagne souvent d'un anti-syndicalisme tout aussi primaire) en ce qu'il ne valorise que le repliement identitaire et le rôle de la communauté mythique, seule capable de tout prendre en charge. On est alors dans le «*tout à la communauté*». Ou alors, parce que le gouvernement a entrepris une offensive de démantèlement et de privatisation du secteur public, et qu'on refuse le *tout au marché*, on se remobilise avec raison pour assurer la survie des programmes sociaux et on réaffirme une très forte demande de providence étatique mais traditionnelle sans critique aucune de ses effets pervers (le débat et les mobilisations qui ont entouré la fermeture de certains hôpitaux est révélateur de cette position). Selon cette conception seul le secteur public tel qu'il est est garant de l'intérêt public et tout ce qui est «hors secteur public» relève de la privatisation. On est ainsi dans le «*tout à l'Etat*». Il existe pourtant «*(rois logiques: économie de marché, économie administrée, économie fondée sur la réciprocité, le don l'entraide. Notre société ne peut pas fonctionner uniquement selon une des trois logiques. Toutes les grandes catastrophes politiques, économiques du 20e siècle ont toujours tenu à une sorte de félicisation d'un de ces trois pôles, à une tentative de vouloir résorber deux des trois logiques économiques en une seule.*» (Caillé, 1996:20)

On est donc tout à la fois pour et contre l'Etat au sein d'un mouvement qui se réclame des mêmes valeurs. Cette ambivalence n'est pas nouvelle. Elle se manifestait déjà au moment des audiences de la Commission Rochon où des chercheurs ont analysé l'interface entre le secteur public et les organismes communautaires et tenté d'élucider les enjeux de l'hypothèse mise de l'avant par la planification socio-sanitaire, soit celle *d'une plus forte articulation entre les interventions étatiques et les formes de solidarité communautaire* (Lamourcux, J et Lesemann, F. 1987: iv). Elle se reflète et se prolonge dans la problématique de l'économie sociale en ce que celle-ci ouvre à une conception de l'intérêt public qui ne serait pas limitée au seul secteur public. Les groupes communautaires ne disaient pas autre chose dans les années 80 quand ils affirmaient avec force: *Nous ne sommes pas du public mais nous sommes d'intérêt public* (Guay, L., 1989)

ici appoie la problématique à l'économie. Il n'est pas inutile ici de rappeler les vieux clichés le rapport du communautaire à l'économie. Us tirent leur source dans une sorte d'angelisme, les groupes communautaires c'est bien connu, ne vivant que de valeurs, d'altruisme,

de don, de dépassement ! Bref, les vulgaires nourritures terrestres, très peu pour eux...alors qu'une partie considérable des énergies des groupes communautaires est consacrée à revendiquer un financement autonome de la part de l'Etat et à chercher une maigre pitance dans la jungle des bailleurs de fonds ayant chacun, leurs exigences, normes, contrôles.

Le rapport problématique à l'économie s'exprime dans le refus de l'économie elle-même, jugée trop sale. Seul le social est pur, le politique quant à lui étant sous haute suspicion. Parler de l'impact «économique» du mouvement communautaire relève de l'hérésie ou d'une nouvelle forme d'économisme. Peut-être ces deux attitudes puisent-elles leurs racines dans l'histoire même du Québec le plus profond où entre autre après la Conquête on constate que *«en marge de l'économie commerciale grandissante, se consolide une société «traditionnelle» tjiri est moins la perpétuation d'un régime agraire antérieur qu'un mécanisme de défense»*. (Dumont, 1993:97). Pour survivre, il faut s'éloigner de la sphère économique. Mais en s'éloignant de l'économie, on ne fait que consacrer son indépendance ou plutôt son extériorité par rapport au politique, à l'Etat et à la société civile, un éloignement que le mouvement communautaire mettra plusieurs décennies à rattraper.

- un rapport encore problématique à la position et aux revendications des femmes

Une partie du mouvement communautaire autonome n'est pas exempt de tout soupçon quant à la place et au rôle des femmes dans les organismes, quant aux inégalités de statut et de revenus qui s'y maintiennent (J. Mis, S., et Côté, R. 1989; MPC-04, 1993) et quant au peu d'intégration de l'approche féministe au niveau des pratiques. La revendication de la Marche des femmes a donc remis en évidence cette situation et provoqué parfois des tensions avec le communautaire en ce que certains groupes de femmes voulaient "s'approprier" les argents issus de cette revendication.

Parler d'économie sociale c'est remettre en question la conception même de la richesse dans notre société. Davantage axés sur la redistribution de cette richesse, les organismes communautaires ont-ils l'ensemble très peu réfléchi sur sa production et sa conception, sur les rapports entre production et reproduction et sur la division sexuelle du travail ayant enclavé les femmes dans le «ménage et le naternage», dans le «social et le domestique», dans le «bénévolat et le non rémunéré» sans en reconnaître la valeur. Cette remise en cause de ce qu'est la richesse *Y sortir de l'ombre le travail domestique auquel le patriarcat a soumis les femmes: celui des travaux, de proximité, d'aide à domicile...ce fameux "petits boulots"; qu'on dénigré./...)* et si l'idée de petits boulots reflétait aussi les préjugés de notre société sur les métiers "nobles" et les métiers vulgaires et peu sérieux ? (Lipietz. 1996:269)

Outre ces paradoxes, le mouvement communautaire est traversé d'autres tiraillements parmi lesquels (Guay, L. 1995):- revendication de droits versus culture de la responsabilisation individuelle et collective - renfermement identitaire, repli sur l'appartenance versus ouverture - corporatisme versus solidarité - culture de la diversité, de la fragmentation, de l'éclatement versus aspiration à un projet plus cohérent, cohésif, rassembleur. - nouvelles relations de pouvoir et de démocratie directe versus pratiques moyennageuses de non respect de droits (normes minimales de travail, EXTRA, etc.) - rapport salarial versus don - prévention et absorption des tensions versus révolte.

C'est au sein de ces tiraillements que ce mouvement se positionne progressivement face à l'économie sociale. Il n'est donc pas étonnant que l'économie sociale soit objet de tant de réactions et aussi diversifiées: elle est au carrefour de problématiques (rôle de l'Etat et du secteur public, partenariat, concertation, régionalisation, décentralisation, place des femmes, etc.) qui sont autant de défis pour les organismes communautaires et où la voie à suivre n'est pas toujours indiquée à l'avance. Inutile d'ajouter que ce débat est extrêmement vital et stimulant pour la société québécoise.

6. Prendre le risque de l'espoir

Pour une autre partie du mouvement communautaire, on a plutôt décidé de «prendre le risque de l'espoir». Les raisons du refus global sont celles-là même qui en ont incité plusieurs à relever le défi. Les groupes de femmes en particulier l'ont fait courageusement, personne n'étant dupe des intentions de l'Etat et du contexte extrêmement difficile entourant l'acceptation de la nouvelle religion du déficit zéro professée par le gouvernement avec la bénédiction du mouvement syndical lui-même.*

Dès la formation des Comités régionaux d'économie sociale, les représentantes des groupes de femmes ont dû faire face à la culture technocratique, à la tendance forte à l'employabilité, aux exigences de "rentabilité" et de "solvabilisation" aux dépens de la gratuité et de l'accessibilité et peser de tout leur poids pour faire en sorte que les projets acceptés répondent aux critères se rapprochant le plus de la revendication de la Marche. Elles ont dû faire les débats, chercher la formation, bâtir des alliances. Elles ont dû s'approprier cette autre façon de penser et de faire l'économie. Elles ont dû se confronter aux conceptions plus traditionnelles du développement économique régional et local basé principalement sur la production industrielle, l'entrepreneuriat commercial, le monde des "affaires". Colloques, tables-rondes, articles, outils pédagogiques, etc. ont été organisés si bien qu'il n'est plus possible aujourd'hui au Québec de parler d'économie sans parler aussi d'économie sociale. Seul un bilan rigoureux du travail réalisé dans les CRES permettra de savoir si les femmes ont gagné leur pari.

Telles des exploratrices, il aura fallu marcher pour trouver le chemin et, trouvant le chemin, ouvrir le chantier. La contribution du mouvement des femmes aura donc permis de remettre à l'ordre du jour une réalité provoquante à la fois pour l'Etat, le marché, le monde syndical et le mouvement communautaire lui-même; de dégager une autre voie de contestation du néolibéralisme, du capitalisme et du patriarcat en renouant avec l'histoire de l'économie sociale et de proposer une autre conception de la production, du développement et de la richesse. Ce n'est pas rien. !

6. On se souviendra que swils. les groupes socio-communautaires, ont refusé et dénoncé l'objectif du déficit zéro lors de la Conférence socio-économique de mars 1996.

CHAPITRE V — LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR LES FEMMES

Les femmes, est-il nécessaire de le mentionner, sont très touchées dans leurs modes de vie et dans leurs emplois par l'ensemble des transformations économiques et sociales qui caractérisent l'époque actuelle. De même, la remise en question du rôle de l'État, son désengagement de certains champs d'intervention et la volonté de décentralisation du gouvernement du Québec ne sont pas sans conséquences pour elles. Les femmes sont individuellement et collectivement concernées par cette évolution du contexte économique, social et politique.

D'abord, leurs responsabilités familiales n'iront pas en s'amointrissant car il leur faudra suppléer aux modifications ou aux diminutions de services publics. Par exemple, l'orientation visant à favoriser un plus grand maintien à domicile des personnes âgées obligera les femmes à réorganiser leur façon de vivre puisque, historiquement, elles ont toujours assumé les tâches inhérentes aux soins domestiques ou familiaux²⁸. Pour certaines, cela peut rendre difficile leur intégration en emploi alors que pour d'autres, cela peut signifier un retrait partiel ou total du marché du travail.

De surcroît, les compressions des budgets gouvernementaux ou les changements de politiques sont susceptibles d'affecter les femmes puisqu'elles constituent une part importante de la main-d'oeuvre travaillant dans les services publics²⁹. Qu'on songe, par exemple, aux effets du virage ambulatoire amorcé dans le secteur de la santé. Quand ce n'est pas la perte de leur emploi qui est en jeu, c'est la nature même des tâches des travailleuses qui l'est avec ses inévitables conséquences sur les salaires gagnés et les conditions de travail.

Le travail rémunéré est crucial pour les femmes car il demeure le moyen privilégié d'atteindre l'autonomie. Or, la disponibilité de services permettant de concilier les responsabilités familiales avec l'occupation d'un emploi, constitue manifestement un des facteurs importants favorisant l'intégration durable des femmes au marché du travail. De prime abord, la création d'emplois stables empruntant la voie de la production de biens ou de services d'utilité collective se révèle donc doublement intéressante pour les femmes : d'une part, en leur fournissant des services facilitant le maintien en emploi et,

²⁸: Robert FLEURY souligne fort à propos que les femmes ressentiront à plusieurs titres les conséquences des nouvelles orientations dans le domaine de la santé. Ainsi, il mentionne que «... l'effet du virage, c'est que ce seront encore les femmes qui vont devoir assumer le maintien à domicile pour leur mère, pour leur mari, pour leurs enfants.» et que «Elles seront les premières à perdre leur emploi.» Dans «Perdre 2 000 emplois syndiqués à Québec, c'est pire que fermer les usines Daishowa, Domtar et Donohue», *Le Soleil*, 18 août 1995, p. A-8.

²⁹ Le taux de féminité observé dans le secteur de la santé et des services sociaux s'élevait à 74,7 % en 1991; voir *Les Québécoises déchiffrées : portrait statistique*, par Louise MOTARD et Lucie DESROCHERS (réalisé par le Conseil du statut de la femme). Les Publications du Québec, Québec, 1995.

d'autre part, en leur offrant des possibilités d'emploi supplémentaires. En retour, cette approche comporte aussi son lot de pièges pour la condition féminine. Le défi est de déceler rapidement les signaux d'alarme et, subséquemment, de mettre en place les moyens d'éviter les effets pervers. Les enjeux du développement de l'économie sociale s'avèrent manifestement importants pour les femmes.

5.1 Du point de vue de la production de biens ou de services socialement utiles

Il semble indéniable que les femmes, comme usagères directes ou indirectes, peuvent retirer des bénéfices d'une production de biens ou de services d'utilité collective. En effet, puisqu'il est présentement illusoire de penser à une expansion du secteur public, une offre accrue de services socialement utiles devrait tendre à répondre à certaines attentes des femmes. De plus, le développement de l'économie sociale est susceptible de fournir des solutions à des problématiques sociales qu'elles ont à coeur : les femmes ont effectivement toujours démontré un intérêt marqué pour la santé, l'éducation, le soin aux enfants, la culture, la justice, l'aide aux démunis, le respect de l'environnement, la paix, etc. Le mouvement féministe n'est d'ailleurs pas étranger au souci de plus en plus pressant de trouver des réponses adaptées aux divers problèmes sociaux contemporains.

L'augmentation des services découlant de la croissance des secteurs public et parapublic a apporté un support aux femmes pour une partie des tâches qu'elles accomplissaient antérieurement sans rémunération. On n'a qu'à penser, par exemple, à la garde des enfants et aux soins aux personnes âgées dont les femmes ont toujours assumé la responsabilité. Les politiques sociales mises de l'avant jusqu'à ce jour ont ainsi permis de responsabiliser davantage l'ensemble de la collectivité, eu égard à des fonctions autrefois laissées plus spécifiquement sous la responsabilité des femmes. La crise des finances publiques et la révision du rôle de l'État qui s'ensuit remettent en question des services dont bénéficiaient les femmes et, bien sûr, tout élargissement de services étatiques. Mais cela n'enraye pas pour autant les problèmes auxquels la société fait face. Le développement de services de proximité comporte donc un aspect éminemment positif pour les femmes, en répondant à des besoins existants qu'elles trouvent importants de satisfaire pour leur mieux-être et celui de leur entourage.

Des services d'utilité collective dans lesquels les femmes ont confiance devraient les aider à se rendre disponibles pour d'autres activités comme l'emploi rémunéré, la formation, le bénévolat, etc. La disponibilité de tels services pourrait aussi permettre d'éviter certaines situations d'exclusion, car l'isolement des femmes est une réalité même s'il n'est pas toujours perçu ainsi. Plusieurs voient encore comme un simple choix des femmes leur retour ou leur maintien au foyer à l'occasion de la naissance d'un enfant, du soin à des parents âgés ou, encore, lors de la perte de leur emploi. Pourtant, la

participation relativement faible des femmes à la main-d'oeuvre est trop souvent le signe d'une dépendance économique ou d'une pauvreté cachée³⁰.

Le développement de services de proximité que veut promouvoir l'économie sociale se rapproche également des façons de voir et de faire des femmes. Des services locaux, définis et dispensés dans les milieux de vie des femmes, ont des chances de répondre plus adéquatement à leurs attentes et à leurs besoins. L'approche communautaire qui s'apparente à des interventions conçues sur mesure permet, par exemple, d'être plus à l'écoute des usagères et de mieux coller à leurs réalités propres.

Par contre, cet ensemble d'aspects positifs ne doit pas faire perdre de vue d'autres enjeux moins intéressants, mais certes importants pour les femmes. Même s'il apparaît souhaitable de concevoir et d'organiser des services d'utilité collective le plus près possible des communautés à desservir, les services ainsi produits, parce qu'ils se réaliseront sous une diversité de formes et de contextes, risquent de faillir sur le plan de la qualité. Il demeure essentiel que les biens ou les services produits dans le cadre de l'économie sociale soient de qualité, et ce, partout au Québec. Il pourra donc être nécessaire de prévoir des critères de base pour certaines activités car la société ne pourrait, par exemple, tolérer que la sécurité physique de ses enfants, de ses personnes âgées ou de *ses* individus handicapés soit mise en danger. À preuve, le réseau de garderies où un consensus social s'est progressivement construit autour de la nécessité d'une intervention étatique pour assurer la protection des enfants.

Il convient aussi de porter attention aux inégalités dans l'accessibilité aux nouveaux biens ou services offerts, notamment si le prix chargé ou la tarification établie se montre peu en accord avec la capacité de payer de certaines catégories de la population. Finalement, il faut s'attendre à observer une variabilité entre les collectivités et les régions du Québec dans la production ou dans la gamme de biens ou de services socialement utiles. C'est, en fait, une contrepartie toute probable d'un développement qui prend appui sur les communautés locales.

5.2 Du point de vue de l'emploi généré

À première vue, on ne peut nier les avantages pour les femmes de voir s'agrandir le bassin des emplois qui leur seraient disponibles rapidement. L'autonomie passe par l'emploi rémunéré alors que le marché du travail se trouve en crise. Comme rien ne laisse présager un revirement de la situation en faveur de la création d'emplois à court terme, le développement local de l'emploi lié à l'économie sociale n'est pas négligeable pour les femmes.

^x Ces considérations sont soulignées par M^{me} Marie LAVIGNE, présidente du Conseil du statut de la femme, notamment lors de la conférence de clôture du colloque intitulé *Femmes en marche vers l'an 2000 .faire des politiques sociales un tremplin*, mai 1995.

De plus, tout porte à croire que son développement aurait pour effet de faire sortir de la clandestinité certaines activités actuellement effectuées de façon souterraine (travaux domestiques, garde d'enfants, etc.)- Détenir de véritables emplois permettrait aux personnes accomplissant de telles activités de voir leur expérience reconnue sur le marché du travail. Plusieurs répercussions peuvent être attendues d'une telle reconnaissance du travail effectué, dont un niveau de rémunération supérieur à moyen ou à long terme, des possibilités accrues de mobilité en emploi, une adhésion, autrement difficile, à certains régimes de protection sociale comme l'assurance-chômage et le Régime de rentes du Québec. Pour le gouvernement, on peut penser à une probable incidence sur les entrées fiscales.

L'accessibilité des femmes aux emplois créés dans le contexte du développement de l'économie sociale peut être large et rapide puisque l'expérience acquise dans leur quotidien ou par le bénévolat serait en partie transférable dans de nombreux postes de travail. Notons, entre autres, l'expérience appréciable accumulée par les femmes dans les soins aux personnes, l'éducation des enfants et les tâches domestiques. Les emplois d'utilité collective sont aussi susceptibles de favoriser la mobilité des femmes qui le désirent, en servant de tremplin pour un éventuel passage à d'autres activités de l'économie privée ou publique et dans des types d'emplois autres que ceux plus traditionnellement féminins.

La forme que prendront les nouvelles entreprises entrant dans le champ de l'économie sociale pourrait aussi donner aux femmes la chance d'exercer un plus grand contrôle sur leurs emplois et leurs conditions de travail. La possibilité de concilier avec plus d'harmonie le travail rémunéré et les responsabilités familiales pourrait en découler, au profit des femmes qui assument justement des charges qui contraignent leur intégration en emploi.

En contrepartie, le recours à l'économie sociale pour combattre l'exclusion porte à s'interroger sur la place des mesures d'employabilité dans cette perspective de développement économique et social. Des diverses expériences menées en Europe, on peut retenir qu'une priorité accordée à l'employabilité ou au traitement social du chômage n'a pas réussi à effectuer de manière probante la transition entre le chômage et l'emploi durable. Placer l'accent sur les personnes pour qui donner un service constitue un moyen de se développer plutôt que sur le service à offrir et la clientèle à desservir tendrait ainsi à dévaloriser le travail accompli. Favoriser l'employabilité au lieu de remploi stable apporte de la confusion dans les objectifs poursuivis et semble peu compatible avec la nature durable des infrastructures sociales à établir. Des budgets gouvernementaux sont d'ailleurs déjà affectés aux mesures d'employabilité et ils ont leur raison d'être puisqu'ils répondent à des difficultés d'insertion spécifiques; il serait donc judicieux de faire une nette distinction entre le développement de l'employabilité et la création d'emplois stables.

Le développement de l'économie sociale s'attaque à des problématiques distinctes de la préparation au marché du travail de prestataires de la sécurité du revenu : combler des besoins en services socialement utiles pour les populations locales et intégrer de façon permanente au marché du travail des personnes en attente d'un emploi. Les femmes y gagneront davantage si de véritables postes de travail réguliers sont créés, puisque c'est l'emploi qui fait avant tout défaut au Québec. Il serait désavantageux pour les femmes que leurs efforts pour s'intégrer au marché du travail contribuent à dévaloriser leur travail. En conséquence, les emplois liés au développement de l'économie sociale ont donc tout intérêt à être de vrais emplois, c'est-à-dire rémunérés, assujettis aux lois sur le travail, réguliers ou à durée indéterminée.

Générer de l'emploi socialement utile mais non public pose aussi la question de la substitution d'emplois. Le développement de l'économie sociale se veut une réponse originale à des besoins sociaux existants mais non comblés par les services publics ou parapublics actuels; en bout de course, cependant, les femmes ne bénéficieraient pas d'un remplacement de postes de travail relevant du public par des postes d'utilité collective, le solde net des emplois ne variant pas. Au surplus, une telle substitution risquerait de provoquer un abaissement de la structure salariale des emplois comparables se situant dans le secteur public ou parapublic, alors que les femmes y sont nombreuses comme travailleuses. Des pressions à la baisse sur les rémunérations ont justement été constatées en Europe avec le développement de services de proximité et des correctifs ont été réclamés³¹.

Consolider ou augmenter des emplois plus traditionnellement féminins par la voie de l'économie sociale permet de reconnaître le travail que les femmes ont toujours fait. Cependant, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes gagnant le salaire minimum et ne choisissent pas toujours volontairement le travail à temps partiel³². De plus, elles se retrouvent en grand nombre dans les emplois de services et plus particulièrement dans ceux des services personnels qui se caractérisent par une faible rémunération et de moins bonnes conditions de travail³³. Encourager la création de ces types d'emplois, grâce à un investissement public dans le développement des services d'utilité collective, pourrait donc contribuer à accroître les inégalités en défaveur des femmes.

Jean-Louis LAVILLE (en collaboration). *Les services de proximité en Europe, pour une économie solidaire, op. cit.*

Conseil du statut de la femme. *L'économie : Quand le En'est plus muet*, 8 mars 1992, Québec; Louise MOTARD et Lucie DESROCHERS (réalisé par le Conseil du statut de la femme). *Les Québécoises déchiffrées : portrait statistique, op. cit.*

Diane-Gabrielle TREMBLAY et Vincent VAN SCHENDEL. *Économie du Québec et de ses régions*. Éditions Saint-Martin. Montréal, 1991, p. 212-218; Louise MOTARD et Lucie DESROCHERS (réalisé par le Conseil du statut de la femme). *Les Québécoises déchiffrées : portrait statistique, op. cit.*

Une plus grande concentration des femmes dans des activités traditionnellement féminines est également susceptible d'encourager la formation de ghettos d'emplois féminins, ce qui n'est pas sans susciter beaucoup d'appréhensions. Il faut bien voir que renforcer la division sexuelle du travail conduit à une sous-évaluation du travail des femmes, perpétuant ainsi les iniquités salariales. Il faut donc reconnaître les effets pervers du développement de l'économie sociale et tenter d'éviter les manifestations les plus directes de la discrimination systémique. En ce sens, il convient notamment de rechercher la mixité, faisant en sorte que des hommes intègrent aussi des emplois plus traditionnellement féminins³⁴.

Quoi qu'il en soit, la concrétisation d'un rapport de force soutenu par la syndicalisation apparaît bien peu probable dans le cas d'une expansion des services d'utilité collective. En effet, il ressort que le secteur privé des services affiche le taux le plus faible de syndicalisation avec 13,7 %, contre 43,3 % pour le secteur des biens et 62,3 % pour celui des services publics et parapublics. Or, le fait d'être syndiqué n'est pas sans contribuer à l'amélioration des conditions d'emploi, le revenu moyen de la main-d'oeuvre syndiquée se révélant, par exemple, nettement plus élevé que celui de la main-d'oeuvre non syndiquée³⁵.

De toute évidence, la qualité des emplois a de l'importance pour l'amélioration de la condition féminine. Des salaires en relation avec le travail accompli, des chances de mobilité verticale ou horizontale ainsi qu'une participation à la gestion des organisations pourraient, par ailleurs, rendre les emplois d'utilité collective plus avantageux pour les femmes en faisant contrepoids. Il faut voir que l'emploi de qualité reste le meilleur rempart contre la pauvreté, les taux de pauvreté au Québec étant parmi les plus élevés au Canada, et les femmes étant davantage touchées que les hommes³⁶.

La présence prépondérante des femmes dans les organismes communautaires comporte aussi des enjeux pour elles dans la perspective du développement de l'économie sociale. L'expérience des femmes dans les organismes communautaires peut évidemment constituer un atout si la création d'emplois d'utilité collective prend appui sur les réseaux communautaires existants, mais elle peut aussi desservir les femmes. En effet, selon une étude effectuée sur les conditions de travail de la main-d'oeuvre au sein des groupes populaires, le communautaire n'échapperait pas aux inégalités salariales et à la division sexuelle du travail qui prévalent généralement sur le marché du travail : alors que les femmes représentent environ 80 % des personnes salariées dans les organismes étudiés,

¹⁴ Le Conseil du statut de la femme préconise avec force la recherche de l'équité en emploi sous toutes ses formes; à ce sujet, consulter *Même poids, même mesure : avis sur l'équité en emploi*, du Conseil du statut de la femme. Québec, 1993.

³⁵ À ce sujet, voir *Les Québécoises déchiffrées : portrait statistique*, par Louise MOTARD et Lucie DESROCHERS (réalisé par le Conseil du statut de la femme), *op. cit.*

³⁴ Conseil national du bien-être social. *Profil de la pauvreté, 1993, op. cit.*

elles sont par contre moins bien rémunérées que les hommes et ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux à occuper des postes de direction³⁷. Consolider ou créer de nouveaux emplois en conservant cette toile de fond peut donc signifier renforcer des tendances défavorables aux femmes.

Le Devoir, 23 mai 1991

De l'économie sociale à Féconomisme social

Ceux qui s'engagent dans des activités communautaires le font non pas pour participer à ce qui serait la troisième roue de la troïka du bonheur libéral mais pour explorer des avenues de changement radical

HENRI LAMOUREUX

Ecrivain et éthicien, l'auteur est actif depuis 30 ans dans divers mouvements sociaux et communautaires. Il enseigne les principes de l'action communautaire et l'éthique sociale à l'Université de Montréal, à l'Université de Sherbrooke et à l'UQAM.

Da ans une récente livraison du *Devoir*, Jacques Fournier, responsable des communications dans un CLSC, tente de faire un éloge plutôt timide de l'économie sociale. L'auteur situe cette «nouvelle frontière» de l'engagement à mi-chemin entre «la jungle de l'entreprise privée et le zoo de l'économie étatique».

La formule, empruntée à Ferrai, vise l'effet. Cependant comme d'autres l'ont souligné, l'économie sociale risque plutôt de n'être finalement que «l'économie des pauvres». Si tel est le cas, elle solidifie la cage de l'aliénation et en fait fabriquer de nouveaux barreaux par celles et ceux qui prétendent vouloir les rompre.

Je ne me chicanerai pas avec Fournier sur la nécessité de reconnaître l'utilité sociale de diverses formes d'engagement social. Je serais mal placé pour cela puisque c'est l'histoire d'une grande partie de ma vie et que j'aurais de beaucoup préféré recevoir une paie, quand on ne m'offrirait que l'assurance-chômage et la précarité du revenu pour prix de mes activités dans ce que l'on nomme aujourd'hui «l'économie sociale».

Cependant je crois que beaucoup des activités que l'on voudrait intégrer à l'économie dite «sociale» ou «solidaire, ou «communautaire», ne sont pas d'abord des activités à objectifs économiques. Le calcul systématique que l'on fait actuellement de -ce que ça rapporte- relève bien plus d'une lecture économiste de l'engagement social que de la réalité des choses.

Dans les faits, l'engagement social exprime le désir d'un grand nombre d'individus d'être utiles à leurs concitoyennes et concitoyens, sans autres prétentions. Ces personnes ne souhaitent absolument pas remplacer l'Etat. Elles ont tout simplement le

cœur à la bonne place, un peu de temps libre et un certain sens de la solidarité qui nous unit aux autres êtres humains. Ce sont les profs d'université et les ministres des Finances qui extensionnent la chose, j'en suis sûr pour justifier leurs subventions à la recherche, les autres pour maquiller leurs astuces et leur roublardise.

Ainsi, Bernard Landry avait le front, lors de la présentation de son budget, de dire que l'obligation faite aux personnes âgées de déclarer qu'elles s'engagent pour des activités dites de «maintien à domicile» permettrait d'outiller Mme Néantam dans ses projets d'économie sociale. Nancy Néantam a dû la trouver drôle... comme si la dénonciation obligatoire des femmes de ménage et des hommes d'entretien au fisc était le fondement de l'économie que Fournier qualifie de «mitoyenne» et de «démocratique».

Comme si le travail au noir réalisé par des personnes pauvres était de la même nature que l'évasion fiscale à laquelle s'adonnent les «gras-durs» de notre société. Ces personnes rejoindront les rangs des travailleurs, cocoriquie le ministre québécois des Finances. Elles disparaîtront peut-être des statistiques du chômage mais, très souvent, si l'on considère leur rémunération, au prix d'un plus grand appauvrissement.

Répétant ce qu'en disait son ami Ronald Reagan, Brian Mulroney avait au moins, lui, le courage d'afficher ses intentions: «Une des principales priorités de mon gouvernement sera la révision complète des programmes sociaux afin d'économiser autant que possible. Une façon d'atteindre cet objectif consiste à encourager le secteur du bénévolat à participer davantage à la réalisation de nos programmes sociaux. (...) Le secteur du bénévolat au Canada représente une ressource inutilisée qui peut réduire les dépenses du gouvernement, mais peut aussi

créer des emplois en même temps. (...) Le bénévolat représente aujourd'hui la méthode la plus rentable de fonctionnement du Canada» (discours prononcé lors d'un atelier sur la politique sociale du Parti conservateur, le 10 juin 1984, à Ottawa, cité dans *ICEA*. Bulletin de liaison de l'Institut canadien d'éducation des adultes, vol. 6, numéros 4-5, 1984).

Mulroney, Chrétien et leurs amis bourgeois ont les mêmes bêtes noires: les pauvres, les chômeurs, les personnes assistées sociales, les personnes âgées, les jeunes et ces femmes qui en demandent trop... Il est normal qu'ils mènent le même combat.

Mais, comme le disait Steinbeck, il y a des combats qui sont plus douteux que d'autres.

Parmi les personnes qui s'engagent dans des activités communautaires, beaucoup le font non pas pour participer à un tiers-secteur de l'économie qui serait la troisième roue de la troïka du bonheur libéral mais pour explorer des avenues de changement social radical.

Celles et ceux qui, comme moi, s'attardent à vouloir

changer le monde, sont peut-être un peu anachroniques en fonction de la mode qui trotte, mais ils souhaitent que leur engagement ne s'explique pas autrement que par ce qui le fonde.

Nous sommes d'horribles agitateurs qui ne savent pas apprécier dans toute sa plénitude le bonheur néolibéral. Nous crachons sans remords dans la soupe qu'on nous offre et cette liberté n'a pas de prix.

Ne semez pas le doute dans notre esprit en nous laissant entendre que peut-être nous produisons de la valeur ajoutée et que notre apport à la richesse de la nation est proportionnel au nombre de policiers ou de maocôtes qu'il faut entretenir pour nous surveiller.

L'économie sociale existe. C'est un concept fort simple. Il exprime la réalité des

entreprises qui inscrivent certaines préoccupations sociales, culturelles et environnementales à leurs activités. L'économie sociale n'est pas un nouveau concept génial inventé par les *newborn libéraux*. Elle n'est pas le lieu de la valorisation des petits boulots précaires et mal rémunérés. Elle n'est pas la salle d'attente des chômeurs produits par les changements structurels de l'économie capitaliste.

Enfin, elle n'est pas le lieu où se légitime l'industrie de la misère humaine et la mise en marché des problématiques sociales. C'est un concept annonçant que l'on peut sans doute concilier la liberté d'entreprendre et la solidarité sociale.

Dans l'économie sociale, ce sont les objectifs de production, la manière de produire et l'accès au produit qui comptent. La forme légale de l'entreprise ne garantit en rien la qualité de son caractère social et sa cohérence éthique.

Enfin, l'économie sociale, du moins tel que je comprends la chose, ne nous dispense pas de l'obligation de dénoncer sans relâche les auteurs d'injustices et de la nécessité vitale de poursuivre cette quête d'humanité qui fait vivre ceux que Marc Lesage qualifie génialement de «vagabonds du rêve».

Pour que l'économie sociale soit vraiment une nouvelle frontière ouverte à l'engagement des personnes, il faut qu'elle concilie l'impératif de la dénonciation des causes de la pauvreté et de la misère humaine avec l'exemplarité de pratiques économiques animées par des valeurs de respect de solidarité, d'équité et de justice.

Si l'économie sociale ne se résume qu'à une entreprise de maquillage des problématiques sociales et de création d'emplois déqualifiés et dévalorisants: si elle n'équivaut qu'à une astuce politicienne visant à faire payer aux «aidants naturels» le poids de nos abandons collectifs: si elle ne sert qu'à consolider un système essentiellement injuste, alors nous n'avons strictement rien à y faire.

L'économie sociale ne peut faire l'économie d'un projet politique résolument novateur.

Les profs d'université
et les ministres des
Finances extensionnent
le phénomène, les uns
pour justifier leurs
subventions à la
recherche, les autres
pour maquiller
leur roublardise.

Déclaration de Lima

GRUPO INICIATIVA
ECONOMIA SOLIDARIA

Comisión Episcopal
de Acción Social, Perú

Instituto Bartolomé
de las Casas, Perú

MOAP, Perú

Servicios Educativos
El Agustino, Perú

Sociedad Misionera San
Columbano - Justicia y
Paz, Perú

Solidaridad Perú,
Alicante, España

Universidad de Québec
Hull, Canadá - Instituto
de Investigación sobre
Desarrollo Comunitario

CUFO - Québec,
Canadá

SUCO - Québec
Canadá

Desarrollo y Paz,
Canadá

Asociación Derechos
de la Mujer Marruecos

Grupo Análisis Políticas
Económicas, Senegal

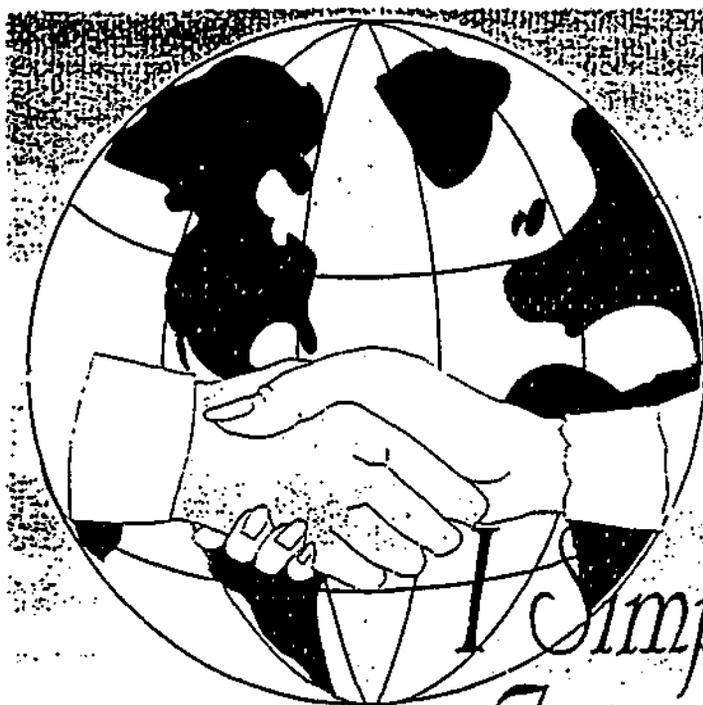
Relais Femmes - Québec,
Canadá

Comité de Seguimiento
del Seminario de
Economía Solidaria -
Québec, Canadá

Misioneras del
Sagrado Corazón

Centro César Romero

Foro Solidaridad Perú



I Simposio
Internacional

"Globalización de la Solidaridad"

Lima, Perú

1° al 4 de julio de 1997

Du 1er au 4 juillet, un Symposium a réuni à Lima (Pérou) des acteurs de l'économie solidaire provenant des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. L'objectif: dans un monde où la logique de marché est déplus en plus envahissante, établir à quelles conditions les échanges internationaux pourraient s'établir sous le mode d'une véritable coopération et manifester la rentabilité de la solidarité. Le projet c'est de contribuer à l'avènement d'une alternative à l'économie néolibérale. Initialement conçu par des groupes québécois et péruviens et soutenu en particulier par Développement et Paix, le Symposium intitulé GLOBALISATION DE LA SOLIDARITÉ s'est terminé par l'adoption de la déclaration qui suit.

Nous, citoyens et citoyennes membres d'organisations populaires, paysannes et autochtones, de femmes, de jeunes; d'organisations syndicales, entrepreneuriales, coopératives, communautés de travail, micro-entreprises, groupes d'Église, organisations non-gouvernementales, groupes écologiques et technologiques, réseaux de développement, regroupements d'initiatives d'économie sociale et coalitions, provenant de trente-deux (32) pays et réunis à Lima, Pérou, du 1er au 4 juillet 1997, déclarons que:

1. Nous considérons être soumis à l'hégémonie d'un modèle de développement qui, aussi bien au Sud qu'au Nord, démontre ses limites, détruit la planète et produit pauvreté, exclusion sociale et politique, marginalisation d'un grand nombre et chômage. Nous considérons que ce modèle ne reconnaît pas un ensemble d'activités humaines indispensables pour la société et qu'il menace l'avenir de l'humanité.

C'est pourquoi, en réaction à cette situation, nous nous sommes engagés dans un processus de développement solidaire qui remet en question la conception réductrice' et déterministe selon laquelle la réponse aux besoins de l'humanité dépend de la compétition sauvage sur le marché et de ses soi-disant «lois naturelles». L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique cial.

La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.

L'économie solidaire a comme caractéristique de mettre à jour des dimensions occultées de l'économie. Elle se propose de transformer l'économie informelle et populaire en économie de droit commun, et de reconnaître le travail de reproduction sociale assumé principalement par les femmes et nécessaire au fonctionnement de l'économie. Elle questionne la surcharge de travail et le délestage de responsabilités de la part de l'État et du marché.

Elle met aussi en évidence l'apport du travail des enfants, des adolescentes et adolescents, et des jeunes. Elle cherche à protéger leur intégrité et à défendre leurs droits.

La solidarité en économie veut relever le défi des changements technologiques dans le monde. Cela signifie le partage de l'information, des connaissances et des marchés, de même que le développement de stratégies de production, de vente et d'innovation technologique en milieu rural comme en milieu urbain.

L'économie solidaire est marquée par des processus de développement qui engagent simultanément le local, le national et l'international, l'urbain et le rural. Son point de départ est le développement du potentiel local grâce à des démarches éducatives de qualité.

La solidarité en économie s'inscrit dans une perspective éthique enracinée dans la vie et les relations quotidiennes des gens. Elle recherche l'harmonie de l'être humain avec la nature, l'édification de la justice et de la paix, la convivialité et le bonheur de l'humanité.

La solidarité en économie est un levier pour:

- rendre possible le développement de chaque personne et lui permettre d'assumer sa responsabilité dans la mise en oeuvre d'activités socialement utiles;
- renforcer la capacité des communautés à garantir l'équité;
- promouvoir un partage plus égalitaire des ressources de la planète dans une perspective de développement durable, de respect de la vie et de la diversité culturelle, et de démocratisation;
- lancer des campagnes au Nord comme au Sud en faveur d'échanges commerciaux équitables, conscientiser les consommateurs afin qu'ils soient des citoyens avertis quant à l'existence et au respect des codes d'éthique en économie; promouvoir la transformation des modes de production et des habitudes de consommation contraires au développement durable.

La construction de l'économie solidaire est une démarche de moyen et long termes. Il est donc vital et essentiel de travailler avec les nouvelles générations.

La solidarité en économie sociale s'appuie sur les initiatives de la société civile pour faire place au potentiel de tous les exclus (jeunes; femmes, autochtones,...). Elle favorise la prise en charge et l'engagement de tous les secteurs concernés et de toutes les formes d'organisation des mouvements sociaux dans leur pluralité (mouvement communautaire ou associatif, syndical, des femmes, des jeunes,...).

L'économie solidaire passe par une présence active sur le terrain économique. Elle cherche le juste prix et la qualité par le recours aux outils modernes du commerce local, national et international, tout en organisant son intervention dans le cadre d'un projet économique et social.

2. Les conditions essentielles pour la consolidation de l'économie solidaire sont les suivantes:

établir un véritable droit à l'initiative et à la créativité accompagné d'un devoir de transparence, puisque la force de l'économie solidaire tient aux liens établis entre les processus locaux d'échange et d'action citoyenne;

- se positionner comme proposition d'une nouvelle liaison de l'économie et du social, et être en mesure de promouvoir et de développer un dialogue avec l'État, le secteur privé et la société civile;
- prendre en compte les différences de condition des femmes et des hommes, et promouvoir l'équité entre les sexes, non seulement dans la vie quotidienne mais aussi dans tous les lieux de décision;
- lutter pour l'égalité d'accès aux ressources: crédit, technologie, éducation et formation;
- exiger de l'État qu'il assume ses responsabilités sociales et garantisse l'universalité des droits sociaux afin que la citoyenneté puisse réellement s'exercer; cela implique au Nord la restructuration de l'État social en fonction d'une cogestion avec les réseaux issus de la société civile et la construction au Sud d'un État social;
- être reconnus comme institutions démocratiques, participatives et socialement pertinentes dans l'espace public;
- mettre en réseau les initiatives dans le respect des spécificités historiques de chaque pays et du pluralisme culturel. Cela requiert une transformation de la coopération Nord-Sud, une avancée de la coopération Sud-Sud et Sud-Nord, et l'établissement de conditions propices à de nouvelles formes décentralisées de coopération. Différents types de réseaux sont nécessaires pour soutenir la recherche, la communication, le commerce, le transfert technologique, etc;
- renforcer et développer la société civile avec les multiples acteurs qui contribuent à son avènement aussi bien sur le plan national qu'international.

3. Considérant ce que nous avons déclaré, nous nous engageons à:

construire dans chacun de nos pays des réseaux sociaux dans les divers champs du développement solidaire;

- échanger les outils de travail élaborés à partir de la recherche et des expériences concrètes;
- diffuser les résultats du Symposium international sur la *Globalisation de la solidarité* dans l'ensemble de la société par tous les moyens à notre portée.

Lima, 4 juillet 1997

BIBLIOGRAPHIE

- Aubry, François et Jean Charest. 1995. *Développer l'économie solidaire. Éléments d'orientation*, document déposé au Conseil confédéral de la CSN à Québec les 14 et 15 septembre 1995. Montréal : Service de la recherche, CSN 50 pages.
- Audet, Myreille, Louise Boivin, Marc-André Houle et Denis Roy. 1996. *Économie sociale et économie solidaire : Pour ou contre le néolibéralisme?* 17 pages reprographiées.
- Beaud, M. et Gilles Dostaler. 1993. *La pensée économique depuis Keynes : Historique et Dictionnaire des principaux auteurs*. Paris : Éditions du Seuil. 578 pages.
- Beaud, Michel. 1981. *Histoire du capitalisme*. Paris : Seuil. 351 pages.
- Beausoleil, Gilles, Jacynthe Bherer, Francine Lepage, Isabel Figueroa, Monique Des Rivières et Diane Sicotte. 1978. *La condition économique des femmes au Québec : Volume 1 : L'exposé de la question*. Québec : CSF, Gouvernement du Québec. 219 pages.
- Bélanger, Jean-Pierre. 1996. *L'économie sociale : quelques dimensions*. Québec. Santé et Services sociaux 97.
- _____. 1997. «L'économie sociale au Québec», dans *Interface*. Vol. 18, no.1. pp. 44-45. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux.
- Bélanger, Lucie, Boyer, Ginette 1989. *Autonomie financière, reconnaissance économique du travail de maternage et crise de l'État-Providence : la lutte de la coalition des femmes pour les allocations familiales*. Montréal : UQAM. 292 pages.
- Bellemare, Diane et Lise Poulin-Simon. 1994. *What is the Real Cost of Unemployment in Canada?* Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives 16 pages.
- Campbell, Bonnie. 1995. «La Banque mondiale et le FMI : entre la stabilisation financière et l'appui au développement», dans *Interventions économiques : De l'ordre des nations à l'ordre des marchés*, no. 26, hiver 1995. pp.111-140.
- Comité d'orientation et de concertation sur économie sociale 1996. *Entre l'espoir et le doute : rapport du Comité d'orientation et de concertation sur économie sociale*. Québec : Secrétariat à la condition féminine. 105 pages.
- Conseil du statut de la femme. 1996. *L'économie sociale et les femmes : garder l'oeil ouvert*. Québec : Conseil du statut de la femme.
- D'amours, Martine. 1996. *L'économie sociale en chantier, bulletin mensuel*, Vol. 1, nos. 1 4
- _____. 1996. *Présence de l'économie sociale au Québec : une illustration dans six secteurs et sept régions*. Montréal : IFDÉC 46
- _____. 1993. *Tous les moyens du bord*. Montréal : L'R des centres de femmes du Québec.

«L'économie sociale du point de vue des femmes»

- De Koninck, Maria, Ann Paquet-Deehy, Maureen Dennie, Sylvie Savard et Joane Turgeon. 1994. «Interventions féministes : parcours et perspectives», dans *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 7, no. 2, pp. 155-170.
- Defourny, Jacques, et José L. Monzon Campos. 1992. *Économie sociale : entre économie capitaliste et économie publique*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael. 459 pages.
- Devereaux, Mary Sue 1993. *Time Use of Canadians. Canadian Social Trends*. Autumn (Cat. No. 11-008E) Ottawa : Statistics Canada
- Dostaler, Gilles 1996. «Du libéralisme au néolibéralisme», dans *L'État aux orties? : mondialisation de l'économie et rôle de l'État* dir. Sylvie Paquerot; Montréal : Écosociété 282 p.
- Dumais, Simon et Rolland Côté. 1989. *Enquête sur les conditions de salaire et les conditions de travail des travailleuses et travailleurs au sein des groupes populaires*. Montréal : Service aux collectivités de l'UQAM. 40 pages
- Dunnigan, Lise 1992. *Les rapports hommes-femmes et les inégalités socio-économiques qu'ils produisent : implications pour la santé et le bien-être*. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux. 34 pages.
- Eme, Bernard, Jean-Louis Laville, Louis Favreau et Yves Vaillancourt. 1996. «Sortir de l'alternative entre privatisation et étatisation dans la santé et les services sociaux», dans *Société civile, État et économie plurielle*. 148-210. Montréal : UQAM
- Favreau, Louis. 1995. «Économie communautaire, mobilisation sociale et politiques publiques au Québec (1985-1995)». dans *Contre l'exclusion. Repenser l'économie*. Actes du 13^e Colloque de l'association d'économie politique, dir. Juan-Louis Klein et Benoit Lévesque pp. 175- 187.
- Fonteneau, Gérard 1996. «Nous ne sommes pas impuissants devant la mondialisation», dans *L'État aux orties? : mondialisation de l'économie et rôle de l'État* . dir. Sylvie Paquerot; pp. 54-62. Montréal : Écosociété 282 pages.
- Foucher, Michel. 1996. «UE : les défis à relever par la conférence intergouvernementale», dans *L'état du monde : annuaire économique et géopolitique mondial*. Édition 1997. pp. 60-64. Montréal : Boréal.
- Friedan, Betty. 1974. *The Feminine Mystique : Tenth Anniversary*. New York : W. W. Norton 430 pages.
- Gibson-Graham, J.K. 1996. *The End of Capitalism (As We Knew It) : A Feminist Critique of Political Economy*. London : Blackwell .
- Gréer, Germaine. 1971 *The female Eunuch*. New York : McGraw-Hill, 349 pages.
- Guest, Dennis. 1993. *Histoire de la sécurité sociale au Canada*. Montréal : Boréal. 478.

«L'économie sociale du point de vue des femmes»

- Hawrylyshyn, Oli. 1971 *Estimating the Value of Housework in Canada*. Ottawa : Statistiques Canada
- Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC). 1997. *L'économie sociale au Québec : cadre théorique, histoire, réalités et défis*. Montréal : Les Publications de l'IFDÉC.
- Ironmonger, Duncan. 1995. *Modelling the Household Economy. Economies, Econometrics and the LINK : Essays in Honour of Lawrence R. Klein*, (éd. M. DUTTA) pp.387-398. Elsevier Science Publishers.
- _____. 1993 «Why Measure and Value Unpaid Work?» dans *Conférence proceedings on the Measurement and Valuation of Unpaid Work?*. Ottawa : Statistique Canada.
- Korten, David C. 1995. *When Corporations Rule the World*. West Hartford : Kumarian Press. 374 pages.
- Lamarche, Lucie et Sylvie Paquerot. 1996. *Enjeux de droits et exclusion sociale*. Montréal : Ligue des droits et libertés du Québec, 11pages.
- Laville, Jean-Louis. 1995. «Économie solidaire, économie sociale et État social», dans *Contre l'exclusion. Repenser l'économie*. Actes du 13^e Colloque de l'association d'économie politique, dir. Juan-Louis Klein et Benoit Lévesque. Montréal
- _____. 1994. «Économie et solidarité : esquisse d'une problématique», dans *L'économie solidaire : Une perspective internationale*. Paris : Desclée de Brouwer.
- _____. 1994. «Économie solidaire et crise de l'État en Europe», dans *Revue internationale d'action communautaire*; Vol. 32 (72), pp. 17-26.
- Laville, Jean-Louis et collectif. 1992. *Les services de proximité en Europe : pour une économie solidaire*. Paris : Syros/Alternatives. 247 pages.
- Lees, Carol. 1997. *Commentaries on Measuring and Valuing Unpaid Work in Canada*. Saskatoon International Centre for Unpaid Work. 38 pages.
- _____. 1996. *It's About Time : Unpaid Work and the 1996 Census*. Saskatoon Canadian Alliance for Home Mangers. 14 pages.
- Lemieux, Nicole. 1994. *Les emplois d'utilité collective : expériences étrangères et québécoises, rapport d'étape*. Québec : Ministère de la Sécurité du revenu. 142 pages.
- Lévesque, Benoit. 1995. «Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale : de l'utopie à la nécessité», dans *Contre l'exclusion. Repenser l'économie. Actes du 13^e Colloque de l'association d'économie politique*, dir. Juan-Louis Klein et Benoit Lévesque pp.17-44. Montréal :

«L'économie sociale du point de vue des femmes»

- Lévesque, Benoit et Marie-Claude Malo. 1992. «L'économie sociale au Québec : une notion méconnue, une réalité économique importante», dans *Économie sociale : entre économie capitaliste et économie publique*. CIRIEC et DeBoeck-Wesmel, pp. 385-446.
- Lévesque, Benoît. 1989. *L'autre économie : une économie alternative? : actes du 8e colloque annuel de l'Association économie politique (AEP) tenu a l'Université du Québec a Montréal les 21 et 22 octobre 1988*, Sillery : Presses de l'Université du Québec. 372 pages.
- Marche des femmes contre la pauvreté. 1995. *Du pain et des rosés, Cahier de revendication et guide d'animation*. Montréal
- Martel, Chantai. 1996. *Économie sociale et les femmes : garder l'oeil ouvert*. Québec : Conseil du statut de la femme. 37 pages.
- Mathieu, R., D.-G. Tremblay, V. van Schendel, C. Jette, F. Bibeau et N. Gignac. 1996. *Recherche sur l'évaluation de l'impact social et économique du secteur communautaire dans quatre arrondissements de la Ville de Montréal*. Montréal : LAREPPS.
- Ministère de la Sécurité du revenu et de la Condition féminine, Secrétariat de la Condition féminine. 1995. *Orientations ministérielles suite aux recommandations du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Le Devoir, mardi 11 juin 1996. *Le Chantier de l'économie sociale : Pour oser vraiment*, entrevue avec Nancy Neamtam dans la chronique Idées .
- Neamtam, Nancy. 1996. *Notes pour une allocution à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique communautaire de l'Est de Montréal (CDEST)*, 11 juin. Montréal. 5 pages.
- Perkins Gilman, Charlotte. 1966. *Women and Economies*. New York : Harper & Row.
- Petrella, Riccardo 1996. «Urgence : re-crée la citoyenneté. Au-delà de l'économie de marché capitaliste mondialisée, libéralisée, déréglementée, privatisée et compétitive». dans *L'État aux orties? : mondialisation de l'économie et rôle de l'État.*, dir. Sylvie Paquerot. pp. 17-38. Montréal : Écosociété. 282 pages.
- Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), Denyse Côté, Éric Gagnon, Claude Gilbert, Nancy Guberman, Francincine Saillant, Nicole Thivierge et Marielle Tremblay. 1998. *Qui donnera les soins? Les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale sur les femmes du Québec*. Ottawa : Condition féminine Canada.
- Rifkin, Jeremy. 1996. *La fin du travail*. Paris : Desclée de Brouwer La Découverte.
- Rosanvallon, Pierre. 1995. *La nouvelle question sociale : repenser l'État-providence*. Paris : Éditions du Seuil. 223.

«L'économie sociale du point de vue des femmes»

- Roustant, Guy 1995. «L'économie, l'éthique et la politique : vers de nouveaux liens», dans *Contre l'exclusion. Repenser l'économie*. Actes du 13^e Colloque de l'association d'économie politique, dir. Juan-Louis Klein et Benoit Lévesque pp.45-62.
- Roustant, Guy et al. 1996. *Vers un nouveau contrat social*. Paris : Desclée de Brouwer. 186 pages.
- Secrétariat à la condition féminine Québec. Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles. 1995. *Stratégies du Québec pour les femmes : bilan, constats, perspectives : 1985-2000*. Québec : Gouvernement du Québec, xi, 183 pages.
- Théâtre des cuisines. *Môman travaille pas, a trop d'ouvrage*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage .
- Tremblay, Diane-Gabrielle et Vincent Van Schendel. *Économie du Québec et de ses régions*. Montréal : Éditions Saint-Martin 1995.
- Vaillancourt, Yves et Benoit Lévesque 1996. «Économie sociale et reconfiguration de l'État-providence». dans *Nouvelles pratiques sociales*. Vol. 9, No. 1 pp.1-13.
- Vaillancourt, Yves. 1996. *Rapport de recherche sur la privatisation dans le réseau de la santé et des services sociaux*. Montréal : Service aux collectivités. 172 pages.
- Vandelac, Louise. 1988. «Problématique, ce travail domestique...», dans *Du travail et de l'amour : tes dessous de la production domestique* . dir. Louise Vandelac avec la participation de Diane Belisle, Anne Gauthier, Yolande Pinard. Montréal : Éditions Saint-Martin. 418 pages.
- Vergara, Francisco. 1996. «Les indicateurs statistiques» dans *L'état du monde : annuaire économique et géopolitique mondial*., Édition 1997. pp.21-26. Montréal : Boréal.
- _____. 1996. «Dettes et déficits, de quoi parle-t-on?» dans *L'état du monde : annuaire économique et géopolitique mondial*. Édition 1997 108-110. Montréal : Boréal.
- Waring, Marylin. 1997. *Three Masquerades : Essays on Equality, Work and Human Rights*. Toronto : University of Toronto Press. 205 pages.

Quelques bonnes adresses (progressistes et féministes) à visiter sur l'internet. Elles vous conduiront à plusieurs autres...

INSTITUTE FOR GLOBAL COMMUNICATIONS (IGC)

< <http://www.igc.org/>>

et pour le site «femmes»:

<<http://www.igc.org/igc/womensnet/>>

LA COMMISSION FEMMES DES NATIONS UNIES

<<http://www.un.org/dpcsd/daw/>>

WOMEN'S INTERNATIONAL ELECTRONIC UNIVERSITY

<<http://www.wvu.edu/~womensu/>>

CANADIAN CENTRE FOR POLICY ALTERNATIVES

<<http://www.policyalternatives.ca/>>

FEMINIST MAJORITY FOUNDATION

<<http://www.feminist.org/>>

ADVOCATES FOR COMMUNITY BASED TRAINING AND EDUCATION FOR WOMEN

<<http://www.web.net/~actew/>>

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA
CONDITION FÉMININE

<<http://www.cam.org/~cdeacf/index.html>>

NETFEMME

<<http://www.cam.org/netfemme.html>>

PAR-L

Un réseau électronique féministe canadien (en anglais et en français)

Co-animatrices Michèle Ollivier et Wendy Robbins

<<http://www.unb.ca/web/PAR-L/>>

électronique: PAR-L-MODERATORS@unb.ca

NATIONAL ORGANIZATION FOR WOMEN (NOW) États-Unis

<<http://www.now.org/issues>>